Table des matières

Genèse

(Bereshit)

Signification : Au commencement Thème : Le Messie d'Israël Auteur : Probablement Moïse Date de rédaction : Env. 1450-1410 av. J.-C.

Ce livre relate l'histoire des origines de l'univers, la création des cieux, de la terre et de tout ce qui s'y trouve par Yahweh, le Dieu créateur, puis la dégradation de ce même univers à cause du péché de l'homme.

Dieu y agit comme un juge en détruisant la terre par le déluge en réponse à la méchanceté du cœur de l'homme mais Il s'y révéla aussi comme un sauveur en accordant grâce à Noé et à sa famille. Après cet évènement, les hommes se tournèrent une fois de plus vers le mal en tentant Dieu par la construction de la tour de Babel, œuvre à l'origine de la dispersion des nations.

On nous raconte ensuite l'élection d'un homme originaire d'Ur en Chaldée (actuelle Mésopotamie), Abraham, qui reçut la promesse de devenir une grande nation et en qui toutes les familles de la terre seraient bénies. Le récit se poursuit par l'histoire de ses descendants Isaac, Jacob et les douze fils de ce dernier qui formèrent par la suite la nation d'Israël.

[Création des cieux et de la terre]

^{1:1}Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre.

[La terre devint informe et vide]

^{1:2}Et la terre devint informe et vide ^a, les ténèbres étaient à la surface de l'abîme; et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux.

[Jour « un » : la lumière apparut]

^{1:3}Dieu dit : Que la lumière apparaisse ^b; et la lumière apparut. ^{1:4}Et Dieu vit que la lumière était bonne; et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres. ^{1:5}Dieu appela la lumière jour, et il appela les ténèbres nuit ^c. Ainsi fut le soir, ainsi fut le

a. [1:2] Les termes « informe » et « vide » viennent des mots hébreux « tohuw » et « bohuw » qui désignent la confusion, le chaos, la vanité.

b. [1:3] « Que la lumière apparaisse! » (Es. 9:1; Mt. 4:12-18; Jn. 1:1-5). Cette lumière n'est autre que Yahweh lui-même qui va s'incarner en la personne de Jésus-Christ pour chasser les ténèbres (2 S. 22:9-12; Es. 60:1; Es. 60:19-20; Jn. 1:1-2; Jn. 8:13-14; 2 Co. 4:6).

c. [1:5] La lumière et les ténèbres, ainsi que leurs champs lexicaux respectifs, personnifient souvent Jésus et Satan. Ainsi, Jésus est la Lumière du monde (Jn. 9:5), l'Etoile brillante du matin (Ap. 22:16), le Soleil levant ou le Soleil de la justice (Ps. 19:6; Mal. 4:2; Lc. 1:78). Il est associé au jour (Jn. 9:4) d'où les expressions « Jour du Seigneur » (1 Th. 5:2) ou « Jour de Yahweh » (Joë. 1:15). A l'inverse, la Bible associe Satan aux ténèbres (Ps. 143:3; Es. 8:23; Ep. 6:12; Col. 1:13) et à la nuit (Jn. 9:4; Ro. 13:12).

matin ^d; ce fut le jour un ^e.

[Second jour : une étendue entre les eaux]

^{1:6}Puis Dieu dit : Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux. ^{1:7}Dieu donc fit l'étendue, et il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au-dessus de l'étendue, et il fut ainsi. ^{1:8}Et Dieu appela l'étendue cieux. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le second jour.

[Troisième jour : les mers et la terre, la végétation]

1:9 Puis Dieu dit : Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu, et que le sec paraisse; et il fut ainsi. 1:10 Et Dieu appela le sec terre; et il appela l'amas des eaux mers; et Dieu vit que cela était bon. 1:11 Puis Dieu dit : Que la terre produise de la verdure, de l'herbe portant de la semence, et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre; et il fut ainsi. 1:12 La terre donc produisit de la verdure, de l'herbe portant de la semence selon son espèce; et des arbres portant du fruit qui avaient leur semence en eux-mêmes selon leur espèce; et Dieu vit que cela était bon. 1:13 Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le troisième jour.

[Quatrième jour : les luminaires du ciel]

^{1:14}Puis Dieu dit : Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel pour séparer la nuit d'avec le jour, et qui servent de signes pour les saisons, pour les jours, et pour les années; ^{1:15}et qu'ils servent de luminaires dans l'étendue du ciel afin d'éclairer la terre; et il fut ainsi. ^{1:16}Dieu donc fit deux grands

luminaires, le plus grand luminaire pour présider au jour, et le plus petit luminaire pour présider à la nuit; il fit aussi les étoiles. ^{1:17}Dieu les plaça dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre, ^{1:18}pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres; et Dieu vit que cela était bon. ^{1:19}Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le quatrième jour.

[Cinquième jour : les animaux vivants dans les eaux et les airs ^f]

1:20 Puis Dieu dit: Que les eaux produisent en toute abondance des reptiles vivants; et qu'il y ait des oiseaux qui volent sur la terre vers l'étendue du ciel. ^{1:21} Dieu créa les grands poissons et tous les animaux vivants qui se meuvent et que les eaux produisirent en toute abondance selon leur espèce; il créa aussi tout oiseau ayant des ailes selon son espèce; et Dieu vit que cela était bon. ^{1:22} Dieu les bénit en disant: Soyez féconds, multipliez, et remplissez les eaux des mers; et que les oiseaux multiplient sur la terre. ^{1:23} Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin; ce fut le cinquième jour.

[Sixième jour : les animaux terrestres]

1:24 Puis Dieu dit : Que la terre produise des animaux selon leur espèce, le bétail, les reptiles, et les bêtes de la terre selon leur espèce; et il fut ainsi.
1:25 Dieu donc fit les animaux de la terre selon leur espèce, et le bétail selon son espèce, et les reptiles de la terre selon leur espèce; et Dieu vit que cela était bon.

d. [1:5] Contrairement au calendrier grégorien où le jour commence à minuit, selon Dieu et le calendrier hébraïque, le jour commence le soir à 18 heures pour se terminer le lendemain à la même heure. Voir commentaire en Mc. 16:9.

e. [1:5] L'hébreu utilise le terme « ehad » qui signifie « un », au sens de l'indivisible, pour qualifier le premier jour. Ce jour nous parle de Yahweh tel qu'il s'est présenté à son peuple sur le mont Sinaï en De. 6:4:« Shema Yisrael Yahweh elohénou Yahweh ehad » (« écoute Israël, Yahweh [est] notre Dieu, Yahweh [est] UN »). Un n'est pas divisible sinon on obtient un zéro ce qui équivaut au néant. Dieu est tout sauf le néant, il remplit tout (Ep. 1:23), il est partout (Ps. 139:7-13), les cieux des cieux ne peuvent le contenir (1 R. 8:27).

f. Ge. 2:19

[Sixième jour : création de l'homme]

^{1:26} Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ^g, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tout reptile qui rampe sur la terre. ^{1:27} Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il les créa mâle et femelle.

[Autorité de l'homme sur la création]

1:28 Dieu les bénit et leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et assujettissez-la ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur toute bête qui se meut sur la terre. 1:29 Et Dieu dit : Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence qui est sur toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence, ce sera votre nourriture. 1:30 Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture. Et cela fut ainsi. 1:31 Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici cela était très bon. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le sixième jour.

[Septième jour : le sabbat]

^{2:1}Les cieux donc et la terre furent achevés, avec toute leur armée. ^{2:2}Dieu acheva au septième jour son œuvre qu'il avait faite, et il se reposa au septième jour de toute son œuvre qu'il avait faite. ^{2:3}Dieu bénit le septième jour, et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute son œuvre qu'il avait créée en la faisant. ^{2:4}Telles sont les origines des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés. ^{2:5}Lorsque Yahweh Dieu fit la terre et les cieux, aucun arbuste des champs n'était encore sur

la terre, et aucune herbe des champs ne germait encore; car Yahweh Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre.

[Yahweh forma l'homme et le plaça en Eden h]

^{2:6}Et il monta une vapeur de la terre qui arrosa toute la surface de la terre. ^{2:7}Yahweh Dieu forma l'homme de la poussière de la terre, et il souffla dans ses narines un souffle de vie ; et l'homme devint une âme vivante. ^{2:8} Aussi Yahweh Dieu planta un jardin en Eden, du côté de l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait formé.

[L'innocence i]

2:9 Yahweh Dieu fit germer de la terre des arbres de toute espèce, agréables à voir et bons à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. ^{2:10}Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin; et de là il se divisait en quatre bras. ^{2:11}Le nom du premier est Pischon; c'est le fleuve qui coule en entourant tout le pays de Havila où se trouve l'or. ^{2:12}L'or de ce pays est pur; c'est là aussi que se trouvent le bdellium et la pierre d'onyx. ^{2:13}Le nom du second fleuve est Guihon; c'est celui qui coule en entourant tout le pays de Cusch. ^{2:14}Le nom du troisième fleuve est Hiddékel, qui coule vers l'Assyrie; et le quatrième fleuve est l'Euphrate.

[L'alliance d'Eden entre Yahweh et l'homme]

^{2:15}Yahweh Dieu prit donc l'homme et le mit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder. ^{2:16}Puis Yahweh Dieu donna cet ordre à l'homme,

g. [1:26] L'image de Dieu n'est autre que Jésus-Christ lui-même (Col. 1:15). Adam, qui signifie terrien, a été créé à l'image du dernier Adam (1 Co. 15:40-49) qui est venu comme Fils, afin de nous montrer le modèle de fils et de filles que Dieu souhaite (Ro. 8:29). Nous avons ici une autre image de l'incarnation de Dieu en la personne de Jésus-Christ. Ainsi, avant que l'homme ne pèche, le projet de la rédemption était déjà là (1 Pi. 1:19-21).

h. Job 10:8-9; Ps. 119:73

i. Ge. 1:28-3:6

j. Ge. 1:28

en disant : Tu mangeras, tu mangeras ^k de tout arbre du jardin. ^{2:17}Mais quant à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point, car le jour où tu en mangeras, tu mourras, tu mourras ¹.

[Yahweh forme une femme pour l'homme ^m]

2:18 Yahweh Dieu dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui. ^{2:19}Car Yahweh Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, puis il les fit venir vers Adam pour voir comment il les nommerait, et afin que le nom qu'Adam donnerait à tout animal fût, son nom. ^{2:20}Et Adam donna des noms à tout le bétail, et aux oiseaux du ciel, et à tous les animaux des champs; mais pour Adam, il ne trouva point d'aide semblable à lui. ^{2:21}Et Yahweh Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, qui s'endormit; et Dieu prit une de ses côtes, et referma la chair à la place de cette côte. ^{2:22}Yahweh Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam, et il l'amena vers Adam ⁿ.

[Yahweh institue le mariage : Adam et Eve]

 $^{2:23}$ Alors Adam dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair; on l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme. $^{2:24}$ C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair $^{\circ}$. $^{2:25}$ Adam et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient pas honte.

[Tentation et rupture de l'alliance]

^{3:1}Or le serpent ^p était le plus prudent ^q de tous les animaux des champs que Yahweh Dieu avait faits; et il dit à la femme : Quoi! Dieu a dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin? ^{3:2}La femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin; ^{3:3}mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point, et vous ne le toucherez point, de peur que vous ne mouriez. ^{3:4} Alors le serpent dit à la femme : Vous ne mourrez nullement ; 3:5 mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. ^{3:6}La femme donc voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et que cet arbre était désirable pour donner de la science; elle prit de son fruit, et en mangea, et elle en donna aussi à son mari qui était auprès d'elle, et il en mangea.

[La connaissance du bien et du mal]

^{3:7}Les yeux de tous les deux s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier, et s'en firent des ceintures. ^{3:8}Alors ils entendirent au vent du jour la voix de Yahweh Dieu qui se promenait par le jardin; et Adam et sa femme se cachèrent loin de la face de Yahweh Dieu, au milieu des arbres du jardin. ^{3:9}Mais Yahweh Dieu appela Adam et lui dit: Où es-tu? ^{3:10}Il répondit: J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai eu peur parce que je suis nu, et je me suis caché. ^{3:11}Et Dieu dit: Qui t'a appris que tu es

k. [2:16] En hebreu, le mot «akal» signifie « manger », « se nourrir », « goûter », « jouir », « dévorer », « consumer », et il a été utilisé deux fois de suite dans ce passage.

l. [2:17] Dans la plupart des versions ce passage est mal traduit par « tu mourras certainement », alors que le terme mort en hébreu « muwth » est utilisé deux fois dans ce passage, et les écritures nous parlent de la mort physique et de la seconde mort, qui est le lac de feu (Ap. 2:11; Ap. 20:6,14). La mort physique précède la seconde physique.

m. Ge. 1:27

n. [2:22] 1 Co. 11:8.

o. [2:24] Ep. 5:30-31; Mt. 19:5; Mc. 10:7; 1 Co. 6:16.

p. [3:1] Satan ou le serpent ancien (Ap. 12:9; Ap. 20:2).

q. [3:1] La prudence, la ruse, la subtilité du serpent, sont marquées dans l'Ecriture comme des qualités qui le distinguent des autres animaux (Mt. 10:16).

nu? Est-ce que tu as mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger? ^{3:12} Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. ^{3:13} Et Yahweh Dieu dit à la femme : Pourquoi astu fait cela? Et la femme répondit : Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé.

[La création soumise à la vanité ^r]

3:14 Alors Yahweh Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tout le bétail et entre tous les animaux des champs; tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras la poussière s tous les jours de ta vie. ^{3:15}Je mettrai inimitié entre toi et la femme ^t, et entre ta postérité ^u et sa postérité ^v ; celle-ci te brisera la tête, et tu lui blesseras le talon. ^{3:16}Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup la souffrance de tes grossesses; tu enfanteras dans la douleur tes enfants; tes désirs se porteront vers ton mari, et il dominera sur toi. 3:17 Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme, et que tu as mangé le fruit de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre, en disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi ; tu en mangeras les fruits dans la peine, tous les jours de ta vie. 3:18 Et elle te produira des épines et des chardons; et tu mangeras l'herbe des champs. ^{3:19}C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris ; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière.

[Yahweh fait une tunique de peaux]

3:20 Et Adam donna à sa femme le nom d'Eve, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants. ^{3:21} Yahweh Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peaux, et il les en revêtit. ^{3:22} Yahweh Dieu dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, connaissant le bien et le mal. Mais maintenant il faut prendre garde, qu'il n'avance sa main, et aussi qu'il ne prenne de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange, et ne vive éternellement.

[Yahweh ferme l'accès du jardin d'Eden]

^{3:23}Et Yahweh Dieu le chassa du jardin d'Eden pour qu'il cultive la terre d'où il avait été pris. ^{3:24}C'est ainsi qu'il chassa l'homme, et il mit à l'orient du jardin d'Eden des chérubins qui tournent ça et là une épée flamboyante pour garder le chemin de l'arbre de vie.

[La jalousie de Caïn contre son frère Abel]

^{4:1}Adam connut Eve sa femme; elle conçut, et enfanta Caïn; et elle dit : J'ai acquis un homme de par Yahweh. ^{4:2}Elle enfanta encore Abel, son frère; et Abel fut berger, et Caïn laboureur. ^{4:3}Or, au bout de quelque temps, Caïn offrit à Yahweh une offrande des fruits de la terre ^w; ^{4:4}et Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau, et de

r. Ro. 8:20-22

s. [3:14] La poussière dont il est question n'est autre que l'homme pécheur (Ge. 3:19). Satan ne peut rien contre les véritables enfants de Dieu (Mt. 16:18; Lu. 10:19).

t. [3:15] La femme représente en premier lieu Eve, la mère de tous les hommes. Elle représente aussi Israël, l'épouse de Yahweh selon Ge. 37:5-11 et Ap. 12:1.

u. [3:15] La postérité du serpent regroupe l'homme impie (2 Th. 2:3-4; 1 Jn. 2:18-22), et tous ceux qui n'ont pas reçu Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur. En effet, seuls ceux qui ont reçu Jésus dans leur vie sont appelés enfants de Dieu (Jn. 1:12; 1 Jn. 3:8-10; 1 Jn. 5:19).

v. [3:15] La postérité de la femme regroupe Jésus-Christ homme (Es. 7:14; Lu. 2:4-7), et l'Église, le Corps de Christ (Col. 1:24).

w. [4:3] Caïn était du diable, il est l'archétype du religieux qui pense pouvoir être sauvé par les œuvres (Lu. 11:51; 1 Jn. 3:12). Son offrande fut rejetée car il avait apporté devant Dieu le fruit de la terre qui avait été maudite (Ge. 3:17). Cela revenait à offrir à Dieu le péché, la malédiction.

leur graisse ^x. Yahweh eut égard à Abel, et à son offrande. ^{4:5}Mais il n'eut point d'égard à Caïn ni à son offrande; et Caïn fut fort irrité, et son visage fut abattu.

[Yahweh avertit Caïn]

^{4:6}Et Yahweh dit à Caïn : Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? ^{4:7}Si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché est couché à la porte, et ses désirs se portent vers toi ; mais toi, domine sur lui.

[intrusion de la violence : Caïn tue son frère Abel ^y]

^{4:8}Et Caïn parla avec Abel son frère, et comme ils étaient dans les champs, Caïn se jeta sur Abel, son frère, et le tua. ^{4:9}Yahweh dit à Caïn : Où est Abel ton frère? Et il lui répondit : Je ne sais, suis-je le gardien de mon frère, moi? 4:10 Et Dieu dit : Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie de la terre à moi. ^{4:11}Maintenant donc tu seras maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. 4:12 Quand tu cultiveras la terre, elle ne te donnera plus son fruit, et tu seras vagabond et fugitif sur la terre. 4:13 Caïn dit à Yahweh : Mon châtiment est trop grand pour être supporté. 4:14 Voici, tu me chasses aujourd'hui de cette terre; je serai caché loin de ta face, je serai vagabond et fugitif sur la terre, et quiconque me trouvera me tuera. 4:15 Yahweh lui dit : Si quelqu'un tuait Caïn, Caïn serait vengé sept fois. Ainsi Yahweh mit une marque sur Caïn afin que quiconque le trouverait ne le tue point.

[Caïn bâtit une cité loin de Yahweh]

 $^{4:16}$ Alors, Caïn s'éloigna de la face de Yahweh, et habita dans la terre de Nod, à l'orient d'Eden. $^{4:17}$ Puis Caïn connut sa femme; elle conçut et

enfanta Hénoc. Il bâtit une ville, et il donna à cette ville le nom de son fils Hénoc. 4:18 Hénoc engendra Irad, Irad engendra Mehujaël, Mehujaël engendra Metuschaël, et Métuschaël engendra Lémec. 4:19 Lémec prit deux femmes ; le nom de l'une était Ada, et le nom de l'autre Tsilla. 4:20 Ada enfanta Jabal : Il fut le père de ceux qui habitent dans les tentes et près des troupeaux. 4:21 Le nom de son frère était Jubal : Il fut le père de tous ceux qui jouent de la harpe et du chalumeau. 4:22 Tsilla aussi enfanta Tubal-Caïn, qui forgeait toutes sortes d'instruments d'airain et de fer. La soeur de Tubal-Caïn était Naama. 4:23 Lémec dit à Ada et à Tsilla ses femmes : Ecoutez ma voix femmes de Lémec, écoutez ma parole! J'ai tué un homme pour ma blessure et un jeune homme pour ma meurtrissure. ^{4:24}Car si Caïn est vengé sept fois, Lémec le sera soixante-dix-sept fois. 4:25 Adam connut encore sa femme; elle enfanta un fils, et il l'appela du nom de Seth, car, dit-il, Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel, que Caïn a tué.

[Naissance de Seth]

^{4:26}Il naquit aussi un fils à Seth, et il l'appela du nom d'Enosch. C'est alors que l'on commença à proclamer le nom de Yahweh.

[La postérité d'Adam soumise à la mort ^z]

^{5:1}Voici le livre de la postérité d'Adam, depuis le jour où Dieu créa l'homme, il le fit à la ressemblance de Dieu. ^{5:2}Il les créa mâle et femelle, et les bénit, et il leur donna le nom d'homme, le jour où ils furent créés. ^{5:3}Adam vécut cent trente ans, et engendra un fils à sa ressemblance, selon son image ^a, et il lui donna le nom de Seth. ^{5:4}Les jours d'Adam, après qu'il eut engendré Seth, furent de huit cents ans, et il engendra des fils et des filles. ^{5:5}Tous les jours qu'Adam vécut furent de neuf cent

x. [4:4] Abel était juste et pieux, aussi il sut instinctivement apporter une offrande agréable à Dieu (Mt. 23:35; Lu. 11:51; Hé. 11:4). En l'occurrence, son offrande préfigurait le sacrifice du Seigneur.

y. Ge. 4:23

z. Ro. 5:12

a. [5:3] Désormais les hommes naissent à la ressemblance d'Adam, c'est-à-dire pécheurs (Ro. 3:23; Ro. 5:14-17).

trente ans; puis il mourut.

[De Seth aux fils de Noé b]

^{5:6}Seth aussi vécut cent cinq ans, et engendra Enosch. ^{5:7}Seth, après qu'il eut engendré Enosch, vécut huit cent sept ans; et il engendra des fils et des filles. ^{5:8}Tous les jours que Seth vécut furent de neuf cent douze ans ; puis il mourut. ^{5:9}Enosch, ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Kénan. 5:10 Enosch, après qu'il eut engendré Kénan, vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles. 5:11 Tous les jours qu'Enosch vécut furent de neuf cent cinq ans : puis il mourut. ^{5:12}Kénan. avant vécu soixante-dix ans, engendra Mahalaleel. 5:13 Kénan, après qu'il eut engendré Mahalaleel, vécut huit cent quarante ans; et il engendra des fils et des filles. ^{5:14}Tous les jours que Kénan vécut furent de neuf cent dix ans ; puis il mourut. $^{5:15}$ Mahalaleel vécut soixante-cinq ans ; et il engendra Jéred. $^{5:16}$ Et Mahalaleel, après qu'il eut engendré Jéred, vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles. ^{5:17}Tous les jours donc que Mahalaleel vécut furent de huit cent quatre-vingt-quinze ans ; puis il mourut. ^{5:18}Jéred, ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoc. ^{5:19} Jéred, après avoir engendré Hénoc, vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles. ^{5:20}Tous les jours que Jéred vécut furent de neuf cent soixante-deux ans; puis il mourut. ^{5:21}Hénoc vécut soixante-cinq ans, et engendra Metuschélah. 5:22 Hénoc, après qu'il eut engendré Metuschélah, marcha avec Dieu trois cents ans; et il engendra des fils et des filles. ^{5:23}Tous les jours qu'Hénoc vécut furent de trois cent soixantecinq ans. 5:24 Hénoc marcha avec Dieu; mais il ne parut plus parce que Dieu le prit. ^{5:25}Metuschélah, ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lémec. ^{5:26}Metuschélah, après qu'il eut engendré Lémec, vécut sept cent quatre-vingt-deux ans; et il engendra des fils et des filles. ^{5:27}Tous les jours que Metuschélah vécut furent de neuf cent soixanteneuf ans; puis il mourut. ^{5:28}Lémec aussi vécut cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra un fils. $^{5:29}$ Il lui donna le nom de Noé, en disant : Celui-ci nous consolera de nos fatigues, et du travail pénible de nos mains, sur la terre que Yahweh a maudite. ^{5:30}Lémec, après qu'il eut engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans; et il engendra des fils et des filles. ^{5:31}Tous les jours que Lémec vécut furent de sept cent soixante-dix-sept ans; puis il mourut. 5:32 Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cham, et Japhet.

[Le mal dans le cœur de l'homme c]

^{6:1}Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre, et qu'ils eurent engendré des filles, ^{6:2}les fils de Dieu ^d virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent.

[Yahweh ne conteste plus avec les hommes]

^{6:3}Yahweh dit: Mon Esprit ne contestera point à toujours avec les hommes ^e, car les hommes ne sont que chair, et leurs jours seront de cent vingt ans.

b. Ro. 5:12

c. Ro. 5:12

d. [6:2] Ici, les fils de Dieu sont des anges qui ont quitté leur demeure (Jud. 1:5-7).

e. [6:3] C'est le Saint-Esprit qui nous convainc de péché, de jugement et de justice (Jn. 16:8). Lorsqu'il constate que le cœur d'une personne est définitivement endurci au point de refuser la repentance, il renonce à la convaincre de péché et il se retire. La génération antédiluvienne avait définitivement rejeté Dieu en choisissant de faire du mal son idole (Ge. 6:5). Elle était allée si loin dans l'abomination au point de s'accoupler avec des anges déchus (Ge. 6:4), ce qui laisse supposer un culte volontaire aux démons. Lorsque le Saint-Esprit est retiré d'une personne, il est remplacé par l'esprit d'égarement qui enferme le pécheur dans l'erreur et l'entraîne ainsi à sa condamnation éternelle (Mt. 12:31; 2 Th. 2:11)

[Le monde avant le déluge f]

6:4Les géants étaient sur la terre en ce temps-là. Il en fut de même après que les fils de Dieu furent venus vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants. Ce sont ces hommes vaillants qui furent des gens de renom dans l'antiquité.

[Yahweh prépare un jugement]

6:5 Yahweh vit que la méchanceté des hommes était très grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mauvaise en tout temps. 6:6 Yahweh se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il fut affligé en son cœur. 6:7 Et Yahweh dit : J'exterminerai de la face de la terre les hommes que j'ai créés, depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles, et même jusqu'aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits.

[La grâce de Yahweh sur Noé: construction de l'arche]

6:8 Mais Noé trouva grâce aux yeux de Yahweh. 6:9 Voici la postérité de Noé. Noé était un homme juste et intègre en son temps; Noé marchait avec Dieu. 6:10 Noé engendra trois fils : Sem, Cham, et Japhet. 6:11 Et la terre était corrompue devant Dieu, et remplie d'extorsion. 6:12 Dieu donc regarda la terre, et voici elle était corrompue; car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre. 6:13 Et Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est venue devant moi; car ils ont rempli la terre de violence, et voici, je les détruirai avec la terre. 6:14 Fais-toi une arche g de bois de gopher; tu feras cette arche en cellules, et tu l'enduiras de poix en dedans et

en dehors. $^{6:15}$ Et voici comment tu la feras : La longueur de l'arche sera de trois cents coudées; sa largeur de cinquante coudées, et sa hauteur de trente coudées. 6:16 Tu feras une fenêtre à l'arche, et feras son comble d'une coudée de hauteur, et tu mettras la porte de l'arche à son côté, et tu la feras avec un bas, un second, et un troisième étage. 6:17 Et voici, je ferai venir un déluge d'eau sur la terre, pour détruire toute chair dans laquelle il y a souffle de vie sous les cieux; et tout ce qui est sur la terre expirera. ^{6:18}Mais j'établirai mon alliance avec toi; et tu entreras dans l'arche toi et tes fils, et ta femme, et les femmes de tes fils avec toi. ^{6:19}Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche, pour les conserver en vie avec toi, à savoir le mâle et la femelle. 6:20 Des oiseaux, selon leur espèce, des bêtes à quatre pattes, selon leur espèce, et de tous les reptiles, selon leur espèce. Ils y entreront tous par paires avec toi, afin que tu les conserves en vie. 6:21 Prends aussi avec toi de tous les aliments que l'on mange, et rassemble-les auprès de toi, afin qu'ils servent pour ta nourriture et pour celle des animaux. 6:22 Et Noé fit selon tout ce que Dieu lui avait ordonné; il le fit ainsi.

[Le jugement par le déluge]

^{7:1}Yahweh dit à Noé: Entre dans l'arche, toi et toute ta maison; car je t'ai vu juste devant moi parmi cette génération. ^{7:2} Tu prendras de toutes les bêtes pures sept de chaque espèce, le mâle et sa femelle; mais des bêtes qui ne sont point pures, un couple, le mâle et la femelle. ^{7:3}Tu prendras aussi des oiseaux du ciel sept de chaque espèce, le mâle

f. Luc 17:27

g. [6:14] L'arche est un type de Christ et du salut en lui et par lui. On peut voir plusieurs aspects de Jésus-Christ et de la rédemption dans la structure de l'arche : - L'arche a été une révélation de Jésus-Christ donnée à Noé. C'est en Jésus-Christ que nous avons le salut et la protection (Col. 1:12-13; Col. 3:3). -L'arche était faite de bois de gopher, probablement du cèdre. Ce bois est un bois qui ne pourrit pas en condition normale. Ce bois préfigurait l'incorruptibilité de Jésus-Christ homme (Es. 53:9; Hé. 4:15; 1 Pi. 2:22). -Au verset 14, on lit que Dieu demande à Noé d'enduire l'arche en dedans et en dehors avec de la poix, c'est-à-dire du bitume. Le mot « poix » vient de l'hébreu « kaphar », qui signifie « expiation ». Ce mot est traduit près de 70 fois dans le Tanakh par expiation. Il est également traduit par « réconciliation », « pardon », « miséricordieux » et « apaiser ». L'allusion à l'expiation des péchés faite par Jésus-Christ est claire. Par son sacrifice, nous sommes rendus parfaits à jamais (Hé. 10:14-15).

et sa femelle; afin d'en conserver la race sur toute la terre. 7:4 Car dans sept jours, je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits; et j'exterminerai de la surface de la terre tous les êtres qui subsistent que j'ai faits. 7:5 Noé fit selon tout ce que Yahweh lui avait ordonné. ^{7:6}Noé était âgé de six cents ans quand le déluge des eaux vint sur la terre. 7:7 Noé donc entra dans l'arche avec ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils, pour échapper aux eaux du déluge. 7:8 Des bêtes pures, des bêtes qui ne sont point pures, des oiseaux, et tout ce qui se meut sur la terre. 7:9 Elles entrèrent deux à deux vers Noé dans l'arche, le mâle et la femelle, comme Dieu l'avait ordonné à Noé. 7:10 Sept jours après, les eaux du déluge furent sur la terre. ^{7:11}En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, le dix-septième jour du mois, en ce jour-là toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les écluses des cieux furent ouvertes. 7:12La pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. 7:13 Ce même jour entrèrent dans l'arche Noé, Sem, Cham, et Japhet, fils de Noé, avec la femme de Noé, et les trois femmes de ses fils avec eux. 7:14 Eux, et tous les animaux selon leur espèce, et tout le bétail selon son espèce, et tous les reptiles qui se meuvent sur la terre selon leur espèce, et tous les oiseaux selon leur espèce; et tout petit oiseau ayant des ailes, de quelque sorte que ce soit. $^{7:15}$ Ils entrèrent dans l'arche auprès de Noé, deux à deux, de toute chair ayant souffle de vie. 7:16 Il en entra mâle et femelle de toute chair comme Dieu l'avait ordonné à Noé, puis Yahweh ferma l'arche sur lui. 7:17 Le déluge fut pendant quarante jours sur la terre : et les eaux crurent et élevèrent l'arche, et elle fut élevée au-dessus de la terre. 7:18Les eaux grossirent et s'accrurent beaucoup sur la terre, et l'arche flottait au-dessus des eaux. 7:19Les eaux grossirent de plus en plus sur la terre, et toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel entier en furent couvertes. 7:20 Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des montagnes qui furent couvertes. 7:21 Toute chair qui se mouvait sur la terre périt, tant les oiseaux que le bétail et les animaux, tous les reptiles qui rampaient sur la terre, et tous les

hommes. ^{7:22}Tout ce qui avait respiration, souffle de vie dans ses narines, et qui était sur la terre sèche mourut. ^{7:23}Tous les êtres qui étaient sur la face de la terre furent donc exterminés, depuis les hommes jusqu'au bétail, aux reptiles et aux oiseaux du ciel; ils furent exterminés de la face de la terre; il ne resta seulement que Noé, et ce qui était avec lui dans l'arche. ^{7:24}Les eaux furent grosses sur la terre pendant cent cinquante jours.

[Fin du déluge]

8:1 Dieu se souvint de Noé, de tous les animaux et de tout le bétail qui étaient avec lui dans l'arche; et Dieu fit passer un vent sur la terre, et les eaux s'apaisèrent. 8:2Les sources de l'abîme et les écluses des cieux furent fermées et la pluie ne tomba plus du ciel. ^{8:3}Au bout de cent cinquante jours, les eaux se retirèrent sans interruption de dessus la terre, et diminuèrent. ^{8:4}Le dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat. 8:5 Les eaux allèrent en diminuant de plus en plus jusqu'au dixième mois; et au premier jour du dixième mois, les sommets des montagnes apparurent. ^{8:6} Au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche. 8:7 Il lâcha le corbeau, qui sortit, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux aient séché sur la terre. 8:8 Il lâcha aussi une colombe pour voir si les eaux avaient diminué à la surface de la terre. ^{8:9}Mais la colombe ne trouvant aucun lieu pour poser la plante de son pied, retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur toute la terre; et Noé avançant sa main la reprit et la fit entrer dans l'arche. 8:10 Il attendit encore sept autres jours, il lâcha de nouveau la colombe hors de l'arche. 8:11 Sur le soir, la colombe revint à lui ; et voici, elle avait dans son bec une feuille d'olivier qu'elle avait arrachée; et Noé connut que les eaux avaient diminué sur la terre. 8:12 Il attendit encore sept autres jours, puis il lâcha la colombe qui ne retourna plus à lui. 8:13 L'an six cent un de l'âge de Noé, le premier jour du premier mois, les eaux avaient diminué sur la terre. Noé ôta la couverture de l'arche, regarda, et voici, la surface de la terre avait séché. 8:14 Le vingt-septième jour du second

mois la terre fut sèche.

[Noé sort de l'arche: Le règne des hommes h]

 $^{8:15}$ Puis Dieu parla à Noé, en disant : $^{8:16}$ Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils, et les femmes de tes fils avec toi. 8:17 Fais sortir avec toi tous les animaux qui sont avec toi, de toute chair, tant les oiseaux que le bétail, et tous les reptiles qui rampent sur la terre ; qu'ils se répandent sur la terre, et qu'ils soient féconds et multiplient sur la terre. 8:18 Noé donc sortit, et avec lui ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils. 8:19 Tous les animaux, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui se meut sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche. 8:20 Noé bâtit un autel à Yahweh, il prit de toutes les bêtes pures, et de tout oiseau pur, et il offrit des holocaustes sur l'autel. 8:21 Yahweh respira une odeur agréable, et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à cause des hommes, quoique les dispositions du coeur des hommes soient mauvaises dès leur jeunesse ; et je ne frapperai plus tout ce qui est vivant, comme je l'ai fait. 8:22 Tant que la terre subsistera, les semailles et les moissons, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.

[Yahweh établit une alliance avec Noé i]

9:1 Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit : Soyez féconds, multipliez, et remplissez la terre. 9:2 Vous serez un sujet de crainte et d'effroi pour tout animal de la terre, pour tout oiseau du ciel, pour tout ce qui se meut sur la terre, et pour tous les poissons de la mer : Ils sont livrés entre vos mains. 9:3 Tout ce qui se meut et qui a vie sera votre nourriture; je vous donne tout cela comme l'herbe verte. 9:4 Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, c'est-à-dire, son sang. 9:5 Sachez-le aussi, je redemanderai votre sang, le sang de vos âmes, je le redemanderai à tout animal; et je redemanderai l'âme de l'homme de la main de l'homme, de la main de son frère. 9:6 Celui qui aura versé le sang

de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme à son image. 9:7 Vous donc, soyez féconds et multipliez, répandez-vous sur la terre et multipliez sur elle. ^{9:8} Dieu parla aussi à Noé et à ses fils qui étaient avec lui, en disant : 9:9 Et quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, et avec votre postérité après vous ; 9:10 avec tous les êtres vivants qui sont avec vous, tant les oiseaux que le bétail, et tous les animaux de la terre qui sont avec vous, tous ceux qui sont sortis de l'arche jusqu'à tous les animaux de la terre. 9:11 J'établis donc mon alliance avec vous; aucune chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre. ^{9:12}Puis Dieu dit : C'est ici le signe de l'alliance que j'établis entre moi et vous, et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour les générations à toujours : 9:13 J'ai placé mon arc dans la nuée, et il servira de signe de l'alliance entre moi et la terre. ^{9:14}Quand j'aurai rassemblé des nuages au-dessus de la terre, l'arc paraîtra dans la nuée; ^{9:15}et je me souviendrai de mon alliance entre moi et vous, et tous les êtres vivants de toute chair, et les eaux ne deviendront plus un déluge pour détruire toute chair. ^{9:16}L'arc donc sera dans la nuée, et je le regarderai, et je me souviendrai de l'alliance perpétuelle entre Dieu et tous les êtres vivants de toute chair qui est sur la terre. 9:17 Dieu donc dit à Noé : C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre. 9:18Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham, et Japhet. Cham fut père de Canaan. 9:19 Ce sont là les trois fils de Noé. et c'est leur postérité qui peupla toute la terre.

[Le péché de Noé]

9:20 Or, Noé commença à cultiver la terre, et planta de la vigne. 9:21 Il but du vin, s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente. 9:22 Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père j, et il le rapporta dehors à ses deux frères. 9:23 Alors Sem et Japhet

h. Ge. 8:15-11:32

i. Ge. 9:16

j. [9:22] Lé. 18:6-19; Lé. 20:11-21.

prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules, et marchant à reculons, ils couvrirent la nudité de leur père; et leurs visages étaient tournés en arrière, de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur père. ^{9:24}Et quand Noé se réveilla de son vin, il apprit ce que lui avait fait son fils cadet.

[Noé prononce une malédiction contre Canaan]

9:25 C'est pourquoi il dit : Maudit soit Canaan k; il sera serviteur des serviteurs de ses frères. 9:26 Il dit aussi : Béni soit Yahweh, Dieu de Sem; et que Canaan soit leur serviteur. 9:27 Que Dieu étende en douceur Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem; et que Canaan soit leur serviteur. 9:28 Noé vécut après le déluge trois cent cinquante ans. 9:29 Tout le temps donc que Noé vécut fut de neuf cent cinquante ans; puis il mourut.

[La postérité de Noé 1]

^{10:1}Voici la postérité des enfants de Noé, Sem, Cham et Japhet; il leur naquit des fils après le déluge. ^{10:2}Les fils de Japhet furent : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mésech, et Tiras. ^{10:3}Les fils de Gomer : Aschkenaz, Riphat, et Togarma. ^{10:4}Les fils de Javan : Elischa, Tarsis, Kittim, et Dodanim. ^{10:5}C'est par eux qu'ont été peuplées les îles des nations selon leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations. ^{10:6}Les fils de Cham furent : Cusch,

Mitsraïm, Puth, et Canaan. ^{10:7}Les fils de Cusch: Saba, Havila, Sabta, Raema, et Sabteca. Les fils de Raema : Séba et Dedan. ^{10:8}Cusch engendra aussi Nimrod^m, c'est lui qui commença à être puissant sur la terre. ^{10:9}Il fut un puissant chasseur devant Yahweh, c'est pourquoi l'on a dit : Comme Nimrod, le puissant chasseur devant Yahweh. 10:10 Il régna d'abord sur Babelⁿ, Erec, Accad, et Calné au pays de Schinear. ^{10:11}De ce pays-là sortit Assur, et il bâtit Ninive et les rues de la ville, Rehoboth-Hir et Calach, ^{10:12}et Résen, entre Ninive et Calach, qui est une grande ville. 10:13 Mitsraïm engendra les Ludim, les Anamim, les Lehabim, les Naphtuhim, ^{10:14}les Patrusim, les Casluhim, d'où sont sortis les Philistins, et les Caphtorim. 10:15 Canaan engendra Sidon, son premier-né, et Heth; ^{10:16} et les Jébusiens, les Amoréens, les Guirgasiens, 10:17 les Héviens, les Arkiens, les Siniens, 10:18 les Arvadiens, les Tsemariens, les Hamathiens, Ensuite, les familles des Cananéens se sont dispersées. ^{10:19}Les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, jusqu'à Gaza, en allant vers Sodome et Gomorrhe, Adma, et Tseboïm, jusqu'à Léscha. ^{10:20}Ce sont là les fils de Cham selon leurs familles et leurs langues, selon leurs pays, et selon leurs nations. 10:21 Il naquit aussi des fils à Sem, père de tous les fils d'Héber, et frère aîné de Japhet. ^{10:22}Les fils de Sem furent : Elam, Assur, Arpacschad, Lud et Aram. 10:23 Les fils d'Aram : Uts, Hul, Guéter et Masch. 10:24 Arpacschad engen-

k. [9:25] Une idée erronée selon laquelle les noirs auraient été maudits par Dieu au travers de la malédiction de Canaan s'est répandue pendant des siècles. On a ainsi légitimé la domination des peuples africains par les puissances occidentales blanches, et par la même occasion l'esclavage. Il faut préciser que les descendants de Cham furent Cush (Ethiopie), Mitsraïm (Egypte), Puth (les Celtes) et Canaan (Palestine, pays que Dieu a donné aux descendants de Sem, selon Ge. 15). Cham est le fils cadet, c'est-à-dire le coupable aux yeux de Noé. Mais c'est à Canaan (Palestine), le fils de Cham, donc petit-fils de Noé, que s'adresse la malédiction. Selon la Bible, les peuples africains sont des descendants de Cham, mais par son fils Cush et non par Canaan. La prétendue malédiction des noirs n'a donc aucun fondement.

l. Ge. 9:28-10:32

m. [10:8] Nimrod ou Nemrod, dont le nom signifie « rebelle », fut le premier roi de l'histoire biblique. Fils de Cusch (Ethiopie), lui-même premier-né de Cham, fils de Noé (Ge. 10:8-10), il fut à la tête du premier empire après le déluge. Il se distingua en qualité de puissant chasseur « devant Yahweh » ou « contre Yahweh ». Le contexte du chapitre 10 laisse entendre que Nimrod était un puissant chasseur qui provoquait Dieu. Fondateur de Ninive, il est surtout connu pour avoir été à l'origine du projet de la tour de Babel.

n. [10:10] Le nom Babel signifie confusion par le mélange.

dra Schélach; et Schélach engendra Héber. ^{10:25}Il naquit à Héber deux fils: Le nom de l'un était Péleg, parce que de son temps la terre fut partagée; et le nom de son frère était Jokthan. ^{10:26}Jokthan engendra Almodad, Schéleph, Hatsarmaveth, Jérach, ^{10:27}Hadoram, Uzal, Dikla, ^{10:28}Obal, Abimaël, Séba, ^{10:29}Ophir, Havila, et Jobab. Tous ceux-là sont les enfants de Jokthan. ^{10:30}Ils habitèrent depuis Méscha, du côté de Sephar jusqu'à la montagne de l'orient. ^{10:31}Ce sont là les fils de Sem, selon leurs familles, selon leurs langues, selon leurs pays, et selon leurs nations. ^{10:32}Telles sont les familles des fils de Noé, selon leurs lignées, selon leurs nations. Et c'est d'eux que sont sorties les nations qui se sont répandues sur la terre après le déluge.

[Un projet humain : la tour de Babel]

^{11:1}Alors toute la terre avait un même langage et les mêmes paroles. 11:2 Mais il arriva qu'étant partis d'orient, ils trouvèrent une vallée au pays de Schinear où ils habitèrent. ^{11:3}Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons ! Faisons des briques, et cuisons-les très bien au feu. Et la brique leur servit de pierre, et le bitume leur servit d'argile. ^{11:4}Puis ils dirent : Allons! Bâtissons-nous une ville, et une tour dont le sommet soit jusqu'aux cieux; et faisons-nous un nom, de peur que nous ne soyons dispersés sur toute la terre. ^{11:5}Alors Yahweh descendit pour voir la ville et la tour que les fils des hommes bâtissaient. 11:6 Et Yahweh dit : Voici, ce n'est qu'un seul et même peuple, ils ont un même langage, et ils commencent à travailler; et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté.

[Yahweh confond le langage humain]

^{11:7}Allons! Descendons, et là confondons leur langage afin qu'ils n'entendent point le langage les uns des autres. ^{11:8}Ainsi Yahweh les dispersa de là par toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. ^{11:9}C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel, car c'est là que Yahweh confondit le langage de toute la terre, et c'est de là que Yahweh les dispersa sur toute la terre.

[La postérité de Sem à Abram]

 $^{11:10}$ Voici la postérité de Sem : Sem, âgé de cent ans, engendra Arpacschad, deux ans après le déluge. 11:11 Sem, après qu'il eut engendré Arpacschad, vécut cinq cents ans, et engendra des fils et des filles. 11:12 Arpacschad vécut trentecinq ans, et engendra Schélach. 11:13 Arpacschad, après qu'il eut engendré Schélach, vécut quatre cent trois ans, et engendra des fils et des filles. ^{11:14}Schélach, avant vécu trente ans, engendra Héber. ^{11:15}Schélach, après qu'il eut engendré Héber, vécut quatre cent trois ans, et engendra des fils et des filles. ^{11:16}Héber, avant vécu trente-quatre ans, engendra Péleg. 11:17 Héber, après qu'il eut engendré Péleg, vécut quatre cent trente ans, et engendra des fils et des filles. 11:18 Péleg, ayant vécu trente ans, engendra Rehu. 11:19 Péleg, après qu'il eut engendré Rehu, vécut deux cent neuf ans, et engendra des fils et des filles. ^{11:20}Rehu, ayant vécu trente-deux ans, engendra Serug. ^{11:21}Rehu, après qu'il eut engendré Serug, vécut deux cent sept ans, et engendra des fils et des filles. ^{11:22}Serug, ayant vécu trente ans, engendra Nachor. 11:23 Serug, après qu'il eut engendré Nachor, vécut deux cents ans, et engendra des fils et des filles. 11:24 Nachor, ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Térach. 11:25 Nachor, après qu'il eut engendré Térach, vécut cent dix-neuf ans, et engendra des fils et des filles. ^{11:26}Térach, ayant vécu soixante-dix ans, engendra Abram, Nachor, et Haran. ^{11:27}Voici la postérité de Térach : Térach engendra Abram, Nachor, et Haran; et Haran engendra Lot. ^{11:28}Et Haran mourut en présence de son père, au pays de sa naissance, à Ur en Chaldée. 11:29 Abram et Nachor prirent chacun une femme. Le nom de la femme d'Abram était Saraï; et le nom de la femme de Nachor était Milca, fille de Haran, père de Milca et de Jisca. $^{11:30}$ Saraï était stérile, elle n'avait point d'enfants.

[Séjour à Charan]

^{11:31}Térach prit son fils Abram, et Lot fils de son fils, qui était fils de Haran, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, et ils sortirent ensemble

d'Ur en Chaldée pour aller au pays de Canaan, et ils vinrent jusqu'à Charan, et ils y habitèrent. ^{11:32}Les jours de Térach furent de deux cent cinq ans; puis il mourut à Charan.

[Appel d'Abram : La promesse de Yahweh °]

^{12:1}Yahweh dit à Abram : Va pour toi, hors de ta terre, de ta patrie, et de la maison de ton père, vers la terre que je te montrerai ^p. ^{12:2}Je te ferai devenir une grande nation, et je te bénirai, je rendrai ton nom grand, et tu seras béni. ^{12:3}Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi ^q.

[Abram sur la terre de Canaan]

^{12:4}Abram donc partit, comme Yahweh le lui avait dit, et Lot alla avec lui. Abram était âgé de soixantequinze ans quand il sortit de Charan. ^{12:5}Abram prit aussi Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère, avec tous les biens qu'ils avaient acquis, et les personnes qu'ils avaient eues à Charan; et ils partirent pour aller dans le pays de Canaan, et ils arrivèrent au pays de Canaan^r. ^{12:6}Abram parcourut le pays jusqu'au lieu nommé Sichem, et jusqu'aux chênes de Moré; et les Cananéens étaient alors dans le pays. ^{12:7}Yahweh apparut à Abram, et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram bâtit là un autel à Yahweh qui lui était apparu. ^{12:8}Il se transporta de là vers la montagne, à l'orient de Béthel, et il dressa ses tentes, ayant Béthel à l'occident, et Aï à l'orient; et il bâtit là un autel à Yahweh, et invoqua le nom de Yahweh. 12:9 Puis Abram partit de là, marchant et s'avançant vers le midi.

[Abram descend en Egypte à cause de la famine]

^{12:10}Mais la famine étant survenue dans le pays, Abram descendit en Egypte pour s'y retirer, car

la famine était grande dans le pays. ^{12:11}Comme il était près d'entrer en Egypte, il dit à Saraï, sa femme : Voici, je sais que tu es une fort belle femme; 12:12 c'est pourquoi, quand les Egyptiens te verront, ils diront : C'est la femme de cet homme, et ils me tueront, mais ils te laisseront vivre. ^{12:13}Dis donc, je te prie, que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi, et que par ton moyen, ma vie soit préservée. ^{12:14}Il arriva donc qu'aussitôt qu'Abram fut arrivé en Egypte, les Egyptiens virent que cette femme était fort belle. ^{12:15}Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi et la vantèrent à Pharaon, et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon. 12:16 Il traita bien Abram à cause d'elle, de sorte qu'il en eut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses, et des chameaux. 12:17 Mais Yahweh frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme d'Abram, 12:18 Alors Pharaon appela Abram, et lui dit : Qu'est-ce que tu m'as fait? Pourquoi ne m'as-tu pas déclaré que c'était ta femme ? 12:19 Pourquoi as-tu dit : C'est ma sœur? Car je l'avais prise pour ma femme; mais maintenant, voici ta femme, prends-la, et va-t'en. ^{12:20}Et Pharaon ayant donné ordre à ses gens, ils le renvoyèrent, lui, sa femme, et tout ce qui était à lui.

[Retour d'Abram à Canaan]

^{13:1}Abram donc monta d'Egypte vers le midi, lui, sa femme, et tout ce qui lui appartenait, et Lot avec lui. ^{13:2}Et Abram était très riche en bétail, en argent, et en or. ^{13:3}Et il s'en retourna en suivant la route qu'il avait suivie du midi à Béthel, jusqu'au lieu où il avait dressé ses tentes au commencement, entre Béthel et Aï, ^{13:4}au même lieu où était l'autel qu'il y avait bâti au commencement, et Abram invoqua là le nom de Yahweh.

o. Ge. 12:2; 13:14-18; 15:1-21; 17:4-8; 22:15-24; 26:1-5; 28: 10-15

p. [12:1] Ac. 7:3; Hé. 11:8.

q. [12:3] Ac. 3:25; Ga. 3:8.

r. [12:5] Ac. 7:4.

[Abram se sépare de Lot^s]

^{13:5}Lot aussi, qui marchait avec Abram, avait des brebis, des boeufs, et des tentes. ^{13:6}Et le pays ne pouvait les porter pour demeurer ensemble; car leurs biens étaient si grand qu'ils ne pouvaient demeurer ensemble. ^{13:7}Il y eut guerelle entre les bergers du bétail d'Abram et les bergers du bétail de Lot; or en ce temps-là, les Cananéens et les Phérésiens habitaient dans le pays. ^{13:8}Et Abram dit à Lot : Je te prie qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens, car nous sommes frères. ^{13:9}Tout le pays n'est-il pas devant toi? Sépare-toi je te prie d'avec moi. Si tu vas à gauche, j'irai à droite; et si tu vas à droite, j'irai à gauche. ^{13:10}Lot, levant les yeux, vit que toute la plaine du Jourdain était entièrement arrosée. Avant que Yahweh ait détruit Sodome et Gomorrhe, c'était, jusqu'à Tsoar, comme le jardin de Yahweh, et comme le pays d'Egypte. ^{13:11}Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain, et alla du côté de l'orient ; ainsi ils se séparèrent l'un de l'autre.

[Lot s'établit à Sodome ^t]

^{13:12}Abram habita dans le pays de Canaan, et Lot habita dans les villes de la plaine, et dressa ses tentes jusqu'à Sodome. ^{13:13}Les habitants de Sodome étaient méchants et de grands pécheurs contre Yahweh.

[Yahweh confirme l'alliance avec Abram]

^{13:14}Yahweh dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : Lève maintenant tes yeux, et regarde du lieu où tu es vers le nord, le midi, l'orient, et l'occident. ^{13:15}Car je te donnerai, à toi et à ta postérité pour toujours, tout le pays que tu vois. ^{13:16}Je rendrai ta postérité comme la poussière de la terre ; en sorte que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi ta postérité ^u. ^{13:17}Lève-toi donc et promène-toi dans le pays,

dans sa longueur et dans sa largeur, car je te le donnerai. ^{13:18}Abram ayant transporté ses tentes, alla habiter dans les plaines de Mamré, qui sont près d'Hébron et là, il bâtit un autel à Yahweh.

[Abram va au secours de Lot]

^{14:1}Dans le temps d'Amraphel, roi de Schinear, d'Arjoc, roi d'Ellasar, de Kedorlaomer, roi d'Elam, et de Tideal, roi de Gojim, ^{14:2}il arriva qu'ils firent la guerre contre Béra, roi de Sodome, et contre Birscha, roi de Gomorrhe, et contre Schineab, roi d'Adma, et contre Schémeéber, roi de Tseboïm, et contre le roi de Béla, qui est Tsoar. 14:3 Tous ceux-ci se joignirent dans la vallée de Siddim, qui est la mer salée. 14:4 Ils avaient été asservis douze années à Kedorlaomer, et la treizième année, ils s'étaient révoltés. 14:5 A la quatorzième année, Kedorlaomer et les rois qui étaient avec lui vinrent et ils battirent les Rephaïm à Aschteroth-Karnaïm, les Zuzim à Ham, et les Emin à la plaine de Schavé-Kirjathaïm, ^{14:6}et les Horiens dans leur montagne de Séir, jusqu'au chêne de Paran, qui est près du désert. 14:7 Puis ils s'en retournèrent et vinrent à En-Mischpath, qui est Kadès; et ils frappèrent tout le pays des Amalécites et des Amoréens qui habitaient dans Hatsatson-Thamar. 14:8 Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adma, le roi de Tseboïm, et le roi de Béla qui est Tsoar, sortirent et rangèrent leurs troupes contre eux dans la vallée de Siddim. ^{14:9}C'est-à-dire contre Kedorlaomer, roi d'Elam, et contre Tideal, roi de Gojim, et contre Amraphel, roi de Schinear, et contre Arjoc, roi d'Ellasar : Quatre rois contre cing. ^{14:10}La vallée de Siddim était pleine de puits de bitume; les rois de Sodome et de Gomorrhe s'enfuirent et v tombèrent, et le reste s'enfuit dans la montagne. ^{14:11}Ils prirent donc toutes les richesses de Sodome et de Gomorrhe, et tous leurs vivres; puis ils se retirèrent. ^{14:12}Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram, qui habitait dans Sodome, et tous ses

s. Ge. 13:12; 19:1,33

t. Ge. 13:10; 19:1,33

u. [13:16] Ro. 4:18; Hé. 11:12.

biens; puis ils s'en allèrent. ^{14:13}Un fuyard vint avertir Abram, l'Hébreu, qui demeurait dans les plaines de Mamré, l'Amoréen, frère d'Eschcol, et frère d'Aner, qui avaient fait alliance avec Abram. ^{14:14}Dès qu'Abram eut appris que son frère avait été emmené prisonnier, il arma trois cent dix-huit de ses plus braves serviteurs, nés dans sa maison, et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan. ^{14:15}Il divisa sa troupe, il se jeta sur eux de nuit, lui et ses serviteurs; il les battit et les poursuivit jusqu'à Choba, qui est à la gauche de Damas. ^{14:16}Il ramena tous les biens qu'ils avaient pris; il ramena aussi Lot, son frère, ses biens, les femmes et le peuple.

[Melchisédek, sacrificateur d'El Elyon (Dieu Très-Haut)]

 $^{14:17}$ Le roi de Sodome sortit à la rencontre d'Abram qui revenait vainqueur de Kedorlaomer, et des rois qui étaient avec lui, dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale. 14:18 Melchisédek v, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin, or il était Sacrificateur du Dieu Très-Haut. 14:19 Il bénit Abram en disant : Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut, Maître du ciel et de la terre. ^{14:20}Béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains. Et Abram lui donna la dîme w de tout. 14:21 Le roi de Sodome dit à Abram : Donnemoi les personnes, et prends pour toi les richesses. ^{14:22}Abram répondit au roi de Sodome : Je lève ma main vers Yahweh, le Dieu Très-Haut, Maître du ciel et de la terre : $^{14:23}$ Je ne prendrai rien de tout ce qui est à toi, pas même un fil, ni un cordon de soulier, afin que tu ne dises point : J'ai enrichi Abram. ^{14:24} Seulement, ce que les jeunes gens ont mangé, et la part des hommes qui sont venus avec moi, Aner, Eschcol, et Mamré, qui prendront leur part.

[Yahweh confirme l'alliance avec Abram]

^{15:1}Après ces choses, la parole de Yahweh fut adressée à Abram dans une vision, en disant : Abram, ne crains point, je suis ton bouclier x, et ta récompense sera très grande. ^{15:2}Abram répondit : Seigneur Yahweh, que me donneras-tu? Je m'en vais sans laisser d'enfants après moi, et l'héritier de ma maison c'est Eliézer de Damas. 15:3 Abram dit aussi : Voici, tu ne m'as point donné d'enfants ; et voilà, le serviteur né dans ma maison sera mon héritier. ^{15:4}Alors la parole de Yahweh lui fut adressée ainsi : Ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais c'est celui qui sortira de tes entrailles qui sera ton héritier. 15:5 Puis l'ayant fait sortir dehors, il lui dit : Lève maintenant les yeux au ciel et compte les étoiles si tu peux les compter. Et il lui dit : Ainsi sera ta postérité. ^{15:6}Abram crut à Yahweh qui lui imputa cela à justice y.

[Yahweh annonce l'esclavage de la postérité d'Abram]

^{15:7}Et il lui dit : Je suis Yahweh qui t'ai fait sortir d'Ur en Chaldée, afin de te donner ce pays-ci pour le posséder. ^{15:8}Abram répondit : Seigneur Yahweh, à quoi connaîtrai-ie que je le posséderai? ^{15:9}Et Yahweh lui répondit : Prends une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle, et un pigeon. ^{15:10}Abram prit tous ces animaux, les coupa par le milieu, et mit chaque morceau l'un vis-à-vis de l'autre, mais il ne partagea point les oiseaux. ^{15:11}Les oiseaux de proie descendirent sur les cadavres, mais Abram les chassa. ^{15:12}Au coucher du soleil, un profond sommeil tomba sur Abram, et voici, une frayeur d'une grande obscurité tomba sur lui. ^{15:13}Et Yahweh dit à Abram : Sache comme une chose certaine que tes descendants habiteront quatre cents ans comme étrangers dans un pays qui ne leur appartiendra

v. [14:18] Melchisédek est un type de Christ (Ps. 110:4; Hé. 5:5-6; Hé. 6:20; Hé. 7:1-2). Ce personnage nous montre l'aspect de Christ en tant que roi de Salem, ce qui signifie « paix », et Souverain Sacrificateur possédant un sacerdoce non transmissible (Hé. 7:24).

w. [14:20] Voir commentaire sur la dîme en No. 18:21 et Mal. 3:10.

x. [15:1] Voir commentaire sur la dîme en No. 18:21 et Mal. 3:10.

y. [15:6] Ga. 3:6; Ja. 2:23; Ro. 4:3.

point, et qu'ils seront asservis aux habitants du pays qui les opprimera z. 15:14 Mais je jugerai la nation à laquelle ils seront asservis, et après cela ils sortiront avec de grands biens a. 15:15 Et toi tu iras vers tes pères en paix, et tu seras enterré après une heureuse vieillesse. ^{15:16}A la quatrième génération, ils reviendront ici; car l'iniquité des Amoréens n'est pas encore à son comble. ^{15:17} Quand le soleil fut couché, il y eut une obscurité profonde, et voici, ce fut une fournaise fumante, et des flammes passèrent entre les animaux qui avaient été partagés. ^{15:18}En ce jour-là, Yahweh traita alliance avec Abram, en disant : Je donne ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Egypte jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate; ^{15:19}le pays des Kéniens, des Keniziens, des Kadmoniens, ¹⁵:20 des Héthiens, des Phéréziens, des Rephaïm, ^{15:21}des Amoréens, des Cananéens, des Guirgasiens, et des Jébusiens.

[Saraï pousse Abram dans les bras de sa servante]

^{16:1}Saraï, femme d'Abram, ne lui avait enfanté aucun enfant, mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar. ^{16:2}Et Saraï dit à Abram : Voici, Yahweh m'a rendue stérile; viens je te prie vers ma servante, peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram écouta la voix de Saraï. 16:3 Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar, sa servante égyptienne, et la donna pour femme à Abram, son mari, après qu'Abram eut habité dix ans dans le pays de Canaan. 16:4Il alla donc vers Agar, et elle concut. Quand Agar se vit enceinte, elle regarda sa maîtresse avec mépris. ^{16:5}Et Saraï dit à Abram : L'outrage qui m'est fait retombe sur toi. J'ai mis ma servante dans ton sein, mais quand elle a vu qu'elle avait conçu, elle m'a regardée avec mépris. Que Yahweh soit juge entre moi et toi! ^{16:6}Alors Abram répondit à Saraï : Voici, ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la maltraita, et Agar s'enfuit de devant elle. ^{16:7}Mais l'Ange de Yahweh la trouva auprès d'une fontaine d'eau dans le désert, près de la fontaine qui est sur le chemin de Schur. 16:8 Il lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu? Et où vastu? Et elle répondit : Je m'enfuis de devant Saraï, ma maîtresse. ^{16:9}L'Ange de Yahweh lui dit : Retourne vers ta maîtresse et humilie-toi sous sa main. ^{16:10}L'Ange de Yahweh lui dit : Je multiplierai beaucoup ta postérité, elle sera si nombreuse qu'on ne pourra la compter. ^{16:11}L'Ange de Yahweh lui dit aussi : Voici, tu as conçu, et tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël, car Yahweh a entendu ton affliction. 16:12 Et ce sera un homme farouche comme un âne sauvage; sa main sera contre tous, et la main de tous contre lui; et il habitera en face de tous ses frères. ^{16:13} Alors elle appela Atta-El-roï (tu es le Dieu qui me voit) le nom de Yahweh qui lui avait parlé; car elle dit: N'ai-je pas même, ici, vu celui qui me voyait? 16:14C'est pourquoi on a appelé ce puits le puits du vivant qui me voit ; lequel est entre Kadès et Bared.

[Naissance d'Ismaël]

 $^{16:15}$ Agar donc enfanta un fils à Abram ; et Abram donna le nom d'Ismaël au fils qu'Agar lui avait enfanté $^{\rm b}$. $^{16:16}$ Abram était âgé de quatre-vingt-six ans quand Agar enfanta Ismaël à Abram.

[El Schaddaï (Dieu Tout-Puissant) confirme sa promesse]

^{17:1}Lorsqu'Abram fut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, Yahweh lui apparut et lui dit : Je suis le Dieu Tout-Puissant ^c. Marche devant ma face, et sois intègre. ^{17:2}J'établirai mon alliance entre moi et toi,

z. [15:13] Ex. 12:10; Ac. 7:6; Ga. 3:17.

a. [15:14] Ex. 3:22.

b. [16:15] Ga. 4:22.

c. [17:1] Dieu se révèle ici à Abraham comme le Dieu Tout-Puissant. Or Christ s'est présenté à l'apôtre Jean comme le Dieu Tout Puissant (Ap. 1:8). Plus loin en Ap. 5:6, le Seigneur apparaît au milieu du trône céleste sous la forme d'un Agneau ayant sept cornes qui représentent sa toute-puissance. Jésus est bien le Dieu Tout-Puissant qui s'était révélé à Abraham (Da. 8:20-22).

et je te multiplierai très abondamment. ^{17:3}Alors Abram tomba sur sa face, et Dieu lui parla et lui dit:

[Abram devient Abraham]

^{17:4}Quant à moi, voici, mon alliance est avec toi, et tu deviendras père d'une multitude de nations ^d. ^{17:5}On ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham; car je t'ai établi père d'une multitude de nations ^e.

[L'alliance éternelle]

^{17:6}Je te rendrai fécond à l'extrême, et je te ferai devenir des nations; même des rois sortiront de toi ^f. ^{17:7}J'établirai donc mon alliance entre moi et toi, et entre ta postérité après toi, selon leurs générations, ce sera une alliance éternelle en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi. ^{17:8}Je te donnerai, et à ta postérité après toi, le pays où tu demeures comme étranger, à savoir tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu.

[La circoncision, signe de l'alliance]

17:9 Dieu dit encore à Abraham : Tu garderas donc mon alliance, toi et ta postérité après toi, selon leurs générations. 17:10 C'est ici mon alliance entre moi et vous, et entre ta postérité après toi, que vous garderez : Tout mâle parmi vous sera circoncis. 17:11 Vous circoncirez la chair de votre prépuce; et cela sera le signe de l'alliance entre moi et vous garderez : Tout enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né dans la maison que l'esclave acquis à prix d'argent de tout étranger qui n'est point de ta race h. 17:13 On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né dans ta maison, et celui qui est acquis à

[Saraï devient Sara, promesse d'Isaac]

17:15 Dieu dit aussi à Abraham : Quant à Saraï, ta femme, tu n'appelleras plus son nom Saraï, mais son nom sera Sara. 17:16 Je la bénirai, et même je te donnerai un fils d'elle. Je la bénirai et elle deviendra des nations; des rois, chefs de peuples sortiront d'elle. 17:17 Alors Abraham se prosterna la face contre terre, et sourit en disant en son cœur : Naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans? Et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, aurait-elle un enfant? 17:18 Et Abraham dit à Dieu : Je te prie, qu'Ismaël vive devant toi. 17:19 Et Dieu dit : Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils, et tu appelleras son nom Isaac; et j'établirai mon alliance avec lui pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.

[Une nation sortira d'Ismaël]

17:20 Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : Voici, je le bénirai, et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il engendrera douze princes, et je le ferai devenir une grande nation. 17:21 Mais j'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera l'année qui vient, en cette même saison. 17:22 Et Dieu ayant achevé de parler, s'éleva au-dessus d'Abraham. 17:23 Et Abraham prit son fils Ismaël, avec tous ceux qui étaient nés dans sa maison, et tous ceux qu'il avait acquis à prix d'argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison, et il circoncit la chair de leur prépuce en ce même jourlà, comme Dieu le lui avait dit. 17:24 Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit

prix d'argent, et mon alliance sera dans votre chair pour être une alliance perpétuelle. ^{17:14}Et le mâle incirconcis qui n'aura pas été circoncis dans sa chair sera retranché du milieu de son peuple parce qu'il aura violé mon alliance.

d. [17:4] Ro. 4:17.

e. [17:5] Né. 9:7.

f. [17:6] Mt. 1:6.

g. [17:11] Ac. 7:8; Ro. 4:11.

h. [17:12] Lu. 2:21; Lé. 12:3.

la chair de son prépuce; ^{17:25}et Ismaël, son fils, était âgé de treize ans lorsqu'il fut circoncis. ^{17:26}En ce même jour, Abraham fut circoncis, et son fils Ismaël aussi. ^{17:27}Et tous les gens de sa maison, tant ceux qui étaient nés dans sa maison que ceux qui avaient été acquis à prix d'argent des étrangers, furent circoncis avec lui.

[Abraham, ami de Yahweh i]

^{18:1}Puis Yahweh lui apparut dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente, pendant la chaleur du jour. ^{18:2}Levant ses yeux, il regarda: Et voici, trois hommes parurent devant lui. Quand il les vit, il courut au-devant d'eux depuis la porte de sa tente, et se prosterna à terre ^j; ^{18:3}Et il dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne passe point outre, je te prie, et arrête-toi chez ton serviteur. 18:4Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau, et lavez vos pieds, et reposez-vous sous un arbre. ^{18:5} J'apporterai un morceau de pain pour fortifier votre cœur, après quoi vous passerez outre; car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit. ^{18:6}Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara, et lui dit : Hâtetoi, prends trois mesures de fleur de farine, pétrisles, et fais des gâteaux. 18:7 Puis Abraham courut au troupeau et prit un veau tendre et bon, et le donna à un serviteur qui se hâta de l'apprêter. ^{18:8}Ensuite, il prit du beurre et du lait, et le veau qu'on avait apprêté, et le mit devant eux; et il se tint auprès d'eux sous l'arbre, et ils mangèrent. 18:9Et ils lui dirent : Où est Sara ta femme ? Et il répondit : La voilà dans la tente. ^{18:10}Et l'un d'entre eux dit : Je ne manquerai pas de revenir vers toi en ce même temps où nous sommes, et voici, Sara, ta femme, aura un fils. Et Sara écoutait à la porte de la tente qui était derrière lui k. 18:11 Or Abraham et Sara étaient vieux, fort avancés en âge; et Sara n'avait plus ce que les femmes sont accoutumées d'avoir ¹. ^{18:12}Et Sara rit en elle-même et dit : Etant vieille, et mon Seigneur étant fort âgé, aurai-je encore des désirs? 18:13 Et Yahweh dit à Abraham: Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Serait-il vrai que j'aurais un enfant, étant vieille comme je suis? 18:14Y at-il quelque chose qui soit difficile à Yahweh? Je reviendrai vers toi à cette époque, en ce même temps où nous sommes et Sara aura un fils m. ^{18:15}Et Sara le nia en disant : Je n'ai point ri; car elle avait peur. Mais il dit : Cela n'est pas, car tu as ri. 18:16Et ces hommes se levèrent de là, et regardèrent vers Sodome; et Abraham alla avec eux pour les accompagner. 18:17 Et Yahweh dit : Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire? ^{18:18}Abraham deviendra certainement une nation grande et puissante, et toutes les nations de la terre seront bénies en lui n. 18:19 Car ie le connais, et ie sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à sa maison après lui, de garder la voie de Yahweh, pour faire ce qui est juste et droit; afin que Yahweh fasse venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit. ^{18:20}Et Yahweh dit: Le cri contre Sodome et Gomorrhe s'est accru, et leur péché s'est fort aggravé. ^{18:21}Je descendrai maintenant, et je verrai s'ils ont fait entièrement selon le cri qui est venu jusqu'à moi; et si cela n'est pas, je le saurai. ^{18:22}Ces hommes donc partant de là allèrent vers Sodome; mais Abraham se tint encore devant Yahweh.

[Intercession d'Abraham]

^{18:23}Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr le juste avec le méchant? ^{18:24}Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les feras-tu périr aussi? Ne pardonneras-tu point à la ville à cause des cinquante justes qui sont au milieu d'elle? ^{18:25}Non, il n'arrivera pas que tu fasses une telle

i. Jn 3:29; 15:13-15

j. [18:2] Hé. 13:2.

k. [18:10] Ro. 9:9.

l. [18:11] Ro. 4:19; Hé. 11:11.

m. [18:14] Mt. 19:26; Lu. 1:37.

n. [18:18] Ac. 3:25; Ga. 3:8.

plaisanter.

chose, que tu fasses mourir le juste avec le méchant, et que le juste soit traité comme le méchant! Non, tu ne le feras point. Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il point justice ° ? 18:26 Et Yahweh dit : Si je trouve dans Sodome cinquante justes au milieu de la ville, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux. ^{18:27}Et Abraham répondit en disant : Voici, j'ai pris maintenant la hardiesse de parler au Seigneur, moi qui ne suis que poussière et cendres. ^{18:28} Peutêtre en manquera-t-il cinq des cinquante justes; détruiras-tu toute la ville pour ces cinq-là? Et Yahweh lui répondit : Je ne la détruirai point si j'y trouve quarante-cinq justes. 18:29 Abraham continua de lui parler en disant : Peut-être s'y trouvera-t-il quarante? Et il dit : Je ne la détruirai point pour l'amour des quarante. ^{18:30}Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne pas s'irriter si je parle encore. Peut-être s'en trouvera-t-il trente? Et il dit : Je ne la détruirai point si i'v trouve trente. ^{18:31}Abraham dit : Voici, maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt? Et il dit : Je ne la détruirai point pour l'amour des vingt. ^{18:32}Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne pas s'irriter, je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'y trouvera-t-il dix. Et Yahweh dit : Je ne la détruirai point pour l'amour des dix. ^{18:33}Yahweh s'en alla quand il eut achevé de parler avec Abraham. Et Abraham retourna dans sa demeure.

[Des anges chez Lot P]

^{19:1}Sur le soir, les deux anges arrivèrent à Sodome, et Lot était assis à la porte de Sodome. Quand Lot les vit, il se leva pour aller au-devant d'eux, et se prosterna la face contre terre. ^{19:2}Et il leur dit : Voici, je vous prie, mes seigneurs, entrez maintenant dans la maison de votre serviteur, et passezy la nuit; lavez-vous les pieds; puis vous vous lèverez dès le matin et continuerez votre chemin; et ils dirent : Non, mais nous passerons la nuit dans

la rue. ^{19:3}Mais il les pressa tellement qu'ils se retirèrent chez lui ; et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin, et fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent. ^{19:4}Ils n'étaient pas encore couchés que les hommes de la ville, les hommes de Sodome, environnèrent la maison, depuis les plus jeunes jusqu'aux vieillards, tout le peuple était ensemble. ^{19:5}Ils appelèrent Lot et ils lui dirent : Où sont les hommes qui sont venus cette nuit chez toi? Fais-les sortir afin que nous les connaissions. ^{19:6}Mais Lot sortit de sa maison pour leur parler à la porte, et ayant fermé la porte après lui, ^{19:7}il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal. ^{19:8}Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d'homme; je vous les amènerai et vous les traiterez comme il vous plaira. Seulement, ne faites pas de mal à ces hommes, car ils sont venus à l'ombre de mon toit. 19:9 Ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent aussi : Cet homme seul est venu pour habiter ici comme étranger, et il veut nous gouverner? Maintenant nous te ferons pis qu'à eux. Et faisant violence à Lot, ils s'approchèrent pour briser la porte ^q. ^{19:10}Mais les hommes étendirent leurs mains, firent rentrer Lot vers eux dans la maison, et fermèrent la porte. ^{19:11}Et ils frappèrent d'aveuglement les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, de sorte qu'ils se lassèrent à chercher la porte. ^{19:12}Alors ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne? Gendres, fils et filles, et tout ce qui t'appartient dans la ville, faisles sortir de ce lieu. ^{19:13}Car nous allons détruire ce lieu parce que le cri contre ses habitants est grand devant Yahweh. Yahweh nous a envoyés pour le détruire. 19:14 Lot sortit donc et parla à ses gendres, qui devaient prendre ses filles, et leur dit : Levezvous, sortez de ce lieu, car Yahweh va détruire la ville. Mais aux yeux de ses gendres, il parut

o. [18:25] Ro. 3:5-6.

p. Ge. 13:10, 12; 19:33

q. [19:9] 2 Pi. 2:7-8.

[Jugement sur Sodome]

^{19:15}Dès l'aube du jour, les anges pressèrent Lot en disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent ici, de peur que tu ne périsses dans le châtiment de la ville. ^{19:16}Et comme il tardait, ces hommes le prirent par la main, et ils prirent aussi par la main sa femme et ses deux filles, parce que Yahweh voulait l'épargner; et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville. ^{19:17} Après les avoir fait sortir, l'un d'eux dit : Sauve ta vie, ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine; sauve-toi sur la montagne, de peur que tu ne périsses. ^{19:18}Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie. ^{19:19} Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi, et tu as montré la grandeur de ta bonté à mon égard en préservant ma vie, mais je ne pourrai pas me sauver vers la montagne avant que le mal ne m'atteigne, et je mourrai. ^{19:20}Voici, je te prie, cette ville-là est proche; je puis m'y enfuir, et elle est petite. Je te prie, que je m'y sauve; n'estelle pas petite? Et mon âme vivra. ^{19:21}Et il lui dit : Voici, je t'ai exaucé encore en cela, de ne point détruire la ville dont tu as parlé. 19:22 Hâtetoi, sauve-toi là, car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré; c'est pourquoi cette ville fut appelée Tsoar. ^{19:23}Comme le soleil se levait sur la terre. Lot entra dans Tsoar. 19:24 Alors Yahweh fit pleuvoir du ciel, sur Sodome et sur Gomorrhe, du soufre et du feu, de la part de Yahweh r; ^{19:25}et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et les herbes de la terre. ^{19:26}Mais la femme de Lot regarda en arrière, et elle devint une statue de sel s. 19:27 Abraham se leva de bon matin et vint au lieu où il s'était tenu devant Yahweh; 19:28 et regardant vers Sodome et Gomorrhe, et vers toute la terre de cette plainelà, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise. 19:29 Lorsque Dieu détruisit les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham, et laissa Lot s'en aller du milieu du désastre par lequel il détruisit les villes où Lot avait établi sa demeure.

[Une abomination commise dans la famille de Lot^t]

 $^{19:30}$ Lot quitta Tsoar et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsoar, et il se retira dans une caverne avec ses deux filles. ^{19:31}L'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume de tous les pays. ^{19:32}Viens, donnons du vin à notre père, et couchons avec lui afin que nous conservions la race de notre père. ^{19:33}Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là; et l'aînée vint, et coucha avec son père, mais il ne s'apercut point ni quand elle se coucha ni quand elle se leva. ^{19:34}Le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit dernière avec mon père, donnons-lui encore du vin à boire cette nuit, puis va et couche avec lui, et nous conserverons la race de notre père. ^{19:35}Elles firent boire du vin à leur père encore cette nuit-là; et la plus jeune se leva et coucha avec lui; mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha ni quand elle se leva. ^{19:36} Ainsi, les deux filles de Lot conçurent de leur père. 19:37 L'aînée enfanta un fils qu'elle appela du nom de Moab; c'est le père des Moabites jusqu'à ce jour. ^{19:38}La plus jeune aussi enfanta un fils qu'elle appela du nom de Ben-Ammi; c'est le père des Ammonites jusqu'à ce jour.

[Faute d'Abraham à Guérar ^u]

20:1 Abraham s'en alla de là pour le pays du midi; il demeura entre Kadès et Schur, et il habita comme étranger à Guérar. ^{20:2} Abraham disait de Sara sa femme: C'est ma sœur. Et Abimélec, roi de Guérar, envoya des gens prendre Sara. ^{20:3} Mais Dieu apparut la nuit dans un songe à Abimélec, et lui dit: Voici, tu vas mourir, à cause de la femme que tu as prise, car elle a un mari. ^{20:4} Abimélec, qui

r. [19:24] De. 29:23; Lu. 17:29; Jud. 1:7.

s. [19:26] Lu. 17:31-33.

t. Ge. 13:10,12; 19:1; Lu. 22:31-62

u. Ge. 26:6-32

ne s'était point approché d'elle, répondit : Seigneur, feras-tu donc mourir une nation juste? ^{20:5}Ne m'at-il pas dit : C'est ma sœur? Et elle-même aussi n'at-elle pas dit : C'est mon frère? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur et dans la pureté de mes mains. ^{20:6}Dieu lui dit en songe : Je sais que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur, aussi ai-je empêché que tu ne pèches contre moi; c'est pourquoi je n'ai pas permis que tu la touches. ^{20:7}Maintenant donc rends la femme de cet homme, car il est prophète; et il priera pour toi et tu vivras. Mais si tu ne la rends pas, sache que tu mourras toi et tout ce qui est à toi. ^{20:8} Abimélec se leva de bon matin, appela tous ses serviteurs, et rapporta à leurs oreilles toutes ces choses, et ils furent saisis de crainte. ^{20:9}Puis Abimélec appela Abraham et lui dit : Que nous astu fait? Et en quoi t'ai-je offensé que tu aies fait venir sur moi et sur mon royaume un grand péché? Tu m'as fait des choses qui ne doivent point se faire. ^{20:10}Abimélec dit aussi à Abraham : Qu'astu vu qui t'aie obligé de faire cela ? $^{20:11}$ Abraham répondit : C'est parce que je disais : Assurément, il n'y a point de crainte de Dieu dans ce pays, et ils me tueront à cause de ma femme. ^{20:12}De plus, il est vrai qu'elle est ma soeur, fille de mon père; mais elle n'est pas fille de ma mère; et elle m'a été donnée pour femme. ^{20:13}Lorsque Dieu me fit errer loin de la maison de mon père, je dis à Sara : Voici la grâce que tu me feras, dis de moi dans tous les lieux où nous irons : C'est mon frère. ^{20:14} Alors Abimélec prit des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes, et les donna à Abraham, et lui rendit Sara, sa femme. ^{20:15} Abimélec lui dit : Voici, mon pays est à ta disposition, demeure où il te plaira. ^{20:16}Et il dit à Sara : Voici, je donne à ton frère mille pièces d'argent; cela te sera un voile sur les yeux pour tous ceux qui sont avec toi, et envers tous les autres; et ainsi elle fut reprise. ^{20:17}Abraham pria Dieu, et Dieu guérit Abimélec, sa femme, et ses servantes; et elles eurent des enfants. ^{20:18}Car Yahweh avait frappé de stérilité en fermant toute matrice de la maison d'Abimélec,

à cause de Sara, femme d'Abraham.

[Naissance d'Isaac]

^{21:1}Et Yahweh visita Sara, comme il avait dit; et il agit selon ses paroles. ^{21:2}Sara donc conçut, et enfanta un fils à Abraham dans sa vieillesse, au temps précis que Dieu lui avait dit. ^{21:3}Abraham donna le nom d'Isaac au fils qui lui était né, que Sara lui avait enfanté. ^{21:4}Abraham circoncit son fils Isaac âgé de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné. ^{21:5}Abraham était âgé de cent ans quand Isaac, son fils, lui naquit. ^{21:6}Et Sara dit : Dieu m'a donné de quoi rire; tous ceux qui l'apprendront riront avec moi. ^{21:7}Elle dit aussi : Qui aurait dit à Abraham que Sara allaiterait des enfants? Car je lui ai enfanté un fils dans sa vieillesse. ^{21:8}L'enfant grandit et fut sevré; et Abraham fit un grand festin le jour où Isaac fut sevré.

[Abraham chasse Agar avec Ismaël $^{\mathrm{v}}$]

^{21:9}Sara vit rire le fils qu'Agar, l'Egyptienne, avait enfanté à Abraham; ^{21:10}et elle dit à Abraham : Chasse cette servante et son fils, car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils, avec Isaac w. 21:11 Cette parole déplut fort à Abraham à cause de son fils. ^{21:12}Mais Dieu dit à Abraham : N'aie point de chagrin au sujet de l'enfant ni de ta servante; écoute la parole de Sara dans toutes les choses qu'elle te dira, car en Isaac te sera donnée une postérité. ^{21:13}Je ferai aussi devenir le fils de la servante une nation, parce qu'il est ta semence. ^{21:14}Puis Abraham se leva de bon matin et prit du pain et une outre d'eau, et il les donna à Agar en les mettant sur son épaule. Il lui donna aussi l'enfant et la renvoya. Elle se mit en chemin et fut errante au désert de Beer-Schéba. 21:15 Quand l'eau de l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous un arbrisseau. ^{21:16}et elle alla s'asseoir vis-à-vis. à une portée d'arc, car elle dit : Que je ne voie pas mourir mon enfant. Elle s'assit donc vis-à-vis de lui, éleva la voix et pleura. ^{21:17}Dieu entendit la

v. Ga. 4:21-31

w. [21:10] Ga. 4:30.

voix de l'enfant, et l'Ange de Dieu appela des cieux Agar et lui dit : Qu'as-tu Agar? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant du lieu où il est. ^{21:18}Lève-toi, lève l'enfant, et prends-le par la main, car je le ferai devenir une grande nation. ^{21:19}Et Dieu lui ouvrit les yeux et elle vit un puits d'eau; elle alla remplir d'eau l'outre, et donna à boire à l'enfant. ^{21:20}Dieu fut avec l'enfant, qui devint grand, et demeura dans le désert; et il fut tireur d'arc. ^{21:21}Il habita dans le désert de Paran; et sa mère lui prit une femme du pays d'Egypte.

[Abraham à Beer-Schéba]

^{21:22}Et il arriva en ce temps-là qu'Abimélec, et Picol, chef de son armée, parla à Abraham en disant : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais. ^{21:23}Maintenant donc jure-moi ici par le nom de Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants ni aux enfants de mes enfants, et que selon la faveur que je t'ai faite, tu agiras envers moi et envers le pays où tu séjournes comme étranger. ^{21:24}Abraham répondit : Je te le jurerai. ^{21:25}Mais Abraham fit des reproches à Abimélec au sujet d'un puits d'eau, dont les serviteurs d'Abimélec s'étaient emparés de force. ^{21:26} Abimélec répondit : J'ignore qui a fait cela, et aussi tu ne m'en as point informé, et moi, je ne l'apprends qu'aujourd'hui. ^{21:27}Alors Abraham prit des brebis et des bœufs, et les donna à Abimélec, et ils firent alliance ensemble. ^{21:28} Abraham mit à part sept jeunes brebis de son troupeau. ^{21:29}Et Abimélec dit à Abraham : Que veulent dire ces sept jeunes brebis que tu as mises à part? ^{21:30}Il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main pour me servir de témoignage que j'ai creusé ce puits. ^{21:31}C'est pourquoi on appela ce lieu-là Beer-Schéba, car tous deux y jurèrent. ^{21:32}Ils traitèrent donc alliance à Beer-Schéba, puis Abimélec se leva avec Picol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins. $^{21:33}$ Abraham planta des tamaris à Beer-Schéba ; et là il invoqua le nom de Yahweh, le Dieu de l'éternité. $^{21:34}$ Abraham séjourna beaucoup de jours comme étranger dans le pays des Philistins.

[Abraham présente Isaac en sacrifice x]

 $^{22:1}\mathrm{Or}$, il arriva après ces choses, que Dieu éprouva Abraham et lui dit : Abraham! Et il répondit : Me voici. ^{22:2}Et Dieu lui dit: Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, et va-t'en au pays de Morija, et là offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai. ^{22:3}Abraham donc s'étant levé de bon matin, sella son âne, et prit deux de ses serviteurs avec lui, et Isaac son fils; et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin et s'en alla au lieu que Dieu lui avait dit. ^{22:4}Le troisième jour, Abraham levant ses yeux, vit le lieu de loin. ^{22:5}Et Abraham dit à ses serviteurs : Restez ici avec l'âne; moi et l'enfant nous irons jusque-là pour adorer, après quoi nous reviendrons auprès de vous. ^{22:6} Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac, son fils, et prit le feu dans sa main, et un couteau; et ils s'en allèrent tous deux ensemble. ^{22:7} Alors Isaac parla à Abraham, son père, et dit : Mon père ! Abraham répondit : Me voici mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois, mais où est l'agneau pour l'holocauste y? 22:8 Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de l'agneau pour l'holocauste. Et ils marchèrent tous deux ensemble. ^{22:9}Et étant arrivés au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham bâtit là un autel, et rangea le bois, et ensuite il lia Isaac, son fils, et le mit sur l'autel, par-dessus le bois ^z. ^{22:10}Puis Abraham étendit sa main et prit le couteau pour égorger son fils. ^{22:11}Mais l'Ange de Yahweh l'appela des cieux et dit : Abraham, Abraham! Il répondit : Me voici. ^{22:12}L'ange lui dit : Ne porte pas ta main sur

x. Hé. 11:17-19

y. [22:7] Isaac est un autre type de Christ qui s'offre en sacrifice pour l'expiation de nos péchés. La réponse à sa question au v. 7:« Voici le feu et le bois, mais où est l'agneau pour l'holocauste? », a été apportée bien des siècles plus tard par Jean-Baptiste:« Voici l'agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde ». (Jn. 1:29).

z. [22:9] Ja. 2:21.

l'enfant, et ne lui fais rien; car maintenant je sais que tu crains Dieu, puisque tu ne m'as point refusé ton fils, ton unique. ^{22:13}Abraham leva les yeux et regarda; et voici, il vit derrière lui un bélier qui était retenu à un buisson par ses cornes ; et Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils. ^{22:14} Abraham donna à ce lieu le nom de Yahweh-Jiré (Yahweh pourvoira); c'est pourquoi on dit aujourd'hui: Dans la montagne de Yahweh il y sera pourvu. ^{22:15}L'Ange de Yahweh appela des cieux Abraham pour la seconde fois, ^{22:16}et dit : Je le jure par moi-même a, parole de Yahweh! Parce que tu as fait cela, et que tu n'as point refusé ton fils, ton unique, ^{22:17} certainement je te bénirai, et je multiplierai très abondamment ta postérité, comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le bord de la mer; et ta postérité possédera la porte de ses ennemis. ^{22:18}Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix. ^{22:19} Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs, et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble à Beer-Schéba; car Abraham demeurait à Beer-Schéba. 22:20 Après ces choses, quelqu'un apporta des nouvelles à Abraham, en disant : Voici, Milca a aussi enfanté des fils à Nachor, ton frère. ^{22:21}Uts, son premier-né, et Buz, son frère, Kemuel, père d'Aram, ^{22:22}Késed, Hazo, Pildasch, Jidlaph et Bethuel. ^{22:23}Bethuel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit fils à Nachor, frère d'Abraham. ^{22:24}Sa concubine, nommée Réuma, enfanta aussi Thébach, Gaham, Tahasch, et Maaca.

[Mort de Sara]

^{23:1}Or, Sara vécut cent vingt-sept ans ; ce sont là les années de la vie de Sara. ^{23:2}Sara mourut à Kirjath-Arba, qui est Hébron, dans le pays de Canaan ; et Abraham vint pour mener deuil sur Sara et pour la pleurer. ^{23:3}Et Abraham se leva de devant son mort, il parla aux fils de Heth, en disant : ^{23:4}Je suis étranger et habitant parmi vous ; donnez-moi

propriété d'Abraham, en présence des fils de Heth,

une possession de sépulcre parmi vous, afin que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant moi b. ^{23:5}Les fils de Heth répondirent à Abraham et lui dirent : ^{23:6}Mon seigneur, écoute-nous! Tu es un prince de Dieu parmi nous, enterre ton mort dans le plus distingué de nos sépulcres; nul de nous ne te refusera son sépulcre afin que tu y enterres ton mort. ^{23:7}Alors Abraham se leva et se prosterna devant le peuple du pays, devant les Héthiens. ^{23:8}Et il leur parla et dit : S'il vous plaît que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant moi; écoutez-moi, et intercédez pour moi envers Ephron, fils de Tsochar, ^{23:9}afin qu'il me cède sa caverne de Macpéla, qui est à l'extrémité de son champ; qu'il me la cède contre sa valeur en argent, afin qu'elle me serve de possession sépulcrale au milieu de vous. ^{23:10}Ephron était assis parmi les fils de Heth. Et Ephron, l'Héthien, répondit à Abraham, en présence des fils de Heth qui l'écoutaient, devant tous ceux qui entraient par la porte de sa ville, et dit : ^{23:11}Non, mon Seigneur, écoute-moi! Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y est, je te la donne en présence des enfants de mon peuple ; enterres-y ton mort. ^{23:12}Abraham se prosterna devant le peuple du pays. ^{23:13}Et il parla ainsi à Ephron, en présence de tout le peuple du pays qui écoutait et dit : S'il te plaît, je te prie, écoute-moi! Je donnerai l'argent du champ; reçois-le de moi, et j'y enterrerai mon mort. ^{23:14}Et Ephron répondit à Abraham, en disant : ^{23:15}Mon Seigneur, écoute-moi! La terre vaut quatre cents sicles d'argent, qu'est-ce que cela entre moi et toi? Enterre donc ton mort. ^{23:16} Abraham ayant entendu Ephron, lui paya l'argent dont il avait parlé, en présence des fils de Heth, à savoir quatre cents sicles d'argent avant cours chez les marchands c. ^{23:17}Le champ d'Ephron, qui était à Macpéla, visà-vis de Mamré, le champ et la caverne qui y est, et tous les arbres qui sont dans le champ et dans toutes ses limites alentour, ^{23:18}tout fut acquis comme

a. [22:16] Hé. 6:13-15.

b. [23:4] Ac. 7:5.

c. [23:16] Ac. 7:16.

et de tous ceux qui entraient par la porte de la ville. ^{23:19} Après cela, Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne du champ de Macpéla, vis-à-vis de Mamré, qui est Hébron, dans le pays de Canaan. ^{23:20}Le champ et la caverne qui y est demeurèrent à Abraham comme possession sépulcrale, acquise des fils de Heth.

[Abraham recherche une épouse à Isaac]

^{24:1}Or, Abraham devint vieux et fort avancé en âge; et Yahweh avait béni Abraham en toute chose. ^{24:2}Abraham dit à son serviteur, le plus ancien des serviteurs de sa maison, l'intendant de tout ce qui lui appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse; ^{24:3}et je te ferai jurer par Yahweh, le Dieu du ciel et le Dieu de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils parmi les filles des Cananéens, au milieu desquels j'habite. ^{24:4}Mais tu iras dans mon pays et vers mes parents, et tu y prendras une femme pour mon fils Isaac. ^{24:5}Le serviteur lui répondit : Peut-être que la femme ne voudra-t-elle pas me suivre dans ce pays; me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils dans le pays d'où tu es sorti ? ^{24:6} Abraham lui dit : Gardetoi bien d'y ramener mon fils! ^{24:7}Yahweh, le Dieu du ciel, qui m'a fait sortir de la maison de mon père et de ma patrie, qui m'a parlé et qui m'a juré en disant : Je donnerai ce pays à ta postérité, enverra lui-même son ange devant toi; et c'est là que tu prendras une femme pour mon fils. ^{24:8}Si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire. Quoi qu'il en soit, tu n'y ramèneras point mon fils. ^{24:9}Le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham, son Seigneur, et lui jura d'observer ces choses. ^{24:10}Alors le serviteur prit dix chameaux parmi les chameaux de son maître, et s'en alla, ayant à sa disposition tous les biens. Il partit donc et s'en alla en Mésopotamie, à la ville de Nachor. ^{24:11}Il fit reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps où sortent celles qui vont puiser de l'eau. ^{24:12}Et il dit : Ô Yahweh, Dieu de mon seigneur Abraham, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui, et sois favorable à mon Seigneur Abraham. ^{24:13}Voici, je me tiens près de la source d'eau, et les filles des gens de la ville vont sortir pour puiser de l'eau. ^{24:14}Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Penche ta cruche, je te prie, afin que je boive, et qui me répondra : Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac, et par là je connaîtrai que tu es favorable à mon Seigneur. ^{24:15}Il n'avait pas encore fini de parler que sortit sa cruche sur l'épaule, Rebecca, fille de Bethuel, fils de Milca, femme de Nachor, frère d'Abraham. ^{24:16}Et la jeune fille était très belle de figure; elle était vierge, et aucun homme ne l'avait connue. Elle descendit donc à la source, et comme elle remontait après avoir rempli sa cruche, ^{24:17}le serviteur courut au-devant d'elle et lui dit : Laisse-moi boire, je te prie, un peu d'eau de ta cruche. ^{24:18} Elle répondit : Mon seigneur, bois. Elle s'empressa d'abaisser sa cruche sur sa main, et elle lui donna à boire. ^{24:19} Quand elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : Je puiserai aussi pour tes chameaux jusqu'à ce qu'ils aient achevé de boire. ^{24:20}Et elle s'empressa de vider sa cruche dans l'abreuvoir; elle courut encore au puits pour puiser de l'eau, et elle puisa pour tous ses chameaux. ^{24:21}L'homme la regardait avec étonnement et sans rien dire, pour voir si Yahweh faisait réussir son voyage ou non. ^{24:22}Quand les chameaux eurent fini de boire, l'homme prit un anneau d'or, du poids d'un demi-sicle, et deux bracelets, pour les mettre sur les mains de cette fille, pesant dix sicles d'or. ^{24:23}Et il lui dit : De qui es-tu fille? Je te prie, fais-le-moi savoir. Y-a-t-il dans la maison de ton père de la place pour nous loger? ^{24:24}Elle lui répondit : Je suis fille de Bethuel, fils de Milca et de Nachor. ^{24:25}Elle lui dit encore : Il v a chez nous de la paille et du fourrage en abondance, et de la place pour loger. ^{24:26}Alors l'homme s'inclina et adora Yahweh, ^{24:27}et dit : Béni soit Yahweh, le Dieu de mon seigneur Abraham, qui n'a point cessé d'exercer sa bonté et sa fidélité envers mon Seigneur! Lorsque j'étais en chemin, Yahweh m'a conduit dans la maison des frères de mon seigneur. ^{24:28}La jeune fille courut et rapporta toutes ces

choses à la maison de sa mère. ^{24:29}Rebecca avait un frère nommé Laban, qui courut dehors vers l'homme près de la source. ^{24:30}Il avait vu l'anneau et les bracelets aux mains de sa sœur, et il avait entendu les paroles de Rebecca sa sœur, disant : Ainsi m'a parlé l'homme. Il vint donc à cet homme qui se tenait auprès des chameaux, près de la source, ^{24:31}et il lui dit : Entre, béni de Yahweh! Pourquoi te tiens-tu dehors? J'ai préparé la maison et une place pour tes chameaux. ^{24:32}L'homme donc entra dans la maison. Laban fit décharger les chameaux, et il donna de la paille et du fourrage aux chameaux; et il apporta de l'eau pour laver les pieds de l'homme et les pieds de ceux qui étaient avec lui. ^{24:33}Et il lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point avant d'avoir dit ce que j'ai à dire. Parle! dit Laban. ^{24:34} Alors il dit: Je suis serviteur d'Abraham. ^{24:35}Yahweh a comblé de bénédictions mon seigneur qui est devenu puissant. Il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux, et des ânes. ^{24:36}Sara, la femme de mon Seigneur, a enfanté dans sa vieillesse un fils à mon Seigneur; et il lui a donné tout ce qu'il possède. ^{24:37} Mon Seigneur m'a fait jurer en disant : Tu ne prendras point de femme pour mon fils parmi les filles des Cananéens dans le pays desquels j'habite; ^{24:38}mais tu iras dans la maison de mon père et de ma famille prendre une femme pour mon fils. ^{24:39} J'ai dit à mon Seigneur : Peut-être que la femme ne voudra-t-elle pas me suivre. ^{24:40}Et il m'a répondu : Yahweh, devant la face de qui j'ai marché, enverra son ange avec toi, et fera réussir ton voyage; et tu prendras pour mon fils une femme de ma famille et de la maison de mon père. ^{24:41}Ouand tu auras été vers ma famille. tu seras alors dégagé de la punition du serment que je te fais faire; et si on ne te la donne pas, tu seras dégagé de la punition du serment que je te fais faire. ^{24:42}Je suis arrivé aujourd'hui à la source et j'ai dit : Ô Yahweh! Dieu de mon seigneur Abraham, si tu daignes faire réussir le voyage que j'ai entrepris, ^{24:43}voici, je me tiendrai près de la source d'eau, et la jeune fille qui sortira pour puiser à qui je dirai : Laisse-moi boire, je te prie, un peu

d'eau de ta cruche; et qui me répondra : ^{24:44}Bois toi-même, et je puiserai aussi pour tes chameaux, que cette jeune fille soit la femme que Yahweh a destinée au fils de mon seigneur. ^{24:45} Avant que j'aie fini de parler en mon cœur, voici, Rebecca est sortie, avant sa cruche sur son épaule; elle est descendue à la source et a puisé de l'eau; et je lui ai dit : Donne-moi, à boire, je te prie. ^{24:46}Elle s'est empressée d'abaisser sa cruche de dessus son épaule et m'a dit : Bois, et même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bu, et elle a aussi donné à boire aux chameaux. ^{24:47}Puis je l'ai interrogée en disant : De qui es-tu fille ? Elle a répondu : Je suis fille de Bethuel, fils de Nachor et de Milca. Alors je lui ai mis un anneau à son nez et les bracelets à ses mains. ^{24:48}Puis je me suis incliné, j'ai adoré Yahweh, et j'ai béni Yahweh, le Dieu de mon seigneur Abraham, qui m'a conduit fidèlement, afin que je prenne la fille du frère de mon seigneur pour son fils. ^{24:49} Maintenant donc, si vous voulez user de bonté et de fidélité envers mon seigneur, déclarez-le-moi ; sinon, déclarez-le-moi aussi ; et je me tournerai à droite ou à gauche. ^{24:50}Laban et Bethuel répondirent et dirent : Cette affaire vient de Yahweh, nous ne pouvons te parler ni en bien ni en mal. ^{24:51}Voici Rebecca est devant toi, prends-la et va, et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme Yahweh l'a dit. ^{24:52}Lorsque le serviteur d'Abraham eut entendu leurs paroles, il se prosterna à terre devant Yahweh. $^{24:5\bar{3}}\mathrm{Et}$ le serviteur sortit des objets d'argent et d'or, et des vêtements, et les donna à Rebecca. Il donna aussi de riches présents à son frère et à sa mère. ^{24:54}Puis ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui, et ils passèrent la nuit. Le matin, quand ils furent levés, le serviteur dit : Laissez-moi retourner vers mon seigneur. ^{24:55}Le frère et la mère lui dirent : Que la jeune fille reste avec nous quelques jours encore, une dizaine de jours ; après quoi, elle s'en ira. $^{24:56}$ Il leur répondit : Ne me retardez pas puisque Yahweh a fait réussir mon voyage; laissez-moi partir afin que je m'en aille vers mon seigneur. ^{24:57} Alors ils dirent: Appelons la jeune fille et demandons-lui son avis. ^{24:58}Ils appelèrent donc Rebecca et lui dirent :

Veux-tu aller avec cet homme? Et elle répondit : J'irai. ^{24:59}Ainsi ils laissèrent partir Rebecca, leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ses gens. ^{24:60}Ils bénirent Rebecca et lui dirent : Tu es notre sœur, puisses-tu devenir des milliers de myriades, et que ta postérité possède la porte de ses ennemis! ^{24:61} Alors Rebecca se leva avec ses servantes, et elles montèrent sur les chameaux et suivirent l'homme. Et le serviteur prit Rebecca et s'en alla. $^{24:62}$ Or Isaac revenait du puits de Lachaïroï, et il habitait dans le pays du midi. ^{24:63}Un soir qu'Isaac était sorti dans les champs pour prier, il leva les yeux et regarda, et voici, des chameaux arrivaient. 24:64 Rebecca leva aussi les yeux, vit Isaac, et descendit de son chameau; ^{24:65}car elle avait dit au serviteur: Qui est cet homme qui marche dans les champs à notre rencontre? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur ; et elle prit son voile et se couvrit. ^{24:66}Le serviteur raconta à Isaac toutes les choses qu'il avait faites. ^{24:67} Alors Isaac conduisit Rebecca dans la tente de Sara, sa mère ; il prit Rebecca pour sa femme ^d et l'aima. Ainsi Isaac fut consolé après la mort de sa mère.

[Ketura, femme d'Abraham]

^{25:1}Or, Abraham prit une autre femme nommée Ketura. ^{25:2}Elle lui enfanta Zimram, Jokschan, Medan, Madian, Jischbak, et Schuach. ^{25:3}Jokschan engendra Séba et Dedan. Les fils de Dedan furent Aschurim, Letuschim et Leummim. ^{25:4}Les fils de Madian furent Epha, Epher, Hénoc, Abida, Eldaa. Ce sont là tous les fils de Ketura.

[Isaac hérite d'Abraham e]

^{25:5}Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac. ^{25:6}Mais il fit des dons aux fils de ses concubines, et tandis qu'il vivait encore, il les envoya loin de son fils Isaac, du côté de l'orient, dans le pays d'Orient.

[Mort d'Abraham]

 $^{25:7}$ Voici les jours des années de la vie d'Abraham : Il vécut cent soixante-quinze ans. $^{25:8}$ Abraham expira et mourut après une heureuse vieillesse, fort âgé et rassasié de jours, et il fut recueilli auprès de son peuple. $^{25:9}$ Isaac et Ismaël, ses fils, l'enterrèrent dans la caverne de Macpéla, dans le champ d'Ephron, fils de Tschoar, le Héthien, qui est visà-vis de Mamré. $^{25:10}$ C'est le champ qu'Abraham avait acheté des fils de Heth. Là furent enterrés Abraham et Sara, sa femme. $^{25:11}$ Après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac son fils. Isaac habitait près du puits de Lachaï-roï.

[Postérité d'Ismaël]

^{25:12}Voici la postérité d'Ismaël, fils d'Abraham, qu'Agar l'Egyptienne, servante de Sara, avait enfanté à Abraham. ^{25:13}Voici les noms des fils d'Ismaël, par leurs noms, selon leurs générations. Le premier-né d'Ismaël fut Nebajoth, puis Kédar, Adbeel, Mibsam, ^{25:14}Mischma, Duma, Massa, ^{25:15}Hadad, Théma, Jethur, Naphisch, et Kedma. ^{25:16}Ce sont là les fils d'Ismaël, et ce sont là leurs noms, selon leurs parcs, et selon leurs enclos; douze princes de leurs peuples. ^{25:17}Et voici les années de la vie d'Ismaël : Cent trente-sept ans. Il expira et mourut, et il fut recueilli auprès de son peuple. ^{25:18}Ses descendants habitèrent depuis Havila jusqu'à Schur, qui est vis-à-vis de l'Egypte, en allant vers l'Assyrie. Et le pays qui était échu à Ismaël était à la vue de tous ses frères.

[Postérité d'Isaac]

^{25:19}Voici la postérité d'Isaac, fils d'Abraham. ^{25:20}Abraham engendra Isaac. Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rebecca, fille de Bethuel, le Syrien, de Paddan-Aram, sœur de Laban, le Syrien. ^{25:21}Isaac pria instamment Yahweh au sujet de sa femme parce qu'elle était stérile; et Yahweh exauça ses prières; et Rebecca, sa femme,

d. [24:67] Pr. 18:22; Pr. 31:10-31.

e. Hé. 1:2

conçut. $^{25:22}$ Mais les enfants se heurtaient dans son ventre, et elle dit : S'il en est ainsi, pourquoi suis-je enceinte? Et elle alla consulter Yahweh. $^{25:23}$ Et Yahweh lui dit : Deux nations sont dans ton ventre, et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le plus grand sera asservi au plus petit $^{\rm f}$.

[Naissance des jumeaux : Esaü et Jacob]

^{25:24}Les jours où elle devait accoucher s'accomplirent; et voici, il y avait deux jumeaux dans son ventre. ^{25:25}Celui qui sortit le premier était roux et tout velu, comme un manteau de poil; et on lui donna le nom d'Esaü. ^{25:26}Ensuite sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Esaü; c'est pourquoi il fut appelé Jacob ^g. Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent.

[Esaü méprise son droit d'aînesse]

^{25:27}Depuis, les enfants devinrent grands. Esaü devint un habile chasseur, et un homme des champs; mais Jacob fut un homme intègre, se tenant dans les tentes. ^{25:28}Isaac aimait Esaü; car le gibier était sa nourriture. Mais Rebecca aimait Jacob. ^{25:29}Comme Jacob faisait cuire du potage, Esaü arriva des champs, et il était fatigué. ^{25:30}Et Esaü dit à Jacob : Donne-moi, je te prie, à manger de ce roux, de ce roux-là h; car je suis fatigué. C'est pourquoi on appela son nom, Edom i. 25:31 Mais Jacob lui dit: Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse. ^{25:32}Et Esaü répondit : Voici, ie m'en vais mourir : et de quoi me servira le droit d'aînesse? ^{25:33}Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui; et il lui jura; ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob j. ^{25:34}Et Jacob donna à Esaü du pain et du potage de lentilles; et il mangea et but; puis il se leva et s'en alla; ainsi Esaü méprisa son droit d'aînesse.

[Yahweh confirme son alliance à Isaac]

^{26:1}Or, il y eut une famine dans le pays, outre la première famine qui eut lieu du temps d'Abraham; et Isaac s'en alla vers Abimélec, roi des Philistins, à Guérar. ^{26:2}Yahweh lui apparut et lui dit: Ne descends pas en Egypte; demeure dans le pays que je te dirai. ^{26:3}Demeure dans ce pays-ci, et je serai avec toi, et je te bénirai; car je donnerai toutes ces contrées à toi et à ta postérité, et j'accomplirai le serment que j'ai fait à ton père Abraham. ^{26:4}Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel; et je donnerai ces contrées à ta postérité; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, ^{26:5}parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a gardé mon ordonnance, mes commandements, mes statuts et mes lois.

[Faute d'Isaac à Guérar k]

^{26:6}Isaac donc demeura à Guérar. ^{26:7}Et quand les gens du lieu posaient des questions sur sa femme, il disait : C'est ma sœur ; car il craignait de dire : C'est ma femme ; de peur, disait-il, que les habitants du lieu ne me tuent à cause de Rebecca, car elle est belle de figure. ^{26:8}Comme son séjour se prolongeait, il arriva qu'Abimélec, roi des Philistins, regardant par la fenêtre, vit Isaac qui plaisantait avec Rebecca, sa femme 1. 26:9 Alors Abimélec appela Isaac et lui dit : Voici, c'est véritablement ta femme. Comment as-tu pu dire: C'est ma soeur? Et Isaac lui répondit : C'est parce que j'ai dit : Il ne faut pas que je meure à cause d'elle. ^{26:10}Et Abimélec dit : Que nous as-tu fait ? Il s'en est peu fallu que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, et tu nous aurais rendus coupables. ^{26:11}Abimélec

f. [25:23] Ro. 9:12.

g. [25:26] Jacob: « celui qui prend par le talon » ou « qui supplante ».

h. [25:30] Probablement un plat de lentilles.

i. [25:30] Edom:« rouge, de couleur rousse ».

j. [25:33] Hé. 12:16.

k. Ge. 20

l. [26:8] Ge. 20.

donc fit une ordonnance à tout le peuple en disant : Celui qui touchera cet homme, ou à sa femme, sera certainement puni de mort. $^{26:12}$ Isaac sema dans cette terre-là et il recueillit cette année-là le centuple ; car Yahweh le bénit. $^{26:13}$ Cet homme devint riche, et il alla s'enrichissant de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devint fort riche. $^{26:14}$ Il avait des troupeaux de menu bétail et des troupeaux de gros bétail, et un grand nombre de serviteurs ; aussi les Philistins lui portèrent-ils envie. $^{26:15}$ Et tous les puits que les serviteurs de son père avaient creusés, du temps de son père Abraham, les Philistins les bouchèrent et les remplirent de terre. $^{26:16}$ Abimélec aussi dit à Isaac : Va-t'en de chez nous, car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.

[Les puits d'Isaac]

^{26:17}Isaac donc partit de là, et campa dans la vallée de Guérar, où il s'établit. ^{26:18}Isaac creusa de nouveau les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham, son père, et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham, et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés. ^{26:19}Les serviteurs d'Isaac creusèrent dans cette vallée et y trouvèrent un puits d'eau vive. ^{26:20}Mais les bergers de Guérar eurent une querelle avec les bergers d'Isaac, disant : L'eau est à nous. Et il appela le nom du puits Esek parce qu'ils avaient contesté avec lui. ^{26:21}Ensuite, ils creusèrent un autre puits, pour lequel ils contestèrent aussi; et il appela son nom Sitna. ^{26:22} Alors il se transporta de là et creusa un autre puits pour lequel ils ne contestèrent point, et il le nomma Rehoboth, en disant : C'est parce que Yahweh nous a maintenant mis au large, et nous fructifierons dans le pays. ^{26:23}Et de là il remonta à Beer-Schéba. 26:24 Yahweh lui apparut cette nuit-là et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham, ton père; ne crains point, car je suis avec toi, je te bénirai et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham, mon serviteur. ^{26:25} Alors il bâtit là un autel, et invoqua le nom de Yahweh, et il y dressa ses tentes. Et les serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits. ^{26:26} Abimélec vint à lui de Guérar avec Ahuzath, son ami, et Picol, chef de son armée.

^{26:27}Mais Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez et que vous m'avez renvoyé de chez vous? ^{26:28}Ils répondirent : Nous avons vu clairement que Yahweh est avec toi; et nous avons dit : Qu'il y ait maintenant un serment solennel entre nous, c'est-à-dire entre nous et toi; et traitons alliance avec toi. ^{26:29} Jure que tu ne nous feras aucun mal, de même que nous ne t'avons point maltraité, que nous t'avons fait seulement du bien, et que nous t'avons laissé partir en paix. Toi qui es maintenant béni de Yahweh. ^{26:30} Alors il leur fit un festin, et ils mangèrent et burent. ^{26:31}Ils se levèrent de bon matin, et jurèrent l'un à l'autre. Puis Isaac les renvoya, et ils s'en allèrent en paix. ^{26:32}Ce même jour, les serviteurs d'Isaac vinrent lui parler du puits qu'ils avaient creusé, et lui dirent : Nous avons trouvé de l'eau. ^{26:33}Et il l'appela Schiba. C'est pourquoi le nom de la ville a été Beer-Schéba jusqu'à aujourd'hui. ^{26:34}Esaü. âgé de quarante ans, prit pour femmes Judith, fille de Beéri, le Héthien, et Basmath, fille d'Elon, le Héthien. ^{26:35}Elles furent un sujet d'amertume pour l'esprit d'Isaac et de Rebecca.

[Jacob prend la bénédiction d'Isaac à la place d'Esaü]

^{27:1}Et il arriva que quand Isaac fut devenu vieux, et que ses yeux furent si affaiblis qu'il ne pouvait plus voir, il appela Esaü, son fils aîné, et lui dit : Mon fils! Et il lui répondit : Me voici. ^{27:2}Isaac lui dit : Voici, maintenant je suis devenu vieux, et je ne connais pas le jour de ma mort. ^{27:3}Maintenant donc, je te prie, prends tes armes, ton carquois et ton arc, va dans les champs, et chasse-moi du gibier. ^{27:4} Apprête-moi un mets comme j'aime, et apportele-moi, afin que je mange, et que mon âme te bénisse avant que je meure. ^{27:5}Or Rebecca écoutait pendant qu'Isaac parlait à Esaü, son fils. Esaü donc s'en alla dans les champs pour chasser du gibier et pour le rapporter. ^{27:6}Et Rebecca parla à Jacob, son fils, et lui dit : Voici, j'ai entendu parler ton père à Esaü, ton frère, disant : ^{27:7} Apporte-moi du gibier, et fais-moi un mets, afin que je le mange et je te bénirai devant Yahweh avant de mourir. ^{27:8}Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole, et fais ce que je vais te commander. $^{27:9}$ Va maintenant à la bergerie, et prends-moi là deux bons chevreaux parmi les chèvres, et j'en ferai un mets pour ton père comme il aime. $^{27:10}$ Et tu le porteras à ton père, afin qu'il le mange et qu'il te bénisse avant sa mort. $^{27:11}$ Jacob répondit à Rebecca sa mère : Voici, Esaü, mon frère, est un homme velu, et je suis un homme sans poil. $^{27:12}$ Peut-être que mon père me toucherat-il, et il me regardera comme un homme qui a voulu le tromper, et j'attirerai sur moi sa malédiction et non pas sa bénédiction. $^{27:13}$ Sa mère lui dit : Mon fils, que la malédiction que tu crains retombe sur moi ! Obéis seulement à ma parole, et va me prendre ce que je t'ai dit.

[Déception d'Esaü ^m]

^{27:14} Jacob alla les prendre et les apporta à sa mère ; et sa mère fit un mets comme son père aimait. ^{27:15}Puis Rebecca prit les plus précieux habits d'Esaü, son fils aîné, qu'elle avait dans la maison, et elle les fit mettre à Jacob, son fils cadet. ^{27:16}Elle couvrit ses mains et son cou, qui étaient sans poil, des peaux des chevreaux. ^{27:17}Puis elle mit entre les mains de son fils Jacob le mets et le pain qu'elle avait apprêtés. ^{27:18}Il vint vers son père, et lui dit : Mon père! Il répondit : Me voici ; qui es-tu, mon fils? ^{27:19} Jacob répondit à son père : Je suis Esaü, ton fils aîné; j'ai fait ce que tu m'as dit. Lèvetoi, je te prie, assieds-toi et mange de mon gibier, afin que ton âme me bénisse. ^{27:20}Isaac dit à son fils : Eh quoi! Tu en as déjà trouvé, mon fils! Et il dit : Yahweh ton Dieu l'a fait venir devant moi. ^{27:21}Isaac dit à Jacob : Approche-toi, je te prie, mon fils, et que je te touche, afin que je sache si tu es mon fils Esaü ou non. ^{27:22}Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui le toucha et dit : Cette voix est la voix de Jacob, mais ces mains sont les mains d'Esaü. ^{27:23}Et il ne le reconnut pas, car ses mains étaient velues comme les mains de son frère Esaü; et il le bénit. ^{27:24}Il dit : C'est toi, mon fils Esaü? Il répondit : Je le suis. ^{27:25} Isaac lui dit : Apporte-moi donc la viande, et que je mange du gibier de mon fils, afin que mon âme te bénisse. Jacob l'apporta, et Isaac mangea; il lui apporta aussi du vin, et il but. 27:26 Puis Isaac, son père, lui dit : Approchetoi, je te prie, et embrasse-moi mon fils. ^{27:27} Jacob s'approcha et l'embrassa. Isaac sentit l'odeur de ses habits, et le bénit en disant : Voici l'odeur de mon fils, comme l'odeur d'un champ que Yahweh a béni. ^{27:28}Que Dieu te donne de la rosée du ciel, et de la graisse de la terre, du blé et du vin en abondance ⁿ! $^{27:29}$ Que des peuples te servent, et que des nations se prosternent devant toi! Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi! Maudit soit quiconque te maudira, et béni soit quiconque te bénira. ^{27:30}Isaac avait fini de bénir Jacob, et Jacob avait à peine quitté son père Isaac, qu'Esaü, son frère, revint de la chasse. ^{27:31}Il apprêta aussi un mets, l'apporta à son père, et lui dit : Que mon père se lève et mange du gibier de son fils, afin que ton âme me bénisse. ^{27:32}Isaac, son père, lui dit : Qui es-tu? Et il dit : Je suis ton fils, ton fils aîné, Esaü. $^{27:33}$ Isaac fut saisi d'une grande, d'une violente émotion, et dit : Qui est donc celui qui a chassé du gibier et me l'a apporté? J'ai mangé de tout avant que tu ne viennes, et je l'ai béni. Aussi sera-t-il béni! ^{27:34}Dès qu'Esaü entendit les paroles de son père, il poussa de forts cris, pleins d'amertume, et il dit à son père : Bénis-moi aussi, bénis-moi, mon père! ^{27:35} Mais il dit: Ton frère est venu avec tromperie, et il a enlevé ta bénédiction. ^{27:36}Esaü dit : N'est-ce pas avec raison qu'on a appelé son nom Jacob? Car il m'a déjà supplanté deux fois; il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et voici, maintenant il a enlevé ma bénédiction. Puis il dit : Ne m'as-tu point réservé de bénédiction? ^{27:37}Isaac répondit à Esaü en disant : Voici, je l'ai établi ton maître, et lui ai donné tous ses frères pour serviteurs, et je l'ai pourvu de blé et de vin; et que ferai-je maintenant pour toi, mon fils? ^{27:38}Esaü dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction, mon père? Bénis-moi aussi, bénis-moi, mon père! Et

m. Hé. 12:16-17

n. [27:28] Hé. 11:20.

Esaü éleva la voix et pleura °. ^{27:39}Isaac, son père, répondit, et dit : Voici, ta demeure sera privée de la graisse de la terre, et de la rosée du ciel, d'en haut. ^{27:40}Tu vivras par ton épée, et tu seras asservi à ton frère; mais il arrivera qu'étant devenu maître, tu briseras son joug de dessus ton cou. ^{27:41}Esaü concut de la haine contre Jacob, à cause de la bénédiction dont son père l'avait béni; et Esaü dit en son cœur : Les jours du deuil de mon père approchent, et je tuerai Jacob, mon frère. ^{27:42}On rapporta à Rebecca les paroles d'Esaü, son fils aîné; et elle fit alors appeler Jacob, son fils cadet, et lui dit : Voici, Esaü, ton frère, se console dans l'espérance qu'il a de te tuer. ^{27:43} Maintenant donc, mon fils, obéis à ma parole! Lève-toi, et enfuistoi à Charan, vers Laban, mon frère. 27:44 Et reste avec lui quelque temps, jusqu'à ce que la fureur de ton frère soit passée; ^{27:45}jusqu'à ce que la colère de ton frère se détourne de toi, et qu'il oublie ce que tu lui as fait. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour? ^{27:46}Rebecca dit à Isaac : Je suis dégoûtée de la vie, à cause de filles de Heth. Si Jacob prend une femme, comme celles-ci, parmi les filles de Heth, parmi les filles du pays, à quoi me sert la vie?

[A Béthel, Yahweh confirme son alliance à Jacob]

^{28:1}Isaac donc appela Jacob, et le bénit, et lui donna cet ordre: Tu ne prendras point de femme parmi les filles de Canaan. ^{28:2}Lève-toi, va à Paddan-Aram, à la maison de Bethuel, père de ta mère, et prends-toi une femme de là, parmi les filles de Laban, frère de ta mère. ^{28:3}Que le Dieu Tout-Puissant te bénisse, te rende fécond et te multiplie, afin que tu deviennes une assemblée de peuples. ^{28:4}Qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité avec toi, afin que tu obtiennes en héritage le pays où tu as été étranger, que Dieu a donné à Abraham. ^{28:5}Isaac donc fit partir Jacob, qui s'en alla à Paddan-Aram, vers Laban, fils de

Bethuel, le Syrien, frère de Rebecca, mère de Jacob et d'Esaü. ^{28:6}Esaü vit qu'Isaac avait béni Jacob, et qu'il l'avait envoyé à Paddan-Aram afin qu'il prenne une femme de ce pays-là pour lui, et qu'il lui avait donné cet ordre, quand il le bénissait, disant : Ne prends point de femme parmi les filles de Canaan; ^{28:7}il vit que Jacob avait obéi à son père et à sa mère, et qu'il était parti à Paddan-Aram. ^{28:8}Esaü comprit ainsi que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac, son père. ^{28:9}Et Esaü s'en alla vers Ismaël. Il prit pour femme, outre ses autres femmes, Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nebajoth. ^{28:10} Jacob partit de Beer-Schéba et s'en alla à Charan. ^{28:11}Il arriva dans un lieu où il passa la nuit, parce que le soleil était couché. Il y prit donc une pierre p, et en fit son chevet, et il se coucha dans ce lieu-là. ^{28:12}Il eut un songe; et voici, une échelle dressée sur la terre, dont le sommet touchait le ciel. Et voici, les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle ^q. ^{28:13}Et voici, Yahweh se tenait sur l'échelle, et il lui dit : Je suis Yahweh, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac; je te donnerai à toi et à ta postérité, la terre sur laquelle tu es couché. ^{28:14}Ta postérité sera comme la poussière de la terre, et tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au nord et au midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. ^{28:15}Voici, je suis avec toi; et je te garderai partout où tu iras; et je te ramènerai dans ce pays; car je ne t'abandonnerai point que je n'aie exécuté ce que je t'ai dit. ^{28:16}Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement, Yahweh est en ce lieu-ci, et moi, ie ne le savais pas! ^{28:17} Il eut peur et dit : Que ce lieuci est effrayant! C'est ici la maison de Dieu, et c'est ici la porte des cieux! ^{28:18}Et Jacob se leva de bon matin, prit la pierre dont il avait fait son chevet, il la dressa pour monument, et versa de l'huile sur son sommet. ^{28:19}Il donna à ce lieu le nom de Béthel; mais auparavant la ville s'appelait Luz. ^{28:20} Jacob fit un vœu en disant : Si Dieu est avec moi, et

o. [27:38] Hé. 12:17.

p. [28:11] 1 Pi. 2:4. Voir commentaire en Es. 8:13-15.

q. [28:12] Jn. 1:51.

s'il me garde pendant le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger, et des habits pour me vêtir, ^{28:21} et si je retourne en paix à la maison de mon père, certainement Yahweh sera mon Dieu. ^{28:22}Cette pierre que j'ai dressée pour monument sera la maison de Dieu; et de tout ce que tu m'auras donné, je t'en donnerai entièrement la dîme ^r.

[Jacob épouse Léa et Rachel chez Laban]

^{29:1} Jacob donc se mit en chemin, et s'en alla au pays des fils de l'orient. ^{29:2}Il regarda. Et voici, il y avait un puits dans un champ; et voici il y avait à côté trois troupeaux de brebis couchées près du puits, car c'était à ce puits qu'on abreuvait les troupeaux. Et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits. ^{29:3}Tous les troupeaux se rassemblaient là; on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits, et on abreuvait les troupeaux; et ensuite on remettait la pierre à sa place, sur l'ouverture du puits. ^{29:4} Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous ? Ils répondirent : Nous sommes de Charan. ^{29:5}Il leur dit: Connaissez-vous Laban, fils de Nachor? Ils répondirent : Nous le connaissons. ^{29:6} Il leur dit : Se porte-t-il bien? Ils lui répondirent : Il se porte bien ; et voici Rachel, sa fille, qui vient avec le troupeau. ^{29:7}Il dit : Voici, il est encore grand jour, et il n'est pas temps de rassembler les troupeaux; abreuvez les brebis, puis allez et faites-les paître. ^{29:8}Ils répondirent : Nous ne le pouvons pas, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient rassemblés et qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits. afin d'abreuver les troupeaux. ^{29:9}Comme il parlait encore avec eux, Rachel arriva avec le troupeau de son père ; car elle était bergère. ^{29:10}Lorsque Jacob vit Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et le troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha et roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, et abreuva le troupeau de Laban, frère de sa mère. ^{29:11}Et Jacob embrassa Rachel, et il éleva sa voix et pleura. ^{29:12}Jacob apprit à Rachel qu'il était frère de son père, et qu'il était fils de Rebecca; et elle courut le rapporter à son père. ^{29:13}Dès que Laban eut entendu parler de Jacob, fils de sa soeur, il courut au-devant de lui, il le prit dans ses bras et l'embrassa, et il le fit venir dans sa maison; et Jacob raconta à Laban tout ce qui lui était arrivé. ^{29:14}Et Laban lui dit : Certainement, tu es mon os et ma chair. Jacob demeura un mois entier chez Laban. ^{29:15}Puis Laban dit à Jacob : Me servirastu pour rien parce que tu es mon frère? Dis-moi quel sera ton salaire? ^{29:16}Or Laban avait deux filles: L'aînée s'appelait Léa, et la cadette Rachel. ^{29:17}Léa avait les yeux délicats, mais Rachel était belle de taille et belle de figure. ^{29:18} Jacob aimait Rachel, et il dit: Je te servirai sept ans pour Rachel, ta cadette. ^{29:19}Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne que de la donner à un autre homme; demeure avec moi. ^{29:20} Ainsi Jacob servit sept années pour Rachel; et elles furent à ses yeux comme quelques jours, parce qu'il l'aimait. ^{29:21}Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli, et j'irai vers elle. ^{29:22}Laban réunit tous les gens du lieu et fit un festin. ^{29:23} Mais quand le soir fut venu, il prit Léa, sa fille, et l'amena vers Jacob qui s'approcha d'elle. $^{29:24}\mathrm{Et}$ Laban donna Zilpa, sa servante, à Léa, sa fille, pour servante. ^{29:25}Le lendemain matin, voilà que c'était Léa. Alors Jacob dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel? Et pourquoi m'as-tu trompé? ^{29:26}Laban répondit : On ne fait pas ainsi dans ce lieu de donner la plus jeune avant l'aînée. ^{29:27} Achève la semaine avec celle-ci, et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept autres années. ^{29:28} Jacob donc fit ainsi, et il acheva la semaine avec Léa: et Laban lui donna aussi pour femme Rachel, sa fille. ^{29:29}Et Laban donna Bilha, sa servante, à Rachel, sa fille, pour servante. ^{29:30}Jacob alla aussi vers Rachel, et il aima Rachel plus que Léa; et il servit encore chez Laban sept autres années. ^{29:31}Yahweh vit que Léa était haïe, et il ouvrit sa matrice, tandis que Rachel était stérile. ^{29:32}Léa conçut et enfanta un fils à qui elle donna le nom de Ruben, car elle dit : C'est parce que Yahweh a vu mon affliction, et maintenant mon

r. [28:22] Voir commentaire sur la dîme en No. 18:21 et Mal. 3:10.

mari m'aimera. ^{29:33}Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : Parce que Yahweh a entendu que j'étais haïe, il m'a aussi donné celui-ci. Et elle lui donna le nom de Siméon. ^{29:34}Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : Maintenant mon mari s'attachera à moi, car je lui ai enfanté trois fils. C'est pourquoi on lui donna le nom de Lévi. ^{29:35}Elle conçut encore et enfanta un fils, et elle dit : Cette fois je louerai Yahweh. C'est pourquoi elle lui donna le nom de Juda. Et elle cessa d'avoir des enfants.

[Naissance des enfants de Jacob]

30:1 Alors Rachel, voyant qu'elle ne donnait point d'enfants à Jacob, fut jalouse de Léa, sa sœur, et elle dit à Jacob : Donne-moi des enfants, autrement ie meurs! 30:2La colère de Jacob s'enflamma contre Rachel, et il dit : Suis-je à la place de Dieu pour t'empêcher d'avoir des enfants? 30:3 Elle dit : Voici ma servante Bilha; va vers elle; qu'elle enfante sur mes genoux, et que j'aie des fils par elle. 30:4Et elle lui donna pour femme Bilha, sa servante, et Jacob alla vers elle. ^{30:5}Bilha conçut et enfanta un fils à Jacob. 30:6 Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur, et il a aussi exaucé ma voix, et m'a donné un fils; c'est pourquoi elle l'appela du nom de Dan. ^{30:7}Bilha, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob. 30:8 Rachel dit : J'ai fortement lutté contre ma sœur, aussi j'ai eu la victoire; c'est pourquoi elle l'appela du nom de Nephthali. 30:9 Alors Léa, voyant qu'elle avait cessé de faire des enfants, prit Zilpa, sa servante, et la donna pour femme à Jacob. 30:10 Zilpa, servante de Léa, enfanta un fils à Jacob. 30:11 Léa dit : Le bonheur est arrivé, c'est pourquoi elle l'appela du nom de Gad. 30:12 Zilpa, servante de Léa, enfanta un second fils à Jacob. 30:13 Léa dit : C'est pour me rendre heureuse, car les filles me diront bienheureuse; c'est pourquoi elle l'appela du nom d'Aser. ^{30:14}Ruben sortit au temps de la moisson des blés, trouva des mandragores s aux champs, et les apporta

à Léa, sa mère; et Rachel dit à Léa: Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils. ^{30:15}Elle lui répondit : Est-ce peu que tu aies pris mon mari, pour que tu prennes aussi les mandragores de mon fils? Et Rachel dit: Qu'il couche donc cette nuit avec toi pour les mandragores de ton fils. ^{30:16}Le soir, comme Jacob revenait des champs, Léa sortit audevant de lui et lui dit : Tu viendras vers moi, car je t'ai acheté pour les mandragores de mon fils; et il coucha avec elle cette nuit-là. ^{30:17}Dieu exauça Léa, et elle conçut et enfanta à Jacob un cinquième fils. ^{30:18}Léa dit : Dieu m'a récompensée, parce que j'ai donné ma servante à mon mari; c'est pourquoi elle l'appela du nom d'Issacar. 30:19Léa conçut encore et enfanta un sixième fils à Jacob. 30:20 Léa dit : Dieu m'a donné un beau don ; maintenant mon mari habitera avec moi, car je lui ai enfanté six fils; c'est pourquoi elle l'appela du nom de Zabulon. ^{30:21}Puis elle enfanta une fille et la nomma Dina. 30:22 Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça et il ouvrit sa matrice. ^{30:23} Alors elle concut et enfanta un fils, et elle dit : Dieu a ôté mon opprobre. ^{30:24}Et elle lui donna le nom de Joseph, en disant : Que Yahweh m'ajoute un autre fils!

[Yahweh multiplie les troupeaux de Jacob]

30:25 Lorsque Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : Laisse-moi partir, pour que je m'en aille chez moi, dans mon pays. 30:26 Donne-moi mes femmes et mes enfants, pour lesquels je t'ai servi, et je m'en irai; car tu sais de quelle manière je t'ai servi. 30:27 Laban lui répondit : Ecoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux; j'ai deviné que Yahweh m'a béni à cause de toi. 30:28 Il lui dit aussi : Fixe-moi le salaire que tu veux, et je te le donnerai. 30:29 Jacob lui répondit : Tu sais comment je t'ai servi et ce qu'est devenu ton bétail avec moi. 30:30 Car le peu que tu avais avant que je vienne s'est beaucoup accru, et Yahweh t'a béni depuis que j'ai mis mes pieds chez toi. Et maintenant, quand ferai-je aussi quelque chose pour

s. [30:14] La mandragore, appelée pomme d'amour, était utilisée comme excitant du désir sexuel ainsi que pour favoriser la procréation. On attribuait à cette plante aux propriétés hallucinogènes des vertus magiques.

ma maison? 30:31 Laban lui dit : Que te donneraije? Et Jacob répondit : Tu ne me donneras rien ; mais je ferai paître encore tes troupeaux, et je les garderai, si tu consens à ce que je vais te dire. $^{ar{3}0:32}$ Je parcourrai aujourd'hui tes troupeaux, mets à part parmi toutes les brebis tachetées et marquetées, et tous les agneaux noirs, et les chèvres marquetées et tachetées. Ce sera mon salaire. 30:33 Ma justice me rendra témoignage à l'avenir devant toi ; quand tu viendras reconnaître mon salaire, en ta présence; et tout ce qui ne sera pas marqueté ou tacheté parmi les chèvres, et noirs parmi les agneaux, sera considéré comme un vol s'il est trouvé chez moi. ^{30:34}Laban dit : Voici, qu'il te soit fait comme tu l'as dit. 30:35 Ce même jour, il sépara les boucs rayés et marquetés, et toutes les chèvres tachetées et marquetées, toutes celles où il y avait du blanc, et tous les agneaux noirs. Il les remit entre les mains de ses fils. ^{30:36} Puis il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob; et Jacob fit paître le reste des troupeaux de Laban. 30:37 Mais Jacob prit des branches vertes de peuplier, d'amandier et de platane; il y pela des bandes blanches, mettant à nu le blanc qui était sur les branches. 30:38 Puis il plaça les branches qu'il avait pelées dans les auges, dans les abreuvoirs, sous les yeux des brebis qui venaient boire, et elles entraient en chaleur quand elles venaient boire. 30:39 Les brebis entraient en chaleur près des branches, et elles faisaient des brebis rayées, tachetées et marquetées. 30:40 Jacob séparait les agneaux, et il mettait ensemble ce qui était rayé et tout ce qui était noir dans les troupeaux de Laban. Il se fit ainsi des troupeaux à part, qu'il ne réunit point aux troupeaux de Laban. ^{30:41}Toutes les fois que les brebis vigoureuses entraient en chaleur, Jacob mettait les branches dans les auges sous les yeux des brebis, afin qu'elles entrent en chaleur près des branches. 30:42 Mais pour les brebis chétives, il ne les mettait point; de sorte que les chétives appartenaient à Laban et les vigoureuses à Jacob. 30:43 Ainsi cet homme devint de plus en plus riche; il eut du menu bétail en abondance, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

[Yahweh demande à Jacob de retourner à Béthel]

31:1 Or Jacob entendit les discours des fils de Laban qui disaient : Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père, et c'est de ce qui était à notre père qu'il s'est acquis toute cette richesse. ^{31:2}Jacob regarda le visage de Laban, et voici, il n'était plus à son égard comme auparavant. 31:3 Alors Yahweh dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères et vers ta parenté, et je serai avec toi. ^{31:4}Jacob fit appeler Rachel et Léa qui étaient aux champs vers son troupeau, ^{31:5}et leur dit : Je vois au visage de votre père qu'il n'est plus envers moi comme il était auparavant ; toutefois le Dieu de mon père a été avec moi. ^{31:6} Vous savez que j'ai servi votre père de tout mon pouvoir. ^{31:7}Mais votre père s'est moqué de moi et a changé dix fois mon salaire; mais Dieu ne lui a pas permis de me faire du mal. 31:8 Quand il disait : Les tachetées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux tachetés; et quand il disait : Les marquetées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés. ^{31:9} Ainsi Dieu a ôté à votre père son bétail et me l'a donné. ^{31:10}Au temps où les brebis entraient en chaleur, je levai mes yeux et vis en songe que les boucs qui couvraient les brebis étaient ravés, tachetés, et marquetés. ^{31:11}Et l'Ange de Dieu t me dit en songe : Jacob! Et je répondis : Me voici. ^{31:12}Il dit : Lève maintenant tes yeux et regarde : Tous les boucs qui couvrent les brebis sont rayés, tachetés et marquetés, car j'ai vu tout ce que te fait Laban. ^{31:13}Je suis le Dieu de Béthel, où tu oignis la pierre que tu dressas pour monument, où tu me fis un vœu. Maintenant lève-toi, sors de ce pays, et retourne au pays de ta naissance.

[Jacob fuit de chez Laban avec sa famille]

^{31:14}Alors Rachel et Léa lui répondirent et dirent : Avons-nous encore quelque portion et quelque héritage dans la maison de notre père? ^{31:15}Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères?

Car il nous a vendues, et même il a entièrement mangé notre argent. 31:16 Car toutes les richesses que Dieu a ôtées à notre père nous appartenaient ainsi qu'à nos enfants. Maintenant donc fais tout ce que Dieu t'a dit. ^{31:17} Ainsi Jacob se leva, et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux. ^{31:18}Il emmena tout son bétail et tous les biens qu'il avait acquis, et tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis à Paddan-Aram, pour aller vers Isaac, son père, au pays de Canaan. ^{31:19}Tandis que Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les théraphim de son père u. 31:20 Et Jacob trompa Laban, le Syrien, en ne l'avertissant pas de son dessein, parce qu'il s'enfuyait. ^{31:21}Il s'enfuit avec tout ce qui lui appartenait; il se leva, traversa le fleuve, et se dirigea vers la montagne de Galaad. ^{31:22}Le troisième jour, on rapporta à Laban que Jacob s'était enfui. 31:23 Alors il prit avec lui ses frères, et il le poursuivit sept journées de marche, et l'atteignit à la montagne de Galaad. 31:24 Mais Dieu apparut à Laban, le Syrien, en songe la nuit, et lui dit : Garde-toi de parler à Jacob ni en bien ni en mal. 31:25 Laban donc atteignit Jacob. Jacob avait dressé ses tentes sur la montagne; et Laban dressa aussi les siennes avec ses frères sur la montagne de Galaad. $^{31:26}$ Et Laban dit à Jacob : Qu'as-tu fait? Tu m'as trompé, tu as emmené mes filles comme des prisonnières de guerre. ^{31:27} Pourquoi as-tu pris la fuite secrètement, m'as-tu trompé et ne m'as-tu pas averti? Car je t'aurais laissé partir avec joie et avec des chansons, au son des tambours et des violons. ^{31:28}Tu ne m'as pas laissé embrasser mes fils et mes filles! C'est en insensé que tu as agi. ^{31:29}J'ai en main le pouvoir de vous faire du mal, mais le Dieu de votre père m'a parlé la nuit passée et m'a dit : Garde-toi de ne parler à Jacob ni en bien ni en mal. ^{31:30} Maintenant que tu es parti, parce que tu languissais après la maison de ton père, pourquoi as-tu dérobé mes dieux? 31:31 Jacob répondit et dit à Laban : Je me suis enfui parce que je craignais; car je me disais qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles. ^{31:32}Mais celui chez qui tu trouveras tes dieux ne vivra point. En présence de nos frères, examine s'il y a chez moi quelque chose qui t'appartienne, et prends-le; car Jacob ignorait que Rachel les avait dérobés. 31:33 Alors Laban entra dans la tente de Jacob, et dans celle de Léa, et dans la tente des deux servantes, et il ne les trouva point; et étant sorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel. 31:34 Mais Rachel avait prit les théraphim et les avait mis dans le bât d'un chameau, et s'était assise dessus; et Laban fouilla toute la tente et ne les trouva point. 31:35 Elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui, car j'ai ce que les femmes ont coutume d'avoir ; et il fouilla, mais il ne trouva point les théraphim. ^{31:36}Jacob se mit en colère et querella Laban. Il reprit la parole et lui dit : Quel est mon crime? Quel est mon péché, pour que tu me poursuives avec tant d'ardeur ? ^{31:37}Car tu as fouillé tous mes effets. qu'as-tu trouvé des effets de ta maison? Mets-les ici devant mes frères et les tiens, et qu'ils soient juges entre nous deux. ^{31:38}Voilà vingt ans que j'ai passés chez toi ; tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté, je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux. ^{31:39}Je ne t'ai point rapporté de bêtes déchirées par les bêtes sauvages, j'en ai moi-même subi la perte; et tu redemandais de ma main ce qui avait été dérobé de jour et ce qui avait été dérobé de nuit. 31:40 Le jour la chaleur me consumait, et la nuit le froid; et le sommeil fuyait de mes yeux. ^{31:41}Voilà vingt ans que j'ai passés dans ta maison, quatorze ans pour tes deux filles, et six ans pour tes troupeaux, et tu m'as changé dix fois mon salaire. 31:42Si je n'avais pas eu pour moi le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham, et celui que craint Isaac, certes tu m'aurais maintenant renvoyé à vide. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et il t'a repris la nuit passée. ^{31:43}Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles, et ces enfants sont mes enfants, et ces troupeaux sont mes troupeaux, et tout ce que tu vois est à moi; et que ferais-je aujourd'hui à mes filles et aux enfants

u. [31:19] Les théraphim étaient des idoles utilisées dans un sanctuaire de maison ou dans un lieu de culte. Voir Jg. 18:14; 2 R. 23:24.

qu'elles ont enfantés ? 31:44 Maintenant donc, viens, faisons ensemble une alliance, et qu'elle serve de témoignage entre moi et toi. $31:45\overline{\text{J}}$ acob prit une pierre et il la dressa pour monument. 31:46 Jacob dit à ses frères : Ramassez des pierres. Et ils prirent des pierres et ils en firent un monceau, et ils mangèrent là sur ce monceau. 31:47 Laban l'appela Jegar-Sahadutha, et Jacob l'appela Galed. ^{31:48}Et Laban dit : Ce monceau sera aujourd'hui témoin entre moi et toi ; c'est pourquoi il fut nommé Galed (poste d'observation). ^{31:49}Il fut aussi appelé Mitspa; parce que Laban dit : Que Yahweh veille sur moi et sur toi, quand nous nous serons l'un et l'autre perdus de vue. $^{31:50}$ Si tu maltraites mes filles et si tu prends une autre femme que mes filles, ce n'est pas un homme qui sera témoin entre nous, prends-y garde; c'est Dieu qui est témoin entre moi et toi. 31:51 Laban dit encore à Jacob : Regarde ce monceau, et considère le monument que i'ai dressé entre moi et toi. ^{31:52}Que ce monceau soit témoin et que ce monument soit témoin que je n'irai pas vers toi au-delà de ce monceau, et que tu ne viendras pas vers moi au-delà de ce monceau et de ce monument pour me faire du mal. ^{31:53}Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nachor, le Dieu de leur père, juge entre nous; mais Jacob jura par celui que craignait Isaac, son père. 31:54 Jacob offrit un sacrifice sur la montagne et invita ses frères pour manger du pain ; ils mangèrent donc du pain et passèrent la nuit sur la montagne. $^{31:55}$ Laban se leva de bon matin, embrassa ses fils et ses filles, et les bénit. Ensuite il s'en alla. Ainsi Laban retourna chez lui.

[Jacob devient Israël]

^{32:1}Et Jacob continua son chemin, et des anges de Dieu le rencontrèrent. ^{32:2}En les voyant, Jacob dit : C'est ici le camp de Dieu! Et il donna à ce lieu le nom de Mahanaïm. ^{32:3}Jacob envoya devant lui des messagers vers Esaü, son frère, au pays de Séir, dans le territoire d'Edom. ^{32:4}Il leur donna cet ordre : Vous parlerez de cette manière à mon seigneur Esaü : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai séjourné comme étranger chez Laban, et j'y ai habité jusqu'à présent; ^{32:5}j'ai des bœufs, des

ânes, des brebis, des serviteurs, et des servantes; et j'envoie l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce à tes yeux. 32:6Et les messagers revinrent auprès de Jacob et lui dirent : Nous sommes allés vers ton frère Esaü, et il marche aussi à ta rencontre avec quatre cents hommes. 32:7 Alors Jacob fut très effrayé et rempli d'angoisse; et il partagea le peuple qui était avec lui, et les brebis, et les boeufs, et les chameaux, en deux camps; et il dit : ^{32:8}Si Esaü attaque l'un des camps et le frappe, le camp qui restera pourra s'échapper. ^{32:9}Jacob dit aussi : Ô Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, ô Yahweh qui m'as dit : Retourne dans ton pays, et vers ta parenté, et je te ferai du bien. ^{32:10}Je suis trop petit pour toutes les faveurs et pour toute la fidélité dont tu as usé envers ton serviteur; car j'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, et maintenant je forme deux camps. ^{32:11}Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Esaü; car je crains qu'il ne vienne, et qu'il ne me frappe, et qu'il ne tue la mère avec les enfants. ^{32:12}Et toi, tu as dit : Certes, je te ferai du bien, et je rendrai ta postérité comme le sable de la mer, si abondant qu'on ne saurait le compter. ^{32:13}C'est dans ce lieu-là que Jacob passa la nuit. Il prit de ce qu'il avait sous la main pour faire un présent à Esaü, son frère : ^{32:14}à savoir deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers. ^{32:15}Trente femelles de chameaux qui allaitaient, et leurs petits; quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânes. 32:16 Il les mit entre les mains de ses serviteurs, chaque troupeau à part, et leur dit : Passez devant moi, et faites qu'il y ait un intervalle entre chaque troupeau. ^{32:17}Il donna cet ordre au premier, disant : Quand Esaü, mon frère, te rencontrera et te demandera, disant : A qui es-tu? Et où vastu? Et à qui sont ces choses qui sont devant toi? ^{32:18}Alors tu diras : Je suis à ton serviteur Jacob; c'est un présent qu'il envoie à mon seigneur Esaü; et voici, il vient lui-même derrière nous. 32:19 Il donna le même ordre au deuxième, au troisième, et à tous ceux qui suivaient les troupeaux, disant : C'est ainsi que vous parlerez à mon seigneur Esaü, quand vous le rencontrerez. 32:20 Vous lui direz :

Voici, ton serviteur Jacob vient aussi derrière nous. Car il se disait : J'apaiserai sa colère par ce présent qui va devant moi, et après cela, je verrai sa face; peut-être qu'il me regardera favorablement. ^{32:21}Le présent passa devant lui; mais il resta cette nuitlà dans le camp. 32:22 Il se leva cette nuit, et prit ses deux femmes, ses deux servantes, et ses onze enfants, et passa le gué de Jabbok. $^{32:23}$ Il les prit donc, et leur fit passer le torrent; il fit aussi passer tout ce qu'il avait. ^{32:24} Jacob demeura seul. Alors un homme lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. ^{32:25}Et quand cet homme vit qu'il ne pouvait pas le vaincre, il frappa à l'emboîture de la hanche de Jacob; ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. $^{32:26}$ Et cet homme lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point que tu ne m'aies béni. 32:27 Cet homme lui dit : Quel est ton nom? Il répondit: Jacob. 32:28 Alors il dit: Ton nom ne sera plus Jacob, mais tu seras appelé Israël; car tu as été le vainqueur en luttant avec Dieu et avec les hommes, et tu as été le plus fort. ^{32:29} Jacob l'interrogea en disant : Je te prie, déclare-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom? Et il le bénit là v. 32:30 Jacob appela ce lieu du nom de Peniel; car, dit-il, j'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été délivrée. ^{32:31}Le soleil se levait lorsqu'il passa Peniel. Jacob boitait de la hanche. 32:32 C'est pourquoi, jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël ne mangent point le tendon qui est à l'emboîture de la hanche; parce que Dieu frappa Jacob à l'emboîture de la hanche, au tendon.

[Jacob demande pardon à son frère Esaü]

^{33:1}Et Jacob leva ses yeux et regarda; et voici, Esaü arrivait avec quatre cents hommes. Et Jacob répartit les enfants entre Léa, Rachel, et les deux servantes. ^{33:2}Il plaça en tête les servantes avec leurs enfants; Léa et ses enfants ensuite; et Rachel et Joseph au dernier rang. ^{33:3}Quant à lui, il passa devant eux et se prosterna à terre sept fois, jusqu'à ce qu'il soit près de son frère. ^{33:4}Esaü courut à sa

rencontre; il le prit dans ses bras, se jeta sur son cou, et l'embrassa. Et ils pleurèrent. 33:5 Esaü leva ses yeux, vit les femmes et les enfants, et dit : Qui sont ceux-là? Sont-ils à toi? Jacob lui répondit : Ce sont les enfants que Dieu, par sa grâce, a donnés à ton serviteur. ^{33:6}Les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants, et se prosternèrent. ^{33:7}Puis Léa aussi s'approcha avec ses enfants, et ils se prosternèrent, et ensuite Joseph et Rachel s'approchèrent et se prosternèrent aussi. ^{33:8}Esaü dit : Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré? Et Jacob répondit : C'est pour trouver grâce aux yeux de mon seigneur. ^{33:9}Esaü dit : Je suis dans l'abondance, mon frère; garde ce qui est à toi. 33:10 Et Jacob répondit : Non, je te prie, si j'ai maintenant trouvé grâce à tes yeux, reçois ce présent de ma main; parce que j'ai vu ta face comme si j'avais vu la face de Dieu, et parce que tu m'as accueilli favorablement. ^{33:11} Accepte, je te prie, mon présent qui t'a été offert; car Dieu m'a comblé de grâce, et je ne manque de rien. Il le pressa tant qu'il le prit. ^{33:12}Esaü dit : Partons et marchons, et je marcherai devant toi. 33:13 Mais Jacob lui dit: Mon seigneur sait que ces enfants sont jeunes et que j'ai des brebis et de vaches qui allaitent; si l'on forçait leur marche un seul jour, tout le troupeau mourra. ^{33:14} Je te prie que mon seigneur passe devant son serviteur, et je m'avancerai tout doucement, au pas de ce bétail qui est devant moi, et au pas de ces enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séir. ^{33:15}Esaü dit : Je te prie, je vais au moins laisser avec toi une partie de ce peuple qui est avec moi ; et il répondit : Pourquoi cela? Je te prie que je trouve grâce aux yeux de mon seigneur. 33:16 Ainsi Esaü retourna ce jour-là par son chemin à Séir.

[Jacob dresse un autel à El-Elohé-Israël (Dieu Fort, Dieu d'Israël)]

^{33:17}Jacob partit pour Succoth. Il bâtit une maison pour lui, et il fit des cabanes pour son bétail. C'est pourquoi il appela ce lieu du nom de Succoth. ^{33:18}A son retour de Paddan-Aram, Jacob arriva

sain et sauf à la ville de Sichem, dans le pays de Canaan, et il campa devant la ville. ^{33:19}Il acheta une portion du champ où il avait dressé sa tente de la main des fils de Hamor, père de Sichem, pour cent pièces d'argent. ^{33:20}Et là, il dressa un autel qu'il appela El-Elohé-Israël (le Dieu Fort, le Dieu d'Israël).

[Le péché dans la famille de Jacob]

^{34:1}Or Dina, la fille que Léa avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays. ^{34:2}Elle fut aperçue de Sichem, fils de Hamor, le Hévien, prince du pays. Il l'enleva et coucha avec elle, et la déshonora. 34:3 Son cœur fut attaché à Dina, fille de Jacob; il aima la jeune fille et sut parler au cœur de la jeune fille. ^{34:4}Et Sichem parla à Hamor, son père, en disant : Prends-moi cette fille pour femme. 34:5 Jacob apprit qu'il avait déshonoré Dina, sa fille. Or ses fils étaient avec son bétail aux champs; Jacob garda le silence jusqu'à leur retour. ^{34:6}Hamor, père de Sichem, sortit vers Jacob pour lui parler. ^{34:7}Et les fils de Jacob revinrent des champs dès qu'ils apprirent ce qui était arrivé; ces hommes furent dans une grande douleur, et furent fort irrités de l'infamie que Sichem avait commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne devait point se faire. 34:8 Hamor leur parla en disant : L'âme de Sichem, mon fils, s'est attachée à votre fille; donnez-la-lui je vous prie pour femme. 34:9 Alliez-vous avec nous, vous nous donnerez vos filles, et vous prendrez pour vous les nôtres. ^{34:10} Vous habiterez avec nous, et le pays sera à votre disposition; restez pour y trafiquer et v acquérir des possessions. ^{34:11}Sichem dit aussi au père et aux frères de la fille : Que je trouve grâce à vos yeux, et je donnerai tout ce que vous me direz. 34:12 Exigez de moi une forte dot, et beaucoup de présents que vous voudrez, et je les donnerai comme vous me direz; et donnez-moi la jeune fille pour femme. $^{34:13}$ Alors les fils de Jacob répondirent avec ruse à Sichem et à Hamor, son père; ils parlèrent ainsi parce que Sichem avait déshonoré Dina, leur sœur. 34:14 Ils leur dirent : C'est une chose que nous ne pouvons pas faire, que de donner notre sœur à un homme incirconcis, car ce serait un opprobre pour nous. 34:15 Mais nous ne consentirons à ce que vous demandez que si vous deveniez semblables à nous en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous. ^{34:16} Alors nous vous donnerons nos filles, et nous prendrons vos filles pour nous, et nous habiterons avec vous, et nous ne serons qu'un seul peuple. ^{34:17}Mais si vous ne voulez pas nous écouter et vous circoncire, nous prendrons notre fille et nous nous en irons. ^{34:18}Leurs discours plurent à Hamor et à Sichem, fils d'Hamor. ^{34:19}Le jeune homme ne tarda point à faire ce qu'on lui avait proposé, car la fille de Jacob lui plaisait beaucoup; et il était le plus considéré de tous ceux de la maison de son père. ^{34:20}Hamor et Sichem, son fils, se rendirent à la porte de leur ville et parlèrent aux gens de leur ville en leur disant : 34:21 Ces hommes sont paisibles à notre égard; qu'ils habitent dans le pays et qu'ils y trafiquent; car voici, le pays est assez vaste pour eux. Nous prendrons pour femmes leurs filles, et nous leur donnerons nos filles. ^{34:22}Mais ces hommes ne consentiront à habiter avec nous, pour former un seul peuple, que si tout mâle qui est parmi nous est circoncis, comme ils sont eux-mêmes circoncis. 34:23 Leur bétail, et leurs biens, et toutes leurs bêtes, ne seront-ils pas à nous? Accordonsleur seulement cela, et qu'ils demeurent avec nous. 34:24 Tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville obéirent à Hamor et à Sichem, son fils; et tout mâle d'entre tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville fut circoncis. ^{34:25}Le troisième jour, pendant qu'ils étaient souffrants, deux des fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent leurs épées, entrèrent hardiment dans la ville et tuèrent tous les mâles. ^{34:26}Ils passèrent aussi au tranchant de l'épée Hamor et Sichem, son fils ; ils enlevèrent Dina de la maison de Sichem, et sortirent. ^{34:27}Les fils de Jacob se jetèrent sur les morts et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur sœur. ^{34:28}Ils prirent leurs troupeaux, leurs bœufs, leurs ânes, et ce qui était dans la ville et dans les champs; ^{34:29}et toutes leurs richesses, leurs petits enfants, et ils emmenèrent prisonnières leurs femmes; et ils

les pillèrent avec tout ce qui était dans les maisons. $^{34:30}$ Alors Jacob dit à Siméon et Lévi : Vous m'avez troublé en me rendant odieux aux habitants du pays, aux Cananéens et aux Phérésiens, et je n'ai qu'un petit nombre d'hommes ; ils s'assembleront contre moi, et me frapperont, et me détruiront, moi et ma maison. $^{34:31}$ Ils répondirent : Doit-on traiter notre sœur comme une prostituée ?

[Jacob revient à Béthel pour adorer Yahweh]

^{35:1}Or Dieu dit à Jacob : Lève-toi, monte à Béthel, et demeures-v : là. tu v dresseras un autel au Dieu qui t'apparut lorsque tu fuyais Esaü, ton frère. $^{35:2}$ Jacob dit à sa famille, et à tous ceux qui étaient avec lui : Otez les dieux des étrangers qui sont au milieu de vous, purifiez-vous, et changez de vêtements w. 35:3 Levons-nous et montons à Béthel; là je dresserai un autel au Dieu qui m'a exaucé dans le jour de ma détresse, et qui a été avec moi dans le chemin où j'ai marché. 35:4 Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qui étaient entre leurs mains, et les anneaux qui étaient à leurs oreilles, et il les cacha sous un térébinthe qui est près de Sichem. ^{35:5}Puis ils partirent. Et Dieu frappa de terreur les villes qui les entouraient, et l'on ne poursuivit point les fils de Jacob. ^{35:6}Ainsi Jacob. et tout le peuple qui était avec lui, arrivèrent à Luz, qui est Béthel, dans le pays de Canaan. ^{35:7}Il bâtit là un autel, et il appela ce lieu El-Béthel (le Dieu Puissant de Béthel); car c'est là que Dieu s'était révélé à lui lorsqu'il fuyait son frère. ^{35:8}Débora, nourrice de Rebecca, mourut; et elle fut ensevelie au-dessous de Béthel sous un chêne, auquel on donna le nom d'Allon-Bacuth (chêne des pleurs). ^{35:9}Dieu apparut encore à Jacob, après son retour de Paddan-Aram, et il le bénit x. 35:10 Dieu lui dit : Ton nom est Jacob, mais tu ne seras plus appelé Jacob, car ton nom sera Israël. Et il lui donna le nom d'Israël. $^{35:11}$ Dieu lui dit aussi : Je suis le Dieu Fort, Tout-Puissant. Sois fécond et multiplie : Une nation et une multitude de nations naîtront de toi, et des rois sortiront de tes reins. $^{35:12}$ Je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, et je le donnerai à ta postérité après toi. ^{35:13}Dieu s'éleva au-dessus de lui dans le lieu où il lui avait parlé. ^{35:14}Et Jacob dressa un monument dans le lieu où Dieu lui avait parlé, à savoir un monument de pierre, et il fit dessus une aspersion et y versa de l'huile. ^{35:15}Jacob donna le nom de Béthel au lieu où Dieu lui avait parlé. ^{35:16}Puis ils partirent de Béthel, et il y avait encore une certaine distance jusqu'à Ephrata (lieu de la fécondité) lorsque Rachel accoucha. Elle eut un accouchement difficile; $^{35:17}$ et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sagefemme lui dit : Ne crains point, car tu as encore un fils. ^{35:18}Et comme elle rendait l'âme, car elle était mourante, elle lui donna le nom de Ben-Oni ^y, mais son père l'appela Benjamin ^z. ^{35:19}C'est ainsi que mourut Rachel, et elle fut ensevelie sur le chemin d'Ephrata, qui est Bethléhem. ^{35:20} Jacob dressa un monument sur son sépulcre. C'est le monument du sépulcre de Rachel qui subsiste encore aujourd'hui. ^{35:21}Puis Israël partit et dressa ses tentes au-delà de Migdal-Eder. ^{35:22}Pendant qu'Israël habitait dans ce pays, Ruben alla coucher avec Bilha, concubine de son père. Et Israël l'apprit. Or Jacob avait douze fils. ^{35:23}Les fils de Léa étaient Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, et Zabulon. ^{35:24}Les fils de Rachel : Joseph et Benjamin. ^{35:25}Les fils de Bilha, servante de Rachel : Dan et Nephthali. ^{35:26}Les fils de Zilpa, servante de Léa : Gad et Aser. Ce sont là les enfants de Jacob qui lui naquirent à Paddan-Aram.

[Jacob revient vers son père Isaac avant sa mort]

^{35:27}Jacob arriva auprès d'Isaac, son père, à la plaine de Mamré, à Kirjath-Arba, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient séjourné comme

w. [35:2] Jos. 24:23.

x. [35:9] Os. 12:5.

y. [35:18] Ben-Oni:« fils de ma douleur ».

z. [35:18] Benjamin: « fils de ma main droite », « fils de félicité ».

étrangers. ^{35:28}Les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans. ^{35:29}Isaac expira et mourut, et fut recueilli auprès de son peuple, âgé et rassasié de jours; et Esaü et Jacob ses fils l'ensevelirent.

[Postérité d'Esaü (Edom)]

^{36:1}Et Voici la postérité d'Esaü, qui est Edom. $^{36:2}$ Esaü prit ses femmes parmi les filles de Canaan, à savoir Ada, fille d'Elon, le Héthien, Oholibama, fille d'Ana, petite-fille de Tsibeon, le Hévien. ^{36:3}Il prit aussi Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Nebajoth. ^{36:4}Ada enfanta à Esaü Eliphaz; et Basmath enfanta Réuel. 36:5 Et Oholibama enfanta Jéusch, Jaelam et Koré. Ce sont là les enfants d'Esaü qui lui naguirent dans le pays de Canaan. ^{36:6}Esaü prit ses femmes, ses fils et ses filles, et toutes les personnes de sa maison, tous ses troupeaux, ses bêtes, et tout le bien qu'il avait acquis dans le pays de Canaan, et il s'en alla dans un autre pays, loin de Jacob, son frère. 36:7 Car leurs richesses étaient si grandes qu'ils n'auraient pas pu demeurer ensemble; et le pays où ils séjournaient comme étrangers ne pouvait plus les contenir à cause de leurs troupeaux. ^{36:8} Ainsi Esaü habita dans la montagne de Séir; Esaü est Edom. 36:9 Voici la postérité d'Esaü, père d'Edom, dans la montagne de Séir. 36:10 Voici les noms des fils d'Esaü : Eliphaz fils d'Ada, femme d'Esaü; Réuel, fils de Basmath, femme d'Esaü. ^{36:11}Les fils d'Eliphaz furent : Théman, Omar, Tsepho, Gaetham et Kenaz. ^{36:12}Et Timna était la concubine d'Eliphaz, fils d'Esaü, et elle enfanta à Eliphaz Amalek. Ce sont là les fils d'Ada, femme d'Esaü. 36:13 Voici les fils de Réuel: Nahath, Zérach, Schamma et Mizza. Ce sont là les fils de Basmath, femme d'Esaü. $^{36:14}$ Voici les fils d'Oholibama, fille d'Ada, petite fille de Tsibeon, femme d'Esaü; elle enfanta à Esaü Jéusch, Jaelam et Koré. ^{36:15}Voici les chefs des fils d'Esaü. Voici les fils d'Eliphaz, premier-né d'Esaü, le chef Théman, le chef Omar, le chef Tsepho, le chef Kenaz, ^{36:16}le chef Koré, le chef Gaetham, le chef Amalek. Ce sont là les chefs d'Eliphaz dans le pays d'Edom. Ce sont les fils d'Ada. 36:17 Voici les fils de Réuel, fils d'Esaü : le chef Nahath, le chef Zérach,

le chef Schamma, et le chef Mizza. Ce sont là les chefs sortis de Réuel, dans le pays d'Edom. Ce sont là les fils de Basmath, femme d'Esaü. 36:18 Voici les fils d'Oholibama, femme d'Esaü: Le chef Jéusch, le chef Jaelam, le chef Koré. Ce sont là les chefs sortis d'Oholibama, fille d'Ana, femme d'Esaü. 36:19Ce sont là les fils d'Esaü, qui est Edom, et ce sont là leurs chefs. ^{36:20}Voici les fils de Séir, le Horien, qui avaient habité dans le pays : Lothan, Schobal, Tsibeon, Ana, ^{36:21}Dischon, Etser, et Dischan. Ce sont là les chefs des Horiens, fils de Séir, dans le pays d'Edom. ^{36:22}Les fils de Lothan furent Hori et Héman. Et Thimna était sœur de Lothan. ^{36:23}Voici les fils de Schobal : Alvan, Manahath, Ebal, Schepho et Onam. 36:24 Voici les fils de Tsibeon: Ajja et Ana. C'est cet Ana qui trouva les sources chaudes dans le désert, quand il faisait paître les ânes de Tsibeon, son père. ^{36:25}Voici les fils d'Ana: Dischon, et Oholibama, fille d'Ana. ^{36:26}Voici les fils de Dischon: Hemdan, Eschban, Jithran et Keran. ^{36:27}Voici les fils d'Etser : Bilhan, Zaavan et Akan. $^{36:28}$ Voci les fils de Dischan : Huts et Aran. 36:29 Voici les chefs des Horiens : Le chef Lothan, le chef Schobal, le chef Tsibeon, le chef Ana. ^{36:30}Le chef Dischon, le chef Etser, le chef Dischan. Ce sont là les chefs des Horiens, les chefs qu'ils établirent dans le pays de Séir. ^{36:31}Voici les rois aui ont régné dans le pays d'Edom, avant qu'un roi règne sur les enfants d'Israël. 36:32 Béla, fils de Béor, régna sur Edom, et le nom de sa ville était Dinhaba. 36:33 Béla mourut, et Jobab, fils de Zérach de Botsra, régna à sa place. ^{36:34}Jobab mourut, et Huscham, du pays des Thémanites, régna à sa place. 36:35 Huscham mourut, et Hadad, fils de Bédad, régna à sa place. C'est lui qui frappa Madian dans le territoire de Moab: et le nom de sa ville était Avith. 36:36 Hadad mourut, et Samla, de Masréka, régna à sa place. 36:37 Samla mourut, et Saül de Réhoboth sur le fleuve, régna à sa place. ^{36:38}Saül mourut, et Baal-Hanan, fils d'Acbor, régna à sa place. 36:39 Baal-Hanan, fils de Hacbor mourut, et Hadar régna à sa place. Le nom de sa ville était Pau; et le nom de sa femme Mehéthabeel, fille de Mathred, petite fille de Mézahab. 36:40 Voici les

noms des chefs d'Esaü selon leurs familles, selon leurs territoires, et d'après leurs noms : Le chef Thimna, le chef Alva, le chef Jétheth, $^{36:41}$ le chef Oholibama, le chef Ela, le chef Pinon, $^{36:42}$ Le chef Kenaz, le chef Théman, le chef Mibtsar, $^{36:43}$ le chef Magdiel, et le chef Iram. Ce sont là les chefs d'Edom, selon leurs habitations dans le pays qu'ils possédaient. C'est Esaü le père d'Edom.

[Jacob aime Joseph plus que ses autres fils]

^{37:1}Or Jacob demeura dans le pays de Canaan, pays où avait séjourné son père comme étranger. ^{37:2}Voici la postérité de Jacob. Joseph, âgé de dixsept ans, faisait paître le troupeau avec ses frères; et il était jeune garçon auprès des fils de Bilha et des fils de Zilpa, femmes de son père. Et Joseph rapportait à leur père leurs mauvais propos. ^{37:3}Or Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse, et il lui fit une tunique de plusieurs couleurs. ^{37:4}Ses frères voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous, le haïssaient et ne pouvaient lui parler paisiblement. $^{37:5}$ Joseph eut un songe et il raconta à ses frères ; et ils le haïrent encore davantage. ^{37:6}Il leur dit donc : Ecoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu. ^{37:7}Voici, nous étions à lier des gerbes au milieu d'un champ; et voici, ma gerbe se leva et se tint droite; et voici, vos gerbes l'entourèrent et se prosternèrent devant elle.

[Joseph haï par ses frères]

^{37:8} Alors ses frères lui dirent : Régnerais-tu sur nous? Et dominerais-tu sur nous? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles. ^{37:9} Il eut encore un autre songe, et il le raconta à ses frères, en disant : Voici, j'ai eu encore un songe; et voici, le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi ^a. ^{37:10} Il le raconta à son père et à ses frères. Son père le réprimanda et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu? Faut-il que nous venions moi, ta mère, et tes

[Joseph dans la citerne]

 $^{37:20}$ Venez maintenant, tuons-le, et jetons-le dans l'une de ces citernes ; et nous dirons qu'une bête féroce l'a dévoré, et nous verrons ce que deviendront ses songes. ^{37:21}Mais Ruben entendit cela et le délivra de leurs mains en disant : Ne lui ôtons point la vie. ^{37:22}Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang; jetez-le dans cette citerne qui est au désert, mais ne mettez point la main sur lui. C'était pour le délivrer de leurs mains et le renvoyer à son père. ^{37:23}Lorsque Joseph fut arrivé auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa tunique, de cette tunique de plusieurs couleurs qui était sur lui. ^{37:24}Ils le prirent et le jetèrent dans la citerne. Cette citerne était vide, il n'y avait point d'eau. ^{37:25}Ensuite, ils s'assirent pour manger du pain; et levant les yeux, ils virent une caravane d'Ismaélites qui passait et qui venait de Galaad; et leurs chameaux étaient chargés d'aromates, du baume et de la myrrhe,

frères, nous prosterner à terre devant toi? ^{37:11}Ses frères eurent de l'envie contre lui, mais son père garda ses discours ^b. ^{37:12}Les frères de Joseph s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem. ^{37:13}Israël dit à Joseph : Tes frères ne font-ils pas paître le troupeau à Sichem? Viens, que je t'envoie vers eux; et il lui répondit : Me voici. ^{37:14}Israël lui dit : Va maintenant, vois si tes frères se portent bien, et si le troupeau est en bon état, et rapportele-moi. Ainsi il l'envoya de la vallée d'Hébron, et il alla jusqu'à Sichem. ^{37:15}Un homme le rencontra, comme il errait dans les champs; et cet homme le questionna et lui dit : Que cherches-tu ? ^{37:16} Joseph répondit : Je cherche mes frères ; je te prie, dis-moi où ils font paître leur troupeau. ^{37:17}Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici, et je les ai entendus dire : Allons à Dothan. Joseph alla après ses frères et les trouva à Dothan. ^{37:18}Ils le virent de loin; et avant qu'il soit près d'eux, ils complotèrent contre lui pour le tuer. ^{37:19}Ils se dirent l'un à l'autre : Voici ce maître songeur qui arrive.

a. [37:9] Ap. 12:1.

b. [37:11] Ac. 7:9.

qu'ils transportaient en Egypte. ^{37:26}Et Juda dit à ses frères : Que gagnerons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang ? ^{37:27}Venez, vendons-le à ces Ismaélites, et ne mettons point notre main sur lui, car il est notre frère, notre chair; et ses frères lui obéirent.

[Joseph vendu à des marchands et emmené en Egypte]

^{37:28}Et comme les marchands Madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la citerne, et le vendirent pour vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui emmenèrent Joseph en Egypte c. ^{37:29}Puis Ruben revint à la citerne, et voici, Joseph n'était plus dans la citerne. Alors il déchira ses vêtements. 37:30 Il retourna vers ses frères et leur dit : L'enfant n'y est plus! Et moi! Moi! Où irai-je? 37:31 Ils prirent la tunique de Joseph et tuèrent un bouc d'entre les chèvres, ils plongèrent la tunique dans le sang. ^{37:32}Puis ils envoyèrent et firent porter à leur père la tunique de plusieurs couleurs, en lui disant : Voici ce que nous avons trouvé! Reconnais maintenant si c'est la tunique de ton fils ou non. ^{37:33}Jacob la reconnut, et dit: C'est la tunique de mon fils! Une bête féroce l'a dévoré! Certainement Joseph a été déchiré! ^{37:34}Et Jacob déchira ses vêtements, il mit un sac sur ses reins, et il porta le deuil de son fils durant plusieurs jours. ^{37:35}Tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler, mais il rejeta toute consolation. Il disait : C'est en pleurant que je descendrai vers mon fils dans le scheol! C'est ainsi que son père le pleurait. ^{37:36}Les Madianites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, chef des gardes.

[Péché de Juda]

^{38:1}Il arriva qu'en ce temps-là, Juda s'éloigna de ses frères et se retira vers un homme d'Adullam, nommé Hira. ^{38:2}Là, Juda vit la fille d'un Cananéen, nommé Schua, il la prit pour femme et alla

vers elle. ^{38:3}Elle conçut et enfanta un fils qu'elle appela Er. ^{38:4}Elle conçut encore et enfanta un fils qu'elle appela Onan. ^{38:5}Elle enfanta de nouveau un fils qu'elle appela Schéla. Juda était à Czib quand elle l'enfanta. ^{38:6} Juda prit une femme pour Er, son premier-né, une femme nommée Tamar. ^{38:7}Mais Er le premier-né de Juda était méchant devant Yahweh, et Yahweh le fit mourir ^d. ^{38:8} Alors Juda dit à Onan : Va vers la femme de ton frère, et prends-la pour femme, comme tu es son beaufrère, et suscite des enfants à ton frère e. 38:9 Mais Onan, sachant que les enfants ne seraient pas à lui, se souillait à terre lorsqu'il allait vers la femme de son frère, afin de ne pas donner de postérité à son frère. ^{38:10}Ce qu'il faisait déplut à Yahweh, c'est pourquoi il le fit aussi mourir. ^{38:11}Et Juda dit à Tamar, sa belle-fille : Demeure veuve dans la maison de ton père, jusqu'à ce que Schéla, mon fils, soit grand; car il dit: Il faut prendre garde qu'il ne meure comme ses frères. Ainsi Tamar s'en alla et demeura dans la maison de son père. ^{38:12}Et après plusieurs jours, la fille de Schua, femme de Juda, mourut; lorsque Juda fut consolé, il monta vers ceux qui tondaient ses brebis à Thimna, avec Hira, l'Adullamite, son ami intime. ^{38:13}On en informa Tamar et on lui dit : Voici, ton beau-père monte à Thimna pour tondre ses brebis. ^{38:14}Alors elle ôta ses habits de veuve, se couvrit d'un voile, et s'enveloppa, et elle s'assit à l'entrée d'Enaïm, sur le chemin de Thimna; car elle voyait que Schéla était devenu grand et qu'elle ne lui était point donnée pour femme. ^{38:15}Et quand Juda la vit, il s'imagina que c'était une prostituée, car elle avait couvert son visage. ^{38:16}Il l'aborda sur le chemin et lui dit : Permets, je te prie, que je vienne vers toi; car il ne savait pas que c'était sa belle-fille. Et elle répondit : Que me donneras-tu pour venir vers moi ? ^{38:17}Il répondit : Je t'enverrai un chevreau d'entre les chèvres du troupeau. Elle répondit : Me donneras-tu un gage jusqu'à ce que tu l'envoies? ^{38:18}Il répondit : Quel gage te donnerai-je? Et elle

c. [37:28] Ps. 105:17.

d. [38:7] No. 26:19.

e. [38:8] Lé. 25:25; Lé. 25:48; Voir commentaire en Ru. 2:20.

répondit : Ton cachet, ton cordon, et ton bâton que tu as à la main. Et il les lui donna. Il alla vers elle, et elle devint enceinte de lui. ^{38:19}Puis elle se leva et s'en alla; elle ôta son voile et remit ses habits de veuve. ^{38:20} Juda envoya un chevreau d'entre ses chèvres par son ami intime l'Adullamite, pour qu'il retire le gage de la main de la femme, mais il ne la trouva point. ^{38:21}Il interrogea les hommes du lieu où elle avait été, en disant : Où est cette prostituée qui était à Enaïm, sur le chemin? Ils répondirent : Il n'y a point eu ici de prostituée. ^{38:22}Il retourna auprès de Juda et lui dit : Je ne l'ai point trouvée ; et même les gens du lieu m'ont dit : Il n'y a point eu ici de prostituée. ^{38:23} Juda dit : Qu'elle garde le gage, il ne faut pas nous faire mépriser. Voici, j'ai envoyé ce chevreau, mais tu ne l'as point trouvée. ^{38:24}Environ trois mois après, on fit un rapport à Juda, en disant : Tamar, ta belle-fille, a commis un adultère, et voici elle est même enceinte. Et Juda dit : Faites-la sortir, et qu'elle soit brûlée. ^{38:25}Comme on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père : Je suis enceinte de l'homme à qui ces choses appartiennent. Elle dit aussi: Reconnais, je te prie, à qui est ce cachet, ce cordon, et ce bâton. ^{38:26} Alors Juda les reconnut et il dit : Elle est plus juste que moi, parce que je ne l'ai point donnée à Schéla, mon fils ; et il ne la connut plus. ^{38:27}Quand elle fut au moment d'accoucher, voici, des jumeaux étaient dans son ventre. 38:28 Et pendant qu'elle accouchait, il y en eut un qui présenta la main; la sage-femme la prit et y attacha un fil cramoisi, en disant : Celui-ci sort le premier. $^{38:29}$ Mais il retira la main, et son frère sortit. Alors la sage-femme dit : Ouelle brèche tu as faite! Et elle lui donna le nom de Pérets. ^{38:30}Ensuite sortit son frère, qui avait à la main le fil cramoisi; et on lui donna le nom de Zérach.

[Joseph fidèle à Yahweh devant la tentation]

^{39:1}Or, quand on fit descendre Joseph en Egypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, chef des gardes,

Egyptien, l'acheta de la main des Ismaélites qui l'y avaient amené. ^{39:2}Yahweh était avec Joseph; et il prospéra, et demeura dans la maison de son maître, l'Egyptien. 39:3 Son maître vit que Yahweh était avec lui, et que Yahweh faisait prospérer entre ses mains tout ce qu'il faisait. 39:4 C'est pourquoi Joseph trouva grâce aux yeux de son maître, qui l'employa à son service. Et son maître l'établit sur sa maison, et lui remit entre les mains tout ce qui lui appartenait. ^{39:5}Dès que Potiphar l'eut établi sur sa maison et sur tout ce qu'il possédait, Yahweh bénit la maison de l'Egyptien, à cause de Joseph; et la bénédiction de Yahweh fut sur tout ce qui lui appartenait, soit à la maison, soit aux champs. ^{39:6}Il abandonna aux mains de Joseph tout ce qui lui appartenait, et il n'avait avec lui d'autre soin que celui de prendre sa nourriture. Or Joseph était beau de taille et beau de figure. ^{39:7} Après ces choses, il arriva que la femme de son maître porta les yeux sur Joseph, et elle lui dit : Couche avec moi ^f! ^{39:8}Mais il le refusa, et dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend avec moi connaissance de rien dans la maison, et il a remis entre mes mains tout ce qui lui appartient. 39:9Il n'y a personne dans cette maison qui soit plus grand que moi, et il ne m'a rien interdit excepté toi, parce que tu es sa femme; et comment ferais-je un si grand mal et pécherais-je contre Dieu? ^{39:10}Quoiqu'elle parlât tous les jours à Joseph, il refusa de coucher auprès d'elle, d'être avec elle. ^{39:11}Un jour qu'il était entré dans la maison pour faire son ouvrage, et qu'il n'y avait là aucun des gens dans la maison, ^{39:12} elle le saisit par son vêtement et lui dit : Couche avec moi! Mais il laissa son vêtement entre ses mains, s'enfuit. et sortit dehors ^g.

[Fausse accusation contre Joseph]

^{39:13}Et lorsqu'elle vit qu'il lui avait laissé son vêtement entre les mains, et qu'il s'était enfui dehors, ^{39:14}elle appela les gens de sa maison, et leur parla en disant : Voyez, on nous a amené

f. [39:7] Pr. 7:9-13.

g. [39:12] 1 Co. 6:18.

un Hébreu pour se moquer de nous. Cet homme est venu vers moi pour coucher avec moi; mais j'ai crié à haute voix. 39:15 Et dès qu'il a entendu que j'élevais la voix et que je criais, il a laissé son vêtement à côté de moi, et s'est enfui dehors. ^{39:16}Et elle garda le vêtement de Joseph jusqu'à ce que son maître rentre à la maison. 39:17 Alors elle lui parla en ces mêmes termes et dit : Le serviteur Hébreu que tu nous as amené est venu vers moi pour se moquer de moi. ^{39:18} Mais comme j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il a laissé son vêtement à côté de moi et s'est enfui. ^{39:19}Et dès que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme qui lui disait : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, sa colère s'enflamma. ^{39:20}Et le maître de Joseph le prit et le mit dans une étroite prison ; dans l'endroit où les prisonniers du roi étaient enfermés, et il fut là en prison. ^{39:21} Mais Yahweh fut avec Joseph; il étendit sa bonté sur lui et lui fit trouver grâce auprès du chef de la prison. ^{39:22}Et le chef de la prison mit entre les mains de Joseph tous les prisonniers qui étaient dans la prison, et tout ce qu'il y avait à faire, il le faisait. ^{39:23}Le chef de la prison ne prenait aucune connaissance de ce que Joseph avait en main, parce que Yahweh était avec lui. Et Yahweh faisait prospérer tout ce qu'il faisait.

[Joseph demeure en prison]

^{40:1}Après ces choses, il arriva que l'échanson et le panetier du roi d'Egypte offensèrent leur maître, le roi d'Egypte. ^{40:2}Pharaon fut fort irrité contre ces deux eunuques, contre le chef des échansons, et contre le chef des panetiers. ^{40:3}Et il les fit mettre dans la maison du chef des gardes, dans la prison étroite, dans le même lieu où Joseph était enfermé. ^{40:4}Le chef des gardes les mit entre les mains de Joseph qui les servait; et ils furent quelques jours en prison. ^{40:5}Pendant une même nuit, l'échanson et le panetier du roi d'Egypte, qui étaient enfermés dans la prison, eurent tous les deux un songe, chacun le sien, pouvant recevoir une explication distincte. ^{40:6}Joseph, étant venu le

matin vers eux, les regarda; et voici, ils étaient fort tristes. 40:7Et il interrogea ces deux eunuques de Pharaon, qui étaient avec lui dans la prison de son maître, et leur dit : Pourquoi avez-vous mauvais visage aujourd'hui? 40:8 Ils lui répondirent : Nous avons eu des songes, et il n'y a personne qui les interprète. Et Joseph leur dit : Les interprétations n'appartiennent-elles pas à Dieu? Je vous prie, racontez-moi vos songes h. 40:9Le chef des échansons raconta son songe à Joseph et lui dit : Dans mon songe, voici, il y avait un cep devant moi. ^{40:10}Ce cep avait trois sarments. Quand il eut poussé, sa fleur se développa et ses grappes donnèrent des raisins mûrs. 40:11 La coupe de Pharaon était dans ma main. Je pris les raisins, je les pressai dans la coupe de Pharaon, et je mis la coupe dans la main de Pharaon. 40:12 Joseph lui dit : Voici son interprétation: Les trois sarments sont trois jours. 40:13 Dans trois jours Pharaon élèvera ta tête et te rétablira dans ta charge, et tu mettras la coupe dans sa main, comme tu le faisais auparavant, lorsque tu étais son échanson. 40:14 Mais souviens-toi de moi quand tu seras heureux, et use de bonté envers moi je te prie; fais mention de moi à Pharaon, afin qu'il me fasse sortir de cette maison. 40:15 Car certainement j'ai été enlevé du pays des Hébreux; ici non plus je n'ai rien fait pour être mis en prison. ^{40:16}Le chef des panetiers, voyant que Joseph avait interprété favorablement ce songe, lui dit : Voici, il y avait aussi dans mon songe trois corbeilles de pain blanc sur ma tête. ^{40:17} Dans la corbeille la plus élevée, il y avait pour Pharaon des mets de toute espèce, cuits au four; et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille au-dessus de ma tête. 40:18 Joseph répondit et dit : Voici son interprétation : Les trois corbeilles sont trois jours. 40:19 Dans trois jours Pharaon enlèvera ta tête de dessus toi et te fera pendre à un bois, et les oiseaux mangeront ta chair sur toi. ^{40:20}Le troisième jour, jour de la naissance de Pharaon, il fit un festin à tous ses serviteurs; et il éleva la tête du chef des échansons et la tête du chef des panetiers, au milieu de ses serviteurs. $^{40:21}$ Il rétablit le chef des échansons dans sa charge

d'échanson, pour qu'il mette la coupe dans la main de Pharaon. ^{40:22}Mais il fit pendre le chef des panetiers, selon l'explication que Joseph leur avait donnée. ^{40:23}Cependant, le chef des échansons ne pensa plus à Joseph. Il l'oublia.

[Songe de Pharaon]

^{41:1}Mais il arriva qu'au bout de deux ans entiers, Pharaon eut un songe. Et il lui semblait qu'il était près du fleuve. 41:2 Et voici, sept jeunes vaches belles à voir, grasses de chair, montèrent hors du fleuve et se mirent à paître dans les prairies. ^{41:3}Et voici sept autres jeunes vaches, laides à voir, et maigres de chair, montèrent hors du fleuve derrière les autres et se tinrent auprès des autres jeunes vaches sur le bord du fleuve. ^{41:4}Les jeunes vaches laides à voir, et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches belles à voir, et grasses, Alors Pharaon s'éveilla. 41:5 Il se rendormit et il eut un second songe. Voici, sept épis gras et beaux montèrent sur une même tige. 41:6 Et sept épis maigres et brûlés par le vent d'orient poussèrent après eux. ^{41:7}Les épis maigres engloutirent les sept épis gras et pleins. Et Pharaon s'éveilla; et voilà le songe. 41:8Le matin, Pharaon eut l'esprit troublé, et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Egypte, et leur raconta ses songes. Mais personne ne put les interpréter à Pharaon. 41:9 Alors le chef des échansons parla à Pharaon en disant : Je rappellerai aujourd'hui le souvenir de mes fautes. ^{41:10}Lorsque Pharaon fut irrité contre ses serviteurs, et nous fit mettre, le chef des panetiers et moi, en prison, dans la maison du chef des gardes, ^{41:11}nous eûmes l'un et l'autre un songe dans une même nuit; et chacun de nous reçut une interprétation en rapport avec le songe qu'il avait eu. 41:12 Il y avait là avec nous un garçon Hébreu, esclave du chef des gardes. Nous lui racontâmes nos songes, et il nous les expliqua. ^{41:13}Les choses sont arrivées comme il nous les avait interprétées; car le roi me rétablit dans ma charge et fit pendre le chef des panetiers.

[Joseph sort de prison et est établi sur l'Egypte par Pharaon]

^{41:14}Alors Pharaon envoya appeler Joseph. On le fit sortir en hâte de la prison; on le rasa, et on lui fit changer de vêtements ; puis il se rendit vers Pharaon. ^{41:15}Pharaon dit à Joseph : J'ai eu un songe, et personne ne peut l'expliquer; or j'ai appris que tu sais expliquer les songes. 41:16 Joseph répondit à Pharaon en disant : Ce n'est pas moi! C'est Dieu qui donnera une réponse concernant la paix de Pharaon. ^{41:17}Pharaon dit alors à Joseph : Dans mon songe, voici, je me tenais sur le bord du fleuve. ^{41:18}Et voici, sept vaches grasses de chair et belles d'apparence montèrent hors du fleuve et se mirent à paître dans la prairie. 41:19 Sept autres vaches montèrent derrière elles, maigres, fort laides d'apparence, et décharnées; je n'en ai point vu d'aussi laides dans tout le pays d'Egypte. 41:20 Les vaches décharnées et laides mangèrent les sept premières vaches qui étaient grasses; 41:21 elles les engloutirent dans leur ventre, sans qu'on s'aperçoive qu'elles y étaient entrées; et leur apparence était laide comme auparavant. Et ie m'éveillai. 41:22 Je vis encore en songe sept épis pleins et beaux, qui montèrent sur une même tige. 41:23 Et sept épis vides, maigres, brûlés par le vent d'orient, poussèrent après eux. ^{41:24}Les épis maigres engloutirent les sept beaux épis. Je l'ai dit aux magiciens, mais personne ne m'a donné l'explication. 25 Joseph dit à Pharaon : Ce qu'a rêvé Pharaon est une seule chose; Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire. $^{41:26}$ Les sept vaches belles sont sept années; et les sept épis beaux sont sept années; c'est un seul songe. 41:27 Les sept vaches décharnées et laides, qui montaient derrière les premières, sont sept années; et les sept épis vides, brûlés par le vent d'orient, seront sept années de famine. 41:28 Ainsi, comme je viens de le dire à Pharaon, Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire. ^{41:29}Voici, il y aura sept années de grande abondance dans tout le pays d'Egypte. 41:30 Sept années de famine viendront après elles; et l'on oubliera toute cette abondance au pays d'Egypte, et la famine consumera le pays. ^{41:31}Cette famine qui suivra sera si forte qu'on ne s'apercevra plus

de l'abondance dans le pays. 41:32 Si Pharaon a vu le songe se répéter une seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de la part de Dieu, et que Dieu se hâtera de l'exécuter. 41:33 Maintenant que Pharaon choisisse un homme intelligent et sage, et qu'il l'établisse sur le pays d'Egypte. 41:34 Que Pharaon établisse et institue des commissaires sur le pays, et qu'ils prennent la cinquième partie du revenu du pays d'Egypte durant les sept années d'abondance. 41:35 Qu'ils rassemblent tous les produits de ces bonnes années qui viennent; qu'ils fassent sous l'autorité de Pharaon des amas de blé, des approvisionnements dans les villes, et qu'ils en aient la garde. 41:36 Ces provisions seront en réserve pour le pays durant les sept années de famine qui seront dans le pays d'Egypte, afin que le pays ne soit pas consumé par la famine. 41:37 Ces paroles plurent à Pharaon et à tous ses serviteurs i. 41:38 Et Pharaon dit à ses serviteurs : Trouverionsnous un homme semblable à celui-ci, qui a l'Esprit de Dieu? 41:39 Et Pharaon dit à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit aussi intelligent et aussi sage que toi. 41:40 C'est toi qui seras sur ma maison, et tout mon peuple obéira à tes ordres; je serai seulement plus grand que toi par le trône. 41:41 Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'établis sur tout le pays d'Egypte. 41:42 Alors Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit à la main de Joseph; il le fit revêtir d'habits de fin lin et lui mit un collier d'or au cou. 41:43 Il le fit monter sur le char qui suivait le sien, et on criait devant lui : A genoux! Et il l'établit sur tout le pays d'Egypte. 41:44Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon! Et sans toi nul ne lèvera la main ni le pied dans tout le pays d'Egypte.

[Joseph épouse une égyptienne]

^{41:45}Pharaon appela Joseph du nom de Tsaphnath-Paenéach; et il lui donna pour femme Asnath, fille de Poti-Phéra, prêtre d'On. Et Joseph alla visiter le pays d'Egypte. ^{41:46}Joseph était âgé de trente ans lorsqu'il se présenta devant Pharaon, roi

i. [41:37] Ac. 7:10.

d'Egypte; et il quitta Pharaon et parcourut tout le pays d'Egypte. 41:47 Et la terre rapporta très abondamment pendant les sept années de fertilité. 41:48 Joseph rassembla tous les produits de ces sept années dans le pays d'Egypte; il fit des approvisionnements dans les villes, mettant dans l'intérieur de chaque ville les productions des champs d'alentour. ^{41:49}Ainsi Joseph amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer; tellement qu'on cessa de le compter, parce qu'il n'y avait plus de nombre. 41:50 Avant les années de famine, il naquit à Joseph deux fils, que lui enfanta Asnath, fille de Poti-Phéra, prêtre d'On. 41:51 Joseph donna au premier-né le nom de Manassé, parce que, dit-il, Dieu m'a fait oublier toute ma peine et toute la maison de mon père. 41:52 Et il donna au second le nom d'Ephraïm, parce que, dit-il, Dieu m'a fait fructifier dans le pays de mon affliction. ^{41:53}Alors finirent les sept années de l'abondance qui avaient été dans le pays d'Egypte. 41:54Et les sept années de la famine commencèrent à venir comme Joseph l'avait prédit. Et la famine fut dans tous les pays ; mais il y avait du pain dans tout le pays d'Egypte. ^{41:55}Ensuite tout le pays d'Egypte fut affamé, et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Egyptiens : Allez vers Joseph, et faites ce qu'il vous dira. 41:56 La famine régnait dans tout le pays. Joseph ouvrit tous les lieux d'approvisionnements et vendit du blé aux Egyptiens. La famine augmentait dans le pays d'Egypte. ^{41:57}On venait de tous les pays jusqu'en Egypte, pour acheter du blé auprès de Joseph; car la famine était fort grande sur toute la terre.

[Les frères de Joseph viennent acheter des vivres en Egypte]

^{42:1}Et Jacob, voyant qu'il y avait du blé à vendre en Egypte, dit à ses fils : Pourquoi vous regardezvous les uns les autres ? ^{42:2}Il leur dit aussi : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé à vendre en Egypte, descendez-y pour nous en acheter là, afin que nous vivions, et que nous ne mourions point.

^{42:3} Alors les frères de Joseph descendirent pour acheter du blé en Egypte. ^{42:4} Mais Jacob n'envoya point Benjamin, frère de Joseph, avec ses frères; car il disait: Il faut prendre garde qu'un malheur ne lui arrive. ^{42:5} Ainsi les fils d'Israël allèrent en Egypte pour acheter du blé avec ceux qui y allaient, car la famine était dans le pays de Canaan.

[Joseph met ses frères à l'épreuve]

^{42:6}Joseph commandait dans le pays, et c'était lui qui vendait le blé à tous les peuples de la terre. Les frères de Joseph vinrent et se prosternèrent devant lui la face contre terre. 42:7 Joseph vit ses frères et les reconnut; mais il feignit d'être un étranger pour eux, et il leur parla rudement, en leur disant : D'où venez-vous? Et ils répondirent : Du pays de Canaan, pour acheter des vivres. ^{42:8} Joseph reconnut ses frères, mais eux ne le connurent point. 42:9 Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait eus à leur sujet et leur dit : Vous êtes des espions, vous êtes venus pour observer les lieux faibles du pays. 42:10 Et ils lui répondirent : Non, mon seigneur, mais tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres. 42:11 Nous sommes tous enfants d'un même homme, nous sommes des gens de bien; tes serviteurs ne sont pas des espions. 42:12 Et il leur dit: Nullement; vous êtes venus pour observer les lieux faibles du pays. ^{42:13}Et ils répondirent : Nous, tes serviteurs, étions douze frères, fils d'un même homme, dans le pays de Canaan. Et voici, le plus jeune est aujourd'hui avec notre père, et l'un n'est plus. ^{42:14}Joseph leur dit : C'est ce que je vous disais, vous êtes des espions. 42:15 Voici comment vous serez éprouvés : Par la vie de Pharaon! Vous ne sortirez pas d'ici que votre jeune frère ne soit venu ici. ^{42:16}Envoyez l'un de vous et qu'il amène votre frère; et vous, restez prisonniers. Vos paroles seront éprouvées et je saurai si vous avez dit la vérité. Autrement, par la vie de Pharaon! Vous êtes des espions. 42:17 Et il les mit tous ensemble en prison pendant trois jours. 42:18Le troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci, et vous vivrez. Je crains Dieu! 42:19 Si vous êtes sincères, que l'un de vos frères reste enfermé dans votre prison; et vous,

partez et emportez du blé pour nourrir vos familles. ^{42:20}Puis amenez-moi votre jeune frère afin que vos paroles soient éprouvées, et vous ne mourrez point ; et ils firent ainsi.

[Joseph exige que Benjamin vienne en Egypte]

^{42:21}Et ils se dirent alors l'un à l'autre : Nous sommes certainement coupables à l'égard de notre frère; car nous avons vu l'angoisse de son âme quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons point écouté; c'est pour cela que cette détresse nous est arrivée. 42:22 Ruben leur répondit en disant : Ne vous disais-je pas : Ne commettez point ce péché contre l'enfant? Et vous ne m'avez point écouté; et voici que son sang vous est redemandé. ^{42:23}Ils ne savaient pas que Joseph les comprenait, parce qu'il se servait d'un interprète pour leur parler. ^{42:24}Il s'éloigna d'eux pour pleurer. Et il revint, leur parla; puis il prit parmi eux Siméon, et le fit enchaîner sous leurs yeux. 42:25 Et Joseph ordonna qu'on remplisse leurs sacs de blé, et qu'on remette l'argent de chacun d'eux dans son sac, et qu'on leur donne de la provision pour la route; et cela fut fait ainsi. ^{42:26}Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes, et s'en allèrent. ^{42:27}L'un d'eux ouvrit son sac pour donner du fourrage à son âne dans l'hôtellerie; et il vit son argent qui était à l'entrée de son sac. $^{42:28}$ Il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu; et le voici dans mon sac. Alors leur cœur fut en défaillance; et ils furent saisis de peur, et se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait? ^{42:29}Et étant arrivés dans le pays de Canaan, vers Jacob leur père, ils lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, en disant : 42:30 L'homme qui est le seigneur du pays, nous a parlé rudement et nous a pris pour des espions du pays. ^{42:31}Mais nous lui avons répondu : Nous sommes sincères, nous ne sommes point des espions. 42:32 Nous étions douze frères, fils de notre père; l'un n'est plus, et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père dans le pays de Canaan. 42:33 Et cet homme, qui est le seigneur du pays, nous a dit : A ceci je connaîtrai que vous êtes sincères : Laissez-moi l'un de vos frères, et prenez de quoi nourrir vos familles et partez. 42:34 Puis amenez-moi votre jeune frère, et je saurai que vous n'êtes point des espions, que vous êtes sincères; je vous rendrai votre frère, et vous pourrez librement trafiquer dans le pays. ^{42:35}Lorsqu'ils vidèrent leurs sacs, voici, le paquet d'argent de chacun était dans son sac. Ils virent, eux et leur père, leurs paquets d'argent, et ils eurent peur. ^{42:36} Jacob leur père leur dit : Vous me privez de mes enfants! Joseph n'est plus, et Siméon n'est plus, et vous prendriez Benjamin! C'est sur moi que tout cela retombe. 42:37 Ruben parla à son père et lui dit : Fais mourir deux de mes fils si je ne te ramène pas Benjamin! Remets-le entre mes mains et je te le ramènerai. 42:38 Jacob répondit : Mon fils ne descendra point avec vous, car son frère est mort, et il reste seul; s'il lui arrivait un malheur dans le voyage que vous allez faire, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le scheol.

[Juda se porte garant de Benjamin ^j]

^{43:1}Or la famine devint fort grande dans le pays. ^{43:2}Et quand ils eurent achevé de manger le blé qu'ils avaient apporté d'Egypte, leur père leur dit : Retournez, achetez-nous un peu de vivres. 43:3 Juda lui répondit et lui dit : Cet homme nous a expressément déclaré, disant : Vous ne verrez point ma face, à moins que votre frère ne soit avec vous. ^{43:4}Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Egypte et nous t'achèterons des vivres. ^{43:5} Mais si tu ne l'envoies pas, nous n'y descendrons point; car cet homme nous a dit: Vous ne verrez point ma face, à moins que votre frère ne soit avec vous. ^{43:6}Et Israël dit : Pourquoi avezvous mal agi à mon égard, en disant à cet homme que vous aviez encore un frère ? ^{43:7} Ils répondirent : Cet homme nous a interrogés sur nous et sur notre famille, en disant : Votre père vit-il encore ? N'avezvous point de frère? Et nous lui avons déclaré selon ce qu'il nous avait demandé; pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère? ^{43:8} Juda dit à Israël, son père : Laisse venir l'enfant avec moi, afin que nous nous levions et que nous

partions; et nous vivrons et nous ne mourons point, nous, toi et nos enfants. 43:9 Je réponds de lui, tu le redemanderas de ma main. Si je ne te le ramène pas auprès de toi et si je ne le remets pas devant ta face, je serai coupable toute ma vie envers toi. $^{43:10}$ Car si nous n'avions pas tardé, certainement nous serions déjà de retour deux fois. $^{43:11}$ Alors Israël leur père leur dit : Si cela est ainsi, faites ceci, prenez dans vos bagages les meilleures productions du pays, pour en porter un présent à cet homme, un peu de baume, et un peu de miel, des épices, de la myrrhe, des dattes, et des amandes. ^{43:12}Prenez avec vous de l'argent au double dans vos mains, et rapportez l'argent qu'on avait mis à l'entrée de vos sacs ; peutêtre était-ce une erreur. 43:13 Prenez votre frère, et levez-vous, retournez vers cet homme. 43:14Que le Dieu Tout-Puissant vous fasse trouver grâce devant cet homme, afin qu'il relâche votre autre frère et Benjamin; et s'il faut que je sois privé de ces deux fils, que j'en sois privé. 43:15 Alors ils prirent le présent, et ayant pris de l'argent au double dans leurs mains, et Benjamin, ils se levèrent et descendirent en Egypte; puis ils se présentèrent devant Joseph. $^{43:16}$ Dès que Joseph vit Benjamin avec eux, il dit à l'intendant de sa maison : Fais entrer ces gens dans la maison, tue et apprête quelques bêtes, car ils mangeront à midi avec moi. ^{43:17}Cet homme fit ce que Joseph lui avait dit; et il conduit ces gens dans la maison de Joseph. 43:18 Ils eurent peur lorsqu'ils furent conduits dans la maison de Joseph, et ils dirent : Nous sommes emmenés à cause de l'argent remis l'autre fois dans nos sacs; c'est pour se jeter sur nous, se précipiter sur nous; c'est pour nous prendre comme esclaves et s'emparer de nos ânes. 43:19 Ils s'approchèrent de l'intendant de la maison de Joseph, et lui adressèrent la parole, à l'entrée de la maison. 43:20 Ils dirent : Pardon! Mon seigneur, nous sommes déjà descendus une fois pour acheter des vivres. 43:21 Puis, quand nous arrivâmes, au lieu où nous devions passer la nuit, nous avons ouvert nos sacs ; et voici, l'argent de chacun était à l'entrée de son sac, notre argent selon son poids; nous le rapportons avec nous. 43:22 Nous avons aussi

apporté d'autre argent dans nos mains pour acheter des vivres; et nous ne savons point qui a remis notre argent dans nos sacs. 43:23 L'intendant leur dit : Tout va bien pour vous, ne craignez point. C'est votre Dieu, le Dieu de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs; votre argent est parvenu jusqu'à moi ; et il leur amena Siméon. 43:24 Cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph, et leur donna de l'eau, et ils lavèrent leurs pieds; il donna aussi à manger à leurs ânes. $^{43:25}$ Ils préparèrent leur présent en attendant que Joseph revienne à midi; car ils avaient appris qu'ils mangeraient du pain chez lui. 43:26 Quand Joseph fut arrivé à la maison, ils lui offrirent le présent qu'ils avaient dans leurs mains, et se prosternèrent à terre devant lui dans la maison. ^{43:27}Il leur demanda comment ils se portaient et leur dit : Votre vieux père, dont vous m'avez parlé, se porte-t-il bien? Vit-il encore? 43:28 Ils répondirent : Ton serviteur, notre père, se porte bien, il vit encore. Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent. ^{43:29} Joseph leva les yeux, il vit Benjamin, son frère, fils de sa mère, et il dit : Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé? Et il ajouta : Mon fils, Dieu te fasse grâce! 43:30 Et Joseph se retira promptement, car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère, et il cherchait un lieu pour pleurer; il entra dans sa chambre et il y pleura. ^{43:31}Après s'être lavé le visage, il sortit de là, et faisant des efforts pour se contenir, il dit : Servez le pain. 43:32On servit Joseph à part, et ses frères à part, et les Egyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part, car les Egyptiens ne pouvaient manger du pain avec les Hébreux, parce que c'est à leurs yeux une abomination. ^{43:33}Les frères de Joseph s'assirent en sa présence, le premier-né selon son droit d'aînesse, et le plus jeune selon son âge; et ils se regardaient les uns les autres avec étonnement. ^{43:34}Joseph leur fit porter des mets qui étaient devant lui, et Benjamin en eut cinq fois plus que les autres. Ils burent et s'enivrèrent avec lui.

[Juda prend la place de Benjamin ^k]

^{44:1}Et Joseph donna un ordre à son intendant, en disant : Remplis de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront porter, et remets l'argent de chacun à l'entrée de son sac. 44:2Tu mettras aussi ma coupe, la coupe d'argent, à l'entrée du sac du plus petit avec l'argent de son blé; et il fit comme Joseph lui avait dit. 44:3Le matin, dès qu'il fit jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes. 44:4 Ils étaient sortis de la ville, ils n'en étaient guère éloignés, lorsque Joseph dit à son intendant : Va, poursuis ces hommes, et quand tu les auras atteints, tu leur diras : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien? 44:5 N'est-ce pas la coupe dont se sert mon seigneur pour boire et pour deviner? Vous avez mal fait d'agir ainsi. 44:6L'intendant les atteignit, et leur dit ces paroles. 44:7 Ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi? Loin de tes serviteurs la pensée de faire pareille chose! ^{44:8}Voici, nous t'avons rapporté du pays de Canaan l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos sacs, et comment aurions-nous dérobé de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître? 44:9 Que celui de tes serviteurs sur qui se trouvera la coupe meure ; et nous serons aussi esclaves de mon seigneur! ^{44:10}Il leur dit : Qu'il soit fait maintenant selon vos paroles! Qu'il en soit ainsi! Que celui sur qui se trouvera la coupe soit mon esclave, et vous, vous serez innocents. 44:11 Et ils se hâtèrent de déposer chacun son sac à terre ; et chacun ouvrit son sac. ^{44:12}L'intendant les fouilla, en commencant par le plus âgé, et finissant par le plus jeune; et la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin. 44:13 Alors ils déchirèrent leurs vêtements, et chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville. 44:14 Juda et ses frères arrivèrent à la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent à terre devant lui. 44:15 Joseph leur dit : Quelle action avez-vous faite? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que moi ne manque pas de deviner? 44:16 Juda lui répondit : Que dirons-nous à mon Seigneur? Comment parlerons-nous? Et comment

nous justifierons-nous? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs; voici, nous sommes esclaves de mon seigneur, nous, et celui entre les mains de qui la coupe a été trouvée. ^{44:17} Mais il dit : Loin de moi la pensée d'agir ainsi! L'homme dans la main duquel la coupe a été trouvée sera mon esclave; mais vous, remontez en paix vers votre père. 44:18 Alors Juda s'approcha de lui en disant : Pardon mon seigneur! Je te prie, que ton serviteur dise un mot, je te prie aux oreilles de mon seigneur, et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur, car tu es comme Pharaon. 44:19 Mon seigneur interrogea ses serviteurs en disant : Avez-vous un père ou un frère? 44:20 Nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons notre père qui est âgé, et un enfant de sa vieillesse, et qui est le plus jeune d'entre nous; son frère est mort, et celui-ci est resté le seul enfant de sa mère ; et son père l'aime. ^{44:21}Tu as dis à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi, et que je le voie de mes veux. 44:22 Nous avons répondu à mon seigneur : Cet enfant ne peut quitter son père, car s'il le quitte, son père mourra. 44:23 Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus ma face. 44:24 Lorsque nous sommes remontés auprès de ton serviteur, mon père, nous lui avons rapporté les paroles de mon seigneur. 44:25 Notre père nous a dit : Retournez, et achetez-nous un peu de vivres. ^{44:26}Nous lui avons répondu : Nous ne pouvons pas descendre; mais si notre petit frère est avec nous, nous descendrons, car nous ne pouvons pas voir la face de cet homme, à moins que notre jeune frère ne soit avec nous. 44:27 Ton serviteur, mon père, nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux fils. 44:28 L'un étant sorti de chez moi, je pense qu'il a été sans doute déchiré, car je ne l'ai pas revu jusqu'à présent. 44:29 Si vous me prenez encore celui-ci, et qu'il lui arrive un malheur, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le scheol. ^{44:30} Maintenant, si je retourne auprès de ton serviteur, mon père, sans avoir avec nous l'enfant à l'âme duquel son âme est attachée, ^{44:31}il mourra, en voyant que l'enfant n'y est pas; et tes serviteurs

feront descendre avec douleur dans le scheol les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. ^{44:32}De plus, ton serviteur a répondu pour l'enfant, en le prenant à mon père, en disant : Si je ne te le ramène pas, je serai pour toujours coupable envers mon père. ^{44:33}Permets donc, je te prie, à ton serviteur de rester à la place de l'enfant, comme esclave de mon seigneur; et que l'enfant remonte avec ses frères. ^{44:34}Car comment pourrai-je remonter vers mon père, si l'enfant n'est pas avec moi? Que je ne voie point l'affliction qu'en aurait mon père!

[Joseph revèle qui il est à ses frères]

^{45:1}Alors Joseph, ne pouvant plus se contenir devant tous ceux qui étaient là présents, cria : Faites sortir tout le monde! Et il ne resta personne quand il se fit connaître à ses frères. ^{45:2}Et en pleurant, il éleva sa voix, et les Egyptiens l'entendirent, et la maison de Pharaon l'entendit aussi. ^{45:3}Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph! Mon père vit-il encore? Mais ses frères ne pouvaient lui répondre, car ils étaient tout troublés en sa présence. 45:4 Joseph dit encore à ses frères : Je vous prie, approchezvous de moi; et ils s'approchèrent, et il leur dit : Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour être mené en Egypte l. 45:5 Mais maintenant ne soyez pas en peine, et n'ayez point de regret de ce que vous m'avez vendu pour être mené ici, car Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie. $^{45.6}$ Car voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre, et il v aura encore cing ans pendant lesquels il n'y aura ni labour ni moisson. ^{45:7}Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire subsister sur la terre, et vous faire vivre par une grande délivrance. ^{45:8} Maintenant donc ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu; il m'a établi père de Pharaon, et seigneur sur toute sa maison, et gouverneur de tout le pays d'Egypte. ^{45:9}Hâtez-vous d'aller vers mon père, et dites-lui : Ainsi a dit ton fils, Joseph: Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Egypte, descends vers moi, ne t'arrête point. ^{45:10} Et tu habiteras dans la contrée de Gosen,

l. [45:4] Ac. 7:13.

et tu seras près de moi, toi, tes fils, et les fils de tes fils, tes brebis, et tes bœufs, et tout ce qui est à toi. ^{45:11}Là, je te nourrirai, car il y aura encore cinq années de famine; et ainsi tu ne périras point, toi et ta maison, et tout ce qui est à toi. ^{45:12}Et voici, vous voyez de vos yeux, et Benjamin mon frère voit aussi de ses yeux, que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche. ^{45:13}Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Egypte, et tout ce que vous avez vu; hâtez-vous, et faites descendre ici mon père. ^{45:14}Alors il se jeta sur le cou de Benjamin, son frère, et pleura. Benjamin pleura aussi sur son cou. ^{45:15}Puis il embrassa tous ses frères et pleura sur eux; après cela ses frères parlèrent avec lui.

[Joseph pardonne à ses frères et fait venir Jacob ^m]

^{45:16}Et le bruit se répandit dans la maison de Pharaon que les frères de Joseph étaient venus, ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs. ^{45:17} Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères : Faites ceci : Chargez vos bêtes, et allez, retournez dans le pays de Canaan; ^{45:18}et prenez votre père et vos familles, et revenez vers moi, et je vous donnerai le meilleur du pays d'Egypte; et vous mangerez la graisse de la terre. ^{45:19}Tu as ordre de leur dire: Faites ceci: Prenez dans le pays d'Egypte des chars pour vos enfants et pour vos femmes; amenez votre père, et venez. $^{45:2\hat{0}}$ Ne regrettez point ce que vous laisserez, car ce qu'il y a de meilleur dans tout le pays d'Egypte sera pour vous. ^{45:21}Et les fils d'Israël firent ainsi. Et Joseph leur donna des chars selon l'ordre de Pharaon : il leur donna aussi de la provision pour la route. $^{45:22}$ Il leur donna à chacun des vêtements de rechange; et il donna à Benjamin trois cents pièces d'argent et cinq vêtements de rechange. ^{45:23}Il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait en Egypte, et dix ânesses portant du blé, du pain, et des vivres à son père pour la route. ^{45:24}Il renvoya donc ses frères, et ils partirent; et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin. 45:25 Ainsi ils remontèrent d'Egypte, et vinrent dans le pays de Canaan auprès de Jacob, leur père. ^{45:26}Et ils lui rapportèrent et lui dirent : Joseph vit encore, et même c'est lui qui gouverne tout le pays d'Egypte; mais le cœur de Jacob resta froid, parce qu'il ne les croyait pas. ^{45:27}Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites; puis il vit les chars que Joseph avait envoyés pour le porter; et l'esprit de Jacob, leur père, se ranima. ^{45:28}Alors Israël dit : C'est assez! Joseph, mon fils, vit encore! J'irai, et je le verrai avant que je meure.

[Jacob se rend en Egypte]

^{46:1}Israël donc partit avec tout ce qui lui appartenait, et vint à Beer-Schéba, et il offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac. ^{46:2}Et Dieu parla à Israël dans une vision pendant la nuit et lui dit : Jacob, Jacob! Et il répondit : Me voici. 46:3 Et Dieu lui dit : Je suis le Dieu, le Dieu de ton père. Ne crains point de descendre en Egypte, car là je te ferai devenir une grande nation. 46:4 Je descendrai avec toi en Egypte, et je t'en ferai aussi très certainement remonter; et Joseph te fermera les yeux avec sa main. ^{46:5} Ainsi Jacob partit de Beer-Schéba, et les fils d'Israël mirent Jacob, leur père, et leurs petits enfants, et leurs femmes, sur les chars que Pharaon avait envoyés pour le porter. 46:6 Ils emmenèrent aussi leur bétail et leur bien qu'ils avaient acquis dans le pays de Canaan; et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Egypte. ^{46:7}Il amena avec lui en Egypte ses fils, et les fils de ses fils, ses filles, et les filles de ses fils, et toute sa famille.

[Les fils de Jacob descendent en Egypte]

^{46:8}Voici les noms des fils d'Israël qui vinrent en Egypte: Jacob et ses fils. Le premier-né de Jacob fut Ruben. ^{46:9}Et les fils de Ruben: Hénoc, Pallu, Hetsron, et Carmi. ^{46:10}Et les fils de Siméon: Jemuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsochar, et Saül, fils d'une Cananéenne. ^{46:11}Et les fils de Lévi: Guerschon, Kehath, et Merari. ^{46:12}Et les fils de Juda: Er, Onan, Schéla, Pérets et Zérach; mais Er et Onan

moururent au pays de Canaan. Les fils de Pérets furent Hetsron et Hamul. 46:13 Et les fils d'Issacar : Thola, Puva, Job et Schimron. 46:14Et les fils de Zabulon : Séred, Elon et Jahleel. ^{46:15}Ce sont là les fils de Léa, qu'elle enfanta à Jacob à Paddan-Aram, avec Dina, sa fille. Ses fils et ses filles formaient en tout trente-trois personnes. 46:16 Et les fils de Gad: Tsiphjon, Haggi, Schuni, Etsbon, Eri, Arodi et Areéli. 46:17 Et les fils d'Aser : Jimna, Jischva, Jischvi, Beria et Sérach, leur sœur. Les fils de Beria : Héber et Malkiel. 46:18 Ce sont là les fils de Zilpa que Laban donna à Léa, sa fille; et elle les enfanta à Jacob. En tout seize personnes. ^{46:19}Les fils de Rachel, femme de Jacob, furent Joseph et Benjamin. ^{46:20}Et il naquit à Joseph dans le pays d'Egypte, Manassé et Ephraïm, qu'Asnath, fille de Poti-Phéra, prêtre d'On, lui enfanta. 46:21 Et les fils de Benjamin étaient Béla, Béker, Aschbel, Guéra, Naaman, Ehi, Rosch, Muppim, Huppim et Ard. ^{46:22}Ce sont là les fils de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob. En tout quatorze personnes. ^{46:23}Et les fils de Dan : Huschim. 46:24 Et les enfants de Nephthali : Jahtseel, Guni, Jetser, et Schillem. 46:25Ce sont là les fils de Bilha, que Laban donna à Rachel, sa fille, et elle les enfanta à Jacob. En tout sept personnes. 46:26 Toutes les personnes appartenant à Jacob qui vinrent en Egypte, et qui étaient issues de lui, sans les femmes des fils de Jacob, furent en tout soixante-dix. ^{46:27}Et les fils de Joseph qui lui étaient nés en Egypte furent deux personnes. Toutes les personnes de la maison de Jacob qui vinrent en Egypte furent soixante-dix. 46:28 Jacob envova Juda devant lui vers Joseph, pour l'informer qu'il se rendait en Gosen. Ils vinrent donc dans la contrée de Gosen. 46:29 Et Joseph fit atteler son char, et y monta pour aller à la rencontre d'Israël, son père, en Gosen. Dès qu'il le vit, il se jeta à son cou, et pleura longtemps sur son cou. 46:30 Et Israël dit à Joseph : Que je meure à présent, puisque j'ai vu ton visage, et que tu vis encore. 46:31 Puis Joseph dit à ses frères et à la famille de son père : Je monterai pour informer Pharaon, et je lui dirai: Mes frères et la famille de mon père, qui étaient au pays de Canaan, sont arrivés auprès de moi. 46:32 Et ces

hommes sont bergers, ils se sont toujours occupés du bétail, et ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs, et tout ce qui était à eux. ^{46:33}Et quand Pharaon vous fera appeler et vous dira : Quel est votre métier? ^{46:34}Vous direz : Tes serviteurs se sont toujours occupés de bétail dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, nous, et nos pères. De cette manière, vous habiterez dans le pays de Gosen, car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

[La famille de Jacob honorée en Egypte]

 $^{47:1}$ Joseph alla avertir Pharaon, et lui dit : Mon père et mes frères sont arrivés du pays de Canaan avec leurs troupeaux et leurs bœufs, et tout ce qui est à eux; et voici, ils sont dans le pays de Gosen. ^{47:2}Et il prit une partie de ses frères, à savoir cinq, et il les présenta à Pharaon. 47:3 Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quel est votre métier? Ils répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers, comme l'ont été nos pères. 47:4 Ils dirent aussi à Pharaon: Nous sommes venus séjourner comme étrangers dans ce pays, parce qu'il n'y a plus de pâturages pour les troupeaux de tes serviteurs, et il y a une grande famine au pays de Canaan; maintenant nous te prions que tes serviteurs demeurent dans le pays de Gosen. ^{47:5}Et Pharaon parla à Joseph et lui dit : Ton père et tes frères sont arrivés auprès de toi. ^{47:6}Le pays d'Egypte est à ta disposition; fais habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays; qu'ils demeurent dans la terre de Gosen; et si tu connais parmi eux des hommes habiles tu les établiras chefs de tous mes troupeaux. ^{47:7} Alors Joseph amena Jacob, son père, et le présenta à Pharaon; et Jacob bénit Pharaon. 47:8Et Pharaon dit à Jacob : Quel est le nombre de jours de tes années? 47:9 Jacob répondit à Pharaon : Les jours des années de mes pèlerinages sont de cent trente ans ; les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères, du temps de leurs pèlerinages. ^{47:10}Jacob donc bénit Pharaon, et sortit de devant lui. ^{47:11}Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères, et leur donna une possession au pays d'Egypte, au meilleur endroit du pays, dans

le pays d'Egypte, comme Pharaon l'avait ordonné. ^{47:12}Et Joseph fournit du pain à son père et à ses frères, et à toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles. 47:13 Or il n'y avait point de pain sur toute la terre, car la famine était très grande; et le pays d'Egypte et le pays de Canaan étaient épuisés par la famine. ^{47:14}Et Joseph amassa tout l'argent qui se trouva dans le pays d'Egypte, et dans le pays de Canaan, contre le blé qu'on achetait; et il apporta l'argent à la maison de Pharaon. ^{47:15}Quand l'argent du pays d'Egypte et du pays de Canaan fut épuisé, tous les Egyptiens vinrent à Joseph en disant : Donne-nous du pain ; et pourquoi mourrions-nous en ta présence, parce que l'argent manque? ^{47:16} Joseph répondit : Donnez votre bétail, et je vous en donnerai pour votre bétail, puisque l'argent manque. ^{47:17} Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail, et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de boeufs, et pour des ânes; ainsi il leur fournit du pain en échange de leurs troupeaux cette année-là. 47:18 Lorsque cette année fut écoulée, ils revinrent à Joseph l'année suivante et lui dirent : Nous ne cacherons point à mon seigneur que l'argent est épuisé et les troupeaux de bétail ont été amenés à mon seigneur, il ne nous reste plus rien devant mon seigneur que nos corps et nos terres. 47:19 Pourquoi mourrions-nous sous tes yeux? Achète-nous avec nos terres, pour du pain; et nous serons esclaves de Pharaon, et nos terres seront à lui ; donne-nous aussi de quoi semer, afin que nous vivions et ne mourions point, et que nos terres ne soient point désolées. 47:20 Ainsi, Joseph acheta toutes les terres de l'Egypte pour Pharaon; car les Egyptiens vendirent chacun son champ, parce que la famine les pressait. Et le pays devint la propriété de Pharaon. ^{47:21}Et il fit passer le peuple dans les villes, d'un bout à l'autre des frontières de l'Egypte. ^{47:22} Seulement, il n'acheta point les terres des prêtres, parce qu'il y avait une loi de Pharaon en faveur des prêtres, qui vivaient du revenu que leur assurait Pharaon, c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres. ^{47:23}Et Joseph dit au peuple : Voici, je vous ai achetés aujourd'hui, vous et vos terres pour Pharaon, voilà de la semence pour ensemencer la terre. $^{47:24}$ Et quand le temps de la récolte viendra, vous donnerez la cinquième partie à Pharaon, et les quatre autres seront à vous, pour ensemencer les champs, et pour votre nourriture, et pour celle de ceux qui sont dans vos maisons, et pour la nourriture de vos petits enfants. $^{47:25}$ Et ils dirent : Tu nous sauves la vie ! Que nous trouvions grâce aux yeux de mon seigneur, et nous serons esclaves de Pharaon. $^{47:26}$ Et Joseph fit de cela une loi qui a subsisté jusqu'à ce jour, et d'après laquelle un cinquième du revenu des terres de l'Egypte appartient à Pharaon; il n'y a que les terres des prêtres qui ne soient point à Pharaon.

[Jacob demande à être enterré à Canaan]

^{47:27}Israël habita dans le pays d'Egypte, dans le pays de Gosen. Ils eurent des possessions, ils furent féconds et multiplièrent beaucoup. ^{47:28} Jacob vécut dix-sept ans dans le pays d'Egypte; et les jours des années de la vie de Jacob furent de cent quarantesept ans. ^{47:29}Et quand le jour de la mort d'Israël approcha, il appela Joseph, son fils, et lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, mets présentement ta main sous ma cuisse, et jure-moi que tu useras envers moi de bonté et de fidélité : Je te prie, ne m'enterre point en Egypte! 47:30 Quand je serai couché avec mes pères, tu me transporteras hors de l'Egypte, et m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je le ferai selon ta parole. ^{47:31}Et Jacob lui dit : Jure-le-moi ; et il le lui jura. Et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

[Bénédiction de Jacob sur les fils de Joseph]

^{48:1}Or il arriva après ces choses que l'on vint dire à Joseph : Voici, ton père est malade. Et il prit avec lui ses deux fils, Manassé et Ephraïm. ^{48:2}On avertit Jacob et on lui dit : Voici Joseph, ton fils, qui vient vers toi. Alors Israël rassembla ses forces et s'assit sur son lit. ^{48:3}Puis Jacob dit à Joseph : Le Dieu Tout-Puissant m'est apparu à Luz, au pays de Canaan, et m'a béni. ^{48:4}Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier, et

je te ferai devenir une assemblée de peuples, et je donnerai ce pays en possession perpétuelle à ta postérité après toi. ^{48:5}Et maintenant tes deux fils, qui te sont nés au pays d'Egypte, avant mon arrivée vers toi, seront à moi : Ephraïm et Manassé seront à moi comme Ruben et Siméon. ^{48:6}Mais les enfants que tu auras engendrés après eux, seront à toi, et ils seront appelés selon le nom de leurs frères dans leur héritage. ^{48:7} A mon retour de Paddan, Rachel mourut en route auprès de moi, dans le pays de Canaan, à quelque distance d'Ephrata; et c'est là que je l'ai enterrée, sur le chemin d'Ephrata, qui est Bethléhem. ^{48:8}Puis Israël vit les fils de Joseph, et il dit : Qui sont ceux-ci ? ^{48:9}Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés ici; et il dit : Amène-les-moi, je te prie, afin que je les bénisse. ^{48:10}Or les yeux d'Israël étaient appesantis par la vieillesse, et il ne pouvait plus voir; et il les fit approcher de lui, les embrassa et les prit dans ses bras. ^{48:11}Et Israël dit à Joseph : Je ne pensais pas revoir ton visage; et voici, Dieu m'a fait voir et toi et ta postérité. ^{48:12}Et Joseph les retira des genoux de son père, et se prosterna le visage contre terre. ^{48:13}Puis Joseph les prit tous deux, Ephraïm de sa main droite à la gauche d'Israël, et Manassé de sa main gauche à la droite d'Israël, et il les fit approcher de lui. ^{48:14}Israël étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Ephraïm qui était le plus jeune, et il posa sa main gauche sur la tête de Manassé; ce fut avec intention qu'il posa ses mains ainsi, car Manassé était le premier-né. ^{48:15}Il bénit Joseph et dit : Que le Dieu en présence duquel ont marché mes pères, Abraham et Isaac, que le Dieu qui m'a conduit depuis que j'existe jusqu'à ce jourⁿ, ^{48:16} que l'Ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants! Qu'ils soient appelés de mon nom et du nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient en abondance comme les poissons au milieu du pays. ^{48:17} Joseph vit avec déplaisir que son père posait sa main droite sur la tête d'Ephraïm; il saisit la main de son père, pour la détourner de dessus la tête d'Ephraïm, et la diriger sur celle de Manassé. 48:18 Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi mon père! Car celui-ci est l'aîné; mets ta main droite sur sa tête. ^{48:19}Mais son père le refusa en disant : Je le sais, mon fils, je le sais. Celui-ci deviendra aussi un peuple, et même il sera grand; mais toutefois son frère, qui est plus jeune, sera plus grand que lui, et sa postérité sera une multitude de nations. ^{48:20}Il les bénit ce jour-là et dit : C'est par toi qu'Israël bénira en disant : Que Dieu te traite comme Ephraïm et comme Manassé! Et il mit Ephraïm avant Manassé. 48:21 Puis Israël dit à Joseph : Voici, je vais mourir, mais Dieu sera avec vous, et vous fera retourner au pays de vos pères. ^{48:22}Et je te donne une portion de plus qu'à tes frères, celle que j'ai prise avec mon épée et mon arc sur les Amoréens.

[Prophétie de Jacob qui bénit ses fils]

^{49:1}Puis Jacob appela ses fils et leur dit : Assemblez-vous, et je vous annoncerai ce qui vous arrivera dans les derniers jours °. ^{49:2}Rassemblez-

n. [48:15] Hé. 11:21.

o. [49:1] L'expression « dans les derniers jours » vient de l'hébreu « achariyth » qui veut dire « dernier ». Son équivalent grec est « eschatos »:« dernier », « extrémité » etc. Jacob est le premier homme à avoir utilisé cette expression. Cette promesse de Jacob devait arriver à Israël dans les derniers jours, selon leurs tribus. Ainsi, les promesses du droit d'aînesse de Ge. 49 étaient pour l'âge messianique, lequel est associé aux derniers jours, et a commencé à la Fête de la Pentecôte (Ac. 2:14-21). Ces jours impliquent : - L'effusion de l'Esprit, le réveil de l'Eglise de Christ (Mt. 25:1-13; Ac. 2) - Le réveil des faux prophètes ou l'apostasie (2 Pi. 3:3; 1 Jn. 2) - La dégradation de la moralité (2 Ti. 3) - L'enrichissement des hommes de ce monde (Ja. 5:3; Ap. 3:14-22) - Le fait que Dieu nous parle par le Fils (Hé. 1:2) - La future résurrection des saints lors du retour du Messie (Jn. 6:39-54; 1 Th. 4:12-17). Le temps des nations (fin des temps) s'achèvera lors du retour visible de Jésus-Christ pour établir son règne sur toute la terre. Le temps des nations a commencé lorsque, à la suite de l'infidélité d'Israël, la gloire de Dieu a quitté le temple et la ville de Jérusalem (Ez. 11), la puissance fut confiée aux nations en la personne de Nebucadnetsar qui s'empara de Jérusalem (2 R. 24 et 25; 2 Ch. 36:6-21; Da. 1; Jé 39). Ces temps dureront jusqu'à la destruction finale du dernier

vous, et écoutez, fils de Jacob; écoutez Israël p. votre père. 49:3 Ruben, tu es mon premier-né, ma force et le commencement de ma vigueur, qui excelle en dignité et qui excelle aussi en force; ^{49:4}impétueux comme les eaux; tu n'auras pas la prééminence, car tu es monté sur la couche de ton père, et tu as souillé mon lit en y montant. ^{49:5}Siméon et Lévi, sont frères, leurs glaives sont des instruments de violence dans leurs demeures. ^{49:6}Que mon âme n'entre point dans leur conseil secret, que ma gloire ne soit point jointe à leur compagnie, car ils ont tué les gens dans leur colère, et ont enlevé les bœufs pour leur plaisir. 49:7 Maudite soit leur colère, car elle a été violente ; et leur fureur, car elle a été cruelle; je les diviserai dans Jacob, et les disperserai dans Israël. ^{49:8} Juda, quant à toi, tes frères te loueront; ta main sera sur la nuque de tes ennemis; les fils de ton père se prosterneront devant toi. 49:9 Juda est un jeune lion. Mon fils, tu reviens du carnage, mon fils! Il ploie les genoux, il se couche comme un lion, comme une lionne : Qui le fera lever? ^{49:10}Le sceptre ne s'éloignera point de Juda, ni le bâton de législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Schilo vienne, et que les peuples lui obéissent. 49:11 Il attache à la vigne son ânon, et au cep excellent le petit de son ânesse; il lavera son vêtement dans le vin, et son vêtement dans le sang des raisins. 49:12 Il a les yeux rouges de vin, et les dents blanches de lait. 49:13 Zabulon habitera sur la côte des mers, il sera un port des navires; et ses côtés s'étendront vers Sidon. 49:14 Issacar est un âne robuste, couché entre les barres des étables. $^{49:15}$ Il voit que le lieu où il repose est agréable et que la contrée est magnifique; et il courbe son épaule sous le fardeau, il s'assujettit à un tribut.

^{49:16}Dan jugera son peuple, comme l'une des tribus d'Israël. ^{49:17} Dan sera un serpent sur le chemin, une vipère sur le sentier, mordant les talons du cheval, pour que le cavalier tombe à la renverse. ^{49:18}Ô Yahweh! J'espère en ton salut ^q! ^{49:19} Quant à Gad, des troupes viendront l'attaquer, mais il ravagera leur arrière-garde. 49:20 Le pain excellent viendra d'Aser, et il fournira les mets délicats des rois. ^{49:21}Nephtali est une biche en liberté; il profère des belles paroles. 49:22 Joseph est un fils fertile, un rameau fertile près d'une fontaine; ses branches se sont étendues sur la muraille. 49:23 Des archers l'ont provoqué, ils ont lancé des traits; les archers l'ont poursuivi de leur haine. ^{49:24} Mais son arc est demeuré ferme, et ses mains ont été fortifiées par les mains du Puissant de Jacob : Il est ainsi devenu le pasteur, le rocher d'Israël. 49:25 C'est l'œuvre du Dieu de ton père qui t'aidera; c'est l'œuvre du Tout-Puissant qui te bénira des bénédictions des cieux en haut, des bénédictions des eaux en bas, des bénédictions des mamelles et du sein maternel. ^{49:26}Les bénédictions de ton père ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, jusqu'à la cime des antiques collines; elles seront sur la tête de Joseph, et sur le sommet de la tête du Nazaréen d'entre ses frères. 49:27 Benjamin est un loup qui déchirera; le matin il dévorera la proie, et sur le soir il partagera le butin. ^{49:28}Ce sont là tous ceux qui forment les douze tribus d'Israël. Et c'est là ce que leur père leur dit en les bénissant. Il bénit chacun d'eux selon la bénédiction qui lui était propre. 49:29 Il leur donna aussi cet ordre : Je vais être recueilli auprès de mon peuple, enterrezmoi avec mes pères dans la caverne qui est au champ d'Ephron, le Héthien, 49:30 dans la caverne

empire des nations représenté par la Bête romaine ressuscitée (Ap. 13:3). Cette destruction n'aura lieu que lorsque Jésus-Christ, la pierre détachée sans le secours d'aucune main, deviendra une grande montagne qui remplira toute la terre (Da. 2:34; Mi. 4). Jérusalem ne sera délivrée du joug des nations qu'à ce moment-là. Les temps des nations ne seront accomplis que lorsque le trône de Dieu sera de nouveau établi à Jérusalem.

p. [49:2] Ecoutez Israël:Le shema Israël est le texte principal de la liturgie juive. Composé de trois extraits de la Torah, on le récite matin et soir accompagné de bénédictions. Voir De. 6:4-9.

q. [49:18] Le mot secours se dit « yeshuw'ah » en hébreu et veut littéralement dire « salut », « délivrance ». Avant de mourir, Jacob a donc placé son espérance en Jésus-Christ qui est la résurrection et la vie (Jn. 11:25). Voir commentaire en Es. 26:1.

du champ de Macpéla, vis-à-vis de Mamré, dans le pays de Canaan. C'est le champ qu'Abraham a acheté d'Ephron, le Héthien, comme propriété sépulcrale. ^{49:31}C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara, sa femme; c'est là qu'on a enterré Isaac et Rebecca, sa femme; et c'est là que j'ai enterré Léa. ^{49:32}Le champ a été acquis des fils de Heth avec la caverne qui s'y trouve. ^{49:33}Lorsque Jacob eut achevé de donner ses ordres à ses fils, il retira ses pieds dans le lit, il expira, et fut recueilli auprès de son peuple.

[Mort de Jacob]

^{50:1}Alors Joseph se jeta sur le visage de son père, pleura sur lui et l'embrassa. ^{50:2}Et Joseph ordonna à ceux de ses serviteurs qui étaient médecins d'embaumer son père; et les médecins embaumèrent Israël. ^{50:3}Et on employa quarante jours à l'embaumer, car c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours; et les Egyptiens le pleurèrent soixante-dix jours. 50:4 Quand les jours du deuil furent passés, Joseph s'adressa aux gens de la maison de Pharaon, et leur dit : Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, rapportez, je vous prie, à Pharaon ce que je vous dis. ^{50:5}Mon père m'a fait jurer en disant : Voici, je vais mourir! Tu m'enterreras dans le sépulcre que je me suis acheté au pays de Canaan. Je voudrais donc y monter, pour enterrer mon père ; et je reviendrai. ^{50:6}Et Pharaon répondit : Monte, et enterre ton père comme il t'a fait jurer. ^{50:7}Alors Joseph monta pour enterrer son père, et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon, et tous les anciens du pays d'Egypte montèrent avec lui. ^{50:8}Et toute la maison de Joseph, et ses frères, et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs familles, et leurs troupeaux, et leurs bœufs dans le pays de Gosen. 50:9 Il y avait encore avec Joseph des chars et des cavaliers, en sorte que le cortège était très nombreux. 50:10 Arrivés à l'aire d'Athad, qui est au-delà du Jourdain, ils firent entendre de grandes et profondes lamentations; et Joseph fit

en l'honneur de son père un deuil de sept jours. ^{50:11}Et les Cananéens, habitants du pays, voyant ce deuil dans l'aire d'Athad, dirent : Ce deuil est grand pour les Egyptiens ; c'est pourquoi cette aire, qui est au-delà du Jourdain, fut nommée Abel-Mitsraïm ^r. ^{50:12}Les fils de Jacob firent à l'égard de son corps ce qu'il leur avait ordonné. ^{50:13} Ils le transportèrent au pays de Canaan, et l'enterrèrent dans la caverne du champ de Macpéla, qu'Abraham avait achetée d'Ephron, le Héthien, comme propriété sépulcrale, et qui est vis-à-vis de Mamré. 50:14 Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Egypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour ensevelir son père. ^{50:15}Et les frères de Joseph, voyant que leur père était mort, se dirent entre eux : Peut-être que Joseph nous aura en haine, et ne manquera pas de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait. 50:16 Et ils firent dire à Joseph : Ton père a donné cet ordre avant de mourir en disant: ^{50:17} Vous parlerez ainsi à Joseph: Je te prie, pardonne maintenant l'iniquité de tes frères, et leur péché, car ils t'ont fait du mal. Maintenant, je te supplie, pardonne le crime des serviteurs du Dieu de ton père. Et Joseph pleura quand on lui parla. ^{50:18}Ses frères vinrent eux-mêmes se prosterner devant lui, et ils dirent: Nous sommes tes serviteurs. ^{50:19}Et Joseph leur dit : Ne craignez point, car suisje à la place de Dieu? 50:20 Vous aviez médité de me faire du mal : Dieu l'a changé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui, pour sauver la vie à un peuple nombreux. ^{50:21}Soyez donc sans crainte; je vous entretiendrai, vous et vos familles; et il les consola en parlant à leur cœur. ^{50:22} Joseph demeura donc en Egypte, lui et la maison de son père, et vécut cent dix ans. ^{50:23}Et Joseph vit les fils d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération. Makir aussi, fils de Manassé, eut des fils qui furent élevés sur les genoux de Joseph. 50:24Et Joseph dit à ses frères : Je vais mourir! Mais Dieu ne manquera pas de vous visiter, et il vous fera remonter de ce pays au pays qu'il a juré de donner à Abraham, Isaac et à Jacob. ^{50:25}Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël et leur dit : Dieu ne manquera pas de vous visiter,

r. [50:11] Abel-Mitsraïm:« Pré du deuil de l'Egypte ».

et alors vous transporterez mes os d'ici $^{\rm s}$. $^{50:26}$ Puis det on le mit dans un cercueil en Egypte. Joseph mourut, âgé de cent dix ans. On l'embauma,

s. [50:25] Hé. 11:22; Ex. 13:19.

Exode

(Shemot)
Signification : Noms
Thème : La délivrance
Auteur : Probablement Moïse

Date de rédaction : Env. 1450-1410 av. J.-C.

Les fils de Jacob s'étaient retrouvés en Egypte pour survivre à une famine qui avait frappé la terre entière pendant plusieurs années. Ils bénéficièrent d'un bon traitement grâce à leur frère Joseph, alors premier ministre d'Egypte. Mais la mort de ce dernier et la montée au pouvoir d'un nouveau pharaon - probablement Ramsès - inaugurèrent une période de quatre siècles de souffrances pour le peuple élu. Les hébreux avaient en effet été réduits en esclavage. En réponse aux cris de douleurs de son peuple, Dieu suscita Moïse, dont le nom signifie « tiré des eaux ». Ce descendant de Lévi fut élevé dans le palais de Pharaon mais dut s'enfuir parce qu'il avait tué un égyptien. Après quarante ans dans le pays de Madian, le Dieu qui s'appelle « Je suis » se révéla à Moïse sur la montagne d'Horeb et le mandata afin de délivrer son peuple du jouq des égyptiens.

On découvre dans ce livre la sortie d'Egypte des hébreux au milieu de prodiges exceptionnels et le début de leur marche - non sans erreur - dans le désert. C'est là, sur le mont Sinaï, que Moïse reçut les tables de la loi, signe de l'alliance entre Dieu et son peuple, ainsi que les instructions sur la construction du tabernacle, symbole de la présence de Dieu au milieu d'Israël.

[Après la mort de Joseph]

1:1 Or ce sont ici les noms des fils d'Israël qui entrèrent en Egypte avec Jacob. Ils y entrèrent chacun avec sa famille. 1:2 Ruben, Siméon, Lévi, Juda, 1:3 Issacar, Zabulon, Benjamin, 1:4 Dan, Nephthali, Gad, Aser. 1:5 Toutes les personnes issues des reins de Jacob étaient soixante-dix âmes. Joseph était alors en Egypte. 1:6 Joseph mourut ainsi que tous ses frères, et toute cette génération-là. 1:7 Les fils d'Israël furent féconds et multiplièrent, ils s'accrurent et devinrent de plus en plus puissants. Et le pays en fut rempli a.

[Israël esclave en Egypte]

^{1:8}Depuis il s'éleva un nouveau roi sur l'Egypte, qui n'avait point connu Joseph. ^{1:9}Il dit à son peuple : Voici, le peuple des fils d'Israël est plus grand et plus puissant que nous. ^{1:10}Agissons donc prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, et que s'il survient une guerre, il ne se joigne à nos ennemis pour nous combattre, et qu'il ne s'en aille du pays. ^{1:11}Ils établirent donc sur le peuple des chefs de corvées pour l'affliger en le surchargeant. C'est ainsi qu'il bâtit les villes de Pithom et de Ramsès, pour servir de magasins à Pharaon. ^{1:12}Mais plus ils l'affligeaient, plus il multipliait et croissait en toute abondance; c'est pourquoi ils haïssaient les fils d'Israël à une rude

a. [1:7] De. 26:5; Ac. 7:17.

b. [1:12] Ps. 105:24.

c. [1:13] Ge. 15:13.

servitude c. 1:14 Tellement ils leur rendirent la vie amère par un rude travail, en les employant à faire du mortier, des briques, et toute sorte d'ouvrage qui se fait aux champs; c'était avec cruauté qu'ils leur imposèrent toutes ces charges. ^{1:15}Le roi d'Egypte parla aussi aux sages-femmes des Hébreux, nommées l'une Schiphra et l'autre Pua. 1:16 Il leur dit : Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur les sièges, si c'est un fils, mettez-le à mort; mais si c'est une fille, qu'elle vive. 1:17 Mais les sages-femmes craignirent Dieu et ne firent pas ce que le roi d'Egypte leur avait dit; elles laissèrent vivre les fils. 1:18 Alors le roi d'Egypte appela les sages-femmes et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, et avez-vous laissé vivre les fils? 1:19Les sages-femmes répondirent à Pharaon: Parce que les femmes des Hébreux ne sont point comme les femmes Egyptiennes; car elles sont vigoureuses, elles ont accouché avant que la sage-femme ne soit arrivée chez elles. ^{1:20}Dieu fit du bien aux sages-femmes; et le peuple multiplia et devint très puissant. 1:21 Parce que les sagesfemmes craignirent Dieu, il fit prospérer leurs maisons. ^{1:22}Alors Pharaon donna cet ordre à tout son peuple: Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

[Naissance de Moïse d]

^{2:1}Un homme de la maison de Lévi s'en alla et prit une fille de Lévi ^e. ^{2:2}Cette femme conçut et enfanta un fils. Voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois ^f. ^{2:3}Mais ne pouvant le tenir caché plus longtemps, elle prit une arche de jonc, et l'enduisit de bitume et de poix, mit l'enfant dedans, et le posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve. ^{2:4}La sœur de cet enfant se tenait loin pour savoir ce qu'il lui arriverait. ^{2:5}La fille de Pharaon descendit à la rivière pour se baigner, et ses servantes se promenaient sur le bord de la rivière, ayant vu le

coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses servantes pour le prendre. ^{2:6} Elle l'ouvrit et vit l'enfant, et voici, l'enfant pleurait; elle en eut pitié, et dit: C'est un des enfants de ces Hébreux. ^{2:7} Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon: Irai-je appeler une femme d'entre les femmes des Hébreux qui allaite, pour allaiter cet enfant? ^{2:8} La fille de Pharaon lui répondit: Va; et la jeune fille s'en alla et appela la mère de l'enfant. ^{2:9} La fille de Pharaon lui dit: Emporte cet enfant, et allaite-le moi, je te donnerai ton salaire; la femme prit l'enfant et l'allaita. ^{2:10} Quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon; il fut pour elle comme un fils. Elle lui donna le nom de Moïse; parce que, dit-elle, je l'ai tiré des eaux.

[Moïse prend à cœur le sort d'Israël; fuite à Madian]

^{2:11}Il arriva, en ce temps-là, que Moïse, étant devenu grand, sortit vers ses frères, et vit leurs travaux; il vit aussi un Egyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères g. 2:12 Ayant regardé de côté et d'autre, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Egyptien, et le cacha dans le sable. ^{2:13}Il sortit encore le deuxième jour; et voici, deux hommes Hébreux se querellaient. Il dit à celui qui avait tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain? ^{2:14}Lequel répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous? Veux-tu me tuer comme tu as tué l'Egyptien? Moïse craignit, et dit : Certainement le fait est connu. ^{2:15}Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha à faire mourir Moïse; mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon, s'arrêta au pays de Madian, et s'assit près d'un puits. ^{2:16}Le sacrificateur de Madian avait sept filles qui vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père. 2:17 Mais des bergers survinrent, et les chassèrent; Moïse se leva et les secourut, et abreuva leur troupeau. ^{2:18}Quand elles furent revenues chez Réuel, leur père, il leur dit : Comment êtes-vous

d. Hé. 11:23-27

e. [2:1] No. 26:59.

f. [2:2] Hé. 11:23

g. [2:11] Hé. 11:24-25.

revenues si tôt aujourd'hui? ^{2:19}Elles répondirent : Un homme Egyptien nous a délivrées de la main des bergers ; et même il nous a puisé abondamment de l'eau et a abreuvé le troupeau. ^{2:20}Il dit à ses filles : Où est-il? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme? Appelez-le, et qu'il mange du pain. ^{2:21}Moïse décida de demeurer avec cet homme-là, qui lui donna pour femme sa fille, Séphora. ^{2:22}Elle enfanta un fils, et il lui donna le nom de Guerschom; car, dit-il, je séjourne dans un pays étranger.

[Yahweh entend les cris de son peuple et se souvient de lui]

^{2:23}Or il arriva longtemps après que le roi d'Egypte mourut, et les fils d'Israël soupirèrent à cause de la servitude, et ils crièrent. Leur cri monta jusqu'à Dieu, à cause de la servitude h. ^{2:24}Dieu entendit leurs gémissements, et se souvint de l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham, Isaac et Jacob. ^{2:25}Ainsi Dieu regarda les fils d'Israël, et il sut.

[Yahweh se révèle à Moïse dans le buisson ardent]

^{3:1}Moïse fut berger du troupeau de Jéthro, son beaupère, sacrificateur de Madian; il mena le troupeau derrière le désert, et vint à la montagne de Dieu à Horeb. ^{3:2}L'Ange de Yahweh i lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson. Il regarda, et voici, le buisson était tout en feu, et le buisson ne se consumait point. ^{3:3}Moïse dit : Je me détournerai maintenant, je regarderai cette grande vision, pourquoi le buisson ne se consume point. ^{3:4}Yahweh vit que Moïse s'était détourné pour regarder; et Dieu l'appela du milieu du buisson, en

disant : Moïse, Moïse! Et il répondit : Me voici! ^{3:5}Dieu dit : N'approche point d'ici ; déchausse tes souliers de tes pieds, car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte. ^{3:6}Il dit aussi : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ^j ; Moïse cacha son visage, parce qu'il craignait de regarder Dieu. 3:7 Yahweh dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, et j'ai entendu le cri qu'ils ont poussé à cause de leurs oppresseurs, car je connais leurs douleurs. ^{3:8}C'est pourquoi je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens, et pour le faire remonter de ce pays-là, dans un pays bon et vaste, dans un pays où coulent le lait et le miel; au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amoréens, les Phéréziens, les Héviens, et les Jébusiens. ^{3:9}Voici, le cri des fils d'Israël est parvenu à moi, et j'ai vu aussi l'oppression dont les Egyptiens les oppriment. 3:10 Maintenant donc viens, je t'enverrai vers Pharaon; et tu sortiras mon peuple, les fils d'Israël, hors d'Egypte k. 3:11 Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je, moi, pour aller vers Pharaon, et pour sortir de l'Egypte les fils d'Israël? ^{3:12}Dieu lui dit : Va, car je serai avec toi; et ceci sera pour toi le signe que c'est moi qui t'envoie : Lorsque tu sortiras mon peuple d'Egypte, vous servirez Dieu près de cette montagne.

[Yahweh révèle son nom à Moïse]

^{3:13}Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les fils d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, s'ils me disent alors : Quel est son nom? Que leur dirai-je? ^{3:14}Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui suis. Il dit aussi : Tu diras ainsi aux fils d'Israël :

h. [2:23] No. 20:15-16.

i. [3:2] Voir commentaire en Ge. 16:7.

j. [3:6] Mt. 22:32; Mc. 12:26; Lu. 20:37; Ac. 7:32.

k. [3:10] Os. 12:14; Mi. 6:4.

l. [3:14] Je suis (Ehyeh » en hébreu), c'est de là que vient le nom de Yahweh. Or le Nom de Jésus signifie « Yahweh est Salut ». Dieu révèle son nom à Moïse : « Je suis celui qui suis ». Or Jésus-Christ s'est ouvertement attribué ce nom en Jn. 8:58. N'ayant compris ni le plan de Dieu ni qui était celui qui les visitait, les religieux juifs ont voulu le lapider car ils estimaient qu'il blasphémait. Car en déclarant être « Je suis », Jésus-Christ proclamait ouvertement sa divinité (Ro. 9:5), chose que les juifs ne pouvaient concevoir. Dans l'évangile de Jean, Jésus déclare

Celui qui s'appelle JE SUIS¹, m'a envoyé vers vous. 3:15 Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux fils d'Israël : Yahweh, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous. C'est ici mon nom éternellement, de génération en génération. ^{3:16}Va, et rassemble les anciens d'Israël, et dis leur : Yahweh, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, m'est apparu, en disant : Certainement je vous ai visités, et j'ai vu ce qu'on vous fait en Egypte. 3:17 J'ai dit : Je vous ferai monter de l'Egypte où vous êtes affligés, dans le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amoréens, des Phéréziens, des Héviens, et des Jébusiens, dans un pays où coulent le lait et le miel. ^{3:18}Ils obéiront à ta parole, et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Egypte, vous lui direz : Yahweh, le Dieu des Hébreux, nous est apparu; nous marcherons trois jours dans le désert pour offrir des sacrifices à Yahweh, notre Dieu. ^{3:19}Or je sais que le roi d'Egypte ne vous laissera point aller, si ce n'est par une main puissante. ^{3:20} Mais j'étendrai ma main, et je frapperai l'Egypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle; et après cela, il vous laissera aller. ^{3:21} Je ferai que ce peuple trouve grâce envers les Egyptiens, lorsque vous partirez, vous ne vous en irez point à vide. ^{3:22}Mais chacune demandera à sa voisine, et à celle qui demeure dans sa maison, des vases d'argent, des vases d'or, et des vêtements, que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles : Ainsi vous dépouillerez les Egyptiens.

[Moïse résiste en évoquant l'incrédulité du peuple]

^{4:1}Moïse répondit et dit : Mais voici, ils ne me croiront point, et n'obéiront point à ma parole; car ils diront : Yahweh ne t'est point apparu. ^{4:2}Yahweh lui dit : Qu'est-ce que tu as dans ta main? Il répondit : Une verge. ^{4:3}Dieu lui dit : Jette-la par

terre; il la jeta par terre, et elle devint un serpent. Et Moïse s'enfuyait devant lui. 4:4 Yahweh dit à Moïse: Etends ta main et saisis sa queue; il étendit sa main, et l'empoigna; et il redevint une verge dans sa main. ^{4:5}C'est là ce que tu feras, afin qu'ils croient que Yahweh, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, t'est apparu. ^{4:6}Yahweh lui dit encore : Mets maintenant ta main dans ton sein, et il mit sa main dans son sein; puis il la sortit; et voici, sa main était lépreuse, blanche comme la neige. 4:7 Dieu lui dit : Remets ta main dans ton sein; et il remit sa main dans son sein; puis il la sortit hors de son sein; et voici, elle était redevenue comme sa chair. 4:8 Mais s'il arrive qu'ils ne te croient point, et qu'ils n'obéissent point à la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second signe. 4:9 S'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux signes, et qu'ils n'obéissent point à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, et tu la répandras sur la terre, et les eaux que tu auras prises du fleuve deviendront du sang sur la terre.

[Moïse résiste en évoquant son incapacité à parler]

4:10 Moïse répondit à Yahweh : Hélas, Seigneur! Je ne suis point un homme qui ait ni d'hier ni d'avant-hier, la parole aisée, ni même depuis que tu parles à ton serviteur; car j'ai la bouche et la langue embarrassées. ^{4:11} Yahweh lui dit : Qui a fait la bouche de l'homme? Ou qui a fait le muet, ou le sourd, ou le voyant, ou l'aveugle? N'est-ce pas moi, Yahweh ^m? ^{4:12} Va donc maintenant, je serai avec ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu auras à dire ⁿ. ^{4:13} Moïse répondit : Pardon! Seigneur, envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer. ^{4:14} La colère de Yahweh s'enflamma contre Moïse, et il lui dit : Aaron, le Lévite, n'est-il pas ton frère? Je sais qu'il parlera très bien, et même le voilà qui sort à

clairement qu'il est le JE SUIS d'Ex. 3:14. Je suis le pain de vie (6:35), Je suis la lumière du monde (8:12), Je suis le bon berger (10:11), Je suis la porte (10:7), Je suis la résurrection (11:25), Je suis le chemin, la vérité et la vie (14:6), Je suis la vraie vigne (15:1).

m. [4:11] Ps. 94:9.

n. [4:12] Lu. 12:12; Mt 10:19; Mc 13:11.

ta rencontre, et quand il te verra, il se réjouira dans son cœur. $^{4:15}$ Tu lui parleras donc et tu mettras ces paroles dans sa bouche; je serai avec ta bouche et avec la sienne, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire. $^{4:16}$ Il parlera pour toi au peuple, et ainsi il te servira de bouche, tu tiendras pour lui la place de Dieu. $^{4:17}$ Tu prendras aussi dans ta main cette verge, avec laquelle tu feras ces signes-là.

[Moïse accepte sa mission et part en Egypte]

^{4:18}Moïse s'en alla, et retourna vers Jéthro, son beau-père, et lui dit : Je te prie, que je m'en aille, et que je retourne vers mes frères qui sont en Egypte, pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix. 4:19 Yahweh dit à Moïse au pays de Madian: Va, et retourne en Egypte; car tous ceux qui en voulaient à ta vie sont morts. 4:20 Moïse prit sa femme, et ses fils, les mit sur un âne, et retourna au pays d'Egypte. Moïse prit aussi la verge de Dieu dans sa main. 4:21 Yahweh avait dit à Moïse : Quand tu t'en iras pour retourner en Egypte, tu prendras garde à tous les miracles que j'ai mis dans ta main; et tu les feras devant Pharaon; mais j'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller le peuple. ^{4:22}Tu diras donc à Pharaon, ainsi parle Yahweh : Israël est mon fils, mon premier-né o. 4:23 Je t'ai dit: Laisse aller mon fils, afin qu'il me serve; mais si tu refuses de le laisser aller, voici, je tuerai ton fils, ton premier-né. ^{4:24}Pendant le voyage, dans un lieu où Moïse passa la nuit, Yahweh le rencontra et chercha à le faire mourir. 4:25 Séphora prit un couteau tranchant, et coupa le prépuce de son fils, le jeta à ses pieds, et dit : Certes, tu m'es un époux de sang! 4:26 Alors Yahweh le laissa; c'est alors qu'elle dit : Epoux de sang! à cause de la circoncision.

[Yahweh envoie Aaron vers Moïse]

^{4:27}Yahweh dit à Aaron : Va dans le désert, audevant de Moïse. Il y alla donc, et le rencontra sur la montagne de Dieu et l'embrassa. ^{4:28}Moïse raconta

à Aaron toutes les paroles de Yahweh qui l'avait envoyé, et tous les signes qu'il lui avait ordonné de faire. ^{4:29}Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron; et ils rassemblèrent tous les anciens des fils d'Israël. ^{4:30}Aaron rapporta toutes les paroles que Yahweh avait dites à Moïse, et il exécuta les signes aux yeux du peuple. ^{4:31}Le peuple crut. Ils apprirent que Yahweh avait visité les fils d'Israël, qu'il avait vu leur affliction; et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

[Pharaon s'oppose à Moïse ^p]

^{5:1}Moïse et Aaron se rendirent ensuite auprès de Pharaon et lui dirent : Ainsi parle Yahweh, le Dieu d'Israël: Laisse aller mon peuple, afin qu'il me célèbre une fête dans le désert. ^{5:2}Mais Pharaon dit : Qui est Yahweh pour que j'obéisse à sa voix et que je laisse aller Israël? Je ne connais point Yahweh, et je ne laisserai point aller Israël. ^{5:3}Ils dirent : Le Dieu des Hébreux est venu nous rencontrer. Permets-nous de faire trois journées de marche dans le désert, et que nous sacrifiions à Yahweh, notre Dieu; de peur qu'il ne frappe de la peste ou de l'épée. ^{5:4}Le roi d'Egypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage? Allez maintenant à vos travaux. ^{5:5}Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre, et vous lui feriez interrompre leur travail! ^{5:6}Ce jour-là, Pharaon donna cet ordre aux inspecteurs établis sur le peuple et à ses commissaires : 5:7 Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques comme auparavant, mais qu'ils aillent s'amasser de la paille. ^{5:8}Néanmoins, vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans rien diminuer; car ils sont paresseux, et c'est pour cela qu'ils crient en disant : Allons sacrifier à notre Dieu! ^{5:9}Oue la servitude soit aggravée sur ces gens-là, qu'ils s'occupent, et ne s'amusent plus à des paroles de mensonge. $^{5:10}$ Les inspecteurs du peuple et ses commissaires sortirent et dirent au

o. [4:22] Os. 11:1.

p. Ex.5-14

peuple : Ainsi parle Pharaon : Je ne vous donnerai plus de paille. ^{5:11}Allez vous-mêmes et prenez de la paille où vous en trouverez ; car on ne diminuera rien de votre travail. ^{5:12}Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Egypte pour ramasser du chaume au lieu de paille. ^{5:13}Les inspecteurs les pressaient en disant : Achevez vos ouvrages, chaque jour sa tâche, comme lorsque la paille vous était fournie. ^{5:14}Même les commissaires des fils d'Israël, que les inspecteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus, et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche en faisant des briques hier et aujourd'hui, comme auparavant? 5:15 Alors les commissaires des fils d'Israël vinrent crier à Pharaon, en disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs? ^{5:16}On ne donne point de paille à tes serviteurs, et toutefois on nous dit : Faites des briques; et voici, tes serviteurs sont battus, et ton peuple est traité comme coupable. ^{5:17}Il répondit : Vous êtes des paresseux, des paresseux! C'est pourquoi vous dites: Allons, sacrifions à Yahweh! 5:18 Maintenant donc allez, travaillez; car on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez la même quantité de briques. 5:19 Les commissaires des fils d'Israël virent qu'ils souffraient, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques sur la tâche de chaque jour. ^{5:20}Et en sortant de chez Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron qui les attendaient. 5:21 Ils leur dirent : Que Yahweh vous regarde, et qu'il juge, vu que vous nous avez rendus nauséabonds devant Pharaon et devant ses serviteurs, leur mettant l'épée à la main pour nous tuer. 5:22 Alors Moïse retourna vers Yahweh, et dit : Seigneur! Pourquoi as-tu maltraité ce peuple? Pourquoi m'as-tu envoyé? ^{5:23}Car depuis que je suis allé vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, et tu n'as point délivré ton peuple.

[Yahweh fortifie Moïse et rappelle son alliance avec Israël]

6:1 Yahweh dit à Moïse : Tu verras maintenant ce que je ferai à Pharaon; car il les laissera aller par une main puissante; une main puissante les chassera de son pays. 6:2 Dieu parla encore à Moïse et lui dit : Je suis Yahweh. ^{6:3}Je suis apparu à Abraham, à Isaac, et à Jacob, comme le Dieu Tout-Puissant, mais je n'ai point été connu d'eux sous mon nom, Yahweh. ^{6:4}J'ai fait cette alliance avec eux, que je leur donnerai le pays de Canaan, le pays de leurs pèlerinages, dans lequel ils ont demeuré comme étrangers. ^{6:5} J'ai entendu les gémissements des fils d'Israël, que les Egyptiens tiennent esclaves, et je me suis souvenu de mon alliance. ^{6:6}C'est pourquoi dis aux fils d'Israël : Je suis Yahweh, et je vous sortirai des travaux dont vous chargent les Egyptiens, et je vous délivrerai de leur servitude, je vous rachèterai à bras étendu, et par de grands jugements. 6:7 Je vous prendrai pour être mon peuple, je serai votre Dieu, et vous connaîtrez que je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous sort des travaux dont vous chargent les Egyptiens. ^{6:8} Je vous ferai entrer dans le pays au sujet duquel j'ai levé ma main que je le donnerai à Abraham, à Isaac, et à Jacob, et je vous le donnerai en héritage; Je suis Yahweh. ^{6:9}Moïse parla de cette manière aux fils d'Israël. Mais ils n'écoutèrent point Moïse, à cause de leur angoisse, et à cause de leur dure servitude. ^{6:10}Yahweh parla à Moïse, en disant : 6:11 Va, et dis à Pharaon, roi d'Egypte, qu'il laisse sortir les fils d'Israël de son pays. 6:12 Alors Moïse parla devant Yahweh, en disant : Voici, les fils d'Israël ne m'ont point écouté, et comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi, qui suis incirconcis des lèvres? 6:13 Yahweh parla à Moïse et à Aaron, et leur ordonna d'aller trouver les fils d'Israël, et Pharaon, roi d'Egypte, pour sortir les fils d'Israël du pays d'Egypte.

[Les chefs d'Israël]

6:14 Voici les chefs des maisons de leurs pères : Les fils de Ruben, premier-né d'Israël : Hénoc et Pallu,

Hetsron et Carmi ; ce sont là les familles de Ruben ^q. 6:15 Les fils de Siméon : Jemuel, Jamin, Ohad, Jakin et Tsochar, et Saül, fils d'une Cananéenne; ce sont là les familles de Siméon. 6:16 Voici les noms des fils de Lévi selon leur naissance : Guerschon, Kehath et Merari. Les années de la vie de Lévi furent de cent trente-sept ans. $^{6:17}$ Les fils de Guerschon : Libni et Schimeï, selon leurs familles. 6:18Les fils de Kehath : Amram, Jitsehar, Hébron, et Uziel. Et les années de la vie de Kehath furent de cent trente-trois ans. 6:19 Les fils de Merari : Machli et Muschi; ce sont là les familles de Lévi selon leurs générations. 6:20 Amram prit Jokébed, sa tante, pour femme, qui lui enfanta Aaron et Moïse; les années de la vie d'Amram furent de cent trentesept ans. 6:21 Les fils de Jitsehar : Koré, Népheg et Zicri. 6:22 Les fils d' Uziel : Mischaël, Eltsaphan, et Sithri. 6:23 Aaron prit pour femme Elischéba, fille d'Amminadab, sœur de Nachschon, qui lui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar, et Ithamar. 6:24Les fils de Koré : Assir, Elkana, et Abiasaph. Ce sont là les familles des Korites. 6:25 Eléazar, fils d'Aaron, prit pour femme une des filles de Puthiel, qui lui enfanta Phinées. Ce sont là les chefs des pères des Lévites selon leurs familles. ^{6:26}Ce sont là cet Aaron et ce Moïse à qui Yahweh dit : Sortez les fils d'Israël du pays d'Egypte selon leurs armées. 6:27Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d'Egypte, pour sortir d'Egypte les fils d'Israël. C'est ce Moïse et c'est cet Aaron. 6:28 Le jour où Yahweh parla à Moïse dans le pays d'Egypte, ^{6:29} Yahweh parla à Moïse et dit : Je suis Yahweh. Dis à Pharaon, roi d'Egypte, toutes les paroles que je t'ai dites. ^{6:30}Moïse dit en présence de Yahweh: Voici, je suis incirconcis des lèvres, comment Pharaon m'écoutera-t-il?

[L'appel de Moïse confirmé]

^{7:1}Yahweh dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour être Dieu pour Pharaon, et Aaron, ton frère, sera ton prophète. ^{7:2}Tu diras tout ce que je t'ordonnerai, et Aaron, ton frère, parlera à Pharaon pour

qu'il laisse aller les fils d'Israël hors de son pays. ^{7:3} J'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes miracles dans le pays d'Egypte. ^{7:4} Pharaon ne vous écoutera point; je mettrai ma main sur l'Egypte, et je sortirai mes armées, mon peuple, les fils d'Israël, du pays d'Egypte, par de grands jugements. ^{7:5}Les Egyptiens connaîtront ^r que je suis Yahweh quand j'aurai étendu ma main sur l'Egypte, et que je ferai sortir du milieu d'eux les enfants d'Israël. ^{7:6} Moïse et Aaron firent comme Yahweh leur avait ordonné; ils firent ainsi. ^{7:7} Moïse était âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois ans quand ils parlèrent à Pharaon.

[La verge d'Aaron devient un serpent]

 $^{7:8}$ Yahweh parla à Moïse et à Aaron en disant : $^{7:9}$ Quand Pharaon vous parlera en disant : Faites un miracle; tu diras alors à Aaron : Prends ta verge, jette-la devant Pharaon, et elle deviendra un serpent. $^{7:10}$ Moïse donc et Aaron allèrent auprès de Pharaon, et firent comme Yahweh avait ordonné; Aaron jeta sa verge devant Pharaon, et devant ses serviteurs, et elle devint un serpent. $^{7:11}$ Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs; et les magiciens d'Egypte, et eux aussi firent autant par leurs enchantements. $^{7:12}$ Ils jetèrent donc chacun leurs verges, et elles devinrent des serpents; mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges. $^{7:13}$ Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point; selon ce que Yahweh avait dit.

[Les eaux du fleuve changées en sang]

 $^{7:14}$ Yahweh dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est endurci, il a refusé de laisser aller le peuple. $^{7:15}$ Vat'en dès le matin vers Pharaon ; voici, il sortira pour aller près de l'eau ; tu te présenteras donc devant lui sur le bord du fleuve, et tu prendras dans ta main la verge qui a été changée en serpent. $^{7:16}$ Tu lui diras : Yahweh, le Dieu des Hébreux, m'avait envoyé vers toi pour te dire : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve au désert ; mais voici, tu ne m'as point

r. [7:5] Les nations reconnaîtront que Jésus-Christ est le Dieu d'Israël lorsqu'il reviendra en Sion pour délivrer et restaurer son peuple (Za. 14).

écouté jusqu'à présent. 7:17 Ainsi parle Yahweh : A ceci tu connaîtras que je suis Yahweh; je m'en vais frapper de la verge qui est dans ma main les eaux du fleuve, et elles seront changées en sang. 7:18Le poisson qui est dans le fleuve mourra, le fleuve se corrompra, et les Egyptiens s'efforceront en vain de boire l'eau du fleuve. 7:19 Yahweh parla aussi à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge, et étends ta main sur les eaux des Egyptiens, sur leurs rivières, sur leurs ruisseaux, et sur leurs marais, et sur tous les amas de leurs eaux, et elles deviendront du sang; il y aura du sang par tout le pays d'Egypte, dans les vases de bois et de pierre. 7:20 Moïse et Aaron firent ce que Yahweh avait ordonné. Aaron, ayant levé la verge, frappa les eaux du fleuve, sous les yeux de Pharaon et de ses serviteurs; et toutes les eaux du fleuve furent changées en sang. 7:21 Le poisson qui était dans le fleuve mourut, et le fleuve se corrompit. Les Egyptiens ne pouvaient point boire les eaux du fleuve; il y eut du sang dans tout le pays d'Egypte. 7:22 Les magiciens d'Egypte en firent autant par leurs enchantements; et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne les écouta point; selon ce que Yahweh avait dit. ^{7:23}Pharaon leur ayant tourné le dos, alla dans sa maison, et ne prit même pas à cœur ces choses qu'il avait vues. ^{7:24}Or tous les Egyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve. 7:25 Il se passa sept jours depuis que Yahweh eut frappé le fleuve.

[Invasion de grenouilles]

7:26 Yahweh dit à Moïse : Va vers Pharaon, et dislui : Ainsi parle Yahweh : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. 7:27 Que si tu refuses de le laisser aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles toutes tes contrées. 7:28 Et le fleuve fourmillera de grenouilles, qui monteront et entreront dans ta maison, dans la chambre où tu couches, sur ton lit, dans la maison de tes serviteurs, et parmi tout ton peuple, dans tes fours, et dans tes huches . 7:29 Les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple, et sur tous tes serviteurs. 8:1 Yahweh dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta main avec ta verge sur les fleuves,

sur les rivières, et sur les marais, et fais monter les grenouilles sur le pays d'Egypte. ^{8:2}Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Egypte, et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Egypte. 8:3 Mais les magiciens firent de même par leurs enchantements, et firent monter des grenouilles sur le pays d'Egypte. 8:4 Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Priez Yahweh, afin qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple; et je laisserai aller le peuple, afin qu'ils offrent des sacrifices à Yahweh. 8:5 Moïse dit à Pharaon : A toi l'honneur de me fixer le moment où je dois prier pour toi, pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin que Yahweh retire les grenouilles loin de toi et de tes maisons. Il en demeurera seulement dans le fleuve. ^{8:6} Il répondit : Pour demain. Moïse dit : Il en sera ainsi, afin que tu saches que nul n'est semblable à Yahweh, notre Dieu. 8:7Les grenouilles donc se retireront de toi, de tes maisons, de tes serviteurs, et de ton peuple : il en demeurera seulement dans le fleuve. 8:8 Moïse et Aaron sortirent de chez Pharaon; Moïse cria à Yahweh au sujet des grenouilles qu'il avait fait venir sur Pharaon. ^{8:9}Yahweh fit selon la parole de Moïse. Ainsi les grenouilles moururent dans les maisons, dans les villages, et dans les champs. 8:10 On les amassa par monceaux, et la terre en fut infectée. 8:11 Pharaon, voyant qu'il y avait du relâche, endurcit son cœur, et ne les écouta point, selon ce que Yahweh avait dit.

[Invasion de poux]

8:12 Yahweh dit à Moïse : Dis à Aaron : Etends ta verge et frappe la poussière de la terre. Elle se changera en poux dans tout le pays d'Egypte. 8:13 Ils firent ainsi. Aaron étendit sa main avec sa verge, et frappa la poussière de la terre; et elle fut changée en poux, sur les hommes, et sur les bêtes; toute la poussière du pays fut changée en poux dans tout le pays d'Egypte. 8:14 Les magiciens voulurent faire de même par leurs enchantements, pour produire des poux, mais ils ne purent pas. Les poux furent donc tant sur les hommes que sur les bêtes. 8:15 Alors les magiciens dirent à Pharaon :

C'est ici le doigt de Dieu^s! Toutefois, le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne les écouta point, selon que Yahweh avait dit.

[Invasion de mouches]

8:16 Puis Yahweh dit à Moïse : Lève-toi de bon matin, et présente-toi devant Pharaon; voici, il sortira près de l'eau, et tu lui diras : Ainsi parle Yahweh: Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. ^{8:17}Car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple, et contre tes maisons, les mouches; et les maisons des Egyptiens en seront remplies, et la terre aussi ^t. ^{8:18}Mais je distinguerai ce jour-là le pays de Gosen, où se tient mon peuple, et là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que je suis Yahweh au milieu de ce pays. 8:19 Je ferai la différence entre ton peuple et mon peuple; demain, ce signe-là se fera. ^{8:20}Yahweh fit ainsi; et les mouches entrèrent dans la maison de Pharaon, et dans chaque maison de ses serviteurs, et tout le pays d'Egypte en fut dévasté.

[Pharaon tente de compromettre Moïse]

8:21 Pharaon appela Moïse et Aaron, et dit : Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans ce pays. 8:22 Mais Moïse dit : Il n'est pas convenable de faire ainsi; car nous sacrifierions à Yahweh, notre Dieu, des sacrifices qui sont en abomination aux Egyptiens. Voici, si nous sacrifions des sacrifices qui sont en abomination aux Egyptiens devant leurs yeux, ne nous lapideraient-ils pas? 8:23 Nous ferons trois journées de marche dans le désert, et nous sacrifierons à Yahweh, notre Dieu, comme il nous dira. ^{8:24}Pharaon dit : Je vous laisserai aller pour sacrifier dans le désert à Yahweh, votre Dieu; toutefois, vous ne vous éloignerez pas en y allant. Priez pour moi. 8:25 Moïse dit : Voici, ie sors de chez toi, et je prierai Yahweh, afin que les mouches se retirent demain de Pharaon, de ses serviteurs, et de son peuple. Mais que Pharaon ne continue point

[La mort des troupeaux]

9:1 Alors Yahweh dit à Moïse : Va vers Pharaon, et dis-lui : Ainsi parle Yahweh, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'ils me servent. 9:2Car si tu refuses de les laisser aller, et si tu les retiens encore, ^{9:3}voici, la main de Yahweh sera sur ton bétail qui est dans les champs, tant sur les chevaux, que sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs, et sur les brebis, et il y aura une très grande mortalité. 9:4 Yahweh distinguera le bétail des Israélites du bétail des Egyptiens, et il ne périra rien de tout ce qui est aux fils d'Israël. 9:5 Yahweh fixa le temps en disant : Demain, Yahweh fera ceci dans le pays. ^{9:6}Yahweh fit cela dès le lendemain ; et tout le bétail des Egyptiens mourut. Mais du bétail des fils d'Israël, il ne mourut pas une seule bête. ^{9:7}Pharaon envoya examiner, et voici, il n'y avait pas une seule bête morte du bétail des fils d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller le peuple.

[Des ulcères sur les Egyptiens et les bêtes]

9:8 Alors Yahweh dit à Moïse et à Aaron : Remplissez vos mains de cendre de fournaise; et que Moïse les répande vers les cieux dans la présence de Pharaon. ^{9:9} Elles deviendront de la poussière sur tout le pays d'Egypte, et il se produira des ulcères bourgeonnant en pustules tant sur les hommes que sur les bêtes, dans tout le pays d'Egypte. ^{9:10} Ils prirent donc de la cendre de fournaise et se tinrent devant Pharaon; Moïse la répandit vers les cieux, et il se forma des ulcères bourgeonnant en pustules

de se moquer, en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à Yahweh. ^{8:26}Moïse sortit de chez Pharaon et pria Yahweh. ^{8:27}Yahweh fit selon la parole de Moïse; et les mouches se retirèrent de Pharaon, de ses serviteurs, et de son peuple; il n'en resta pas une seule. ^{8:28}Mais Pharaon endurcit son cœur cette fois encore, et ne laissa point aller le peuple.

s. [8:15] Lu. 11:20.

t. [8:17] Ps. 105:31; Ps 78:43.

sur les hommes et sur les bêtes. $^{9:11}$ Les magiciens ne purent se tenir devant Moïse, à cause des ulcères ; car les magiciens avaient des ulcères, comme tous les Egyptiens. $^{9:12}$ Yahweh endurcit le cœur de Pharaon, et il ne les écouta point selon ce que Yahweh avait dit à Moïse.

[L'Egypte frappée par la grêle et le feu]

9:13 Puis Yahweh parla à Moïse : Lève-toi de bon matin, et présente-toi devant Pharaon, et dis-lui : Ainsi parle Yahweh, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. 9:14 Car cette fois, je vais faire venir toutes mes plaies contre ton cœur, sur tes serviteurs, et sur ton peuple, afin que tu saches qu'il n'y a aucun Dieu semblable à moi sur toute la terre. ^{9:15}Car maintenant si j'avais étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple, et tu serais effacé de la terre. 9:16 Mais certainement, je t'ai fait subsister pour te faire voir ma puissance, afin que mon nom soit célébré sur toute la terre u. 9:17 T'élèves-tu encore contre mon peuple, pour ne point le laisser aller? 9:18 Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain à cette même heure une grêle tellement forte qu'il n'y en a point eu de semblable en Egypte, depuis le jour où elle fut fondée jusqu'à maintenant. 9:19 Maintenant envoie rassembler ton bétail, et tout ce que tu as à la campagne; car la grêle tombera sur tous les hommes, sur le bétail qui se trouvera à la campagne, et qui n'auront pas été recueillis dans les maisons, et ils mourront. $^{9:20}$ Ceux des serviteurs de Pharaon, qui craignirent la parole de Yahweh, firent promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes. 9:21 Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de Yahweh, laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne. ^{9:22}Yahweh dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, et il y aura de la grêle sur tout le pays d'Egypte, sur les hommes et sur les bêtes, et sur toutes les herbes des champs au pays d'Egypte. 9:23 Moïse donc étendit sa verge vers les cieux, et Yahweh envoya des tonnerres et

[Pharaon continue d'endurcir son cœur]

9:27 Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché cette fois; Yahweh est juste, mais moi et mon peuple sommes méchants. 9:28 Priez Yahweh que ce soit assez, et que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler, car je vous laisserai aller, et on ne vous arrêtera plus. 9:29 Moïse dit : Aussitôt que je sortirai de la ville, j'étendrai mes mains vers Yahweh et les tonnerres cesseront. Il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est à Yahweh v. 9:30 Mais quant à toi et tes serviteurs, je sais que vous ne craindrez pas encore Yahweh Dieu. 9:31 Or le lin et l'orge avaient été frappés, car l'orge était en épis et que c'était la floraison du lin. $^{9:32}$ Le froment et l'épeautre ne furent point frappés, parce qu'ils sont tardifs. 9:33 Moïse sortit de chez Pharaon pour aller hors de la ville. Il étendit ses mains vers Yahweh, et les tonnerres cessèrent, et la grêle et la pluie ne tombèrent plus sur la terre. 9:34 Pharaon, voyant que la pluie, la grêle, et les tonnerres avaient cessé, continua encore à pécher, et il endurcit son cœur, lui et ses serviteurs. 9:35Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller les fils d'Israël, selon ce que Yahweh avait dit par l'intermédiaire de Moïse.

de la grêle, le feu tomba sur la terre. Yahweh fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Egypte. ^{9:24}Il y eut de la grêle et du feu entremêlé avec la grêle, elle était si grosse qu'il n'y en avait point eu de semblable sur toute la terre d'Egypte, depuis qu'elle existe en tant que nation. ^{9:25}La grêle frappa dans tout le pays d'Egypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. La grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, et brisa tous les arbres des champs. ^{9:26}Il n'y eut que la contrée de Gosen, dans laquelle étaient les fils d'Israël, où il n'y eut point de grêle.

u. [9:16] Ro. 9:17.

v. [9:29] Ps. 24:1.

[Invasion de sauterelles]

^{10:1}Yahweh dit à Moïse : Va vers Pharaon, car j'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs, afin de mettre au milieu d'eux mes prodiges, ^{10:2} afin que tu racontes à ton fils et au fils de ton fils, les exploits que j'accomplirai sur les Egyptiens et les prodiges que je ferai au milieu d'eux, et que vous sachiez que je suis Yahweh. 10:3 Moïse et Aaron vinrent donc vers Pharaon, et lui dirent : Ainsi parle Yahweh, le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuserastu de t'humilier devant moi? Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve. 10:4 Car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je ferai venir demain des sauterelles dans ton territoire. 10:5 Elles couvriront la face de la terre, et l'on ne pourra plus voir la terre; elles dévoreront le reste de ce qui a échappé, ce que la grêle vous a laissé; et elles dévoreront tous les arbres qui poussent dans vos champs. ^{10:6}Elles rempliront tes maisons, et les maisons de tous tes serviteurs, et les maisons de tous les Égyptiens ; ce que tes pères n'ont point vu ni les pères de tes pères, depuis qu'ils existent sur la terre jusqu'à ce jour. Puis il se tourna et sortit de chez Pharaon. ^{10:7}Les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il un piège? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent Yahweh, leur Dieu. Ne vois-tu pas encore que l'Egypte est perdue? 10:8 Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon, il leur dit : Allez, servez Yahweh, votre Dieu. Qui sont ceux qui iront? 10:9 Moïse répondit : Nous irons avec nos jeunes gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles; nous irons avec nos brebis et nos bœufs; car c'est pour nous une fête de Yahweh. 10:10 Alors il leur dit : Que Yahweh soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits enfants! Prenez garde, car le mal est devant vous ! $^{10:11}$ Il n'en sera pas ainsi : Allez, vous les hommes, et servez Yahweh; car c'est ce que vous demandiez. Et on les chassa de la présence de Pharaon. 10:12 Alors Yahweh dit à Moïse: Etends ta main sur le pays d'Égypte, pour faire venir les sauterelles, qu'elles montent sur le

pays d'Égypte, et dévorent toute l'herbe de la terre, tout ce que la grêle a laissé. ^{10:13}Moïse étendit donc sa verge sur le pays d'Egypte; et Yahweh amena sur le pays, tout ce jour-là et toute la nuit, un vent d'orient; le matin vint, et le vent d'orient apporta les sauterelles. 10:14 Les sauterelles montèrent sur tout le pays d'Egypte, et s'abattirent dans tout le territoire de l'Egypte, en très grand nombre. Il n'y en avait point eu avant elles de semblables, et il n'y en aura point de semblables après elles. ^{10:15}Elles couvrirent la face de tout le pays, et le pays en fut obscurci; elles dévorèrent toute l'herbe de la terre, tout le fruit des arbres que la grêle avait laissé; il ne resta aucune verdure aux arbres ni aux herbes des champs, dans tout le pays d'Egypte. ^{10:16}Aussitôt Pharaon se hâta d'appeler Moïse et Aaron, et dit : J'ai péché contre Yahweh, votre Dieu, et contre vous. ^{10:17} Mais pardonne, je te prie, mon péché, pour cette fois seulement : et intercédez auprès de Yahweh, votre Dieu, pour qu'il éloigne de moi seulement cette mort. 10:18 Il sortit donc de chez Pharaon, et intercéda auprès de Yahweh. ^{10:19}Yahweh ramena un vent d'occident très fort qui emporta les sauterelles et les précipita dans la Mer Rouge. Il ne resta pas une seule sauterelle dans tout le territoire de l'Egypte. ^{10:20} Yahweh endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les fils d'Israël.

[Les ténèbres sur les Egyptiens]

10:21 Yahweh dit à Moïse : Etends ta main vers les cieux, qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Egypte, et que l'on puisse les toucher. 10:22 Moïse étendit donc sa main vers les cieux, et il y eut d'épaisses ténèbres dans tout le pays d'Egypte, pendant trois jours w. 10:23 On ne se voyait pas l'un l'autre, et nul ne se leva de sa place pendant trois jours. Mais pour tous les fils d'Israël, il y eut de la lumière dans le lieu de leurs demeures.

[Pharaon tente encore de compromettre Moïse]

^{10:24}Alors Pharaon appela Moïse et dit : Allez, servez Yahweh; que vos brebis et vos bœufs seuls demeurent; vos petits enfants iront aussi avec vous. ^{10:25}Moïse répondit : Tu mettras toi-même entre nos mains de quoi faire des sacrifices et des holocaustes, que nous offrirons à Yahweh, notre Dieu. ^{10:26}Nos troupeaux iront aussi avec nous; il n'en restera pas un sabot. Nous en prendrons pour servir Yahweh, notre Dieu, jusqu'à ce que nous soyons arrivés là; car nous ne savons pas ce que nous choisirons pour offrir à Yahweh. 10:27 Yahweh endurcit le cœur de Pharaon, et il ne voulut point les laisser aller. 10:28 Pharaon lui dit : Sors de chez moi! Garde-toi de revoir ma face, car le jour où tu verras ma face, tu mourras. ^{10:29} Alors Moïse répondit : Tu as bien dit, je ne reverrai plus ta face x.

[Pharaon méprise l'avertissement sur la mort des premiers-nés]

11:1 Yahweh dit à Moïse : Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon, et sur l'Egypte, et après cela il vous laissera aller d'ici, il vous laissera entièrement aller, et vous chassera même d'ici. 11:2 Parle maintenant au peuple : Que chacun demande à son voisin, et chacune à sa voisine, des vases d'argent, et des vases d'or. 11:3 Yahweh fit trouver grâce au peuple aux yeux des Egyptiens; et Moïse luimême était très considéré dans le pays d'Egypte, tant parmi les serviteurs de Pharaon que parmi le peuple. 11:4 Moïse dit : Ainsi parle Yahweh : Vers le milieu de la nuit, je passerai au travers de l'Egypte. 11:5 Tout premier-né mourra dans le pays d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui

devait être assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante qui est derrière la meule, et jusqu'à tous les premiers-nés des bêtes. 11:6 Il y aura un grand cri dans tout le pays d'Egypte, tel qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais de semblable. 11:7 Mais contre tous les fils d'Israël, un chien même ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes; afin que vous sachiez que Dieu fera la différence entre les Egyptiens et les Israélites. 11:8 Alors tous tes serviteurs viendront vers moi, et se prosterneront devant moi, en disant : Sors, toi, et tout le peuple qui est avec toi; après cela, je sortirai. Ainsi, Moïse sortit de chez Pharaon dans une ardente colère. 11:9 Yahweh dit à Moïse : Pharaon ne vous écoutera point, afin que mes miracles soient multipliés dans le pays d'Egypte. ^{11:10}Moïse et Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Yahweh endurcit le cœur de Pharaon, au point qu'il ne laissa point aller les fils d'Israël hors de son pays.

[La première Pâque]

12:1 Yahweh dit à Moïse et à Aaron dans le pays d'Egypte: 12:2 Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois, il sera pour vous le premier des mois de l'année. 12:3 Parlez à toute l'assemblée d'Israël, en disant: Qu'au dixième jour de ce mois, que chacun prenne un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon les familles des pères, un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, par famille. 12:4 Si la famille est trop peu nombreuse pour un agneau, qu'elle le prenne avec son voisin qui est près de sa maison, selon le nombre de personnes; vous compterez combien il en faudra pour manger, d'après ce que chacun peut manger. 12:5 Ce sera

x. [10:29] Hé. 11:27.

y. [12:5] La Pâque juive était célébrée le 14ème jour du premier mois de l'année juive soit le 14 du mois de Nissan (Ex. 12:2; No. 9:1-5). L'agneau pascal était une préfiguration de Jésus-Christ, l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde (Jn. 1:29). Ses caractéristiques sont les suivantes : - L'agneau devait nécessairement être un mâle sans défaut (Ex. 12:5). Jésus est l'enfant mâle mis au monde par une vierge, il n'a pas été affecté par le sang corrompu d'Adam, il est donc sans défaut (Es. 7:14; Mt. 1:20-21). Pour être certains de la perfection de l'animal, les hébreux devaient l'examiner pendant quatre jours avant de l'immoler (Ex. 12:3-6). Il est à noter que la loi juive exigeait que deux ou trois témoins soient présents pour constater un crime ou un péché (De. 17:6; De. 19:15). Ces quatre jours font donc office de quatre témoins pour attester de la pureté de l'animal. De même, les quatre auteurs de l'évangile

un agneau sans défaut, mâle y, âgé d'un an; vous prendrez un agneau ou un chevreau. 12:6 Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs. ^{12:7}Ils prendront de son sang et le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront. 12:8 Ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuitlà; et ils la mangeront avec des pains sans levain, avec des herbes amères. 12:9 N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau, mais qu'il soit rôti au feu, sa tête, ses jambes, et ses entrailles. ^{12:10}Ne laissez aucun reste jusqu'au matin, et s'il en reste quelque chose le matin, vous le brûlerez au feu. 12:11 Vous le mangerez ainsi : Vos reins seront ceints, vous aurez vos souliers à vos pieds, votre bâton à la main, et vous le mangerez à la hâte. C'est la Pâque de Yahweh.

[Le sang qui sauve ; l'instauration de la fête de la Pâque]

12:12 Je passerai cette nuit-là par le pays d'Egypte, et je frapperai tout premier-né au pays d'Egypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Egypte. Je suis Yahweh. 12:13 Le sang sera pour vous un signe sur les maisons où vous serez; car je verrai le sang et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie qui vous détruise quand je frapperai le pays d'Egypte. 12:14 Vous conserverez le souvenir de ce jour, et vous le célébrerez par une fête solennelle en l'honneur de Yahweh; vous le célébrerez comme une loi perpétuelle pour vos descendants. 12:15 Vous mangerez pendant sept jours des pains

sans levain. Dès le premier jour, vous ôterez le levain de vos maisons; car quiconque mangera du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne-là sera retranchée d'Israël. 12:16 Au premier jour il y aura une sainte convocation, et il y aura de même au septième jour une sainte convocation; il ne se fera aucune œuvre dans ces jours-là; seulement on vous apprêtera à manger ce qu'il faudra pour chaque personne. 12:17 Vous prendrez donc garde aux pains sans levain, parce qu'en ce même jour je sortirai vos armées du pays d'Egypte; vous observerez donc ce jour-là comme une loi perpétuelle pour vos descendants. ^{12:18} Au premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois, au soir. ^{12:19}Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons pendant sept jours, car quiconque mangera du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, même celui qui habite comme étranger ou indigène. 12:20 Vous ne mangerez point de pain levé, mais vous mangerez dans tous les lieux où vous demeurerez des pains sans levain. ^{12:21}Moïse appela tous les anciens d'Israël et leur dit : Allez prendre du bétail pour vos familles, et immolez la Pâque. 12:22 Puis vous prendrez un bouquet d'hysope et le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin, et vous arroserez du sang qui sera dans le bassin, le linteau et les deux poteaux; et nul de vous ne sortira de sa maison jusqu'au matin. 12:23 Quand Yahweh passera pour frapper l'Egypte et verra le sang sur le linteau et sur les deux poteaux, Yahweh passera par-dessus la porte, et ne permettra point que le destructeur entre dans

attestent la sainteté du Seigneur. De plus, avant sa mise à mort, le Seigneur a été examiné par deux législations : juive (le sanhédrin) et romaine (Ponce Pilate). Ces deux législations attestèrent, malgré elles, son innocence (Mt. 25:60; Mt. 27:24; Mc. 14:55-56; Mc. 15:14; Lu. 23:4; Jn. 18:31; Jn. 19:6) et confirmèrent qu'il était sans défaut et donc digne d'être offert en sacrifice. - Yahweh avait prescrit aux hébreux d'immoler l'agneau entre les deux soirs (Ex. 12:6), c'est-à-dire avant le crépuscule, entre la neuvième et la onzième heure. Jésus fut arrêté la nuit de Pâque (Mc. 14:12-41). Sa crucifixion eut lieu le lendemain, à la troisième heure (Mc. 15:25), et sa mort survint à la neuvième heure (Mt. 27:45). L'agneau devait être rôti au feu puis consommé avec du pain sans levain et des herbes amères (Ex. 12:8). Le feu symbolise le jugement que le Seigneur a pris sur lui à cause de nos péchés (Es. 53:5; Ro. 4:25; 1 Pi. 1:18-20). Le pain sans levain est une autre image de Jésus, le pain de vie (Jn. 6:35) net de tout péché (1 Co. 5:8). Les herbes amères préfigurent quant à elles l'affliction et la souffrance du Seigneur (Hé. 2:10).

vos maisons pour frapper. ^{12:24}Vous garderez ceci comme une loi perpétuelle pour toi et pour tes fils. ^{12:25}Quand donc vous serez entrés dans le pays que Yahweh vous donnera, selon sa promesse, vous observerez cet usage. ^{12:26}Quand vos fils vous diront: Que signifie pour vous cet usage? ^{12:27}Vous répondrez: C'est le sacrifice de la Pâque à Yahweh, qui passa en Egypte par-dessus les maisons des fils d'Israël, quand il frappa l'Egypte, et qu'il préserva nos maisons. Le peuple s'inclina et se prosterna. ^{12:28}Les fils d'Israël s'en allèrent et firent comme Yahweh l'ordonna à Moïse et à Aaron, ils le firent ainsi.

[Les premiers-nés d'Egypte frappés par la mort]

^{12:29}Au milieu de la nuit, Yahweh frappa tous les premiers-nés du pays d'Egypte, depuis le premierné de Pharaon, qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison, et tous les premiers-nés des bêtes. ^{12:30}Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs, et tous les Egyptiens; et il y eut un grand cri en Egypte, parce qu'il n'y avait point de maison où il n'y ait un mort ^z.

[Israël sort d'Egypte]

12:31 Il appela donc Moïse et Aaron de nuit, et leur dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les fils d'Israël, allez et servez Yahweh, comme vous l'avez dit. 12:32 Prenez aussi votre menu et gros bétail, comme vous l'avez dit; allez et bénissez-moi. 12:33 Les Egyptiens pressaient le peuple et se hâtaient de les faire sortir du pays, car ils disaient : Nous sommes tous morts. 12:34 Le peuple donc prit sa pâte avant qu'elle fût levée, ils enveloppèrent leurs pétrins dans leurs vêtements et les mirent sur leurs épaules. 12:35 Les fils d'Israël firent selon la parole de Moïse, et demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent et d'or, et des vêtements. 12:36 Yahweh fit trouver

grâce au peuple aux yeux des Egyptiens, qui se rendirent à leur demande et ils dépouillèrent les Egyptiens. 12:37Les fils d'Israël étant partis de Ramsès, vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied, sans les enfants. ^{12:38}Il s'en alla aussi avec eux un grand nombre de toutes sortes de gens; ils avaient aussi des troupeaux considérables de brebis et de bœufs. 12:39 Ils firent des gâteaux cuits sans levain qu'ils avaient emportés d'Egypte, et qui n'étaient pas levés; car ils avaient été chassés d'Egypte, sans pouvoir tarder, et sans prendre des provisions avec eux. ^{12:40}Le séjour des fils d'Israël en Egypte fut de quatre cent trente ans a. 12:41 Au bout de quatre cent trente ans, le jour même, toutes les armées de Yahweh sortirent du pays d'Egypte. 12:42 C'est la nuit qui doit être célébrée en l'honneur de Yahweh, parce qu'il les sortit du pays d'Egypte ; cette nuit-là est à observer en l'honneur de Yahweh, par tous les fils d'Israël et par leurs descendants b. 12:43 Yahweh dit aussi à Moïse et à Aaron : C'est ici l'ordonnance de la Pâque : Aucun étranger n'en mangera. 12:44 Mais tout esclave acquis à prix d'argent sera circoncis, alors il en mangera. ^{12:45}L'étranger et le mercenaire n'en mangeront point. ^{12:46}On la mangera dans une même maison, et vous n'emporterez point de sa chair hors de la maison, et vous n'en casserez point les os. ^{12:47} Toute l'assemblée d'Israël fera la Pâque. ^{12:48}Si un étranger qui habite chez toi veut faire la Pâque à Yahweh, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis, alors il s'approchera pour la faire, et il sera comme celui qui est né dans le pays; mais aucun incirconcis n'en mangera. ^{12:49}Il y aura une même loi pour celui qui est né dans le pays et pour l'étranger qui habite parmi vous. ^{12:50}Tous les fils d'Israël firent ce que Yahweh avait ordonné à Moïse et à Aaron; ils firent ainsi. 12:51 Il arriva ce jourlà que Yahweh fit sortir les fils d'Israël du pays d'Egypte, selon leurs armées.

z. [12:30] Hé. 11:28; No. 8:17; Ps. 78:51; Ps. 105:36.

a. [12:40] Ge. 15:13; Ac. 7:6; Ga. 3:17.

b. [12:42] De. 16:1-6.

[Consécration des premiers-nés à Yahweh]

 $^{13:1}$ Yahweh parla à Moïse et dit : $^{13:2}$ Consacremoi tout premier-né, tout premier-né issu du sein maternel parmi les fils d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car il est à moi c. 13:3 Moïse donc dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour où vous êtes sortis d'Egypte, de la maison de servitude; car Yahweh vous en a fait sortir par sa main puissante, on ne mangera donc point de pain levé. ^{13:4}Vous sortez aujourd'hui dans le mois des épis. ^{13:5}Quand Yahweh t'aura introduit dans le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amoréens, des Héviens et des Jébusiens, qu'il a juré à tes pères de te donner, un pays découlant de lait et de miel, tu feras ce service durant ce mois-ci. 13:6Pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, et au septième jour il y aura une fête solennelle à Yahweh. ^{13:7}On mangera durant sept jours des pains sans levain; il ne sera point vu chez toi de pain levé et il ne sera point vu de levain dans toutes tes contrées. ^{13:8}Et ce jour-là, tu feras entendre ces choses à tes fils, en disant : C'est en mémoire de ce que Yahweh a fait pour moi lorsque je suis sorti d'Egypte. ^{13:9}Ce sera pour toi comme un signe sur ta main, et comme un rappel entre tes yeux, afin que la loi de Yahweh soit dans ta bouche, car Yahweh t'aura sorti d'Egypte par sa main puissante d. 13:10 Tu observeras cette ordonnance au jour fixé d'année en année. ^{13:11}Quand Yahweh t'aura introduit dans le pays des Cananéens, selon qu'il a juré à toi et à tes pères, et qu'il te l'aura donné, 13:12 tu consacreras à Yahweh tout premier-né issu du sein de sa mère, même tout premier-né des animaux que tu auras : Les mâles appartiennent à Yahweh. ^{13:13}Tu rachèteras avec un agneau, tout premierné de l'ânesse, et si tu ne le rachètes point, tu lui briseras la nuque. Tu rachèteras aussi tout premierné des hommes parmi tes fils. 13:14 Quand ton fils t'interrogera à l'avenir, en disant : Que veut dire ceci? Alors tu lui diras : Yahweh nous a sortis par main forte hors d'Egypte, de la maison de servitude. ^{13:15}Comme Pharaon s'obstinait à ne point nous laisser aller, Yahweh tua tous les premiers-nés au pays d'Egypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes. Voilà pourquoi j'offre en sacrifice à Yahweh tout premier-né mâle issu du sein de sa mère, et je rachète tout premierné de mes fils. ^{13:16}Ce sera comme un signe sur ta main, et comme des fronteaux entre tes yeux, car c'est par sa main puissante que Yahweh nous a sortis d'Egypte.

[Début du voyage, Yahweh dirige son peuple]

 $^{13:17}$ Lorsque Pharaon laissa aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins, bien qu'il fût le plus court ; car Dieu dit : Le peuple pourrait se repentir en voyant la guerre, et retourner en Egypte. ^{13:18}Mais Dieu fit faire au peuple un détour par le chemin du désert, vers la Mer Rouge. Ainsi, les fils d'Israël montèrent en armes hors du pays d'Egypte. ^{13:19}Moïse avait pris avec lui les ossements de Joseph, parce que Joseph avait expressément fait jurer les fils d'Israël, en leur disant : Dieu vous visitera, et vous transporterez avec vous mes ossements d'ici e. 13:20 Ils partirent de Succoth, et campèrent à Etham, qui est à l'extrémité du désert. 13:21 Yahweh allait devant eux, de jour dans une colonne de nuée pour les conduire par le chemin; et de nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils marchent jour et nuit ^f. ^{13:22}Il ne retira point la colonne de nuée le jour ni la colonne de feu la nuit de devant le peuple.

[Pharaon et son armée à la poursuite d'Israël]

^{14:1}Yahweh parla à Moïse, et dit : ^{14:2}Parle aux fils d'Israël ; qu'ils se détournent, et qu'ils campent devant Pi-Hahiroth, entre Migdol et la mer, visà-vis de Baal-Tsephon ; vous camperez vis-à-vis

c. [13:2] Lé. 27:26-27; No. 3:13; No. 8:17; Lu. 2:22-23.

d. [13:9] De. 6:8; De. 11:18.

e. [13:19] Ge. 50:25; Jos. 24:32.

f. [13:21] No. 9:13-23; No. 10:43; De. 1:33; Né. 9:12-19; 1 Co. 10:1.

de ce lieu-là près de la mer ^g. ^{14:3}Pharaon dira des fils d'Israël : Ils sont égarés dans le pays, le désert les a enfermés. 14:4 J'endurcirai le cœur de Pharaon, et il vous poursuivra; mais Pharaon et son armée serviront à faire éclater ma gloire, et les Egyptiens sauront que je suis Yahweh; et ils firent ainsi. 14:5 Or on avait rapporté au roi d'Egypte que le peuple s'enfuyait, et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple, et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait en laissant aller Israël, de sorte qu'il ne nous servira plus? ^{14:6}Il fit atteler son char, et il prit son peuple avec lui. 14:7 Il prit six cents chars d'élite, et tous les chars de l'Egypte; il y avait des équipages de trois hommes. 14:8 Yahweh endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Egypte, qui poursuivit les fils d'Israël. Les fils d'Israël étaient sortis à main levée h. 14:9Les Egyptiens les poursuivirent ; et tous les chevaux des chars de Pharaon, ses cavaliers, et son armée les atteignirent comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-Hahiroth vis-à-vis de Baal-Tsephon. ^{14:10}Pharaon approchait. Les fils d'Israël levèrent leurs yeux, et voici, les Egyptiens marchaient après eux. Les fils d'Israël eurent une grande frayeur et crièrent à Yahweh. 14:11 Ils dirent à Moïse : Est-ce qu'il n'y avait pas des sépulcres en Egypte pour que tu nous aies emmenés pour mourir au désert? Que nous as-tu fait en nous faisant sortir du pays d'Egypte? 14:12 N'est-ce pas là ce que nous te disions en Egypte: Laisse-nous servir les Egyptiens, car nous aimons mieux servir les Egyptiens que de mourir au désert?

[Délivrance miraculeuse par Yahweh]

^{14:13}Moïse dit au peuple : Ne craignez point, arrêtez-vous, et voyez la délivrance que Yahweh vous donnera aujourd'hui; car les Egyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne les verrez plus. ^{14:14}Yahweh combattra pour vous, et vous demeurerez tranquilles. ^{14:15}Or Yahweh avait dit à Moïse :

Pourquoi ces cris? Parle aux fils d'Israël, et qu'ils marchent. 14:16 Et toi, élève ta verge, étends ta main sur la mer, et fends-la, que les fils d'Israël entrent au milieu de la mer à sec. 14:17 Quant à moi, voici, ie m'en vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils entrent après eux; et je serai glorifié par le moyen de Pharaon, et de toute son armée, de ses chars et de ses cavaliers. ^{14:18}Les Egyptiens sauront que je suis Yahweh, quand j'aurai été glorifié par le moven de Pharaon, de ses chariots, et de ses cavaliers. ^{14:19}L'Ange de Dieu qui allait devant le camp d'Israël partit, et alla derrière eux; et la colonne de nuée qui les précédait se tint derrière eux. ^{14:20}Elle vint entre le camp des Egyptiens et le camp d'Israël. Elle était aux uns une nuée et une obscurité, et pour les autres, elle les éclairait la nuit. L'un des camps n'approcha point de l'autre durant toute la nuit. ^{14:21}Moïse étendit sa main sur la mer. Yahweh fit reculer la mer toute la nuit par un vent d'orient qui souffla avec puissance; il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent i. 14:22 Les fils d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec, et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche. ^{14:23}Les Egyptiens les poursuivirent; et ils entrèrent après eux au milieu de la mer, avec tous les chevaux de Pharaon, ses chars, et ses cavaliers. 14:24 A la veille du matin, Yahweh étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens et le mit en déroute. 14:25 Il ôta les roues de leurs chars et alourdit leur marche. Alors les Egyptiens dirent : Fuyons devant Israël, car Yahweh combat pour eux contre les Egyptiens. ^{14:26}Yahweh dit à Moïse : Etends ta main sur la mer, et les eaux retourneront sur les Egyptiens, sur leurs chars, et sur leurs cavaliers. ^{14:27}Moïse étendit sa main sur la mer, et la mer reprit son impétuosité vers le matin. Les Egyptiens s'enfuirent au-devant de la mer qui s'était rejointe; et ainsi Yahweh jeta les Egyptiens au milieu de la mer. ^{14:28}Les eaux retournèrent et couvrirent les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés après les Israélites

g. [14:2] No. 33:7.

h. [14:8] Lé. 26:13; No. 33:3.

i. [14:21] Jos. 4:23; Ps. 66:6; Ps. 106:9; Hé 11:29.

dans la mer, et il n'en resta pas un seul. ^{14:29}Mais les fils d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec, et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche. ^{14:30}Ce jour-là, Yahweh délivra Israël de la main des Egyptiens; et Israël vit sur le bord de la mer les Egyptiens morts. ^{14:31}Israël vit donc la grande puissance que Yahweh avait déployée contre les Egyptiens. Le peuple craignit Yahweh, ils crurent en Yahweh, et en Moïse, son serviteur.

[Cantique de délivrance]

^{15:1}Alors Moïse et les fils d'Israël chantèrent ce cantique à Yahweh, et dirent : Je chanterai à Yahweh, car il a fait éclater sa gloire; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le monte. $^{15:2}$ Yahweh est ma force et ma louange, et il a été mon sauveur, mon Dieu. Je le célèbrerai, c'est le Dieu de mon père, je l'exalterai. ^{15:3}Yahweh est un vaillant guerrier, son nom est Yahweh. ^{15:4}Il a jeté dans la mer les chars de Pharaon et son armée; ses combattants d'élite ont été submergés dans la Mer Rouge. 15:5 Les flots les ont couverts, ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre j. 15:6 Yahweh, ta droite s'est montrée magnifique en force! Ta droite, ô Yahweh, a écrasé l'ennemi ^k ! ^{15:7}Tu as ruiné par la grandeur de ta majesté ceux qui s'élevaient contre toi; tu as lâché ta colère, et elle les a consumés comme du chaume. ^{15:8}Par le souffle de tes narines, les eaux se sont amoncelées; les courants se sont arrêtés comme un monceau; les flots se sont durcis au milieu de la mer. ^{15:9}L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme sera assouvie d'eux, je dégainerai mon épée, ma main les détruira. ^{15:10}Tu as soufflé de ton vent, la mer les a couverts; ils se sont enfoncés comme du plomb dans la profondeur des eaux. ^{15:11}Qui est comme toi parmi les dieux, ô Yahweh! Qui est comme toi, magnifique en sainteté, digne d'être révéré et célébré, faisant des choses merveilleuses? ^{15:12}Tu as étendu ta droite, la terre les a engloutis. ^{15:13}Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté; tu l'as conduit par ta force dans la demeure de ta sainteté. ^{15:14}Les peuples l'ont entendu, et ils ont tremblé; la douleur a saisi les habitants du pays des Philistins. ^{15:15} Alors les princes d'Edom seront troublés, et le tremblement saisira les puissants de Moab, tous les habitants de Canaan s'évanouiront. ^{15:16}La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux; ils deviendront muets comme une pierre, par la grandeur de ton bras, jusqu'à ce que ton peuple soit passé, ô Yahweh! Jusqu'à ce que ce peuple que tu as acquis soit passé¹. 15:17Tu les introduiras et les planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour ta demeure ô Yahweh! Au lieu saint, Seigneur, que tes mains ont établi! ^{15:18} Yahweh régnera à jamais et à perpétuité. ^{15:19}Car les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers sont entrés dans la mer, et Yahweh a fait retourner sur eux les eaux de la mer; mais les fils d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer. ^{15:20}Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour dans sa main, et toutes les femmes sortirent après elle, avec des tambours et des flûtes. ^{15:21}Marie leur répondait : Chantez à Yahweh, car il a fait éclater sa gloire ; il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

[Yahweh pourvoit pour son peuple]

 $^{15:22}$ Après cela, Moïse fit partir les Israélites de la Mer Rouge, et ils prirent la direction du désert de Schur; et ayant marché trois jours dans le désert, ils ne trouvèrent point d'eau. $^{15:23}$ De là, ils vinrent à Mara, mais ils ne purent boire les eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères; c'est pourquoi ce lieu fut appelé Mara. $^{15:24}$ Le peuple murmura contre Moïse en disant: Que boirons-nous? $^{15:25}$ Et Moïse

j. [15:5] Né. 9:11.

k. [15:6] Ps. 118:15-16; Ps. 77:16.

l. [15:16] De. 2:25; De. 11:25; Jos. 2:9.

m. [15:25] « Montra » de l'hébreu « yarah » qui veut également dire « enseigner », « signaler », « lancer », « instruire », « informer », « montrer », « jeter » etc.

cria à Yahweh, et Yahweh lui montra ^m un certain bois qu'il jeta dans les eaux; et les eaux devinrent douces. C'est là qu'il lui donna une ordonnance et une loi, et c'est là qu'il l'éprouva. ^{15:26}Il lui dit: Si tu écoutes attentivement la voix de Yahweh, ton Dieu, si tu fais ce qui est droit devant lui, si tu prêtes l'oreille à ses commandements, si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des infirmités que j'ai fait venir sur l'Egypte, car je suis Yahweh qui te guérit ⁿ. ^{15:27}Puis ils vinrent à Elim, où il y avait douze fontaines d'eau, et soixante-dix palmiers. Et ils campèrent là, près des eaux.

[Yahweh envoie la manne]

^{16:1}Toute l'assemblée des fils d'Israël étant partie d'Elim, vint au désert de Sin, qui est entre Elim et Sinaï, le quinzième jour du second mois après qu'ils furent sortis du pays d'Egypte. ^{16:2}Toute l'assemblée des fils d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron. 16:3Les fils d'Israël leur dirent : Que ne sommes-nous morts par la main de Yahweh dans le pays d'Egypte, quand nous étions assis près des pots de viande, et que nous mangions du pain à satiété? Car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée °. 16:4 Yahweh dit à Moïse : Voici, je vais faire pleuvoir des cieux du pain, et le peuple sortira, en recueillera chaque jour la provision d'un jour, afin que je l'éprouve, pour voir s'il observera ma loi ou non. ^{16:5}Le sixième jour, lorsqu'ils prépareront ce qu'ils auront apporté, il s'en trouvera le double de ce qu'ils ramasseront chaque jour. ^{16:6}Moïse et Aaron dirent à tous les fils d'Israël : Ce soir vous saurez que Yahweh vous a fait sortir du pays d'Egypte. 16:7 Au matin vous verrez la gloire de Yahweh, parce qu'il a entendu vos murmures, qui sont contre Yahweh; car que sommes-nous pour que vous murmuriez contre nous? 16:8 Moïse dit : Yahweh vous donnera ce soir de la chair à manger, et au matin il vous aura rassasiés de pain, parce qu'il a entendu vos murmures, par lesquels vous avez murmuré contre lui; car que sommes-nous? Vos murmures ne sont pas contre nous, mais contre Yahweh. ^{16:9}Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des fils d'Israël: Approchez-vous devant Yahweh, car il a entendu vos murmures. 16:10 Or il arriva qu'aussitôt qu'Aaron eut parlé à toute l'assemblée des fils d'Israël, ils regardèrent vers le désert, et voici, la gloire de Yahweh se montra dans la nuée. $^{16:11}$ Yahweh parla à Moïse et dit : $^{16:12}$ J'ai entendu les murmures des fils d'Israël. Parle et dis-leur : Entre les deux soirs, vous mangerez de la chair, et au matin vous serez rassasiés de pain; et vous saurez que je suis Yahweh, votre Dieu. ^{16:13}Sur le soir, il monta des cailles qui couvrirent le camp, et au matin il y eut une couche de rosée autour du camp.

[Récolte de la manne]

^{16:14}Quand cette rosée fut dissipée, il y avait à la surface quelque chose de menu comme des grains, quelque chose de menu comme la gelée blanche sur la terre. ^{16:15}Les fils d'Israël ayant vu, se dirent l'un à l'autre : Qu'est-ce? Car ils ne savaient ce que c'était. Et Moïse leur dit : C'est le pain que Yahweh vous donne à manger p. 16:16 Ce que Yahweh a ordonné, c'est que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour sa nourriture, un omer par tête, selon le nombre de vos personnes; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente. 16:17 Les fils d'Israël firent donc ainsi; et les uns en recueillirent plus, les autres moins. ^{16:18}Et ils le mesuraient par Homers; et celui qui en avait recueilli beaucoup n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait; ni celui qui en avait recueilli peu, n'en avait pas moins; mais chacun en recueillait selon ce qu'il en pouvait manger. ^{16:19}Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse jusqu'au matin. ^{16:20}Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse, car quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin; il s'y mit des vers, et cela devint infect. Moïse s'irrita contre eux. 16:21 Chacun en

n. [15:26] De. 7:12-15.

o. [16:3] 1 Co. 10:10; No. 11:4.

p. [16:15] Ps. 105:40.

recueillait tous les matins autant qu'il lui en fallait pour se nourrir, et lorsque la chaleur du soleil était venue, elle fondait. ^{16:22}Mais le sixième jour, ils recueillirent le double de nourriture, deux omers pour chacun; les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse.

[Le sabbat q]

16:23 Il leur dit : C'est ce que Yahweh a dit : Demain est le repos, le sabbat sanctifié à Yahweh; faites cuire ce que vous avez à cuire, et faites bouillir ce que vous avez à bouillir, et laissez en réserve tout ce qui sera de surplus, pour le garder jusqu'au matin. ^{16:24}Ils le laissèrent jusqu'au matin, comme Moïse l'avait ordonné, et cela ne devint pas infect, il ne s'y mit point de vers. 16:25 Moïse dit : Mangezle aujourd'hui, car c'est aujourd'hui le repos de Yahweh; aujourd'hui vous n'en trouverez point dans les champs. ^{16:26}Durant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat, il n'y en aura point ce jour-là. 16:27 Au septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir, mais ils n'en trouvèrent point. 16:28 Yahweh dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ? 16:29 Considérez que Yahweh vous a ordonné le sabbat, c'est pourquoi il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours; que chacun demeure au lieu où il sera, et qu'aucun ne sorte du lieu où il est le septième jour. ^{16:30}Le peuple donc se reposa le septième jour. 16:31 La maison d'Israël nomma ce pain manne ^r. Elle était comme de la semence de coriandre, blanche, et ayant le goût d'un gâteau au miel. 16:32 Moïse dit : Voici ce que Yahweh a ordonné : Qu'on en remplisse un omer, pour le conserver pour vos descendants, afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert, après vous avoir sortis du pays d'Egypte. ^{16:33}Moïse dit à Aaron : Prends un vase, et mets-y un plein omer de manne, et pose-le devant Yahweh, afin qu'il soit conservé pour vos descendants. $^{16:34}$ Aaron le posa devant le témoignage pour y être gardé, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse. $^{16:35}$ Les fils d'Israël mangèrent la manne durant quarante ans, jusqu'à leur arrivée dans un pays habité ; ils mangèrent la manne jusqu'à leur arrivée aux frontières du pays de Canaan. $^{16:36}$ Or un omer est la dixième partie d'un épha.

[Miracle de l'eau qui sort du rocher]

^{17:1}Toute l'assemblée des fils d'Israël partit du désert de Sin, selon l'ordre de marche que Yahweh leur avait ordonné, et ils campèrent à Rephidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple. ^{17:2}Le peuple se souleva contre Moïse et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau à boire. Moïse leur dit : Pourquoi vous soulevez-vous contre moi? Pourquoi tentez-vous Yahweh^s? ^{17:3}Le peuple était là, pressé par la soif, et murmurait contre Moïse en disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour nous faire mourir de soif, nous, nos enfants, et nos troupeaux? 17:4 Moïse cria à Yahweh en disant : Que ferai-je à ce peuple? Encore un peu, et ils me lapideront. 17:5 Yahweh répondit à Moïse: Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d'Israël, prends aussi dans ta main la verge avec laquelle tu as frappé le fleuve, et viens! ^{17:6}Voici, je vais me tenir là devant toi sur le rocher d'Horeb; tu frapperas le rocher, et il en sortira de l'eau, et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi aux yeux des anciens d'Israël^t. ^{17:7}Il nomma le lieu Massa et Meriba, à cause de la guerelle des fils d'Israël, et parce qu'ils avaient tenté Yahweh, en disant : Yahweh est-il au milieu de nous ou non?

q. Né. 9:13-14; Mt. 12:1

r. [16:31] Le mot « manne » vient de l'hébreu « man » et veut dire « Qu'est-ce que cela ? ». La manne est une image de Jésus, le Pain de vie descendu du ciel (Jn. 6:32-52). La consommation quotidienne du Pain de vie, qui est aussi la Parole de Dieu, apporte la vie éternelle.

s. [17:2] No. 20:2-5.

t. [17:6] De. 9:8; Ps. 78:15; 1 Co. 10:4.

[Bataille et victoire contre Amalek]

^{17:8} Alors Amalek vint et livra bataille contre Israël à Rephidim^u. ^{17:9}Moïse dit à Josué : Choisisnous des hommes, et sors pour combattre contre Amalek; demain je me tiendrai sur le sommet de la colline, et la verge de Dieu sera dans ma main. ^{17:10}Josué fit comme Moïse lui avait ordonné pour combattre contre Amalek. Et Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau. 17:11 Il arrivait que lorsque Moïse élevait sa main, Israël était le plus fort, mais quand il reposait sa main, alors Amalek était le plus fort. ^{17:12}Les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre et la mirent sous lui, et il s'assit dessus; Aaron et Hur soutenaient ses mains, l'un d'un côté, et l'autre de l'autre côté; ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant. ^{17:13}Josué vainquit Amalek et son peuple au tranchant de l'épée. 17:14 Yahweh dit à Moïse : Ecris ceci pour mémoire dans un livre, et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Amalek de dessous les cieux . ^{17:15}Moïse bâtit un autel et le nomma Yahweh ma bannière. ^{17:16}Il dit aussi : Parce que la main s'est levée contre le trône de Yahweh, il y aura toujours guerre de Yahweh contre Amalek, de génération en génération.

[Jéthro conseille Moïse]

^{18:1} Jéthro, sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, apprit toutes les choses que Yahweh avait faites à Moïse, et à Israël, son peuple; il apprit que Yahweh avait retiré Israël de l'Egypte. ^{18:2} Jéthro prit Séphora, la femme de Moïse, après que Moïse l'eut renvoyée. ^{18:3} Il prit aussi les deux fils de cette femme, dont l'un s'appelait Guerschom, car il avait dit: J'habite un pays étranger; ^{18:4} et l'autre Eliézer, car il avait dit: Le Dieu de mon père m'a secouru et m'a délivré de l'épée de Pharaon. ^{18:5} Jéthro, beau-père de Moïse, vint vers Moïse avec ses fils et sa femme au désert, où il était campé, à la montagne de Dieu. ^{18:6} Il fit dire à Moïse: Jéthro, ton beau-père, vient vers toi, avec ta femme

et ses deux fils avec elle. ^{18:7}Moïse sortit au-devant de son beau-père, et s'étant prosterné, il l'embrassa; et ils s'informèrent réciproquement de leur santé, puis ils entrèrent dans la tente. ^{18:8}Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que Yahweh avait faites à Pharaon et aux Egyptiens en faveur d'Israël, toutes les souffrances qui leur étaient survenues en chemin, et comment Yahweh les avait délivrés. ^{18:9}Jéthro se réjouit de tout le bien que Yahweh avait fait à Israël, parce qu'il les avait délivrés de la main des Egyptiens. ^{18:10}Puis Jéthro dit : Béni soit Yahweh qui vous a délivrés de la main des Egyptiens et de la main de Pharaon, qui a délivré le peuple de la main des Egyptiens. ^{18:11}Je reconnais maintenant que Yahweh est plus grand que tous les dieux, car leur méchanceté est retombée sur eux. ^{18:12} Jéthro, beau-père de Moïse, apporta aussi un holocauste et des sacrifices pour les offrir à Dieu. Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse dans la présence de Dieu. ^{18:13}Il arriva le lendemain, comme Moïse siégeait pour juger le peuple, et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu'au soir, ^{18:14}que le beau-père de Moïse vit tout ce qu'il faisait au peuple. Et il lui dit : Qu'estce que tu fais à l'égard de ce peuple? Pourquoi estu assis seul, et tout le peuple se tient devant toi depuis le matin jusqu'au soir? ^{18:15} Moïse répondit à son beau-père : C'est que le peuple vient à moi pour s'enquérir de Dieu. $^{18:16}$ Quand ils ont quelque affaire, ils viennent à moi, et je juge entre l'un et l'autre, et je leur fais entendre les ordonnances de Dieu et ses lois. ^{18:17} Mais le beau-père de Moïse lui dit : Ce que tu fais n'est pas bien. ^{18:18}Certainement tu succomberas, toi et ce peuple qui est avec toi; car cela est trop pesant pour toi, tu ne saurais faire cela toi seul. ^{18:19}Ecoute ma voix, je vais te donner un conseil et que Dieu soit avec toi! Sois pour le peuple auprès de Dieu, et rapporte les causes à Dieu. ^{18:20}Enseigne-leur les ordonnances et les lois; et fais-leur connaître la voie par laquelle ils auront à marcher et ce qu'ils auront à faire. 18:21 Choisistoi, d'entre tout le peuple, des hommes vertueux,

craignant Dieu; des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête, et établis-les chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines. 18:22 Qu'ils jugent le peuple en tout temps, mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires, et qu'ils jugent toutes les petites causes; ainsi ils te soulageront et porteront une partie de ta charge. ^{18:23}Si tu fais cela, et que Dieu te l'ordonne, tu pourras subsister, tout le peuple parviendra en paix à destination. ^{18:24}Moïse obéit à la parole de son beau-père, et fit tout ce qu'il lui avait dit. 18:25 Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux, et les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines, et chefs de dizaines. ^{18:26}Ils devaient juger le peuple en tout temps, mais ils devaient rapporter à Moïse les choses difficiles, et juger de toutes les petites affaires. ^{18:27}Puis Moïse laissa partir son beau-père, qui s'en alla dans son pays.

[Yahweh veut un royaume de sacrificateurs]

19:1 Au premier jour du troisième mois, après que les fils d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, ce jour-là, ils arrivèrent au désert de Sinaï. ^{19:2} Etant donc partis de Rephidim, ils vinrent au désert de Sinaï, et campèrent au désert. Israël campa vis-àvis de la montagne. ^{19:3} Moïse monta vers Dieu, car Yahweh l'avait appelé de la montagne pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu annonceras ceci aux fils d'Israël : ^{19:4} Vous avez vu ce que j'ai fait aux Egyptiens ; comment je vous ai portés comme sur des ailes d'aigle et vous ai amenés à moi. ^{19:5} Maintenant, si vous obéissez exactement à ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez aussi d'entre tous les peuples mon plus précieux

v. [19:5] C'est ici que débute la période de la Loi ou Première Alliance. Le fait d'avoir réuni les textes de Genèse à Malachie sous l'appellation « Ancien Testament » a induit beaucoup de personnes en erreur quant à leur compréhension du plan de Dieu pour nos vies. Tout d'abord, l'emploi du mot « testament » est inapproprié puisqu'on ne peut parler de testament sans qu'il y ait au préalable la mort du testateur (Hé. 9:16-17). Certes, des animaux étaient tués sous la Loi pour couvrir les péchés. Toutefois, ces sacrifices étaient imparfaits et par conséquent prévus pour ne durer qu'un temps, en attendant le sacrifice parfait de Christ (Hé. 10:1-14). De plus, il est évident que les animaux sacrifiés ne nous ont rien légué. Ensuite, il est à noter que tous les textes classés dans ce que l'on appelle à tort « Ancien Testament » ne se rapportent pas exclusivement et nécessairement à la Loi. Ainsi, des prophètes, en commençant par Moïse en personne, ayant vécu sous la Loi, ont prophétisé et écrit sur d'autres sujets que la loi, notamment sur la grâce et la fin des temps. N'oublions pas non plus que Jésus est né et a vécu sous la Loi (Ga. 4:4). En tant que juif, il l'a scrupuleusement respectée de telle sorte qu'elle fut totalement accomplie en Lui (Mt. 5:17-18; Jn. 19:30). En conséquence, la fin de la loi mosaïque eut lieu après la mort du Seigneur, précisément au moment où le Seigneur a dit « Tout est accompli », et lorsque le voile du temple s'est déchiré de haut en bas (Mt. 27:50-51 ; Jn. 19:30). La Nouvelle Alliance, ou le Testament de Jésus débuta avec l'effusion de l'Esprit (Ac. 2). De la mort du Seigneur à la Pentecôte, une période de transition de cinquante jours s'est écoulée. Jésus-Christ s'est présenté pendant ce temps dans le sanctuaire céleste pour présenter son sang dans le Saint des saints. Une fois son sacrifice examiné et accepté, le Saint-Esprit qui avait été retiré de l'homme (Ge. 6:3) put de nouveau revenir habiter les cœurs des croyants. Mais qu'est-ce que la Loi exactement ? Beaucoup de chrétiens sont dans la confusion à ce sujet. En réalité, il n'y avait pas qu'une Loi mais trois sortes de lois : les lois morales et les lois cérémonielles qui préexistaient depuis l'éternité ; et les lois civiles qui ont débuté avec Moïse car elles ne concernaient que son peuple. -Les lois civiles régissaient le fonctionnement de la vie en communauté des hébreux. Elles étaient exclusivement réservées au peuple d'Israël dans le camp puis dans le pays de Canaan (Ex. 21:1-2; De. 23). -Les lois morales font référence à la nature de Dieu : son amour, sa justice, sa sainteté ... Les dix commandements, à l'exception du sabbat tel que prescrit par Moïse (Ex. 16:28-29; Lé. 15:32), font partie des lois morales (Ex. 20:1-17). Les dix paroles ne constituent qu'une base, un résumé. Ainsi, d'autres règles morales sont énoncées tout au long des Ecritures notamment sur la sexualité (Lé. 18:1-22), l'interdiction des sacrifices humains et de l'occultisme (De. 18:10-13), le respect d'autrui et l'entraide (Lé. 19:10-18; Lé. 19:29-36). Comme il est impossible de consigner dans un livre tous les péchés moraux, le Seigneur a inscrit les lois morales dans le cœur de l'homme afin qu'il sache instinctivement faire la différence entre le bien et mal (Ro. 2:14-15). Jésus les a joyau, car toute la terre m'appartient v. ^{19:6}Vous serez un royaume de sacrificateurs, une nation sainte; ce sont là les discours que tu tiendras aux fils d'Israël. ^{19:7}Moïse vint et appela les anciens du peuple, il mit devant eux toutes les paroles que Yahweh lui avait ordonné. ^{19:8}Tout le peuple répondit d'un commun accord, en disant : Nous ferons tout ce que Yahweh a dit. Moïse rapporta à Yahweh toutes les paroles du peuple.

[Moïse doit sanctifier le peuple pour qu'il rencontre Yahweh]

^{19:9}Yahweh dit à Moïse : Voici, je viendrai à toi dans une nuée épaisse, afin que le peuple entende quand je parlerai avec toi, et qu'il ait toujours confiance en toi; car Moïse avait rapporté à Yahweh les paroles du peuple. ^{19:10}Yahweh dit aussi à Moïse : Va-t'en vers le peuple, et sanctifieles aujourd'hui et demain, et qu'ils lavent leurs vêtements. ^{19:11}Qu'ils soient tous prêts pour le troisième jour, car au troisième jour, Yahweh descendra sur la montagne de Sinaï, à la vue de

tout le peuple. ^{19:12}Tu mettras des bornes pour le peuple tout autour, et tu diras : Gardez-vous de monter sur la montagne et de toucher aucune de ses extrémités. Quiconque touchera la montagne sera puni de mort. ^{19:13} Aucune main ne la touchera, et certainement il sera lapidé, ou percé de flèches; soit bête, soit homme, il ne vivra point. Quand la trompette sonnera, ils monteront vers la montagne. ^{19:14}Moïse descendit de la montagne vers le peuple, et sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs vêtements. 19:15 Il dit au peuple : Soyez prêts pour le troisième jour, et ne vous approchez point de vos femmes. ^{19:16}Le troisième jour au matin, il y eut des tonnerres, et des éclairs, et une grosse nuée sur la montagne, avec un fort son de shofar, et tout le peuple dans le camp fut effrayé. ^{19:17}Moïse fit sortir le peuple du camp pour aller au-devant de Dieu; et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. ^{19:18}Le mont Sinaï était tout couvert de fumée. parce que Yahweh y était descendu en feu; et sa fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait fort. ^{19:19}Et comme le son du shofar retentissait de plus en plus, Moïse

résumées en ces quelques mots : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée. Celui-ci est le premier et le plus grand commandement. Et le second semblable à celui-là, est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Mt. 22:37-39). Ces lois sont encore en vigueur aujourd'hui et le resteront pour toujours. -Les lois cérémonielles étaient relatives au culte et au sanctuaire terrestre, c'est-à-dire le Tabernacle puis le temple de Jérusalem (Hé. 9:1-10). Elles regroupent toutes les ordonnances concernant les sacrifices, les ablutions, les sabbats, les fêtes de Yahweh, la dîme des Lévites et des sacrificateurs (voir commentaire en No. 18:21 et Mal. 3:10). Les livres du Lévitique et des Nombres exposent en détail toutes les ordonnances reçues par Moïse d'après le modèle céleste que Yahweh lui avait montré sur le Mont Sinaï (Ex. 26:30). Les lois cérémonielles préexistaient donc depuis l'éternité. Les lois cérémonielles représentent la première alliance qui avait pour fondement la Loi morale. Or cette alliance a vieilli puis disparu car elle n'était que l'ombre des choses à venir (Hé. 8:13). En effet, elle était basée sur quatre points principaux : le temple, le culte centralisé, le sacrifice et les sacrificateurs. En Christ, nous n'avons plus besoin d'un temple physique puisque nous sommes devenus les temples vivants de Yahweh (1 Co. 6:19; Ep. 2:22). Nous pouvons désormais adorer le Seigneur en Esprit et en vérité, à tout moment et en tout lieu (Jn. 4:23). Le sacerdoce lévitique ayant été aboli, chaque enfant de Dieu est devenu un sacrificateur (Ap. 5:10) qui offre en sacrifice sa propre vie consacrée au Seigneur (Ro. 12:1). Les lois cérémonielles ont donc trouvé leur parfait accomplissement en Jésus-Christ : tous les sacrifices sanglants le préfiguraient, toutes les solennités ont été réalisées en Lui (voir note en Lé. 23). Christ est donc la fin de la Loi, non pas morale, mais cérémonielle (Ro. 10:4). Un lien étroit existe entre les lois morales et les lois cérémonielles. La loi morale est comme un diagnostic qui révèle une pathologie incurable comme le sida : le péché (Ro. 5:13-20 ; Ro. 7:7-14). En la découvrant, l'homme se sent condamné car il réalise qu'il ne peut pas répondre aux exigences de la justice divine. La loi cérémonielle (le sang des animaux - Hé. 9:1-13; Hé. 10:11) a donné aux hommes une sorte de trithérapie pour les soulager provisoirement de leurs péchés mais sans pour autant les ôter (guérir, délivrer, nettoyer, laver) définitivement. Seul le sang de la nouvelle alliance, c'est-à-dire le sang de Jésus-Christ, a pu nous délivrer une fois pour toutes (Jn. 1:29; Hé. 9:11-26; Hé. 10:1-23; Ap. 1:6).

parla, et Dieu lui répondit par une voix forte. ^{19:20}Yahweh descendit sur la montagne de Sinaï, et du sommet de la montagne, Yahweh appela Moïse sur le sommet de la montagne; et Moïse y monta. ^{19:21}Yahweh dit à Moïse : Descends, fais au peuple la défense expresse de se précipiter vers Yahweh, pour regarder; de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse. ^{19:22}De même, que les sacrificateurs qui s'approchent de Yahweh se sanctifient aussi, de peur qu'il n'arrive que Yahweh les frappe de mort. ^{19:23}Moïse dit à Yahweh: Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommés en me disant : Mets des bornes sur la montagne, et sanctifie-la. ^{19:24}Yahweh lui dit : Va, descends; puis tu monteras, toi et Aaron avec toi; mais que les sacrificateurs et le peuple ne se précipitent point pour monter vers Yahweh, de peur qu'il ne les frappe de mort. ^{19:25}Moïse descendit donc vers le peuple, et lui dit ces choses.

[Les dix paroles]

^{20:1}Dieu prononca toutes ces paroles, en disant : ^{20:2}Je suis Yahweh, ton Dieu, qui t'ai sorti du pays d'Egypte, de la maison de servitude. ^{20:3}Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. 20:4Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre w. ^{20:5}Tu ne te prosterneras point devant elles, et ne les serviras point; car je suis Yahweh, ton Dieu; le Dieu qui est jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent; ^{20:6}faisant miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements. ^{20:7}Tu ne prendras point le Nom de Yahweh, ton Dieu, en vain; car Yahweh ne tiendra point pour innocent celui qui

aura pris son Nom en vain x. 20:8 Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier. ^{20:9}Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre. 20:10 Mais le septième jour est le jour du repos de Yahweh ton Dieu. Tu ne feras aucune oeuvre ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes. ^{20:11}Car Yahweh a fait en six jours les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui y est contenu, et s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi Yahweh a béni le jour du repos et l'a sanctifié y. ^{20:12}Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que Yahweh, ton Dieu, te donne ^z. ^{20:13}Tu ne commettras pas de meurtre a. 20:14 Tu ne commettras pas d'adultère b. ^{20:15}Tu ne déroberas pas. ^{20:16}Tu ne diras pas de faux témoignage contre ton prochain. 20:17 Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

[Le peuple tout tremblant devant Yahweh]

 $^{20:18}$ Tout le peuple apercevait les tonnerres, les éclairs, le son du shofar, la montagne fumante. Le peuple voyant cela tremblait et se tenait loin. $^{20:19}$ Ils dirent à Moïse : Parle, toi, avec nous, et nous écouterons ; mais que Dieu ne parle point avec nous, de peur que nous ne mourions $^{\rm c}$. $^{20:20}$ Moïse dit au peuple : Ne craignez point; car Dieu est venu pour vous éprouver, afin que sa crainte soit devant vous, et que vous ne péchiez point. $^{20:21}$ Le peuple donc se tint loin, mais Moïse s'approcha de la nuée dans laquelle Dieu était. $^{20:22}$ Yahweh dit à Moïse : Tu diras ainsi aux fils d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux. $^{20:23}$ Vous ne ferez point des dieux d'argent ni des dieux d'or. $^{20:24}$ Tu

w. [20:4] Lé. 26:1.

x. [20:7] Lé. 19:12; Mt. 5:33.

y. [20:11] Ge. 2:3; Ex. 31:14; Ez. 20:12.

z. [20:12] Lé. 19:3; De. 5:16; Mt 15:4; Ep. 6:2.

a. [20:13] Mt. 5:21.

b. [20:14] Lé. 20:10; De. 5:18; Pr. 6:32; Mt 5:32; Ro. 7:3.

c. [20:19] De. 5:23-24; Hé. 12:18-19.

m'élèveras un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes, et tes offrandes de paix, ton menu et ton gros bétail. Partout où je rappellerai mon nom, je viendrai vers toi, et je te bénirai. ^{20:25}Si tu me fais un autel de pierres, ne les taille point; car si tu fais passer le ciseau dessus, tu le souillerais. ^{20:26}Tu ne monteras point à mon autel par des marches, de peur que ta nudité ne soit découverte.

[Lois sur les maîtres et leurs esclaves]

^{21:1}Ce sont ici les lois que tu leur fixeras. ^{21:2}Si tu achètes un esclave Hébreu, il te servira six ans, et au septième il sortira pour être libre, sans rien payer ^d. ^{21:3}S'il est entré seul, il sortira seul; si le mari est avec son épouse, son épouse sortira aussi avec lui. 21:4Si son maître lui a donné une femme qui lui ait enfanté des fils ou des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, mais il sortira seul. ^{21:5}Si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme, et mes fils, je ne sortirai point pour être libre. ^{21:6}Alors son maître le fera venir devant les juges, et le fera approcher de la porte ou du poteau, son maître lui percera l'oreille avec un poinçon; et il le servira pour toujours. ^{21:7}Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent. ^{21:8}Si elle déplaît à son maître, qui ne l'aura point fiancée, il la fera acheter; mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, après lui avoir été infidèle. ^{21:9}S'il l'a fiancé à son fils, il fera pour elle selon le droit des filles. 21:10 S'il prend une autre femme, il ne retranchera rien pour la première à la nourriture, au vêtement et au droit conjugal. ^{21:11}S'il ne fait pas pour elle ces trois choses-là, elle sortira sans payer aucun argent.

[Lois sur les dommages corporels]

 $^{21:12}$ Si quelqu'un frappe un homme mortellement, il sera puni de mort $^{\rm e}$. $^{21:13}$ S'il ne lui a point dressé

d'embûches, mais que Dieu l'ait fait tomber entre ses mains, je t'établirai un lieu où il s'enfuira. ^{21:14}Mais si quelqu'un agit méchamment contre son prochain, en le tuant par ruse, tu le tireras de mon autel, afin qu'il meure. ^{21:15}Celui qui aura frappé son père ou sa mère sera puni de mort f. ^{21:16}Si quelqu'un dérobe un homme et le vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, on le fera mourir. ^{21:17}Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort. ^{21:18}Si des hommes se guerellent, et que l'un frappe l'autre d'une pierre, ou du poing, sans causer sa mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit, ^{21:19}s'il se lève et marche dehors en s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé sera absous; toutefois, il le dédommagera de son interruption de travail jusqu'à sa guérison. ^{21:20}Si quelqu'un a frappé du bâton son serviteur ou sa servante, et qu'il soit mort sous sa main, on ne manguera point de le punir. ^{21:21}Mais s'il survit un jour ou deux, il ne sera point puni, car c'est son argent. ^{21:22}Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux frappe une femme enceinte, et la fasse accoucher, s'il n'y a pas cas de mort, il sera condamné à l'amende que le mari de la femme lui imposera, et il la donnera devant les juges. ^{21:23}Mais s'il y a cas de mort, tu donneras vie pour vie, ^{21:24}oeil pour oeil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied g, ^{21:25}brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure. ^{21:26}Si quelqu'un frappe l'oeil de son serviteur, ou l'oeil de sa servante, et lui fasse perdre l'oeil, il le laissera aller libre pour son œil; ^{21:27}et s'il fait tomber une dent à son serviteur, ou à sa servante, il le laissera aller libre pour sa dent. ^{21:28}Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme, et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé, et on ne mangera point de sa chair, mais le maître du bœuf sera absous. ^{21:29}Si le bœuf était auparavant sujet à frapper, et qu'on en ait averti le maître, qui

ne l'a point surveillé, s'il tue un homme ou une

d. [21:2] De. 15:12; Lé. 25:39-43; Jé. 34:14.

e. [21:12] Lé. 24:17; No. 35:11-16; De. 19:2-11; Jos. 20:2.

f. [21:15] Lé 20:9; De. 27:16; Mt. 15:4.

g. [21:24] Lé. 24:20; De. 19:21; Mt. 5:38.

femme, le bœuf sera lapidé, et on fera aussi mourir son maître. ^{21:30}Si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé. ^{21:31}Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, il lui sera fait selon cette même loi. ^{21:32}Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme, soit femme, celui à qui est le bœuf donnera trente sicles d'argent au maître de l'esclave, et le bœuf sera lapidé. ^{21:33}Si quelqu'un découvre une fosse, ou si quelqu'un creuse une fosse, et ne la couvre point, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne, ^{21:34}le maître de la fosse donnera satisfaction, et rendra l'argent au maître du bœuf, mais la bête morte lui appartiendra. ^{21:35}Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain, et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant, et en partageront l'argent par moitié, ils partageront aussi par moitié le bœuf mort. ^{21:36}Mais s'il est connu que le bœuf avait auparavant l'habitude de heurter avec sa corne, et que le maître ne l'ait point gardé, il restituera bœuf pour bœuf; mais le bœuf mort sera pour lui.

[Lois sur les torts causés à autrui]

^{22:1}Si quelqu'un dérobe un bœuf, ou un chevreau, ou un agneau, et qu'il le tue, ou le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, et quatre agneaux ou chevreaux pour l'agneau ou pour le chevreau. ^{22:2}Si le voleur est surpris dérobant avec effraction, et est frappé de sorte qu'il en meure, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre. ^{22:3}Mais si le soleil est levé, il sera coupable de meurtre. Il fera donc une entière restitution; et s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour son vol. ^{22:4}Si ce qui a été dérobé est trouvé vivant entre ses mains, soit bœuf, soit âne, soit brebis ou chèvre, il rendra le double. ^{22:5}Si un homme fait du dégât dans un champ ou dans une vigne, et qu'il laisse paître son bétail dans le champ d'autrui, il rendra en dédommagement le meilleur de son champ et le meilleur de sa vigne.

[Lois diverses]

^{22:16}Si un homme séduit une vierge non fiancée, et couche avec elle, il faut qu'il la dote et la prenne pour femme ^j. ^{22:17}Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la

^{22:6}Si un feu éclate et rencontre des épines, et que le blé qui est en tas, ou sur pied, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui sera brûlé. ^{22:7}Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vases à garder, et qu'on le dérobe de sa maison, si l'on trouve le voleur, il rendra le double h. 22:8 Mais si on ne trouve point le voleur, on fera venir le maître de la maison devant les juges pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain. ^{22:9}Dans toute affaire frauduleuse concernant un bœuf, un âne, une brebis, une chèvre, un vêtement ou tout objet perdu, dont quelqu'un dira qu'il lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les juges; et celui que les juges auront condamné, rendra le double à son prochain. ^{22:10}Si quelqu'un donne à son prochain un âne, un bœuf, ou un animal quelconque à garder, et qu'il meure, ou qu'il se soit cassé un membre, ou qu'on l'ait emmené sans que personne l'ait vu, ^{22:11}le serment de Yahweh interviendra entre les deux parties i, pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, et le maître de la bête se contentera du serment, et l'autre ne la rendra point. ^{22:12}Mais si elle a été dérobée chez lui, il la rendra à son maître. ^{22:13}Si elle a été déchirée par les bêtes sauvages, il le produira en témoignage, et il ne rendra point ce qui a été déchiré. ^{22:14}Si quelqu'un a emprunté de son prochain quelque bête, et qu'elle se casse quelque membre, ou qu'elle meure, son maître n'étant point présent, il ne manguera pas de la rendre. ^{22:15}Mais si son maître est avec lui, il ne la rendra point; si elle a été louée, on payera seulement son louage.

h. [22:7] Lé. 5:20-26.

i. [22:11] Hé. 6:16.

j. [22:16] De. 22:28.

dot des vierges. ^{22:18}Tu ne laisseras point vivre la sorcière ^k. ^{22:19}Celui qui couche avec une bête sera puni de mort¹. ^{22:20}Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à Yahweh seul sera voué à l'extermination ^m. ^{22:21}Tu ne fouleras ni n'opprimeras l'étranger; car vous avez été étrangers au pays d'Egypte ⁿ. ^{22:22}Vous n'affligerez point la veuve ni l'orphelin °. ^{22:23}Si vous les affligez en quoi que ce soit, et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri. ^{22:24}Ma colère s'embrasera, et je vous ferai mourir par l'épée; et vos femmes seront veuves, et vos fils orphelins. ^{22:25}Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne te comporteras point avec lui en usurier, vous ne lui exigerez point d'intérêt. ^{22:26}Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché p. 22:27 Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau; où coucherait-il? S'il arrive donc qu'il crie à moi, je l'entendrai; car je suis miséricordieux. ^{22:28}Tu ne maudiras point Dieu, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple q. ^{22:29}Tu ne différeras point de m'offrir les prémices de ta moisson et de ta vendange. Tu me donneras le premier-né de tes fils r. 22:30 Tu feras la même chose avec le premierné de ta vache, de ta brebis, et de ta chèvre. Il sera sept jours avec sa mère, et le huitième jour tu me le donneras. ^{22:31} Vous serez saints. Vous ne mangerez point de la chair déchirée dans les champs, mais vous la jetterez aux chiens.

[Lois diverses (suite)]

^{23:1}Tu ne répandras point de faux bruit, et tu ne te joindras point au méchant pour être un faux

témoin, afin que violence soit faites. 23:2Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal; et tu ne déposeras point dans un procès en te mettant du côté du grand nombre pour violer la justice. ^{23:3}Tu ne favoriseras point le pauvre dans son procès t. ^{23:4}Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi, ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener. $^{23:5}$ Si tu vois l'âne de celui qui te hait, abattu sous sa charge, tu t'arrêteras pour le secourir, et tu ne manqueras pas de l'aider. ^{23:6}Tu ne pervertiras point le droit de l'indigent, qui est au milieu de toi, dans son procès. ^{23:7}Tu t'éloigneras de toute parole fausse, et tu ne feras point mourir l'innocent et le iuste; car je ne justifierai point le méchant. ^{23:8}Tu ne prendras point de présent ; car le présent aveugle les plus éclairés, et pervertit les paroles des justes. ^{23:9}Tu n'opprimeras point l'étranger; car vous savez ce que c'est que d'être étrangers, parce que vous avez été étrangers au pays d'Egypte.

[Le sabbat, le repos de la terre]

^{23:10}Pendant six ans tu ensemenceras ta terre, et en recueilleras le revenu. ^{23:11}Mais la septième année, tu lui donneras du relâche, et la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple en mangent, et que les bêtes des champs mangent ce qui restera. Tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers. ^{23:12}Tu travailleras six jours, mais tu te reposeras au septième jour, afin que ton bœuf et ton âne se reposent, et que le fils de ta servante et l'étranger reprennent courage. ^{23:13}Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai ordonnées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers, on

k. [22:18] De. 18:10-11; Lé. 20:27.

l. [22:19] Lé. 18:23; Lé 20:15; De. 27:21.

m. [22:20] De. 13:6-16; De. 17:2-5; Lé. 17:7.

n. [22:21] Lé. 19:34.

o. [22:22] De. 24:17-18; Za. 7:10.

p. [22:26] De. 24:10-13.

g. [22:28] Lé. 24:15-16.

r. [22:29] De. 26:2-11; Ex. 13:12-15.

s. [23:1] De. 19:16-21; Ex. 20:16.

t. [23:3] De. 1:17.

ne l'entendra point de votre bouche u.

[Les fêtes solennelles]

^{23:14}Trois fois l'an, tu me célébreras une fête solennelle v. ^{23:15}Tu observeras la fête solennelle des pains sans levain w; tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai donné cet ordre, durant le mois des épis; car c'est pendant ce mois que tu es sorti d'Egypte; et nul ne se présentera devant ma face à vide. ^{23:16}Tu observeras la fête de la moisson, des prémices des fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ, et la fête de la récolte, à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail x. ^{23:17}Trois fois l'an, tous les mâles se présenteront devant le Seigneur Yahweh. ^{23:18}Tu ne sacrifieras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé; et sa graisse ne sera point gardée pendant la nuit jusqu'au matin ^y. ^{23:19}Tu apporteras dans la maison de Yahweh, ton Dieu, les prémices des premiers fruits de ta terre. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

[Mises en garde et promesses de Yahweh]

^{23:20}Voici, j'envoie un Ange devant toi, pour te protéger en chemin, et pour te faire arriver au lieu que je t'ai préparé. ^{23:21}Tiens-toi sur tes gardes dans sa présence, écoute sa voix, et ne l'irrite point, car il ne pardonnera point votre péché; car mon Nom est en lui. ^{23:22}Mais si tu écoutes attentivement sa voix, et si tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis, et j'affligerai ceux qui t'affligeront. ^{23:23}Car mon Ange marchera devant toi, et t'introduira au pays des Amoréens,

des Héthiens, des Phéréziens, des Cananéens, des Héviens, et des Jébusiens, et je les exterminerai. ^{23:24}Tu ne te prosterneras point devant leurs dieux, tu ne les serviras point, et tu ne feras point selon leurs œuvres, mais tu les détruiras entièrement, et tu briseras entièrement leurs statues z. 23:25 Vous servirez Yahweh, votre Dieu. Il bénira ton pain et tes eaux; et j'ôterai les maladies du milieu de toi ^a. ^{23:26}Il n'y aura point dans ton pays de femme qui avorte, ou qui soit stérile; j'accomplirai le nombre de tes jours. ^{23:27}J'enverrai la terreur de mon Nom devant toi, et j'effrayerai tout peuple vers lequel tu arriveras, et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi b. ^{23:28}J'enverrai des frelons devant toi, qui chasseront les Héviens, les Cananéens, et les Héthiens, de devant ta face c. ^{23:29}Je ne les chasserai point loin de ta face en une seule année, de peur que le pays ne devienne un désert, et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi. ^{23:30}Mais je les chasserai peu à peu loin de ta face, jusqu'à ce que tu te sois accru, et que tu possèdes le pays. ^{23:31}Je mettrai des bornes depuis la Mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve; car je livrerai entre tes mains les habitants du pays et je les chasserai de devant toi. ^{23:32}Tu ne traiteras point d'alliance avec eux ni avec leurs dieux. ^{23:33}Îls n'habiteront point dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi; car tu servirais leurs dieux, et ce serait un piège pour toi.

[La loi de Yahweh lue au peuple ; le sang de l'alliance]

^{24:1}Dieu dit à Moïse : Monte vers Yahweh, toi et Aaron, Nadab et Abihu, et soixante-dix des anciens d'Israël, et vous vous prosternerez de loin.

u. [23:13] Jos. 23:7; Ps. 16:4.

v. [23:14] Lé. 23:4-44.

w. [23:15] Ex. 29:2.

x. [23:16] Ex. 34:22.

y. [23:18] Ex. 34:25-26.

z. [23:24] Ex. 20:5; Ex. 34:13; No. 33:52.

a. [23:25] De. 6:13; Mt. 4:10; De. 7:15-16; Ex. 15:26.

b. [23:27] De. 7:23.

c. [23:28] De. 7:20; Jos. 24:12.

^{24:2}Moïse s'approchera seul de Yahweh, mais eux ne s'en approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui. 24:3 Alors Moïse vint, récita au peuple toutes les paroles de Yahweh, toutes ses lois, et tout le peuple répondit d'une voix et dit : Nous ferons toutes les choses que Yahweh a dites. ^{24:4}Moïse écrivit toutes les paroles de Yahweh. S'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, et dressa pour monument douze pierres pour les douze tribus d'Israël. ^{24:5}Il envoya des jeunes hommes, fils d'Israël, pour offrir à Yahweh des holocaustes, et immoler des taureaux en offrandes de paix. ^{24:6}Moïse prit la moitié du sang, et le mit dans des bassins, et répandit l'autre moitié sur l'autel. ^{24:7}Il prit le livre de l'alliance et le lut en présence du peuple qui dit : Nous ferons tout ce que Yahweh a dit, et nous obéirons. ^{24:8}Moïse prit le sang, et le répandit sur le peuple, en disant : Voici le sang de l'alliance que Yahweh a traitée avec vous, selon toutes ces paroles ^d.

[Yahweh fait monter Moïse sur la montagne]

^{24:9}Moïse, Aaron, Nadab, Abihu, et les soixantedix anciens d'Israël montèrent. ^{24:10}Ils virent le Dieu d'Israël, et sous ses pieds comme un ouvrage de saphir transparent, comme le ciel dans toute sa pureté. ^{24:11}Il n'étendit point sa main sur l'élite des fils d'Israël. Ils virent Dieu, ils mangèrent et burent. ^{24:12}Yahweh dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et demeure là; je te donnerai des tables de pierre, la loi et les commandements que j'ai écrits pour les enseigner. ^{24:13}Moïse se leva avec Josué qui le servait; et Moïse monta sur la montagne de Dieu. ^{24:14}Il dit aux anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant jusqu'à ce que nous retournions vers vous. Et voici, Aaron et Hur seront avec vous; quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux. ^{24:15}Moïse donc monta sur la montagne, et une nuée couvrit la montagne ^e. ^{24:16}La gloire de Yahweh demeura sur la montagne de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours. Au septième jour, il appela Moïse du milieu de la nuée. ^{24:17}L'aspect de la gloire de Yahweh était comme un feu dévorant aux yeux des fils d'Israël ^f. ^{24:18}Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne. Moïse fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

[Des offrandes volontaires pour les matériaux du tabernacle]

 $^{25:1}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{25:2}$ Parle aux fils d'Israël. Qu'on prenne une offrande pour moi. Vous prendrez mon offrande de tout homme dont le cœur me l'offrira volontairement. ^{25:3}C'est ici l'offrande que vous prendrez d'eux : De l'or, de l'argent, de l'airain, ^{25:4} de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, du poil de chèvre, ^{25:5}des peaux de moutons teintes en rouge, des peaux de dauphins, du bois d'acacia, ^{25:6} de l'huile pour le luminaire, des aromates pour l'huile d'onction et pour le parfum odoriférant, ^{25:7} des pierres d'onyx, et d'autres pierres pour la garniture de l'éphod et pour le pectoral. ^{25:8}Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux ^g. ^{25:9}Ils feront le tabernacle et tous ses ustensiles d'après le modèle que je vais te montrer.

[L'arche de l'alliance]

 $^{25:10}$ Ils feront une arche de bois d'acacia; sa longueur sera de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie. $^{25:11}$ Tu la couvriras d'or pur, tu l'en couvriras en dehors et en dedans; tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour $^{\rm h}$. $^{25:12}$ Tu fondras pour elle quatre anneaux d'or, que tu mettras à ses quatre coins, deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres de l'autre côté. $^{25:13}$ Tu feras aussi des

d. [24:8] Hé. 9:20; Mt. 26:28; Mc. 14:24; Lu. 22:20; 1 Co. 11:25.

e. [24:15] Ex. 19:9-16.

f. [24:17] De. 4:24; De. 9:3; Hé. 12:29.

g. [25:8] Ex. 29:45-46.

h. [25:11] Ex. 37:1-9.

barres de bois d'acacia, et tu les couvriras d'or. ^{25:14}Tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche avec elles. ^{25:15}Les barres seront dans les anneaux de l'arche, et on ne les retirera point. ^{25:16}Tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donneraii. ^{25:17}Tu feras aussi un propitiatoire d'or pur, dont la longueur sera de deux coudées et demie, et la largeur d'une coudée et demie. ^{25:18}Tu feras deux chérubins d'or; tu les feras d'ouvrage étendu au marteau, tiré des deux extrémités du propitiatoire. ^{25:19}Fais donc un chérubin à l'une des extrémités et un chérubin à l'autre extrémité; vous ferez les chérubins sortant du propitiatoire à ses deux extrémités. ^{25:20}Les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et se faisant face l'un à l'autre; le regard des chérubins sera vers le propitiatoire j. ^{25:21}Tu poseras le propitiatoire au-dessus de l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai. ^{25:22}Je me rencontrerai là avec toi, et je te dirai de dessus le propitiatoire, entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage, toutes les choses que je t'ordonnerai pour les fils d'Israël k.

[La table des pains de proposition]

 $^{25:23}$ Tu feras aussi une table de bois d'acacia. Sa longueur sera de deux coudées, et sa largeur d'une coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie. $^{25:24}$ Tu la couvriras d'or pur, et tu lui feras un couronnement d'or tout autour. $^{25:25}$ Tu y feras à l'entour un rebord d'une largeur de main, sur lequel tu mettras une bordure d'or tout autour. $^{25:26}$ Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or, que tu mettras aux

quatre coins, qui seront à ses quatre pieds. ^{25:27}Les anneaux seront à l'endroit de la clôture, afin d'y mettre les barres pour porter la table. ^{25:28}Tu feras les barres de bois d'acacia, tu les couvriras d'or, et on portera la table avec elles. ^{25:29}Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses gobelets, et ses bassins, avec lesquels on fera les aspersions; tu les feras d'or pur¹. ^{25:30}Tu mettras sur cette table le pain de proposition continuellement devant moi ^m.

[Le chandelier d'or pur]

^{25:31}Tu feras un chandelier d'or pur ⁿ. Ce chandelier sera fait d'or battu; son pied, sa tige, ses calices, ses pommes et ses fleurs seront d'une même pièce. ^{25:32}Six branches sortiront de ses côtés : Trois branches d'un côté du chandelier, et trois autres de l'autre côté du chandelier. ^{25:33}Il y aura sur l'une des branches trois petits plats en forme d'amande, un bulbe et une fleur ; sur l'autre branche trois petits plats en forme d'amande, un bulbe et une fleur; il en sera de même des six branches sortant du chandelier. ^{25:34}Sur le support du chandelier, il v aura aussi quatre calices en forme d'amande, avec ses bulbes et ses fleurs. ^{25:35}Un bulbe sous deux branches tirées du chandelier, un bulbe sous deux autres branches tirées de lui, et un bulbe sous deux autres branches tirées de lui; il en sera de même des six branches sortant du chandelier. ^{25:36}Leurs bulbes et leurs branches seront tirés de lui, et tout le chandelier sera un seul ouvrage étendu au marteau, et d'or pur. ^{25:37}Tu feras aussi ses sept lampes, on les allumera, afin qu'elles éclairent en face. ^{25:38}Ses mouchettes et ses vases à cendre seront d'or pur. ^{25:39}On fera tous ses ustensiles d'un talent

i. [25:16] Hé. 9:4.

j. [25:20] 1 R. 8:6-7; Hé. 9:5.

k. [25:22] Ex. 29:42-43; No. 7:89.

l. [25:29] Ex. 37:10-16.

m. [25:30] Lé. 24:5-9.

n. [25:31] Le chandelier avait une double symbolique. D'une part, il préfigurait Christ, notre lumière (Jn. 1:4-5; Jn. 8:12). Les sept lampes évoquaient l'omniscience de l'Esprit de Jésus-Christ (Za. 3:9; Jn. 16:29-30; Ap. 1:4; Ap. 3:1; Ap. 4:5; Ap. 5:6). Il est à noter que ce chandelier comportait des calices en forme de fleurs, de pommes et d'amandes (Ex. 25:33) qui symbolisaient les fruits de l'Esprit que nous devons nécessairement porter (Ga. 5:22). D'autre part, il est une image de l'Eglise (Ap. 1:20). Voir commentaire Es. 8:13-17. Ex. 37:17-24.

d'or pur. ^{25:40}Regarde, et fais d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne.

[Les tapis de fin lin]

^{26:1}Tu feras aussi le tabernacle de dix tapis de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, et de cramoisi; tu v représenteras des chérubins artistement travaillés °. ^{26:2}La longueur d'un tapis sera de vingthuit coudées, et la largeur du même tapis de quatre coudées; tous les tapis auront une même mesure. ^{26:3}Cinq de ces tapis seront joints l'un à l'autre, et les cinq autres seront aussi joints l'un à l'autre. ^{26:4}Fais aussi des lacets de pourpre sur le bord d'un tapis, au bord du premier assemblage; tu feras la même chose au bord du dernier tapis dans l'autre assemblage. $^{26:5}$ Tu mettras cinquante lacets au premier tapis, et tu mettras cinquante lacets au bord du tapis qui est dans le second assemblage. Ces lacets correspondront les uns aux autres. ^{26:6}Tu feras aussi cinquante crochets d'or, tu attacheras les tapis l'un à l'autre avec les crochets; le tabernacle ne fera qu'un.

[Les tapis de poil de chèvre]

^{26:7}Tu feras aussi des tapis de poil de chèvre pour servir de tente sur le tabernacle; tu feras onze de ces tapis. ^{26:8}La longueur d'un tapis sera de trente coudées, et la largeur du même tapis sera de quatre coudées; les onze tapis auront une même mesure. ^{26:9}Tu joindras séparément cinq de ces tapis, et les six tapis à part; mais tu redoubleras le sixième tapis sur le devant du tabernacle. ^{26:10}Tu mettras cinquante lacets au bord du tapis terminant le premier assemblage, et cinquante lacets au bord du tapis du second assemblage. ^{26:11}Tu feras aussi cinquante crochets d'airain, et tu feras entrer les crochets dans les lacets; tu assembleras ainsi la tente qui fera un tout. ^{26:12}Comme il y aura du surplus dans les tapis de la tente, la moitié du tapis de reste retombera sur le derrière du tabernacle.

[Les couvertures de peaux de béliers et de dauphins]

^{26:14}Tu feras aussi pour la tente une couverture de peaux de béliers teintes en rouge, et une couverture de peaux de dauphins par-dessus ^p.

[Les planches et leurs bases]

 $^{26:15}$ Tu feras des planches pour le tabernacle, elles seront de bois d'acacia, placées debout q. 26:16 La longueur d'une planche sera de dix coudées, et la largeur d'une même planche d'une coudée et demie. ^{26:17}Il v aura à chaque planche deux tenons joints l'un à l'autre; tu feras de même pour toutes les planches du tabernacle. ^{26:18}Tu feras vingt planches pour le tabernacle, du côté du midi. ^{26:19}Au-dessous des vingt planches, tu feras quarante bases d'argent; deux bases sous une planche pour ses deux tenons, et deux bases sous l'autre planche pour ses deux tenons. ^{26:20}Tu feras vingt planches pour le second côté du tabernacle, le côté nord. ^{26:21}Leurs quarante bases seront d'argent, deux bases sous une planche, et deux bases sous l'autre planche. ^{26:22}Pour le fond du tabernacle, vers l'occident, tu feras six planches. 26:23 Tu feras aussi deux planches pour les angles du tabernacle, dans le fond. ^{26:24}Ils seront égaux par le bas, et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau; il en sera de même des deux planches qui seront aux deux angles. ^{26:25}Il y aura donc huit planches, et seize bases d'argent; deux bases sous chaque planche. ^{26:26} Après cela, tu feras cinq barres de bois d'acacia, pour les planches d'un des côtés du tabernacle. ^{26:27}Pareillement, tu feras cing barres pour les planches de l'autre côté du tabernacle; et cinq barres pour les planches du côté du tabernacle, pour le fond, vers le côté de l'occident. ^{26:28}La

^{26:13}La coudée d'une part, et la coudée d'autre part, qui seront de reste sur la longueur des tapis de la tente, retomberont sur les deux côtés du tabernacle, pour le couvrir.

o. [26:1] Ex. 36:8-38.

p. [26:14] Ex. 35:7; Ex. 35:23; Ex. 36:19; Ex. 39:34.

q. [26:15] Ex. 36:20-34.

barre du milieu sera au milieu des planches d'une extrémité à l'autre.

[Le revêtement d'or]

^{26:29}Tu couvriras aussi d'or les planches, et tu feras d'or leurs anneaux qui recevront les barres, et tu couvriras d'or les barres. ^{26:30}Tu dresseras le tabernacle selon le modèle qui t'est montré sur la montagne.

[Les voiles intérieur et extérieur]

^{26:31}Tu feras un voile ^r de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, et de fin lin retors; il sera artistement travaillé, semé de chérubins. ^{26:32}Tu le mettras sur quatre piliers de bois d'acacia couverts d'or, ayant leurs crochets d'or. Ils seront sur quatre bases d'argent. ^{26:33}Puis tu mettras le voile sous les crochets, et c'est là, en dedans du voile, que tu feras entrer l'arche du témoignage; le voile vous servira de séparation entre le lieu saint et le Saint des saints. ^{26:34}Tu poseras le propitiatoire sur l'arche du témoignage, dans le Saint des saints. ^{26:35}Tu mettras la table au dehors de ce voile, et le chandelier en face de la table, au côté du tabernacle, vers le sud ; et tu placeras la table côté nord. $^{26:36}$ A l'entrée du tabernacle, tu feras une tapisserie de pourpre, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie. ^{26:37}Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq piliers de bois d'acacia, que tu couvriras d'or, et leurs crochets seront d'or; tu fondras pour eux cinq bases d'airain.

[L'autel d'airain]

^{27:1}Tu feras aussi un autel de bois d'acacia, ayant cinq coudées de long, et cinq coudées de large; l'autel sera carré, et sa hauteur sera de trois coudées. ^{27:2}Tu feras ses cornes à ses quatre coins; ses

comes seront tirées de lui, et tu le couvriras d'airain s. $^{27:3}$ Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres, ses racloirs, ses bassins, ses fourchettes, et ses encensoirs; tu feras tous ses ustensiles d'airain. $^{27:4}$ Tu lui feras une grille d'airain en forme de treillis, et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins. $^{27:5}$ Tu le mettras au-dessous du rebord de l'autel en bas, et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel. $^{27:6}$ Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois d'acacia, et tu les couvriras d'airain. $^{27:7}$ On fera passer ses barres dans les anneaux; les barres seront aux deux côtés de l'autel pour le porter. $^{27:8}$ Tu le feras creux avec des planches; ils le feront ainsi qu'il t'a été montré sur la montagne $^{\rm t}$.

[Le parvis]

^{27:9}Tu feras aussi le parvis du tabernacle. Du côté sud, il y aura pour former le parvis, des toiles de fin lin retors ; la longueur de l'un des côtés sera de cent coudées. ^{27:10}Il y aura vingt piliers avec leurs vingt bases d'airain, mais les crochets des piliers et leurs filets seront d'argent. ^{27:11} Ainsi du côté nord, il y aura également des toiles sur une longueur de cent coudées, avec vingt piliers avec leurs vingt bases d'airain; mais les crochets des piliers avec leurs filets seront d'argent. ^{27:12}La largeur du parvis du côté de l'occident sera de cinquante coudées de toiles, qui auront dix piliers, avec leurs dix bases. ^{27:13}La largeur du parvis du côté de l'orient sera de cinquante coudées. ^{27:14}A l'un des côtés, il v aura quinze coudées de toiles, avec leurs trois piliers et leurs trois bases. ^{27:15}De l'autre côté, quinze coudées de toiles, avec leurs trois piliers et leurs trois bases.

r. [26:31] Le voile intérieur symbolisait la chair de Christ qui a été brisée à cause de nos péchés (Es. 53:5; Hé. 10:20). Ex. 36:35-38; Mt. 27:51; Hé. 9:3.

s. [27:2] C'est sur l'autel d'airain que les animaux étaient sacrifiés. Il préfigurait la croix et le jugement que Christ a pris sur lui à notre place (Es. 53:5; 2 Co. 13:4; Ph. 2:8).

t. [27:8] Ex. 38:1-7.

[La porte du parvis]

^{27:16}Il y aura aussi pour la porte du parvis une tapisserie de vingt coudées, faite de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, et de fin lin retors, ouvrage de broderie, avec quatre piliers et quatre bases. ^{27:17}Tous les piliers du parvis seront ceints d'un filet d'argent, et leurs crochets seront d'argent, mais leurs bases seront d'airain. ^{27:18}La longueur du parvis sera de cent coudées, la largeur de cinquante, de chaque côté; et la hauteur de cinq coudées. Il sera de fin lin retors, et les soubassements des piliers seront d'airain. ^{27:19}Que tous les ustensiles du tabernacle, pour tout son service, et tous ses pieux, avec les pieux du parvis, soient d'airain ^u.

[L'huile d'olive vierge pour les lampes]

^{27:20}Tu donneras cet ordre aux fils d'Israël : Qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge pour le luminaire, afin de faire luire les lampes continuellement v. ^{27:21}Aaron avec ses fils les prépareront dans la présence de Yahweh, depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, hors du voile qui est devant le témoignage; ce sera une ordonnance perpétuelle pour les fils d'Israël.

[La sacrificature]

^{28:1}Fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils avec lui, d'entre les fils d'Israël, pour m'exercer la sacrificature, Aaron, Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron. ^{28:2}Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements sacrés, pour marquer sa dignité et pour lui servir de parure.

[Les vêtements sacrés des sacrificateurs]

 $^{28:3}$ Tu parleras à tous les hommes d'esprit, à chacun de ceux que j'ai remplis de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le sanctifier, afin qu'il m'exerce la sacrificature. $^{28:4}$ Voici les vêtements qu'ils feront : Un pectoral,

un éphod, une robe, une tunique brodée, une tiare, et une ceinture. Ils feront des vêtements sacrés à Aaron, ton frère, et à ses fils, pour qu'ils exercent la sacrificature devant moi. ^{28:5} Ils prendront de l'or, de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, et du fin lin.

[L'éphod]

^{28:6}Ils feront l'éphod d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; il sera artistement travaillé. ^{28:7}Il aura deux épaulettes qui se joindront par les deux bouts; et c'est ainsi qu'il sera joint. ^{28:8}La ceinture dont il sera ceint, qui sera pardessus, sera de même ouvrage, et tiré de lui, étant d'or, de fil bleu, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, et de fin lin retors. ^{28:9}Tu prendras deux pierres d'onyx, et tu graveras sur elles les noms des fils d'Israël: ^{28:10}Six de leurs noms sur une pierre et les six noms des autres sur l'autre pierre, selon leur naissance. ^{28:11}Tu graveras sur les deux pierres les noms des fils d'Israël, comme on grave les pierres et les cachets, tu les entoureras de montures d'or. ^{28:12}Tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod, afin qu'elles soient des pierres de mémorial pour les fils d'Israël; car Aaron portera leurs noms sur ses deux épaules devant Yahweh, pour mémorial. ^{28:13}Tu feras aussi des montures d'or, ^{28:14}et deux chaînettes d'or pur que tu tresseras en forme de cordons, et tu fixeras aux montures les chaînettes ainsi tressées.

[Le pectoral]

 $^{28:15}$ Tu feras aussi le pectoral du jugement artistement travaillé, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, et de fin lin retors. $^{28:16}$ Il sera carré et double ; et sa longueur sera d'un empan, et sa largeur d'un empan. $^{28:17}$ Tu le rempliras de garniture de pierres, quatre rangées de pierres précieuses. A la première rangée, on mettra une sardoine, une topaze, et une émeraude. $^{28:18}$ A la seconde rangée, une escarboucle, un saphir, et

u. [27:19] Ex. 38:9-20.

v. [27:20] Ex. 35:8-28; Lé. 24:1-4.

un iaspe. ^{28:19}A la troisième rangée, une opale, une agate, et une améthyste. ^{28:20}Et à la quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx et un jaspe, qui seront enchâssés dans de l'or. ^{28:21}Ces pierres-là seront selon les noms des fils d'Israël, douze selon leurs noms, chacune d'elles gravées comme des cachets, avec le nom de l'une des douze tribus. ^{28:22}Tu feras donc pour le pectoral des chaînettes d'or pur, tressées en forme de cordon. ^{28:23}Tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or, et tu mettras les deux anneaux aux deux bouts du pectoral. 28:24Tu mettras les deux chaînettes d'or, faites en cordon, dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral. ^{28:25}Tu mettras les deux autres bouts des deux chaînettes en cordon sur les deux montures, et tu les mettras sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod. ^{28:26}Tu feras aussi deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux autres bouts du pectoral, sur le bord qui sera du côté de l'éphod à l'intérieur. ^{28:27}Tu feras deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, sur le devant, à l'endroit où il se joint, audessus de la ceinture de l'éphod. ^{28:28}Ils joindront le pectoral élevé par ses anneaux, aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il tienne au-dessus de la ceinture de l'éphod, et que le pectoral ne puisse pas se séparer de l'éphod. ^{28:29} Aaron portera sur son cœur les noms des fils d'Israël gravés sur le pectoral du jugement, quand il entrera dans le lieu saint, pour en conserver à toujours le souvenir devant Yahweh.

[L'urim et le thummim]

^{28:30}Tu mettras sur le pectoral de jugement l'urim et le thummim ^w, qui seront sur le cœur d'Aaron, quand il viendra devant Yahweh; et Aaron portera le jugement des fils d'Israël sur son cœur devant Yahweh continuellement.

[La robe de l'éphod]

^{28:31}Tu feras aussi la robe de l'éphod entièrement de pourpre. ^{28:32}Il y aura, au milieu, une ouverture pour la tête, et cette ouverture aura tout autour un bord tissé, comme l'ouverture d'une cotte de mailles, afin que la robe ne se déchire pas. ^{28:33}Tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'écarlate, et de cramoisi tout autour, et des clochettes d'or entre elles tout autour. ^{28:34}Une clochette d'or, puis une grenade, aux bords de la robe tout autour. ^{28:35}Aaron en sera revêtu quand il fera le service, et on en entendra le son lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant Yahweh, et quand il en sortira, afin qu'il ne meure pas.

[La lame d'or gravée : La sainteté à Yahweh]

^{28:36}Tu feras une lame d'or pur, sur laquelle tu graveras ces mots, comme on grave un cachet : La sainteté à Yahweh. ^{28:37}Tu l'attacheras avec un cordon de pourpre sur la tiare, sur le devant de la tiare. ^{28:38}Elle sera sur le front d'Aaron; et Aaron portera l'iniquité commise par les fils d'Israël, en faisant leurs saintes offrandes, elle sera continuellement sur son front devant Yahweh, pour qu'il leur soit favorable.

[Les vêtements de service d'Aaron et ses fils]

 $^{28:39}$ Tu feras aussi une tunique de fin lin qui s'appliquera sur le corps, tu feras aussi la tiare de fin lin ; mais tu feras la ceinture d'ouvrage de broderie x . $^{28:40}$ Tu feras aussi aux fils d'Aaron des tuniques, des ceintures, et des bonnets, pour marquer leur dignité et pour leur servir de parure. $^{28:41}$ Tu en revêtiras Aaron ton frère, et ses fils avec lui ; tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras ; puis ils m'exerceront la sacrificature y . $^{28:42}$ Tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui

w. [28:30] L'urim (lumières) et le thummim (perfections) étaient deux pierres du pectoral que l'on utilisait ensemble pour déterminer la décision de Dieu sur certaines questions.

x. [28:39] Ex. 39:1-32.

y. [28:41] Lé. 8:12; Lé. 16:32; No. 3:3.

tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses. $^{28:43}$ Aaron et ses fils seront ainsi habillés quand ils entreront au tabernacle d'assignation, ou quand ils approcheront de l'autel pour faire le service dans le lieu saint; ils ne se rendront point coupables, et ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

[Les sacrificateurs consacrés au service de Yahweh]

^{29:1}C'est ici ce que tu leur feras, quand tu les sanctifieras pour m'exercer la sacrificature : Prends un veau du troupeau, et deux béliers sans tare z; ^{29:2}des pains sans levain, et des gâteaux sans levain pétris à l'huile, et des beignets sans levain, oints d'huile; tu les feras de fine farine de froment a. ^{29:3}Tu les mettras dans une corbeille, et tu les présenteras dans la corbeille; tu présenteras aussi le veau et les deux moutons. 29:4Puis tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée de la tente d'assignation, et tu les laveras avec de l'eau b. ^{29:5}Ensuite tu prendras les vêtements, et tu revêtiras Aaron de la tunique et de la robe de l'éphod, de l'éphod, du pectoral, et tu le ceindras par-dessus avec la ceinture de l'éphod. ^{29:6} Puis tu mettras sur sa tête la tiare, et la couronne de sainteté sur la tiare. ^{29:7}Tu prendras l'huile d'onction et la répandras sur sa tête; et tu l'oindras ainsi. ^{29:8}Puis tu feras approcher ses fils, et tu les revêtiras des tuniques. ^{29:9}Tu mettras une ceinture à Aaron et à ses fils ^c, et tu attacheras des bonnets aux fils d'Aaron. Le sacerdoce leur appartiendra par une loi perpétuelle. Tu consacreras donc Aaron et ses fils. ^{29:10}Tu feras approcher le veau devant la tente d'assignation, et Aaron et ses fils poseront leurs mains sur la tête du veau. ^{29:11}Tu égorgeras le veau devant Yahweh, à l'entrée de la tente d'assignation. ^{29:12}Puis tu prendras du sang du veau, et le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel, et tu répandras tout

le reste du sang au pied de l'autel. ^{29:13}Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles, et le lobe du foie, les deux rognons, la graisse qui les entoure, et tu les brûleras sur l'autel. ^{29:14}Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau, et ses excréments, hors du camp. C'est un sacrifice pour le péché ^d. ^{29:15}Puis tu prendras l'un des béliers, et Aaron et ses fils poseront leurs mains sur la tête du bélier. ^{29:16}Tu égorgeras le bélier, et prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout autour. ^{29:17}Tu couperas le bélier par pièces, et ayant lavé ses entrailles et ses jambes, tu les mettras sur les morceaux et sur la tête. ^{29:18}Tu brûleras tout le bélier sur l'autel; c'est un holocauste à Yahweh, c'est un sacrifice consumé par le feu d'une agréable odeur à Yahweh. ^{29:19}Tu prendras l'autre bélier, et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête. ^{29:20}Tu égorgeras le bélier, et prenant de son sang, tu le mettras sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, et sur le lobe de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite, sur le gros orteil de leur pied droit, et tu répandras le reste du sang sur l'autel tout autour. ^{29:21}Tu prendras du sang qui sera sur l'autel, de l'huile d'onction, et tu en feras l'aspersion sur Aaron, sur ses vêtements, sur ses fils, et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi, lui, ses vêtements, ses fils, et les vêtements de ses fils, seront consacrés avec lui. ^{29:22}Tu prendras aussi la graisse du bélier, la queue, et la graisse qui couvre les entrailles, le grand lobe du foie, les deux rognons, la graisse qui est dessus, et l'épaule droite; car c'est le bélier de consécration. ^{29:23}Tu prendras aussi dans la corbeille de pains sans levain, placée devant Yahweh, un gâteau de pain, un gâteau à l'huile, et une galette. ^{29:24}Tu mettras toutes ces choses sur les mains d'Aaron et sur les mains de ses fils, et tu les agiteras de côté et d'autre devant Yahweh e. 29:25 Puis les recevant de leurs mains, tu

z. [29:1] Lé. 8:2; Lé. 9:2; Hé. 7:26-28.

a. [29:2] Lé. 6:13.

b. [29:4] Ex. 40:12.

c. [29:9] Es. 11:5; Ep. 6:14.

d. [29:14] Lé. 1:3-13; Hé. 13:11; Hé. 9:11.

e. [29:24] No. 6:19.

brûleras sur l'autel, sur l'holocauste, pour être une odeur agréable devant Yahweh; c'est un sacrifice consumé par le feu devant Yahweh.

[La part des sacrificateurs]

^{29:26}Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécrations, qui est pour Aaron, et tu l'agiteras de côté et d'autre en offrande devant Yahweh. Ce sera ta part. ^{29:27}Tu sanctifieras la poitrine et l'épaule du bélier qui aura servi à la consécration d'Aaron et de ses fils, la poitrine en l'agitant de côté et d'autre, l'épaule en la présentant par élévation f. ^{29:28}Ceci sera une ordonnance perpétuelle pour Aaron et pour ses fils, qui sera offerte par les fils d'Israël; car c'est une offrande élevée. Quand il y aura une offrande élevée de celles qui sont faites par les fils d'Israël, de leurs offrandes de paix, leur offrande élevée sera à Yahweh. ^{29:29}Les vêtements consacrés qui seront pour Aaron, seront pour ses fils après lui, afin qu'ils soient oints et consacrés dans ces vêtements. ^{29:30}Ils seront portés pendant sept jours par celui de ses fils qui lui succédera dans le sacerdoce, et qui entrera dans la tente d'assignation pour faire le service dans le lieu saint. ^{29:31}Tu prendras le bélier des consécrations, et tu feras bouillir sa chair dans un lieu saint. ^{29:32} Aaron et ses fils mangeront à l'entrée de la tente d'assignation la chair du bélier et le pain qui sera dans la corbeille. ^{29:33}Ils mangeront donc ces choses, par lesquelles la propitiation aura été faite, pour les consacrer et les sanctifier; mais l'étranger n'en mangera point, parce qu'elles sont saintes. ^{29:34}S'il y a des restes de la chair des consécrations et du pain jusqu'au matin, tu brûleras ces restes-là au feu; on n'en mangera point, parce que c'est une chose sainte. ^{29:35}Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses fils, selon toutes les choses que je t'ai ordonnées; tu les consacreras durant sept jours ^g. ^{29:36}Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau pour faire l'expiation, et tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché en faisant l'expiation pour lui, et tu l'oindras pour le sanctifier h. 29:37 Pendant sept jours, tu feras des expiations sur l'autel, et tu le sanctifieras; l'autel sera une chose très sainte; tout ce qui touchera l'autel sera saint i.

[L'holocauste perpétuel]

^{29:38}Or c'est ici ce que tu feras sur l'autel : Tu offriras chaque jour continuellement deux agneaux d'un an. ^{29:39}Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin, et l'autre agneau entre les deux soirs. ^{29:40}Avec un dixième de fine farine pétrie dans la quatrième partie d'un hin d'huile vierge, et avec une aspersion de vin de la quatrième partie d'un hin pour chaque agneau, ^{29:41}tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux soirs, avec un gâteau comme au matin, et tu lui feras la même aspersion, en bonne odeur; c'est un sacrifice consumé par le feu devant Yahweh. ^{29:42}Voilà l'holocauste perpétuel qui sera offert par vos descendants, à l'entrée de la tente d'assignation, devant Yahweh : C'est là que je me rencontrerai avec vous, et que je te parlerai. ^{29:43} Je me trouverai là pour les fils d'Israël, et ce lieu sera sanctifié par ma gloire. ^{29:44}Je sanctifierai donc la tente d'assignation et l'autel. Je sanctifierai aussi Aaron et ses fils, afin qu'ils m'exercent la sacrificature. ^{29:45}J'habiterai au milieu des fils d'Israël, et je serai leur Dieu. ^{29:46}Ils sauront que je suis Yahweh, leur Dieu, qui les ai tirés du pays d'Egypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis Yahweh leur Dieu.

[L'autel des parfums]

^{30:1}Tu feras aussi un autel pour brûler les parfums, et tu le feras de bois d'acacia. ^{30:2}Sa longueur sera d'une coudée, et sa largeur d'une coudée; il sera carré; mais sa hauteur sera de deux coudées, et ses cornes seront tirées de lui. ^{30:3}Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus, que ses côtés tout autour,

f. [29:27] Lé. 10:14; No. 18:18.

g. [29:35] Lé. 8:31-35.

h. [29:36] Ez. 43:19-20.

i. [29:37] No. 28:3.

et les cornes. Tu lui feras une bordure d'or tout autour. 30:4Tu lui feras aussi deux anneaux d'or audessous de la bordure, à ses deux côtés, lesquels tu mettras aux deux coins, pour y faire passer les barres qui serviront à le porter. ^{30:5}Tu feras les barres de bois d'acacia, et tu les couvriras d'or. 30:6 Tu les mettras devant le voile, qui est au-devant de l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui est sur le témoignage, où je me trouverai avec toi. 30:7 Aaron fera brûler sur cet autel un parfum de choses aromatiques; il y fera brûler un parfum chaque matin, quand il préparera les lampes. 30:8 Quand Aaron allumera les lampes entre les deux soirs, il y brûlera aussi le parfum, c'est ainsi que l'on brûlera à perpétuité du parfum devant Yahweh parmi vos descendants ^j. ^{30:9}Vous n'offrirez point sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni d'offrande, et vous n'y répandrez aucune libation. ^{30:10} Aaron fera une fois l'an l'expiation sur les cornes de cet autel; il fera l'expiation une fois l'an sur cet autel parmi vos descendants, avec le sang de la victime expiatoire. C'est une chose très sainte à Yahweh.

[L'offrande du rachat k]

30:11 Yahweh parla aussi à Moïse, et lui dit : 30:12 Quand tu feras le dénombrement des fils d'Israël, selon leur nombre, ils donneront chacun à Yahweh le rachat de sa personne, quand tu en feras le dénombrement, et il n'y aura point de plaie sur eux quand tu en feras le dénombrement l. 30:13 Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi-sicle, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras; le demi-sicle donc sera l'offrande que l'on donnera à Yahweh m. 30:14 Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, donneront cette offrande à Yahweh. 30:15 Le riche n'augmentera rien, et le

pauvre ne diminuera rien du demi-sicle, quand ils donneront à Yahweh l'offrande pour faire le rachat de vos personnes. ^{30:16}Tu prendras donc des fils d'Israël l'argent des expiations, et tu l'appliqueras au travail de la tente d'assignation. Ce sera pour les fils d'Israël, un souvenir devant Yahweh pour faire le rachat de vos personnes.

[Purification par l'eau de la cuve d'airain ⁿ]

30:17 Yahweh parla encore à Moïse, en disant : 30:18 Fais aussi une cuve d'airain, avec sa base d'airain, pour laver. Tu la mettras entre la tente d'assignation et l'autel, et tu mettras de l'eau dedans; 30:19 Aaron et ses fils y laveront leurs mains et leurs pieds. 30:20 Quand ils entreront dans la tente d'assignation ils se laveront avec de l'eau, afin qu'ils ne meurent point, et aussi quand ils approcheront de l'autel pour faire le service, et pour offrir des holocaustes consumés par le feu devant Yahweh. 30:21 Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains, afin qu'ils ne meurent point; ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron que pour ses fils et pour ses descendants.

[L'huile pour l'onction sainte $^{\circ}$]

30:22 Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : 30:23 Prends des meilleurs aromates; cinq cents sicles de myrrhe, la moitié de cinnamome odoriférant, c'est-à-dire, le poids de deux cent cinquante sicles, et du roseau aromatique deux cent cinquante sicles. 30:24 Cinq cents sicles de casse, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive. 30:25 Tu en feras de l'huile pour l'onction sainte composé selon l'art du parfumeur, ce sera l'huile de l'onction sainte. 30:26 Puis tu en oindras la tente d'assignation, et l'arche du témoignage. 30:27 La table et tous ses ustensiles, le chandelier et ses ustensiles, et l'autel

j. [30:8] Ex. 37:25-29; 2 Ch. 13:11.

k. Ex. 15:1-21; Ps. 107:1-2

l. [30:12] No. 1:2.

m. [30:13] Lé. 27:25; No. 3:47; Ez. 45:12.

n. Jn. 13:3-10; Hé. 10:22; 1 Jn. 1:9

o. Jn. 4:23; Ep. 2:18, 5:18-19

du parfum, ^{30:28}L'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et sa base. ^{30:29}Ainsi tu les sanctifieras, et ils seront une chose très-sainte; tout ce qui les touchera, sera saint. ^{30:30}Tu oindras aussi Aaron et ses fils, et les sanctifieras pour m'exercer la sacrificature. ^{30:31}Tu parleras aussi aux fils d'Israël, en disant : Ce sera pour moi une huile d'onction sainte, parmi vos descendants. ^{30:32}On n'en oindra point la chair d'aucun homme, et vous n'en ferez point d'autre de même composition; elle est sainte, elle vous sera sainte. ^{30:33}Quiconque en composera une semblable, et qui en mettra sur un autre, sera retranché de son peuple.

[L'encens pur parfumé]

30:34 Yahweh dit aussi à Moïse : Prends des aromates, de la gomme, de l'ongle odorant, du galbanum, le tout préparé, et de l'encens pur, le tout à poids égal. 30:35 Tu en feras un parfum aromatique selon l'art du parfumeur, tu y mettras du sel; vous le ferez pur, et ce sera pour vous une chose sainte. 30:36 Quand tu l'auras pilé bien menu, tu en mettras dans la tente d'assignation devant le témoignage, où je me trouverai avec toi. Ce sera pour vous une chose très-sainte. 30:37 Quant au parfum que tu feras, vous ne ferez point pour vous de semblable composition; ce sera une chose sainte, pour Yahweh. 30:38 Quiconque en fera un semblable pour le sentir, sera retranché de son peuple.

[Yahweh suscite des artisans]

^{31:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{31:2}Regarde, j'ai appelé par son nom Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. ^{31:3}Je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, en science, et en toutes sortes d'ouvrages, ^{31:4}afin de planifier, de travailler l'or, l'argent et l'airain. ^{31:5}De graver les pierres à enchâsser, de travailler le bois, et d'exécuter toutes sortes d'ouvrages. ^{31:6}Et voici, je lui ai donné pour compagnon Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan; et

j'ai mis de l'intelligence dans l'esprit de tous ceux qui sont habiles pour qu'ils fassent tout ce que je t'ai ordonné : \$^{31:7}La tente d'assignation, l'arche du témoignage, et le propitiatoire qui doit être audessus, et tous les ustensiles du tabernacle; $^{31:8}$ la table avec tous ses ustensiles; le chandelier d'or pur avec tous ses ustensiles; l'autel du parfum; $^{31:9}$ l'autel de l'holocauste avec tous ses ustensiles, la cuve et sa base; $^{31:10}$ les vêtements du service; les saints vêtements pour le sacrificateur Aaron, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature; $^{31:11}$ l'huile d'onction, et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire, et ils feront toutes les choses que je t'ai ordonnées.

[Le sabbat comme signe entre Yahweh et Israël]

 $^{31:12}$ Yahweh parla encore à Moïse, en disant : 31:13 Toi aussi parle aux fils d'Israël, en disant : Vous garderez mes sabbats, car c'est un signe entre moi et vous, et parmi vos descendants, et l'on connaîtra que je suis Yahweh qui vous sanctifie. ^{31:14}Gardez donc le sabbat, car c'est une chose sainte. Quiconque le violera sera puni de mort; quiconque fera une œuvre en ce jour-là sera retranché du milieu de son peuple. 31:15On travaillera six jours, mais le septième jour est le sabbat, le jour du repos, consacré à Yahweh; quiconque fera une œuvre le jour du repos sera puni de mort. ^{31:16}Les fils d'Israël garderont le sabbat pour célébrer le jour du repos, eux et leurs descendants, par une alliance perpétuelle. ^{31:17}C'est un signe entre moi et les fils d'Israël à perpétuité; car Yahweh a fait en six jours les cieux et la terre, et il a cessé son œuvre au septième jour, et s'est reposé p. 31:18 Dieu donna à Moïse, après qu'il eut achevé de parler avec lui sur la montagne de Sinaï, les deux tables du témoignage; tables de pierre, écrites du doigt de Dieu^q.

p. [31:17] Ez. 20:12; Ge. 2:2.

q. [31:18] De. 9:10.

[Le culte du veau d'or]

^{32:1}Le peuple, voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla autour d'Aaron et lui dit : Lève-toi, fais-nous un dieu qui marche devant nous, car ce Moïse, cet homme qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé^r. ^{32:2}Aaron leur répondit : Mettez en pièces les anneaux d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils, et de vos filles, et apportez-lesmoi ^s. ^{32:3}Tout le peuple mit en pièces les anneaux d'or qui étaient à leurs oreilles, et ils les apportèrent à Aaron. ^{32:4}Il les reçut de leurs mains, forma l'or avec un burin, et en fit un veau t en métal fondu. Ils dirent : Voici ton dieu, ô Israël, qui t'a fait monter du pays d'Egypte. ^{32:5}Lorsqu'Aaron vit cela, il bâtit un autel devant le veau; et cria en disant : Demain, il y aura une fête solennelle à Yahweh. ^{32:6}Le lendemain, ils se levèrent de bon matin, ils offrirent des holocaustes, et présentèrent des offrandes de paix. Le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour se divertir ^u.

[Yahweh condamne l'idolâtrie d'Israël]

 $^{32:7}$ Yahweh dit à Moïse : Va, descends; car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Egypte, s'est

corrompu^v. ^{32:8}Ils se sont promptement détournés de la voie que je leur avais ordonnée, ils se sont fait un veau en métal fondu, et se sont prosternés devant lui, ils lui ont offert des sacrifices, puis ont dit : Voici ton dieu, ô Israël, qui t'a fait monter du pays d'Egypte ^w. ^{32:9}Yahweh dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple, et voici, c'est un peuple au cou raide. ^{32:10}Maintenant laisse-moi, et ma colère s'embrasera contre eux, et je les consumerai; mais je te ferai devenir une grande nation.

[Moïse implore Yahweh pour le peuple]

32:11 Alors Moïse supplia Yahweh, son Dieu, et dit: Yahweh, pourquoi ta colère s'embraserait-elle contre ton peuple, que tu as retiré du pays d'Egypte par une grande puissance et par une main forte x? 32:12 Pourquoi les Egyptiens diraient: C'est pour leur malheur qu'il les a fait sortir, pour les tuer sur les montagnes, et pour les consumer de dessus la terre? Reviens de l'ardeur de ta colère, et repenstoi de ce mal que tu veux faire à ton peuple y. 32:13 Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même en leur disant: Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des cieux, et je donnerai à votre postérité tout ce pays, dont j'ai parlé, et ils l'hériteront à

r. [32:1] Ac. 7:40.

s. [32:2] Ex. 35:22.

t. [32:4] Le veau d'or était adoré par les Égyptiens sous le nom d'Apis ou « taureau sacré ». Dieu de la fertilité sous forme de taureau, il était parfois représenté avec un corps d'homme et une tête de taureau. Il symbolisait la fécondité, la force, et la puissance sexuelle. La légende raconte qu'Apis est né d'une vache qui serait une manifestation de la déesse Isis, laquelle aurait été fécondée par un rayon de soleil. À une époque tardive, le taureau servait de voyant extralucide; c'est par la bouche des enfants qui jouaient devant son temple que l'avenir se dévoilait. Un seul taureau était choisi suivant vingt-neuf critères de sélection. Après cette sélection, il était alors vénéré comme un dieu durant toute son existence (14 ans en moyenne). A sa mort, il avait droit à un embaumement digne d'un pharaon : l'animal était momifié, mis dans un sarcophage, puis placé dans un sérapéum à Saqqarah, un tombeau commun à tous les Apis précédents. Associé à Rê et à Ptah, il commença à être représenté avec un disque solaire entre les cornes sous le nouvel empire. Vénéré depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'époque romaine, l'hellénisme en fera un dieu syncrétique, mélange de Hadès, d'Osiris et d'Apis, donnant ainsi naissance à un nouveau dieu : Sérapis. Ps. 106:19.

u. [32:6] 1 Co. 10:7.

v. [32:7] De. 32:5.

w. [32:8] 1 R. 12:28.

x. [32:11] Ps. 106:23.

y. [32:12] No. 14:11-15; De. 9:28.

z. [32:13] De. 34:4.

jamais ^z. ^{32:14}Yahweh se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.

[Jugement sur le peuple]

^{32:15}Moïse regarda, et descendit de la montagne, ayant dans sa main les deux tables du témoignage, et les tables étaient écrites des deux côtés, écrites de l'un et de l'autre côté. ^{32:16}Les tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'écriture était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables. ^{32:17}Josué, entendant la voix du peuple qui faisait un grand bruit, dit à Moïse : Il y a un bruit de bataille au camp. ^{32:18} Moïse répondit : Ce n'est ni un cri de vainqueurs ni un cri de vaincus; ce que j'entends, c'est la voix de gens qui chantent. ^{32:19}Et comme il approchait du camp, il vit le veau et les danses. La colère de Moïse s'embrasa; il jeta de ses mains les tables, et les rompit au pied de la montagne. ^{32:20}Il prit ensuite le veau qu'ils avaient fait, le brûla au feu, le réduisit en poudre et répandit cette poudre dans de l'eau, et il en fit boire aux fils d'Israël a. 32:21 Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple pour que tu aies fait venir sur lui un si grand péché? 32:22 Aaron lui répondit : Que la colère de mon Seigneur ne s'embrase point, tu sais que ce peuple est porté au mal. 32:23 Ils m'ont dit : Faisnous un dieu qui marche devant nous, car ce Moïse, cet homme qui nous a fait monter du pays d'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé. ^{32:24}Je leur ai dit : Que celui qui a de l'or, le mette en pièces! Et ils me l'ont donné; je l'ai jeté au feu, et ce veau en est sorti. 32:25 Moïse vit que le peuple s'était livré au désordre, et qu' Aaron l'avait laissé dans ce désordre, exposé à l'opprobre parmi leurs ennemis. ^{32:26}Moïse se tenant à la porte du camp, dit : Qui est pour Yahweh? Qu'il vienne vers moi! Et tous les fils de Lévi s'assemblèrent vers lui. 32:27 Il leur dit : Ainsi parle Yahweh, le Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté, passez et repassez de porte en porte par le camp, et que chacun de vous tue son frère, son ami, et son voisin. ^{32:28}Les fils de Lévi firent selon la parole de Moïse; et |

[Moïse intercède pour Israël]

32:30 Le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché; mais je monterai maintenant vers Yahweh, et j'obtiendrai peut-être le pardon pour votre péché. 32:31 Moïse donc retourna vers Yahweh et dit : Hélas! Je te prie, ce peuple a commis un grand péché, en se faisant un dieu d'or. 32:32 Maintenant pardonne leur péché! Sinon, efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit. 32:33 Yahweh répondit à Moïse: C'est celui qui aura péché contre moi que j'effacerai de mon livre b. 32:34 Va maintenant, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici, mon Ange ira devant toi; mais au jour de ma vengeance, je les punirai de leur péché. 32:35 Yahweh frappa le peuple, parce qu'il avait fait le veau, fabriqué par Aaron.

[Yahweh ne veut plus marcher avec Israël]

^{33:1}Yahweh dit à Moïse : Va, pars d'ici, toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Egypte, au pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac, et à Jacob, en disant : Je le donnerai à ta postérité. ^{33:2}J'enverrai un Ange devant toi, et je chasserai les Cananéens, les Amoréens, les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens, ^{33:3} pour vous conduire dans ce pays où coulent le lait et le miel, mais je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple au cou raide, de peur que je ne te consume en chemin. ^{33:4}Lorsque le peuple entendit ces tristes nouvelles, il fut dans le deuil, et aucun d'eux ne mit ses ornements sur soi. ^{33:5}Car Yahweh avait dit à Moïse : Parle aux fils d'Israël : Vous êtes un peuple au cou raide; si je montais un seul instant au milieu de toi, je te consumerais. Maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi, et

ce jour-là il tomba parmi le peuple environ trois mille hommes. ^{32:29}Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à Yahweh, chacun même contre son fils, et contre son frère, afin que vous attiriez aujourd'hui sur vous la bénédiction.

a. [32:20] De. 9:17-21.

b. [32:33] Ap. 3:5; Ap. 20:15; Ap. 21:27.

je saurai ce que je te ferai. ^{33:6}Les fils d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.

[Moïse dresse la tente d'assignation hors du camp]

^{33:7}Moïse prit la tente, et la dressa hors du camp, l'éloignant du campement; il l'appela tente d'assignation; tous ceux qui cherchaient Yahweh, sortaient vers la tente d'assignation qui était hors du camp. ^{33:8}Lorsque Moïse se rendait vers la tente, tout le peuple se levait, chacun se tenait à l'entrée de sa tente, et regardait Moïse par-derrière, jusqu'à ce qu'il soit entré dans la tente. 33:9 Lorsque Moïse était entré dans la tente, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à l'entrée de la tente, et Yahweh parlait avec Moïse. ^{33:10}Tout le peuple voyait la colonne de nuée qui s'arrêtait à l'entrée de la tente, tout le peuple se levait, et chacun se prosternait à l'entrée de sa tente. ^{33:11}Yahweh parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son ami. Puis Moïse retournait au camp, mais son jeune serviteur Josué, fils de Nun, ne bougeait point de la tente c.

[Moïse demande que Yahweh marche avec Israël]

33:12 Moïse donc dit à Yahweh: Regarde, tu m'as dit: Fais monter ce peuple, et tu ne m'as point fait connaître celui que tu dois envoyer avec moi; tu as même dit: Je te connais par ton nom, et aussi, tu as trouvé grâce à mes yeux. 33:13 Or maintenant, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, fais-moi connaître ton chemin, et je te connaîtrai, afin que je trouve grâce à tes yeux; considère aussi que cette nation est ton peuple d. 33:14 Yahweh dit: Je

marcherai moi-même avec toi, et je te donnerai du repos. $^{33:15}$ Moïse lui dit : Si tu ne marches pas toi-même avec nous, ne nous fais point monter d'ici. $^{33:16}$ Comment sera-t-il donc certain que j'ai trouvé grâce à tes yeux, moi et ton peuple ? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous, et quand nous serons distingués, moi et ton peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre ? $^{33:17}$ Yahweh dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis ; car tu as trouvé grâce à mes yeux, et je te connais par ton nom.

[Moïse veut voir la gloire de Yahweh]

33:18 Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire! 33:19 Et Dieu dit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, et je crierai le nom de Yahweh devant toi; je fais grâce à qui je fais grâce, et j'ai compassion de celui de qui j'ai compassion e. 33:20 Puis il dit : Tu ne pourras pas voir ma face, car nul homme ne peut me voir et vivre f. 33:21 Yahweh dit aussi : Voici, il y a un lieu près de moi, tu te tiendras sur le rocher g. 33:22 Quand ma gloire passera, je te mettrai dans un creux du rocher, et te couvrirai de ma main, jusqu'à ce que je sois passé. 33:23 Puis je retirerai ma main, et tu me verras parderrière, mais ma face ne se verra point.

[De nouvelles tables ; la gloire de Yahweh h]

34:1 Yahweh dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues i. 34:2 Sois prêt au matin, et monte au matin sur la montagne de Sinaï, et présente-toi là devant moi sur le haut de la montagne. 34:3 Mais que personne ne monte avec toi, et même que personne

c. [33:11] No. 12:8; De. 34:10; Jn. 15:14-15.

d. [33:13] Ps. 25:4.

e. [33:19] Ro. 9:15.

f. [33:20] Jn. 1:18; Jn. 14:8-11.

g. [33:21] Le rocher préfigurait Christ, le roc sur lequel nous devons bâtir nos vies et le fondement de l'Eglise (Ps. 18:32; Mt. 7:24-25; Mt. 16:18; 1 Co. 3:11). Voir commentaire Es. 8 : 13-17.

h. Ex. 33:18-23

i. [34:1] De. 10:1.

j. [34:3] Ex. 19:12-13; Ex. 19:13.

ne paraisse sur toute la montagne ; et que ni menu ni gros bétail ne paisse sur cette montagne j. 34:4 Moïse tailla deux tables de pierre comme les premières, se leva de bon matin, et monta sur la montagne de Sinaï, comme Yahweh le lui avait ordonné, et il prit dans sa main les deux tables de pierre. ^{34:5}Yahweh descendit dans la nuée, s'arrêta là avec lui, et cria le nom de Yahweh. 34:6 Yahweh passa devant lui et s'écria : Yahweh, Yahweh, le Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité k. 34:7 Qui conserve sa miséricorde jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, le crime, et le péché, qui ne tient point le coupable pour innocent, et qui punit l'iniquité des pères sur les fils, et sur les fils des fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération ¹. ^{34:8} Aussitôt Moïse s'inclina à terre et adora. ^{34:9}Il dit : Seigneur! Je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'est un peuple au cou raide. Pardonne donc nos iniquités et notre péché, et prends-nous pour ta possession.

[Yahweh renouvelle ses promesses ^m]

^{34:10}Il répondit : Voici, moi qui traite alliance devant tout ton peuple, je ferai des merveilles qui n'ont point été faites dans aucun pays ni chez aucune nation. Tout le peuple qui t'environne verra l'œuvre de Yahweh, et c'est par toi que j'accomplirai des choses terribles. ^{34:11}Garde soigneusement ce que je t'ordonne aujourd'hui. Voici, je chasserai

devant toi les Amoréens, les Cananéens, les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens, et les Jébusiens. $^{34:12}$ Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays où tu dois entrer, de peur qu'ils ne soient un piège pour toiⁿ. ^{34:13} Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous abattrez leurs idoles ^o. ^{34:14}Tu ne te prosterneras point devant un autre dieu, parce que Yahweh se nomme le Dieu jaloux; c'est le Dieu qui est jaloux. 34:15 Garde toi de faire alliance avec les habitants du pays, de peur que, se prostituant à leurs dieux et leur offrant des sacrifices, ils ne t'invitent, et que tu ne manges de leurs victimes; ^{34:16}de peur que tu ne prennes leurs filles pour tes fils, lesquelles se prostituant à leurs dieux, n'entraînent tes fils à se prostituer à leurs dieux. 34:17 Tu ne te feras aucun dieu de métal fondu.

[Les fêtes et le sabbat ^p]

^{34:18}Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain; tu mangeras les pains sans levain pendant sept jours, comme je te l'ai ordonné, dans le mois des épis; car c'est dans le mois des épis que tu es sorti du pays d'Egypte. ^{34:19}Tout premier-né m'appartient; même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant du gros que du menu bétail. ^{34:20}Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne. Si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils; et nul ne se présentera devant ma face

k. [34:6] No. 14:18; 2 Ch. 30:9; Né. 9:17; Ps. 103:8.

l. [34:7] Ex. 20:6; De. 5:10; Jé. 32:18.

m. Ex. 33:18-23

n. [34:12] De. 7:2; Jos. 23:12-13; 2 Co. 6:14.

o. [34:13] Littéralement « Asherah ». Ce mot est cité au moins quarante fois dans le Tanakh. Il fait référence à un objet en bois utilisé dans le culte de la parèdre de Baal. Manassé, roi de Juda, introduisit l'emblème d'Asherah dans le temple (2 R. 21:1-7) en dépit de l'interdiction formelle de Yahweh (De. 16:21). Il n'en fut enlevé que lors des réformes de Josias et d'Ezéchias (2 R. 18:3-4; 2 R. 23:6-14). Asherah correspond à Astarté (la déesse Ischtar des Babyloniens, l'Aphrodite des Grecs, la Vénus des Romains, la Reine du ciel mentionnée dans Jé. 7:18; Jé. 44:15-30. Voir aussi Jg. 2:13; Jg. 10:6; 1 S. 31:10; 1 R. 11:5-33; 2 R. 23:13, où elle est appelée « l'abomination des Sidoniens). Elle correspond aussi à la Diane des Ephésiens (Ac. 19:23-40), à la mère de Dieu de l'église romaine, à l'Isis des Egyptiens. Certains Hébreux associaient Asherah à l'épouse de Yahweh. Pourtant, Yahweh, le Dieu d'Abraham est Un (De. 6:4). Nous comprenons alors pourquoi Dieu demandait à ce que cette idole soit détruite (De. 16:21).

p. Lé. 23:4-44

à vide. 34:21 Tu travailleras six jours, mais au septième jour tu te reposeras ; tu te reposeras au temps du labourage et de la moisson. 34:22 Tu feras la fête solennelle des semaines au temps des premiers fruits de la moisson du froment; et la fête solennelle de la récolte à la fin de l'année. ^{34:23}Trois fois par an, tous les mâles se présenteront devant le Seigneur Yahweh, le Dieu d'Israël. ^{34:24}Car je déposséderai les nations devant toi, et j'étendrai tes limites. Nul ne convoitera ton pays lorsque tu monteras pour comparaître trois fois par an devant Yahweh, ton Dieu. 34:25 Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé; on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de la Pâque jusqu'au matin. ^{34:26}Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de Yahweh, ton Dieu. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère. 34:27 Yahweh dit aussi à Moïse : Ecris ces paroles; car c'est conformément à ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël. ^{34:28}Moïse demeura là avec Yahweh quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans boire d'eau; et Yahweh écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, c'est-à-dire, les dix paroles.

[La gloire de Yahweh sur le visage de Moïse]

^{34:29}Moïse descendit de la montagne de Sinaï ayant les deux tables du témoignage dans sa main. En descendant de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue resplendissante pendant qu'il parlait avec Dieu. ^{34:30}Aaron et tous les fils d'Israël ayant vu Moïse, et s'étant aperçus que la peau de son visage était resplendissante, craignirent de s'approcher de lui. ^{34:31}Moïse les appela, et Aaron et tous les principaux de l'assemblée retournèrent vers lui; et Moïse parla avec eux. ^{34:32}Après quoi, tous les fils d'Israël s'approchèrent, et il leur donna tous les ordres qu'il avait reçus de Yahweh sur la montagne de Sinaï. ^{34:33}Lorsque Moïse acheva de leur parler, il mit un voile sur son visage. ^{34:34}Et quand Moïse entrait

[Rappels sur le sabbat]

^{35:1}Moïse donc assembla toute la congrégation des fils d'Israël, et leur dit : Ce sont ici les choses que Yahweh a ordonné de faire. ^{35:2}On travaillera six jours, mais le septième jour sera une chose sainte pour vous ; c'est le sabbat, le jour du repos consacré à Yahweh; quiconque travaillera ce jour-là sera puni de mort. ^{35:3}Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.

[Les offrandes pour le tabernacle q]

^{35:4}Puis Moïse parla à toute l'assemblée des fils d'Israël et leur dit : C'est ici ce que Yahweh vous a ordonné, en disant : 35:5 Prenez sur ce qui vous appartient une offrande pour Yahweh. Tout homme, dont le cœur est bien disposé, apportera cette offrande pour Yahweh, de l'or, de l'argent, de l'airain r, 35:6 de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, du poil de chèvre, 35:7 des peaux de béliers teintes en rouge, des peaux de dauphins, du bois d'acacia, ^{35:8}de l'huile pour le chandelier, des aromates pour l'huile d'onction et pour le parfum odoriférant, ^{35:9} des pierres d'onyx, et d'autres pierres pour la garniture de l'éphod et pour le pectoral. ^{35:10}Que tous ceux d'entre vous qui ont de l'habileté viennent et exécutent tout ce que Yahweh a ordonné. 35:11Le tabernacle, sa tente, et sa couverture, ses agrafes, ses planches, ses barres, ses colonnes, et ses bases : 35:12 l'arche et ses barres, le propitiatoire et le voile pour le couvrir; ^{35:13}la table et ses barres, et tous ses ustensiles, et le pain de proposition ; $^{35:14}$ le chandelier et ses

devant Yahweh pour parler avec lui, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortît; et étant sorti, il disait aux fils d'Israël ce qui lui avait été ordonné. ^{34:35}Les fils d'Israël regardaient le visage de Moïse et voyaient que la peau de son visage rayonnait. C'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il entrât pour parler avec Yahweh.

q. Ex. 25:1-8

r. [35:5] Ex. 25:2; 2 Co. 8:12.

ustensiles, ses lampes et l'huile pour le chandelier; ^{35:15}l'autel du parfum et ses barres; l'huile d'onction, le parfum odoriférant, le rideau de la porte pour l'entrée du tabernacle; ^{35:16}l'autel de l'holocauste, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles; la cuve avec sa base; ^{35:17}les toiles du parvis, ses colonnes, ses bases, et le rideau de la porte du parvis; ^{35:18}les pieux du tabernacle, les pieux du parvis et leur cordage ; $^{35:19}$ les vêtements d'office pour le service dans le sanctuaire, les vêtements sacrés pour le sacrificateur Aaron, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature. ^{35:20}Toute l'assemblée des fils d'Israël sortit de la présence de Moïse. ^{35:21}Tous ceux qui furent entrainés par le cœur et animés de bonne volonté, vinrent et apportèrent l'offrande de Yahweh pour l'œuvre de la tente d'assignation, pour tout son service, et pour les vêtements sacrés. 35:22 Les hommes vinrent aussi bien que les femmes. Tous ceux dont le cœur était bien disposé, apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets, toutes sortes d'objets d'or; chacun agita l'offrande d'or à Yahweh. 35:23 Tous ceux chez qui furent trouvé des étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre, des peaux de béliers teintes en rouge et des peaux de dauphins, les apportèrent. ^{35:24}Tous ceux qui élevèrent une offrande d'argent et d'airain, l'apportèrent pour l'offrande de Yahweh; tous ceux aussi chez qui fut trouvé du bois d'acacia pour tout l'ouvrage du service, l'apportèrent. ^{35:25}Toute femme adroite fila de sa main et apporta ce qu'elle avait filé : De la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, et du fin lin s. 35:26 Toutes les femmes dont le cœur était bien disposé, et qui avaient de l'habileté, filèrent du poil de chèvre. ^{35:27}Les principaux de l'assemblée apportèrent des pierres d'onyx, et d'autres pierres pour la garniture de l'éphod et du pectoral ; $^{35:28}$ des aromates, et de l'huile pour le chandelier, pour l'huile d'onction, et pour le parfum odoriférant. ^{35:29}Tous les fils d'Israël, hommes et femmes, dont le cœur était disposé à contribuer à l'œuvre que Yahweh avait ordonnée par le moyen de Moïse, apportèrent volontairement des présents à Yahweh.

[Betsaleel et Oholiab oints pour l'œuvre du tabernacle]

^{35:30}Moïse dit aux fils d'Israël : Sachez que Yahweh a appelé par son nom Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. ^{35:31}Il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, de science, pour toutes sortes d'ouvrages. 35:32 Il l'a rendu capable de faire des inventions, de travailler l'or, l'argent et l'airain; ^{35:33}de graver les pierres à enchâsser, de travailler le bois, d'exécuter toutes sortes d'ouvrages d'art. 35:34 Il lui a donné aussi l'intelligence pour enseigner, tant à lui qu'à Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan. ^{35:35}Il les a remplis de sagesse et d'intelligence pour exécuter tous les ouvrages de sculpture et d'art, pour broder et tisser les étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, et en fin lin, pour faire toutes espèces de travaux et d'inventions t.

[Construction du tabernacle d'après le modèle donné par Yahweh"]

^{36:1}Betsaleel et Oholiab, et tous les hommes d'esprit auxquels Yahweh avait donné de la sagesse et de l'intelligence pour savoir et pour faire, exécutèrent les ouvrages destinés au service du sanctuaire, selon tout ce que Yahweh avait ordonné. 36:2 Moïse donc appela Betsaleel et Oholiab, et tous les hommes d'esprit, dans le cœur desquels Yahweh avait mis de la sagesse, tous ceux dont le cœur était disposé à s'appliquer à l'œuvre pour l'exécuter. ^{36:3}Ils emportèrent devant Moïse toute l'offrande que les fils d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. On apportait encore chaque matin des offrandes volontaires. 36:4 Alors tous les hommes d'esprit, occupés à tous les travaux du lieu saint, quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient, ^{36:5}et parlèrent à Moïse, en disant : Le peuple ne

s. [35:25] Pr. 31:19.

t. [35:35] Es. 28:26.

u. Ex. 36-39

cesse d'apporter plus qu'il ne faut pour le service et pour l'ouvrage que Yahweh a ordonné de faire. ^{36:6}Par l'ordre de Moïse, on cria dans le camp : Que personne, homme ou femme, ne s'occupe plus du service pour l'offrande pour le lieu saint; et ainsi on empêcha le peuple d'offrir. ^{36:7}Les objets suffisaient, et au-delà, pour tous les ouvrages à faire.

[Les tapis de fin lin]

^{36:8}Tous les hommes habiles d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, firent le tabernacle avec dix tapis de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, et de cramoisi; on y représenta des chérubins artistement travaillés. ^{36:9}La longueur d'un tapis était de vingthuit coudées, et la largeur du même tapis de quatre coudées; tous les tapis avaient une même mesure v. ^{36:10}Ils joignirent cing tapis l'un à l'autre, et cing autres tapis l'un à l'autre. ^{36:11}Ils firent des lacets bleus au bord du tapis terminant le premier assemblage; on fit de même au bord du tapis terminant le second assemblage. ^{36:12}On mit cinquante lacets au premier tapis, et l'on mit cinquante lacets au bord du tapis terminant le second assemblage; ces lacets se correspondaient les uns aux autres. ^{36:13}On fit cinquante agrafes d'or, et on attacha les tapis l'un à l'autre avec les agrafes; et le tabernacle forma un tout.

[Les tapis de poil de chèvre]

 $^{36:14}$ Puis on fit des tapis de poil de chèvre, pour servir de tente sur le tabernacle; on fit onze de ces tapis. $^{36:15}$ La longueur d'un tapis était de trente coudées, et la largeur du même tapis de quatre coudées; et les onze tapis étaient d'une même mesure. $^{36:16}$ On assembla cinq de ces tapis à part, et six tapis à part. $^{36:17}$ On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'un des tapis, au dernier qui était attaché, et cinquante lacets sur le bord de l'autre tapis qui était attaché. $^{36:18}$ On fit aussi cinquante agrafes d'airain pour assembler la tente, afin qu'elle forme un tout.

[Les couvertures de peaux de béliers et de dauphins]

 $^{36:19}$ On fit pour la tente une couverture de peaux de béliers teintes en rouge, et une couverture de peaux de dauphins par-dessus.

[Les planches et leurs bases]

^{36:20}On fit pour le tabernacle des planches de bois d'acacia, qu'on fit tenir debout. \$\hat{36:21}\$La longueur d'une planche était de dix coudées, et la largeur de la même planche d'une coudée et demie. ^{36:22}Il y avait deux tenons à chaque planche, joints l'un à l'autre; on fit la même chose pour toutes les planches du tabernacle. ^{36:23}On fit les planches pour le tabernacle; vingt planches au côté qui regardaient directement vers le sud. 36:24 Au-dessous des vingt planches, on fit quarante bases d'argent, deux bases sous une planche, pour ses deux tenons, et deux bases sous l'autre planche, pour ses deux tenons. ^{36:25}On fit aussi vingt planches pour le second côté du tabernacle, du côté nord, ^{36:26}et leurs quarante bases d'argent : Deux bases sous une planche, et deux bases sous l'autre planche. ^{36:27}Pour le fond du tabernacle, vers l'occident, on fit six planches. $^{36:28}$ On fit deux planches pour les angles du tabernacle dans le fond; ^{36:29} elles étaient doubles depuis le bas, et liées à leur sommet par un anneau; on fit la même chose aux deux planches qui étaient aux deux angles. 36:30 Il y avait donc huit planches et seize bases d'argent, deux bases sous chaque planche. ^{36:31} Puis on fit cing barres de bois d'acacia, pour les planches de l'un des côtés du tabernacle; ^{36:32}et cinq barres pour les planches de l'autre côté du tabernacle; et cinq barres pour les planches du tabernacle pour le fond, vers le côté de l'occident. ^{36:33}On fit la barre du milieu pour traverser les planches d'une extrémité à l'autre.

[Le revêtement d'or]

^{36:34}On couvrit d'or les planches, et on fit leurs anneaux d'or pour y faire passer les barres, et on couvrit d'or les barres.

v. [36:9] Ex. 26.

[Les voiles intérieur et extérieur]

^{36:35}On fit aussi le voile de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; on le fit artistement travaillé, et on y représenta des chérubins. ^{36:36}On lui fit quatre piliers de bois d'acacia, qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or; et on fondit pour eux quatre bases d'argent. ^{36:37}On fit aussi à l'entrée de la tente un rideau de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; c'était un ouvrage de broderie. ^{36:38}On fit ses cinq piliers avec leurs crochets; on couvrit d'or leurs chapiteaux et leurs tringles; mais leurs cinq bases étaient d'airain.

[L'arche de l'alliance]

^{37:1}Puis Betsaleel fit l'arche de bois d'acacia. Sa longueur était de deux coudées et demie, et sa largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur d'une coudée et demie w. ^{37:2}Il la couvrit d'or pur en dehors et en dedans, et il fit une bordure d'or tout autour. ^{37:3}Il fondit pour elle quatre anneaux d'or pour les mettre sur ses quatre coins : Deux anneaux à l'un de ses côtés, et deux autres à l'autre côté. ^{37:4}Il fit aussi des barres de bois d'acacia, et les couvrit d'or. ^{37:5}Il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche, pour porter l'arche.

[Le propitiatoire d'or pur]

^{37:6}Il fit aussi le propitiatoire d'or pur; sa longueur était de deux coudées et demie, et sa largeur d'une coudée et demie. ^{37:7}Il fit deux chérubins d'or; il les fit d'or battu aux deux extrémités du propitiatoire; ^{37:8}un chérubin à l'une des extrémités et un chérubin à l'autre extrémité. ^{37:9}Les chérubins étendaient leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire, et se regardant l'un l'autre; les chérubins avaient la face tournée vers le propitiatoire.

[La table des pains de proposition]

 $^{37:10}$ Il fit aussi la table de bois d'acacia; sa longueur était de deux coudées, et sa largeur d'une

coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie. $^{37:11}$ Il la couvrit d'or pur, et il y fit une bordure d'or tout autour. $^{37:12}$ Il y fit à l'entour un rebord d'une largeur d'une paume de la main, sur lequel il mit une bordure d'or tout autour. $^{37:13}$ Il fondit pour la table quatre anneaux d'or, et il mit les anneaux aux quatre coins, qui étaient à ses quatre pieds. $^{37:14}$ Les anneaux étaient près du rebord, et recevaient les barres pour porter la table. $^{37:15}$ Il fit les barres de bois d'acacia, et les couvrit d'or pour porter la table. $^{37:16}$ Il fit les ustensiles qu'on devait mettre sur la table, ses plats, ses coupes, ses calices et ses tasses pour servir aux libations ; il les fit d'or pur.

[Le chandelier d'or pur]

^{37:17}Il fit le chandelier d'or pur. Il fit le chandelier d'or battu. Son pied, sa tige, ses calices, ses pommes et ses fleurs, étaient d'une même pièce. ^{37:18}Six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier, et trois de l'autre côté du chandelier. ^{37:19}Il y avait sur une branche trois calices en forme d'amande, avec pommes et fleurs; et sur une autre branche trois calices en forme d'amande, avec pommes et fleurs; il fit la même chose aux six branches qui sortaient du chandelier. ^{37:20}Il v avait sur le chandelier quatre calices en forme d'amande, avec ses pommes et ses fleurs. ^{37:21}Il y avait une pomme sous deux branches sortant du chandelier, une pomme sous deux autres branches, et une pomme sous deux autres branches. Il en était de même pour les six branches qui sortaient du chandelier. ^{37:22}Leurs pommes et leurs branches étaient tirées de lui, et tout le chandelier était un ouvrage d'une seule pièce d'or battu et d'or pur. ^{37:23}Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes, et ses vases à cendre d'or pur. ^{37:24}Il employa un talent d'or pur pour faire le chandelier avec ses ustensiles.

[L'autel des parfums]

 $^{37:25}$ Il fit aussi de bois d'acacia l'autel du parfum. Sa longueur était d'une coudée, et sa largeur d'une

coudée. Il était carré, et sa hauteur était de deux coudées, et des cornes sortaient de l'autel x. ^{37:26} Il couvrit d'or pur le dessus de l'autel, les côtés tout autour, et ses cornes; il y fit une bordure d'or tout autour. ^{37:27} Il fit aussi au-dessous de la bordure deux anneaux d'or à ses deux côtés; il en mit aux deux côtés, pour recevoir les barres qui servaient à le porter. ^{37:28} Il fit les barres de bois d'acacia, et les couvrit d'or.

[L'huile d'onction et le parfum]

^{37:29}Il fit aussi l'huile pour l'onction sainte, et le parfum odoriférant, pur, composé selon l'art du parfumeur.

[L'autel des holocaustes]

^{38:1}Il fit aussi de bois d'acacia l'autel des holocaustes. Sa longueur était de cinq coudées, et sa largeur de cinq coudées. Il était carré, et sa hauteur était de trois coudées y. 38:2 Il fit ses cornes à ses quatre coins. Ses cornes sortaient de l'autel, et il le couvrit d'airain. ^{38:3}Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel : Les cendriers, les pelles, les bassins, les fourchettes, et les brasiers; il fit tous ses ustensiles d'airain. ^{38:4}Il fit pour l'autel une grille d'airain en forme de treillis, au-dessous du rebord de l'autel, depuis le bas jusqu' à la moitié de la hauteur de l'autel. ^{38:5}Il fondit quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain, pour mettre les barres. ^{38:6}Il fit les barres de bois d'acacia, et les couvrit d'airain. ^{38:7} Il fit passer les barres dans les anneaux. Il passa dans les anneaux aux côtés de l'autel les barres qui servaient à le porter. Il le fit creux, avec des planches.

[La cuve d'airain]

^{38:8}Il fit aussi la cuve d'airain et sa base d'airain en employant les miroirs des femmes qui s'assemblaient à l'entrée de la tente d'assignation ^z.

[Le parvis]

^{38:9}Il fit aussi un parvis, pour le côté sud, et des toiles de fin lin retors, de cent coudées, pour le parvis. ^{38:10}Il fit d'airain leurs vingt colonnes avec leurs vingt bases, mais les crochets des colonnes et leurs tringles étaient d'argent. ^{38:11}Pour le côté nord, il fit des toiles de cent coudées, leurs vingt colonnes et leurs vingt bases étaient d'airain, mais les crochets des colonnes et leurs tringles étaient d'argent. ^{38:12}Pour le côté de l'occident, des toiles de cinquante coudées, leurs dix colonnes, et leurs dix bases. Les crochets des colonnes et leurs tringles étaient d'argent. 38:13 Pour le côté de l'orient, des toiles de cinquante coudées. ^{38:14}Il fit pour l'un des côtés quinze coudées de toiles, et leurs trois colonnes avec leurs trois bases. 38:15 Pour l'autre côté, quinze coudées de toiles, afin qu'il y en eût autant de part et d'autre de la porte du parvis, et leurs trois colonnes avec leurs trois bases. ^{38:16}Il fit toutes les toiles du parvis qui étaient tout autour de fin lin retors. ^{38:17}Il fit aussi d'airain les bases des colonnes, mais il fit d'argent les crochets des colonnes, les tringles, et leurs chapiteaux; toutes les colonnes du parvis étaient jointes par des tringles d'argent.

[La porte du parvis]

^{38:18}II fit le rideau de la porte du parvis d'ouvrage de broderie de fil bleu, de pourpre, de cramoisi et de fin lin retors, de la longueur de vingt coudées, et sa hauteur était de cinq coudées, comme la largeur des toiles du parvis. ^{38:19}Ses quatre colonnes avec leurs bases étaient d'airain, leurs crochets d'argent et leurs tringles étaient d'argent; et leurs chapiteaux étaient couverts d'argent. ^{38:20}Tous les pieux de l'enceinte du tabernacle et du parvis étaient d'airain.

x. [37:25] Ex. 30.

y. [38:1] Ex. 27:1-8.

z. [38:8] Ex.30:14-18.

[Les comptes du tabernacle]

^{38:21}Voici les comptes du tabernacle, du tabernacle d'assignation, révisés d'après l'ordre de Moïse, par les soins des Lévites, sous la direction d'Ithamar, fils du sacrificateur Aaron. 38:22 Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda, fit toutes les choses que Yahweh avait ordonnées à Moïse. ^{38:23}Il eut pour aide Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan, habile à graver, à inventer, et à broder sur les étoffes teintes en bleu, en pourpre, en cramoisi, et sur le fin lin. ^{38:24}Le total de l'or employé à l'œuvre pour tous les travaux du lieu saint, or qui fut le produit des offrandes, montait à vingt-neuf talents et sept cent trente sicles, selon le sicle du lieu saint. ^{38:25}L'argent de ceux de l'assemblée dont on fit le dénombrement se montait à cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles, selon le sicle du lieu saint. ^{38:26}Un demi-sicle par tête, la moitié d'un sicle selon le sicle du lieu saint. Tous ceux qui passèrent par le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, furent six cent trois mille cing cent cinquante hommes. ^{38:27}Il v eut cent talents d'argent pour fondre les bases du lieu saint, et les bases du voile, cent bases de cent talents, un talent pour chaque base. ^{38:28}Mais des mille sept cent soixante-quinze sicles, il fit les crochets et les tringles pour les colonnes, et il couvrit leurs chapiteaux. 38:29 L'airain des offrandes montait à soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles; 38:30 dont on fit les bases de l'entrée de la tente d'assignation, et l'autel d'airain avec sa grille d'airain, et tous les ustensiles de l'autel; ^{38:31}les bases autour du parvis, les bases de l'entrée du parvis, et tous les pieux de l'enceinte du tabernacle et du parvis. Avec les étoffes teintes en bleu, en pourpre et en cramoisi, on fit les vêtements d'office pour le service dans le lieu saint, et on fit les vêtements sacrés pour Aaron, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

[Les vêtements sacrés d'Aaron]

^{39:1}Ils firent aussi de pourpre, de bleu, et de cramoisi les vêtements du service, pour faire le service du lieu saint. Ils firent les vêtements sacrés pour Aaron, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse ^a. ^{39:2}On fit donc l'éphod d'or, de pourpre, de fil bleu, de cramoisi, et de fin lin retors. ^{39:3}On étendit des lames d'or, et on les coupa en fils que l'on entrelaça dans les étoffes teintes en bleu, en pourpre et en cramoisi, et dans le fin lin; il était artistement travaillé. ^{39:4}On v fit des épaulettes qui le joignaient, et c'est ainsi qu'il était joint par ses deux extrémités. ^{39:5}La ceinture était du même travail que l'éphod et fixée sur lui. Elle était d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{39:6}On entoura de montures d'or des pierres d'onyx, sur lesquelles on grava les noms des fils d'Israël, comme on grave les cachets. ^{39:7}On les mit sur les épaulettes de l'éphod, en souvenir des fils d'Israël, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{39:8}On fit aussi le pectoral artistement travaillé, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, de pourpre, de fil bleu, de cramoisi, et de fin lin retors. ^{39:9}On fit le pectoral carré et double ; sa longueur était d'une paume de la main, et sa largeur d'une paume de la main; il était double. ^{39:10}On le garnit de quatre rangées de pierres : A la première rangée on mit une sardoine, une topaze et une émeraude. ^{39:11}A la seconde rangée une escarboucle, un saphir, et un jaspe. 39:12 A la troisième rangée, une opale, une agate, et une améthyste. 39:13 A la quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx, et un jaspe^b, enchâssées dans leur monture d'or. 39:14 Ainsi il y avait autant de pierres qu'il y avait de noms des fils d'Israël, douze selon leurs noms, chacune d'elles gravées comme des cachets, selon le nom qu'elle devait porter, et elles étaient pour les douze tribus. ^{39:15}On fit sur le pectoral des chaînettes d'or pur tressées en forme de cordon. ^{39:16}On fit deux montures d'or et deux anneaux d'or, on mit

a. [39:1] Ex. 28.

b. [39:13] Ap. 21:18-19.

les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral. ^{39:17}On passa les deux cordons d'or dans les deux anneaux, aux deux extrémités du pectoral. ^{39:18}On mit les deux autres bouts des deux cordons aux deux montures, sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod. 39:19 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux autres extrémités du pectoral sur son bord, qui était du côté de l'éphod à l'intérieur. 39:20 On fit aussi deux autres anneaux d'or, et on les mit aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, sur le devant de l'éphod, à l'endroit où il se joignait au-dessus de la ceinture de l'éphod. 39:21On attacha le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il soit au-dessus de la ceinture de l'éphod, et que le pectoral ne puisse pas se séparer de l'éphod, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{39:22}On fit aussi la robe de l'éphod tissée entièrement d'étoffe bleue. 39:23 L'ouverture était au milieu de la robe, comme l'ouverture d'une cotte de mailles; et il y avait un ourlet à l'ouverture de la robe tout autour, afin qu'elle ne se déchire pas. ^{39:24}Aux bordures de la robe, on fit des grenades de couleur bleue, pourpre et cramoisie, en fil retors. ^{39:25}On fit aussi des clochettes d'or pur; on mit les clochettes entre les grenades aux bordures de la robe tout autour, parmi les grenades; 39:26 une clochette et une grenade; une clochette et une grenade, sur tout le tour de la bordure de la robe, pour faire le service, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{39:27}On fit aussi à Aaron et à ses fils des tuniques de fin lin tissées. ^{39:28}La tiare de fin lin, les bonnets de fin lin servant de parure, et les caleçons de lin, de fin lin retors. ^{39:29}La ceinture de fin lin retors, brodée, et de couleur bleue, pourpre et cramoisie, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse; ^{39:30}et la lame du diadème sacré d'or pur, sur laquelle on écrivit comme on grave un cachet : Sainteté à Yahweh. $^{39:31}$ On mit sur elle un cordon bleu, pour l'appliquer à la tiare par-dessus, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

[Le matériel pour excercer la sacrificature est prêt]

^{39:32}Ainsi fut achevé tous les ouvrages du tabernacle, de la tente d'assignation. Les fils d'Israël firent selon toutes les choses que Yahweh avait ordonnées à Moïse; ils les firent ainsi. ^{39:33}Ils apportèrent à Moïse le tabernacle, la tente, et tous ses ustensiles, ses crochets, ses planches, ses barres, ses colonnes, et ses bases; 39:34 la couverture de peaux de béliers teintes en rouge, la couverture de peaux de dauphins, et le voile de séparation devant le Saint des saints; 39:35 l'arche du témoignage et ses barres, et le propitiatoire; ^{39:36}la table avec tous ses ustensiles, et les pains de proposition c; ^{39:37}le chandelier d'or pur avec toutes ses lampes préparées, et tous ses ustensiles, et l'huile pour le chandelier; ^{39:38}l'autel d'or, l'huile d'onction, le parfum odoriférant, et le rideau de l'entrée de la tente; ^{39:39}l'autel d'airain, avec sa grille d'airain, ses barres, et tous ses ustensiles; la cuve, et sa base; ^{39:40}les toiles du parvis, ses colonnes, ses bases, le rideau pour l'entrée du parvis, son cordage, ses pieux, et tous les ustensiles pour le service du tabernacle, pour la tente d'assignation; ^{39:41}les vêtements du service pour faire le service du sanctuaire, les vêtements sacrés pour le sacrificateur Aaron, et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature. 39:42 Les fils d'Israël firent tout l'ouvrage comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{39:43}Moïse vit tout l'ouvrage, et voici, on l'avait fait ainsi que Yahweh l'avait ordonné, on l'avait fait ainsi. Et Moïse les bénit.

[Moïse dresse le tabernacle]

^{40:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{40:2}Au premier jour du premier mois, tu dresseras le tabernacle, la tente d'assignation. ^{40:3}Tu y mettras l'arche du témoignage, au-devant de laquelle tu tendras le voile. ^{40:4}Puis tu apporteras la table et y arrangeras ce qui doit y être arrangé. Tu apporteras aussi le chandelier et allumeras ses lampes. ^{40:5}Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au-devant de l'arche du témoignage, et tu mettras le rideau à

l'entrée du tabernacle. ^{40:6}Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste devant l'entrée du tabernacle, de la tente d'assignation. 40:7Tu mettras aussi la cuve entre la tente d'assignation et l'autel, et tu y mettras de l'eau. 40:8 Tu placeras le parvis à l'entour, et tu mettras le rideau à l'entrée du parvis. 40:9Tu prendras aussi l'huile d'onction, et tu en oindras le tabernacle, et tout ce qui y est, tu le sanctifieras, avec tous ses ustensiles; et il sera saint. 40:10 Tu oindras l'autel de l'holocauste, et tous ses ustensiles, tu sanctifieras l'autel, et l'autel sera très-saint. ^{40:11}Tu oindras la cuve et sa base, et la sanctifieras. ^{40:12}Tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée de la tente d'assignation, et tu les laveras avec de l'eau. ^{40:13}Tu revêtiras Aaron des vêtements sacrés, tu l'oindras et le sanctifieras; et il m'exercera la sacrificature. ^{40:14}Tu feras aussi approcher ses fils que tu revêtiras de tuniques. 40:15 Tu les oindras comme tu auras oint leur père; et ils m'exerceront la sacrificature, et leur onction leur assurera la sacrificature à toujours parmi leurs descendants. ^{40:16}Moïse fit selon toutes les choses que Yahweh lui avait ordonnées ; il le fit ainsi. 40:17 Au premier jour du premier mois de la deuxième année, le tabernacle fut dressé. ^{40:18}Moïse dressa le tabernacle, mit ses bases, posa ses planches, mit ses barres, et dressa ses colonnes. 40:19 Il étendit la tente sur le tabernacle, et mit la couverture de la tente au-dessus du tabernacle par le haut, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{40:20}Il prit et posa le témoignage dans l'arche, et mit les barres à l'arche; il mit aussi le propitiatoire au-dessus de l'arche. 40:21 Il apporta l'arche dans le tabernacle, et posa le voile du rideau, et le mit devant l'arche du témoignage, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 40:22 Il mit aussi la table dans la tente d'assignation, du côté nord du tabernacle, en dehors du voile. 40:23 Il y déposa en ordre les pains devant Yahweh, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 40:24 Il mit aussi le chandelier dans la tente d'assignation, en face de la table, du côté sud du tabernacle. 40:25 Il alluma les lampes devant Yahweh, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{40:26}Il posa aussi l'autel d'or dans la tente d'assignation, devant le voile. 40:27 Il fit brûler sur lui le parfum odoriférant, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 40:28 Il plaça le rideau à l'entrée du tabernacle. 40:29 Il plaça l'autel de l'holocauste à l'entrée du tabernacle, de la tente d'assignation; il y offrit l'holocauste et l'offrande, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 40:30 Il plaça la cuve entre la tente d'assignation et l'autel, et y mit de l'eau pour se laver. ^{40:31}Moïse et Aaron avec ses fils s'y lavèrent les mains et les pieds. $^{40:32}$ Quand ils entraient dans la tente d'assignation, et s'approchaient de l'autel, ils se lavaient, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 40:33 Il dressa aussi le parvis autour du tabernacle et de l'autel, et mit le rideau à l'entrée du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.

[La gloire de Yahweh sur le tabernacle]

^{40:34}La nuée couvrit la tente d'assignation, et la gloire de Yahweh remplit le tabernacle ^d. ^{40:35}Moïse ne put entrer dans la tente d'assignation, car la nuée se tenait dessus et la gloire de Yahweh remplissait le tabernacle. ^{40:36}Aussi longtemps que durèrent leurs marches, les fils d'Israël partaient, quand la nuée s'élevait de dessus le tabernacle. ^{40:37}Quand la nuée ne se levait point, ils ne partaient point, jusqu'au jour où elle se levait. ^{40:38}Car la nuée de Yahweh était de jour sur le tabernacle, et le feu y était la nuit, devant les yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs marches.

Lévitique

(Vayiqra) Signification : Et Il (Yahweh) appela Thème : La sainteté Auteur : Moïse

Date de rédaction : Env. 1450-1410 av. J.-C.

Après avoir construit et dressé le tabernacle selon le modèle que Yahweh avait donné à Moïse, les fils d'Israël reçurent le détail des prescriptions relatives aux offrandes, aux sacrifices et aux fêtes en l'honneur de Yahweh.

Ce livre, dont le nom tire son origine de Lévi, explique la manière dont Aaron et ses fils devaient exercer la sacrificature et ainsi amener le peuple à s'approcher de Dieu au travers de différents rituels.

Les lois que Moïse avaient recueillies ici présentaient non seulement la voie du pardon, possible uniquement au travers de l'effusion du sang, mais aussi l'impuissance de l'homme à atteindre la justice de Dieu du fait que les mêmes sacrifices étaient réitérés tous les ans.

[L'holocauste a]

^{1:1}Et Yahweh appela Moïse, et lui parla de la tente d'assignation, en disant : ^{1:2}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme d'entre vous s'approchera de Yahweh avec une offrande, il offrira du bétail, du gros ou du menu bétail. ^{1:3}Si son offrande est un holocauste de gros bétail, il offrira un mâle sans défaut ^b; il l'offrira à l'entrée de la tente d'assignation pour être agréé devant Yahweh ^c. ^{1:4}Il posera sa main sur la tête de l'holocauste, et il sera agréé par lui, afin de lui faire l'expiation. ^{1:5}Puis

il égorgera le jeune taureau devant Yahweh; et les fils d'Aaron, les sacrificateurs, offriront le sang et ils répandront le sang sur l'autel tout autour, qui est à l'entrée de la tente d'assignation. ^{1:6}Il égorgera l'holocauste et le coupera en morceaux. ^{1:7}Les fils du sacrificateur Aaron mettront le feu sur l'autel, et disposeront le bois sur le feu. ^{1:8}Et les fils d'Aaron, les sacrificateurs, poseront les morceaux, la tête et la graisse sur le bois qui sera au feu sur l'autel. ^{1:9}Il lavera avec de l'eau les entrailles et les jambes; et le sacrificateur brûlera

a. Voir Lé. 6:1-6

b. [1:3] L'holocauste était le sacrifice d'expiation par excellence. Contrairement aux autres sacrifices, l'holocauste était entièrement consumé sur l'autel. Il symbolisait d'une part le sacrifice parfait de Christ et d'autre part notre vie, volontairement offerte à Dieu (Ro. 12:1). Les animaux aptes à être offerts en holocauste devaient être des mâles sans défaut : - Le veau (Lé. 1:5), image de Christ, l'humble serviteur, soumis et obéissant (Mt. 20:28; Ph. 2:5-8). - L'agneau ou le chevreau, image de Christ qui livre sa vie à la croix sans résistance ni contestation, et qui prend sur lui nos péchés (Es. 53:7; Mt. 26:63; Ac. 8:32). - Les tourterelles ou les jeunes pigeons, image de la simplicité de Christ (Mt. 10:16). Toutes les étapes de la réalisation de ce sacrifice enseignent le disciple sur la mort à soi-même et le dépouillement des œuvres de la chair (Ga. 5:19-21). Le sang de l'animal égorgé devait être répandu sur l'autel (Lé. 1:5), image de la croix. L'âme (contenue dans le sang selon Lé. 17:14), liée à la chair et ses désirs, doit être crucifiée (Ga. 2:20; Ga. 5:24). L'objet de la mise à mort était certainement un couteau tranchant comme une épée, image de la Parole de Dieu (Hé. 4:12). La mise en pratique de la Parole nous amène nécessairement à nous séparer du monde et à renoncer à soi-même.

c. [1:3] Ex. 29:10-11.

toutes ces choses sur l'autel. C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'une bonne odeur à Yahweh. 1:10 Si son offrande est un holocauste de menu bétail, d'agneaux ou de chèvres, il offrira un mâle sans défaut. 1:11 l'égorgera à côté de l'autel, vers le nord, devant Yahweh; et les fils d'Aaron, les sacrificateurs, en répandront le sang sur l'autel tout autour. ^{1:12}Il le coupera en morceaux, avec sa tête et sa graisse; et le sacrificateur les posera sur le bois qui sera au feu sur l'autel. ^{1:13}Il lavera avec de l'eau les entrailles et les jambes. Puis le sacrificateur offrira toutes ces choses, et les brûlera sur l'autel. C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh d. 1:14Si son offrande à Yahweh est un holocauste d'oiseaux, il offrira son offrande de tourterelles, ou de jeunes pigeons. ^{1:15}Le sacrificateur l'apportera sur l'autel, lui ouvrira la tête avec l'ongle, la brûlera sur l'autel, et il en exprimera le sang contre un côté de l'autel. 1:16 Il ôtera son jabot avec ses plumes, et le jettera près de l'autel, vers l'orient, dans le lieu où seront les cendres. 1:17 Il le déchirera avec ses ailes, sans le séparer; et le sacrificateur le brûlera sur l'autel, sur le bois qui sera au feu. C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh.

[L'offrande de gâteau e]

^{2:1}Lorsque quelqu'un offrira l'offrande du gâteau ^f à Yahweh, son offrande sera de fleur de farine; il versera de l'huile dessus, et mettra de l'encens. ^{2:2}Il l'apportera aux fils d'Aaron, les sacrificateurs, et le sacrificateur prendra une pleine poignée de

cette fleur de farine, et d'huile, avec tout l'encens, et il brûlera son mémorial g sur l'autel. C'est une offrande d'une bonne odeur à Yahweh. ^{2:3}Ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et ses fils; c'est une chose très sainte parmi les offrandes consumées par le feu à Yahweh. ^{2:4}Si tu offres une offrande de gâteaux cuits au four, ce sera de fleur de farine, des gâteaux sans levain, pétris avec de l'huile, et des galettes sans levain, ointes d'huile. ^{2:5}Si ton offrande est un gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fleur de farine pétrie à l'huile, sans levain. ^{2:6}Tu la rompras en morceaux, et tu verseras de l'huile sur elle; c'est une offrande de gâteau. ^{2:7}Si ton offrande est un gâteau cuit sur le gril, elle sera faite de fleur de farine avec de l'huile. ^{2:8} Puis tu apporteras à Yahweh l'offrande de gâteau qui sera faite de ces choses, et on la présentera au sacrificateur, qui l'apportera sur l'autel. ^{2:9}Le sacrificateur lèvera de l'offrande de gâteau, son mémorial, et le brûlera sur l'autel. C'est une offrande consumée par le feu de bonne odeur à Yahweh. ^{2:10}Ce qui restera de l'offrande de gâteau sera pour Aaron et ses fils; c'est une chose très sainte parmi les offrandes consumées par le feu devant Yahweh. ^{2:11}Aucune offrande de gâteau que vous offrirez à Yahweh ne sera faite avec du levain; car vous ne brûlerez point de levain ni de miel, parmi l'offrande consumée par le feu devant Yahweh.

[Offrande des prémices]

^{2:12}Vous pourrez les offrir à Yahweh dans l'offrande des prémices, mais ils ne seront point mis sur l'autel comme offrande d'une bonne odeur. ^{2:13}Tu

d. [1:13] Ez. 40:38.

e. Lé. 6:7-16

f. [2:1] L'offrande de farine ou de gâteau correspond aux perfections de la vie du Seigneur Jésus-Christ en tant qu'homme. Ce sacrifice ne comporte ni victime ni sang, mais seulement de la farine, de l'huile, de l'encens et du sel. Jésus, le grain de blé (Jn. 12:24), a été complètement broyé, pétri et oint d'huile, éprouvé par toutes sortes de douleurs. Sa vie sainte était pour le Père un parfum de bonne odeur. Son amour pour les âmes, sa dépendance totale au Père, sa persévérance, sa douceur, sa sagesse et sa bonté, n'ont pas varié malgré toutes les souffrances par lesquelles il est passé. Voilà quelques-uns des fruits admirables qui correspondent à l'offrande de gâteau saupoudrée d'encens. Le levain, image du péché (1 Co. 5:6-8), n'y entrait pas, ni le miel, symbole des affections humaines (Pr. 5:3). Quant au sel qui préserve de la corruption (Mt. 5:13), il a marqué la vie de Jésus, notre Seigneur.

g. [2:2] En hébreu « azkarah », offrande de souvenir, la portion de nourriture offerte et qui est consumée.

mettras du sel h sur toutes tes offrandes de gâteaux, et tu ne laisseras point ton offrande de gâteau manquer de sel, signe de l'alliance de ton Dieu; mais sur toutes tes offrandes, tu offriras du sel. ^{2:14}Si tu offres à Yahweh une offrande de gâteau des premiers fruits, tu offriras, pour l'offrande de gâteau des premiers fruits, des épis qui commencent à mûrir, rôtis au feu, les grains de quelques épis bien grenés, broyés entre les mains. ^{2:15}Puis tu mettras de l'huile dessus, et tu mettras aussi de l'encens dessus : C'est une offrande de gâteau. ^{2:16}Le sacrificateur brûlera comme mémorial une portion de ses grains broyés, et de son huile avec tout l'encens. C'est une offrande consumée par le feu à Yahweh.

[L'offrande de paix i]

3:1Si son offrande est un sacrifice d'offrande de paix ^j, et qu'il offre du gros bétail, soit mâle soit femelle, il l'offrira sans défaut, devant Yahweh. ^{3:2}Il posera sa main sur la tête de son offrande, et l'égorgera à l'entrée de la tente d'assignation, et les fils d'Aaron, les sacrificateurs, répandront le sang sur l'autel tout autour. ^{3:3}De cette offrande de paix, il offrira en sacrifice consumé par le feu à Yahweh, la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles; ^{3:4}les deux rognons avec la graisse qui est dessus et qui est sur les flancs; et on ôtera le grand lobe qui est

sur le foie pour le mettre avec les rognons. ^{3:5}Les fils d'Aaron brûleront tout cela sur l'autel, sur l'holocauste, qui sera sur le bois mis au feu. C'est une offrande consumée par le feu d'agréable odeur à Yahweh^k. ^{3:6}Si son offrande pour le sacrifice d'offrande de paix à Yahweh est de menu bétail, soit mâle soit femelle, il l'offrira sans défaut. ^{3:7}S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant Yahweh. ^{3:8}Il posera sa main sur la tête de son offrande, et l'égorgera devant la tente d'assignation, et les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel tout autour. ^{3:9}De ce sacrifice d'offrande de paix, il offrira en offrande consumée par le feu à Yahweh, sa graisse et sa queue entière, séparée jusqu'à l'échine, avec la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles, ^{3:10}les deux rognons avec la graisse qui est dessus, sur les flancs, et il ôtera le grand lobe qui est sur le foie, jusqu'aux rognons. 3:11 Le sacrificateur brûlera tout cela sur l'autel. C'est un aliment d'offrande consumée par le feu à Yahweh $^{\rm l}$. $^{\rm 3:12}$ Si son offrande est une chèvre, il l'offrira devant Yahweh. ^{3:13}Il posera sa main sur sa tête, et l'égorgera devant la tente d'assignation; et les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel tout autour. ^{3:14}Puis il offrira son offrande en sacrifice consumé par le feu à Yahweh, la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles, 3:15 les deux rognons, et la graisse qui est dessus, sur les flancs, et il ôtera le grand lobe qui est sur le foie, jusqu'aux rognons. 3:16 Puis le

h. [2:13] Voir No. 18:19; 2 Ch. 13:5. Le sel est un agent purificateur (2 R. 2:19-22). Le sel préserve de la corruption et conserve les aliments. Les chrétiens sont le sel de la terre (Mt. 5:13). Nos paroles doivent être assaisonnées de sel (Col. 4:6).

i. Lé. 7:11-21

j. [3:1] La plupart des traducteurs ont traduit par « sacrifice d'actions de grâces », or l'étymologie hébraïque du mot grâces est « shelem », ce qui signifie d'abord « paix ». Ce terme peut aussi vouloir dire « remerciement » ou « reconnaissance ». La racine de « shelem » est « shalam »:« être dans une alliance de paix », « être en paix ». Il est donc question ici d'une offrande de paix qui préfigure l'ensemble de l'œuvre de la croix accomplie par le Messie, et grâce à laquelle nous sommes réconciliés avec le Père (Col. 1:20; Ep. 2:14-17). Cette offrande préfigure aussi la Pâque incarnée par le Messie (1 Co. 5:7) ainsi que le repas du Seigneur. En effet, sur cette offrande, Dieu prenait pour lui la graisse et la queue entière (Lé. 3:3; Lé. 3:9-17), le sacrificateur prenait la poitrine et l'épaule droite (Lé. 7:31-34), et celui qui offrait l'animal pouvait consommer le reste avec d'autres personnes pures (Lé. 7:20). Ainsi, comme pour le repas du Seigneur, tous ceux qui étaient saints pouvaient participer au repas (1 Co. 11:27-34).

k. [3:5] Ex. 29:13-25.

l. [3:11] No. 28:2.

sacrificateur brûlera toutes ces choses sur l'autel. C'est un aliment d'offrande consumée par le feu de bonne odeur. Toute graisse appartient à Yahweh. ^{3:17}C'est une loi perpétuelle pour vos descendants, dans toutes vos demeures : Vous ne mangerez ni graisse ni sang ^m.

[Le sacrifice d'expiation ⁿ]

^{4:1}Yahweh parla encore à Moïse et dit : ^{4:2}Parle aux fils d'Israël, et dis leur : Lorsque quelqu'un aura péché involontairement o contre l'un des commandements de Yahweh, en commettant des choses qui ne doivent point se faire, et qu'il aura commis une de ces choses; ^{4:3}si c'est le sacrificateur oint qui a péché, rendant ainsi le peuple coupable, il offrira à Yahweh, pour son péché qu'il a commis, un jeune taureau sans défaut, pris du troupeau, en offrande pour le péché. ^{4:4}Il amènera le taureau à l'entrée de la tente d'assignation, devant Yahweh, il posera sa main sur la tête du taureau, et l'égorgera devant Yahweh. ^{4:5}Le sacrificateur oint prendra du sang du taureau, et l'apportera dans la tente d'assignation. ^{4:6}Le sacrificateur trempera son doigt dans le sang, et fera sept fois l'aspersion du sang devant Yahweh, en face du voile du lieu saint p. 4:7Le sacrificateur mettra du sang sur les cornes de l'autel des parfums odoriférants, qui est dans la tente d'assignation, devant Yahweh; et il répandra tout le sang du taureau au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée de la tente d'assignation. 4:8 Il lèvera toute la graisse du taureau de l'offrande pour le péché, la graisse qui couvre les entrailles, et toute la graisse qui est sur les entrailles, ^{4:9}les deux rognons avec la graisse qui est dessus, sur les flancs, et il ôtera le grand lobe qui est sur le foie, jusqu'aux rognons. ^{4:10}Comme il les enlèvera du taureau du sacrifice d'offrande de paix q, le sacrificateur les brûlera sur l'autel de l'holocauste. 4:11 Mais la peau du taureau et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles, et ses excréments, ^{4:12}tout le taureau, il l'emportera hors du camp, dans un lieu pur, où l'on répand les cendres, et il le brûlera au feu sur du bois : Il sera brûlé au lieu où l'on répand les cendres. ^{4:13}Si toute l'assemblée d'Israël a péché par ignorance, que la chose soit restée cachée aux yeux de l'assemblée, qu'ils aient fait contre l'un des commandements de Yahweh une chose qui ne doit point se faire, et s'en soit rendu coupable, ^{4:14}et que le péché qu'ils ont fait vienne à être connu, l'assemblée offrira, en offrande pour le péché, un jeune taureau, et on l'amènera devant la tente d'assignation. ^{4:15}Les anciens de l'assemblée poseront leurs mains sur la tête du taureau devant Yahweh. ^{4:16}Le sacrificateur oint apportera du sang du taureau dans la tente d'assignation: 4:17 ensuite le sacrificateur trempera son doigt dans le sang et en fera sept fois l'aspersion devant Yahweh, en face du voile. 4:18 Il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant Yahweh dans la tente d'assignation; et il répandra tout le sang au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée de la tente d'assignation. 4:19 Il lèvera toute sa graisse et la brûlera sur l'autel. ^{4:20}Il fera de ce taureau comme du taureau de l'offrande pour le péché. Le sacrificateur fera ainsi; il fera l'expiation pour eux, et il leur sera pardonné. ^{4:21}Puis il emportera le taureau hors du camp, et le brûlera comme il a brûlé le premier taureau. C'est l'offrande pour le péché de l'assemblée. 4:22 Si un chef a péché par erreur, en faisant contre l'un des commandements de Yahweh, son Dieu, ce qui ne doit point se faire, et s'est rendu coupable, 4:23 et qu'on vienne à

m. [3:17] Ge. 9:4; 1 S. 14:33.

n. Lé. 6:17-23

o. [4:2] Avant la promulgation de la loi, certains hommes péchaient par ignorance (Ro. 5:13). Néanmoins, ces péchés étaient tout de même punis et nécessitaient un sacrifice (Job. 1; Lé. 4:13-14. No. 15:22-36). Sous la grâce, l'excuse du péché par ignorance ne peut être invoquée puisque nous sommes scellés du Saint-Esprit qui nous enseigne toutes choses (1 Jn. 2:20 et 27).

p. [4:6] No. 19:4.

q. [4:10] Voir commentaire en Lé. 3:1.

connaître le péché qu'il a commis, il amènera pour offrande un bouc, mâle, sans défaut. 4:24 Il posera sa main sur la tête du bouc, et l'égorgera au lieu où l'on égorge l'holocauste devant Yahweh. C'est une offrande pour le péché. ^{4:25} Puis le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le péché avec son doigt, et en mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra le sang au pied de l'autel de l'holocauste. $^{4:26}$ Il brûlera toute sa graisse sur l'autel comme la graisse du sacrifice d'offrande de paix. C'est ainsi que le sacrificateur fera l'expiation pour lui de son péché, et il lui sera pardonné. 4:27 Si quelqu'un du peuple du pays a péché par ignorance, en faisant contre l'un des commandements de Yahweh des choses qui ne doivent point se faire, et s'est rendu coupable, ^{4:28}et qu'on vienne à connaître le péché qu'il a commis, il amènera pour offrande une chèvre, femelle, sans défaut, pour le péché qu'il a commis. 4:29 Il posera sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et égorgera l'offrande pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste. ^{4:30}Puis le sacrificateur prendra du sang de la chèvre avec son doigt, en mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra le sang au pied de l'autel. 4:31Le sacrificateur ôtera toute sa graisse comme on ôte la graisse du sacrifice d'offrande de paix, et il la brûlera sur l'autel, en bonne odeur à Yahweh. Le sacrificateur fera l'expiation pour lui, et il lui sera pardonné. ^{4:32}S'il amène un agneau comme offrande, pour l'offrande pour le péché, il amènera une femelle sans défaut. 4:33 Il posera sa main sur la tête de l'offrande pour le péché, et l'égorgera pour l'offrande du péché au lieu où l'on égorge l'holocauste. ^{4:34}Puis le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le péché avec son doigt, et en mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, et il répandra le sang au pied de l'autel. ^{4:35}Le sacrificateur ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice d'offrande de paix,

et il la brûlera sur l'autel des offrandes consumées par le feu devant Yahweh, et il fera l'expiation pour lui, pour le péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné.

[Sacrifice de culpabilité ^r]

5:1Lorsque quelqu'un, étant témoin, après avoir entendu la parole du serment, aura péché en ne déclarant pas ce qu'il a vu ou ce qu'il sait, il portera son iniquité^s. ^{5:2}Ou lorsque quelqu'un aura touché une chose souillée, comme le cadavre d'un animal impur, le cadavre d'une bête sauvage impure, ou le cadavre d'un reptile impur, sans qu'il ne s'en soit apercu, il sera impur et se rendra coupable ^t. ^{5:3}Ou lorsqu'il aura touché à l'impureté d'un homme, quelle que soit l'impureté par laquelle il s'est rendu impur, et qu'il ne s'en soit pas aperçu ou qu'il l'ait connu, il sera coupable. ^{5:4}Lorsque quelqu'un aura juré, en parlant légèrement de ses lèvres, de faire du mal ou du bien, selon tout ce que l'homme profère légèrement en jurant, et qu'il ne s'en soit pas apercu ou qu'il l'ait connu, il sera coupable dans l'un de ces points. ^{5:5}Quand quelqu'un sera coupable sur l'un de ces points, il confessera ce en quoi il aura péché. ^{5:6}Et il offrira en sacrifice de culpabilité à Yahweh, pour le péché qu'il a commis, une femelle de menu bétail, une brebis ou une chèvre, pour le péché. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation de son péché. ^{5:7}S'il n'a pas les moyens de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à Yahweh pour le péché qu'il aura commis deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un comme offrande pour le péché, l'autre comme holocauste ^u. ^{5:8}Il les apportera au sacrificateur, qui offrira premièrement celui qui est pour le péché. Il leur ouvrira la tête avec l'ongle, près du cou, sans la séparer; ^{5:9}puis il fera l'aspersion du sang du sacrifice pour le péché sur un côté de l'autel, et ce qui restera du sang sera exprimé au pied de l'autel :

r. Lé. 7:1-7

s. [5:1] Pr. 29:24.

t. [5:2] Ag. 2:14; 2 Co. 6:17.

u. [5:7] Lu. 2:24.

C'est un sacrifice pour le péché. ^{5:10}Et il fera de l'autre oiseau un holocauste, selon l'ordonnance. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation pour son péché qu'il aura commis, et il lui sera pardonné. 5:11 Si celui qui aura péché n'a pas les moyens de trouver deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il apportera pour son offrande un dixième d'épha de fleur de farine en offrande pour le péché; il ne mettra ni huile ni encens, car c'est une offrande pour le péché. ^{5:12}Il l'apportera au sacrificateur, et le sacrificateur qui en prendra une pleine poignée pour mémorial, la brûlera sur l'autel, comme offrande consumée par le feu à Yahweh : C'est une offrande pour le péché. ^{5:13}C'est ainsi que le sacrificateur fera l'expiation pour lui, pour le péché qu'il a commis dans l'une de ces choses, et il lui sera pardonné. Le reste sera pour le sacrificateur, comme l'offrande de gâteau. ^{5:14}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : 5:15Lorsque quelqu'un aura commis une transgression et péchera par ignorance, à l'égard des choses saintes de Yahweh, il amènera en sacrifice pour son péché à Yahweh, un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon ton estimation en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, en sacrifice pour le péché v. ^{5:16}Il restituera ce en quoi il aura péché contre le sanctuaire et il y ajoutera un cinquième, et le donnera au sacrificateur; et le sacrificateur fera l'expiation pour lui, avec le bélier de l'offrande de culpabilité, et il lui sera pardonné. 5:17 Lorsque quelqu'un aura péché, en commettant, sans le savoir, contre l'un des commandements de Yahweh, des choses qu'on ne doit point faire, il sera coupable et portera son iniquité. ^{5:18}Il amènera, en offrande de culpabilité au sacrificateur, un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon ton estimation. Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation de l'erreur qu'il aura commise sans le savoir, et il lui sera pardonné. ^{5:19}C'est une offrande de culpabilité. Il s'est rendu coupable contre Yahweh.

[La restitution au jour du sacrifice de culpabilité w]

 $^{5:20}$ Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{5:21}Lorsque quelqu'un aura péché et aura commis une transgression contre Yahweh, en mentant à son prochain pour un dépôt, pour une chose qu'on aura mise entre ses mains, un vol, ou qu'il ait extorqué son prochain, ^{5:22}ou s'il a trouvé quelque chose perdue, et qu'il mente à ce sujet, s'il jure faussement concernant l'une des choses qu'un homme fait en péchant; ^{5:23}lorsqu'il péchera et se rendra coupable, il rendra la chose qu'il a volée ou extorquée, le dépôt qui lui a été donné en garde, la chose perdue qu'il a trouvée, ^{5:24}ou tout ce dont il aura juré faussement. Il le restituera totalement, et il y ajoutera un cinquième; il le donnera à celui à qui il appartenait, le jour de son sacrifice de culpabilité. 5:25 Il amènera au sacrificateur en offrande de culpabilité pour Yahweh, un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon ton estimation, pour l'offrande de culpabilité. ^{5:26}Et le sacrificateur fera pour lui l'expiation devant Yahweh, et il lui sera pardonné, quelle que soit la faute qu'il ait faite et ce dont il se sera rendu coupable.

[L'offrande de l'holocauste x]

6:1 Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : 6:2 Ordonne à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Voici la loi de l'holocauste. L'holocauste restera sur le foyer de l'autel toute la nuit jusqu'au matin, et le feu brûlera sur l'autel. 6:3 Le sacrificateur revêtira sa tunique de lin, mettra ses caleçons de lin sur son corps, et il lèvera la cendre de l'holocauste que le feu aura consumé sur l'autel, puis il la mettra près de l'autel. 6:4 Il ôtera ses vêtements et portera d'autres vêtements pour transporter les cendres hors du camp, dans un lieu pur. 6:5 Et quant au feu qui brûle sur l'autel, on ne l'éteindra point; le sacrificateur y brûlera du bois tous les matins, il préparera l'holocauste sur le bois, et y brûlera les graisses des offrandes de paix. 6:6 Le feu brûlera

v. [5:15] Ex. 30:13.

w. Lé. 7:1-7

x. Lé. 1:1-17

continuellement sur l'autel, on ne le laissera point s'éteindre.

[L'offrande de la fleur de farine ^y]

6:7 Voici la loi de l'offrande du gâteau. Les fils d'Aaron l'offriront devant Yahweh sur l'autel z. 6:8On lèvera une poignée de la fleur de farine du gâteau et de l'huile, avec tout l'encens qui est sur le gâteau, et on le brûlera sur l'autel comme mémorial d'une bonne odeur à Yahweh. 6:9 Aaron et ses fils mangeront ce qui en restera; ils le mangeront sans levain dans un lieu saint, ils le mangeront dans le parvis de la tente d'assignation a. 6:10 On ne le cuira point avec du levain. C'est leur part que je leur ai donnée de mes offrandes consumées par le feu. C'est une chose très sainte, comme l'offrande pour le péché et l'offrande de culpabilité. 6:11 Tout mâle d'entre les fils d'Aaron en mangera. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants concernant les offrandes consumées par le feu à Yahweh : Quiconque les touchera sera sanctifié. ^{6:12}Yahweh parla à Moïse, en disant : 6:13 Voici l'offrande d'Aaron et de ses fils, qu'ils offriront à Yahweh le jour qu'ils seront oints : Un dixième d'épha de fleur de farine, comme offrande de gâteau perpétuelle, une moitié le matin et une moitié le soir. 6:14 Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile, tu l'apporteras mélangée, et tu offriras les morceaux cuits comme offrande de gâteau d'agréable odeur à Yahweh. 6:15 Le sacrificateur, parmi ses fils, qui sera oint à sa place, fera cela. C'est une loi perpétuelle devant Yahweh : On la brûlera tout entière. 6:16 Tout le gâteau du sacrificateur sera entièrement consumé; on n'en mangera pas.

[L'offrande pour le péché b]

6:17 Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : 6:18 Parle à Aaron et à ses fils, et dis : C'est ici la loi de l'offrande pour le péché. L'offrande pour le péché sera égorgée devant Yahweh, au lieu où l'on égorge l'holocauste : C'est une chose très sainte. 6:19 Le sacrificateur qui offrira l'offrande pour le péché la mangera; elle se mangera dans un lieu saint, dans le parvis de la tente d'assignation c. 6:20 Quiconque touchera sa chair sera saint. S'il en jaillit du sang sur le vêtement, ce sur quoi il aura jailli sera lavé dans un lieu saint. 6:21 Et le vase de terre dans lequel on l'aura fait cuire sera brisé; mais si on l'a fait cuire dans un vase d'airain, il sera nettoyé et lavé dans l'eau. $^{6:22}$ Tout mâle parmi les sacrificateurs en mangera : C'est une chose très sainte. ^{6:23} Aucune offrande pour le péché, dont on portera le sang dans la tente d'assignation pour faire l'expiation dans le sanctuaire, ne sera mangée : Elle sera brûlée au feu d.

[Le sacrifice de culpabilité ^e]

7:1 Voici la loi de l'offrande de culpabilité : C'est une chose très sainte. 7:2 Au lieu où l'on égorgera l'holocauste, on égorgera l'offrande de culpabilité. On en répandra le sang sur l'autel tout autour. 7:3 Puis on en offrira toute la graisse, la queue, et toute la graisse qui couvre les entrailles, 7:4 les deux rognons, la graisse qui est dessus, sur les flancs, et le grand lobe qui est sur le foie, qu'on ôtera jusqu'aux rognons. 7:5 Le sacrificateur les brûlera sur l'autel comme offrande consumée par le feu à Yahweh : C'est une offrande de culpabilité. 7:6 Tout mâle parmi les sacrificateurs en mangera; elle sera mangée dans un lieu saint : C'est une chose très sainte. 7:7 Il en est de l'offrande pour

y. Lé. 2:1-16

z. [6:7] No. 15:4.

a. [6:9] Ex. 29.

b. Lé. 4:1-35

c. [6:19] No. 18:10.

d. [6:23] Hé. 13:11.

e. Lé. 5:1-26

le péché comme de l'offrande de culpabilité, la loi est la même : Elle appartient au sacrificateur qui aura fait l'expiation. ^{7:8}Le sacrificateur qui offrira l'holocauste de quelqu'un aura la peau de l'holocauste qu'il aura offerte. ^{7:9}Toute offrande de gâteau cuite au four, apprêtée sur le gril ou sur la plaque, sera pour le sacrificateur qui l'a offerte. ^{7:10}Et toute offrande de gâteau pétrie à l'huile et sèche sera pour les fils d'Aaron, pour l'un comme pour l'autre.

[Le sacrifice d'offrande de paix ^f]

^{7:11}Et voici la loi du sacrifice d'offrande de paix ^g qu'on offrira à Yahweh. 7:12 Si quelqu'un l'offre pour un sacrifice de reconnaissance, il offrira avec le sacrifice de reconnaissance, des gâteaux sans levain pétris à l'huile, des galettes sans levain ointes d'huile, et des gâteaux de fleur de farine mêlés et pétris à l'huile. 7:13 En plus des gâteaux, il offrira pour son offrande du pain levé avec le sacrifice de reconnaissance de ses offrandes de paix. ^{7:14}Il présentera une part de chaque offrande, qu'il offrira comme offrande élevée à Yahweh; elle sera pour le sacrificateur qui a répandu le sang du sacrifice d'offrande de paix. ^{7:15}Mais la chair du sacrifice de reconnaissance de ses offrandes de paix sera mangée le jour où elle sera offerte; on n'en laissera rien jusqu'au matin. 7:16 Si le sacrifice de son offrande est un vœu ou une offrande volontaire, son sacrifice sera mangé le jour où il l'aura offert; ce qui en restera sera mangé le lendemain. 7:17 Mais ce qui restera de la chair du sacrifice sera brûlé au feu le troisième jour. 7:18 Et si on mange de la chair de son sacrifice d'offrande de paix le troisième jour, celui qui l'aura offert ne sera point agréé, il ne lui sera point imputé, ce sera une chose infâme, et la personne qui en mangera portera son iniquité h. 7:19La chair qui a touché quelque chose d'impur ne sera point mangée, elle sera brûlée au feu.

Mais quiconque sera pur, mangera la chair. ^{7:20}Car la personne qui mangera de la chair du sacrifice d'offrande de paix, qui appartient à Yahweh, et qui aura sur soi son impureté, cette personne-là sera retranchée de son peuple. ^{7:21}Si une personne touche quelque chose de souillé, une souillure d'homme, un animal impur, ou une autre chose impure, et qu'il mange de la chair du sacrifice d'offrande de paix qui appartient à Yahweh, cette personne-là sera retranchée de son peuple. 7:22 Yahweh parla à Moïse, en disant : 7:23 Parle aux fils d'Israël, et disleur : Vous ne mangerez aucune graisse de bœuf, d'agneau, ni de chèvre. 7:24La graisse d'une bête morte ou la graisse d'une bête déchirée pourra servir à un usage quelconque; mais vous n'en mangerez point. ^{7:25}Car quiconque mangera de la graisse d'un animal que l'on offre comme offrande consumée par le feu à Yahweh, celui qui en mangera, sera retranché de son peuple. ^{7:26} Vous ne mangerez point de sang d'oiseaux, ni de bétail, dans tous les lieux où vous habiterez. 7:27 Toute personne, qui aura mangé du sang d'une espèce quelconque, sera retranchée de son peuple. ^{7:28} Yahweh parla à Moïse, en disant : 7:29 Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Celui qui offrira son sacrifice d'offrande de paix à Yahweh, apportera son offrande à Yahweh, prise sur son sacrifice d'offrande de paix. 7:30 Il apportera de ses mains l'offrande consumée par le feu devant Yahweh. Il apportera la graisse avec la poitrine, la poitrine pour l'agiter d'un côté et de l'autre devant Yahweh. ^{7:31}Le sacrificateur brûlera la graisse sur l'autel, mais la poitrine sera pour Aaron et ses fils. 7:32 Vous donnerez aussi au sacrificateur pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices d'offrande de paix i. 7:33 Celui des fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse de l'offrande de paix. aura l'épaule droite pour lui. 7:34 Car je prends sur les sacrifices d'offrande de paix des fils d'Israël, la poitrine qu'on agitera d'un côté et de l'autre, et l'épaule qu'on présentera par élévation, et je les

f. Lé. 3:1-17

g. [7:11] Voir commentaire en Lé. 3:1.

h. [7:18] Ez. 4:14.

i. [7:32] No. 18:18.

donne à Aaron, le sacrificateur, et à ses fils, par une loi perpétuelle, de la part des fils d'Israël. ^{7:35}C'est là le droit de l'onction d'Aaron et de l'onction de ses fils sur ces offrandes consumées par le feu devant Yahweh, depuis le jour où on les aura présentés pour exercer la sacrificature à Yahweh. ^{7:36}C'est ce que Yahweh ordonne aux fils d'Israël de leur donner, depuis le jour où on les aura oints; ce sera une loi perpétuelle parmi leurs descendants ^j. ^{7:37}Telle est donc la loi de l'holocauste, du gâteau, du sacrifice pour le péché, du sacrifice de culpabilité, de la consécration et du sacrifice d'offrande de paix. ^{7:38}Yahweh l'ordonna à Moïse sur la montagne de Sinaï, le jour où il ordonna aux fils d'Israël d'offrir leurs offrandes à Yahweh dans le désert de Sinaï.

[Consécration d'Aaron et ses fils]

8:1 Yahweh parla à Moïse en disant : 8:2 Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction, le taureau pour le péché, les deux béliers et la corbeille de pains sans levain k; 8:3 et convoque toute l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation. 8:4 Moïse fit comme Yahweh lui avait ordonné; et l'assemblée se rassembla à l'entrée de la tente d'assignation. 8:5 Moïse dit à l'assemblée : Voici ce que Yahweh a ordonné de faire.

[L'eau]

^{8:6}Moïse fit approcher Aaron et ses fils, et les lava avec de l'eau. ^{8:7}Il mit sur Aaron la tunique, il le ceignit de la ceinture, le revêtit de la robe, mit sur lui l'éphod, et le ceignit avec la ceinture de l'éphod qu'il lia. ^{8:8}Puis il mit sur lui le pectoral, et mit au pectoral l'urim et le thummim. ^{8:9}Il lui posa aussi la tiare sur la tête, et il mit sur le devant de la tiare la lame d'or, la couronne de sainteté, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse ¹.

[L'huile l'onction]

^{8:10}Puis Moïse prit l'huile d'onction, oignit le tabernacle et toutes les choses qui y étaient, et les sanctifia. ^{8:11}Il en fit sept fois l'aspersion sur l'autel, et il oignit l'autel, tous ses ustensiles, et la cuve avec sa base, pour les sanctifier. ^{8:12}Il versa de l'huile d'onction sur la tête d'Aaron, et l'oignit pour le sanctifier ^m.

[Les vêtements]

8:13 Puis Moïse fit approcher les fils d'Aaron, les revêtit des tuniques, les ceignit de ceintures et leur attacha des turbans, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{8:14}Il fit approcher le taureau de l'offrande pour le péché, et Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur la tête du taureau de l'offrande pour le péché. 8:15 Moïse l'égorgea, prit de son sang, et en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour, et purifia l'autel; il répandit le sang au pied de l'autel, et le sanctifia pour faire l'expiation sur lui. 8:16 Puis il prit toute la graisse qui était sur les entrailles, le grand lobe du foie, les deux rognons avec leur graisse, et Moïse les brûla sur l'autel. 8:17 Mais il brûla au feu, hors du camp, le taureau avec sa peau, sa chair, et ses excréments, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 8:18 Il fit aussi approcher le bélier de l'holocauste, Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur la tête du bélier. 8:19 Moïse l'égorgea et répandit le sang sur l'autel tout autour. 8:20 Puis il coupa le bélier en morceaux, et Moïse brûla la tête, les morceaux, et la graisse. ^{8:21}Et il lava avec de l'eau les entrailles et les jambes, et brûla tout le bélier sur l'autel : Ce fut un holocauste d'agréable odeur, c'était une offrande consumée par le feu à Yahweh, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

j. [7:36] Ex. 40:15.

k. [8:2] Ex. 29:1-2; Ex. 30:25.

l. [8:9] Ex. 28.

m. [8:12] Ps. 133:2.

[Le sang]

8:22 Il fit aussi approcher l'autre bélier, le bélier de consécration, et Aaron et ses fils posèrent les mains sur la tête du bélier. ^{8:23}Moïse l'égorgea, prit de son sang, et le mit sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. 8:24 Il fit aussi approcher les fils d'Aaron, et mit du sang sur le lobe de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite, et sur le gros orteil de leur pied droit, et Moïse répandit le sang sur l'autel tout autour. ^{8:25}Puis il prit la graisse, la queue, toute la graisse qui est sur les entrailles, le grand lobe du foie, les deux rognons avec leur graisse, et l'épaule droite. ^{8:26}Il prit aussi de la corbeille des pains sans levain, qui étaient devant Yahweh, un gâteau sans levain, un gâteau de pain fait à l'huile et une galette, et il les mit sur les graisses, et sur l'épaule droite.

[Présentation de l'offrande]

8:27 Puis il mit toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron et sur les paumes des mains de ses fils, et les agita d'un côté et de l'autre devant Yahweh. 8:28 Et Moïse les prit de leurs mains et les brûla sur l'autel, sur l'holocauste : Ce fut l'offrande de consécration de bonne odeur, c'est une offrande consumée par le feu devant Yahweh. 8:29 Moïse prit aussi la poitrine du bélier de consécration, et l'agita d'un côté et de l'autre devant Yahweh : Ce fut la part de Moïse, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

[l'huile d'onction et le sang]

8:30 Moïse prit de l'huile d'onction et du sang qui était sur l'autel, et il en fit l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils; ainsi il sanctifia Aaron et ses vêtements, les fils d'Aaron et les vêtements de ses fils.

[le Pain de consécration ⁿ]

8:31 Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites cuire la chair à l'entrée de la tente d'assignation, et vous la mangerez là, avec le pain qui est dans la corbeille de consécration, comme je l'ai ordonné, en disant : Aaron et ses fils la mangeront. 8:32 Mais vous brûlerez au feu ce qui restera de la chair et du pain.

[Les sacrificateurs mis à part]

8:33 Pendant sept jours, vous ne sortirez point de l'entrée de la tente d'assignation, jusqu'à ce que les jours de consécration soient accomplis; car sept jours seront employés à vous consacrer. 8:34 Yahweh a ordonné de faire comme on a fait aujourd'hui pour faire l'expiation pour vous. 8:35 Vous resterez donc sept jours à l'entrée de la tente d'assignation, jour et nuit, et vous observerez le commandement de Yahweh, afin que vous ne mouriez pas; car il m'a été ainsi ordonné. 8:36 Aaron et ses fils firent toutes les choses que Yahweh avait ordonnées par Moïse.

[Le service d'Aaron et de ses fils]

^{9:1}Et au huitième jour, Moïse appela Aaron et ses fils, et les anciens d'Israël. ^{9:2}Il dit à Aaron : Prends un jeune taureau du troupeau pour l'offrande pour le péché, et un bélier pour l'holocauste, sans défaut, et offre-les devant Yahweh. ^{9:3}Tu parleras aux fils d'Israël, en disant : Prenez un bouc pour l'offrande pour le péché, un taureau et un agneau d'un an et sans défaut, pour l'holocauste; 9:4un bœuf et un bélier pour l'offrande de paix °, pour les sacrifier devant Yahweh; et un gâteau pétri à l'huile. Car aujourd'hui Yahweh vous apparaîtra. 9:5 Ils amenèrent devant la tente d'assignation ce que Moïse avait ordonné, et toute l'assemblée s'approcha, et se tint devant Yahweh. ^{9:6}Moïse dit : Faites ce que Yahweh vous a ordonné, et la gloire de Yahweh vous apparaîtra. 9:7 Moïse dit à Aaron : Approche-

n. Ex. 29:26; Lé. 7:31-34; 8:29

o. [9:4] Voir commentaire en Lé. 3:1.

toi de l'autel, fais ton offrande pour le péché et ton holocauste, et fais l'expiation pour toi et pour le peuple; présente l'offrande du peuple, et fais l'expiation pour eux, comme Yahweh l'a ordonné p. 9:8 Alors Aaron s'approcha de l'autel et égorgea le veau de son offrande pour le péché. 9:9Les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il trempa son doigt dans le sang et en mit sur les cornes de l'autel; puis il répandit le sang au pied de l'autel. ^{9:10}Mais il brûla sur l'autel la graisse, les rognons, et le grand lobe du foie de l'offrande pour le péché, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{9:11}Et il brûla au feu la chair et la peau hors du camp. 9:12 Il égorgea l'holocauste. Les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il le répandit sur l'autel tout autour. 9:13 Puis ils lui présentèrent l'holocauste coupé en morceaux, avec la tête, et il les brûla sur l'autel. 9:14 Il lava les entrailles et les jambes, qu'il brûla sur l'holocauste, sur l'autel. 9:15 Il offrit l'offrande du peuple. Il prit le bouc pour l'offrande pour le péché du peuple, il l'égorgea et l'offrit pour le péché, comme la première offrande. 9:16 Il offrit l'holocauste, et le fit selon l'ordonnance. ^{9:17}Ensuite, il offrit l'offrande du gâteau, et il en remplit la paume de sa main, et la brûla sur l'autel, outre l'holocauste du matin. 9:18 Il égorgea aussi le bœuf et le bélier pour le sacrifice d'offrande de paix, qui était pour le peuple. Les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il le répandit sur l'autel tout autour. 9:19 Ils présentèrent la graisse du bœuf et du bélier, la queue, ce qui couvre les entrailles, les rognons, et le grand lobe du foie; 9:20 ils mirent les graisses sur les poitrines, et il brûla les graisses sur l'autel. 9:21 Aaron agita d'un côté et de l'autre devant Yahweh les poitrines et l'épaule droite, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 9:22 Aaron éleva ses mains vers le peuple, et le bénit. Puis il descendit, après avoir offert l'offrande pour le péché, l'holocauste et l'offrande de paix. $^{9:23}$ Moïse et Aaron entrèrent dans la tente d'assignation, puis ils sortirent et ils bénirent le peuple. Et la gloire de Yahweh apparut à tout le peuple. $^{9:24}$ Le feu sortit de devant Yahweh, et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses. Tout le peuple le vit et ils poussèrent des cris de joie et tombèrent sur leur face q .

[Le feu étranger : Nadab et Abihu]

10:1Or les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir, mirent du feu, et ils posèrent dessus du parfum; ils offrirent devant Yahweh un feu étranger^r, ce qu'il ne leur avait point été ordonné. ^{10:2}Le feu sortit de devant Yahweh, et les dévora; ils moururent devant Yahweh s. ^{10:3}Moïse dit à Aaron: C'est ce dont Yahweh avait parlé, en disant: Je serai sanctifié par ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en présence de tout le peuple. Et Aaron se tut. ^{10:4}Moïse appela Mischaël et Eltsaphan, les fils d'Uziel, oncle d'Aaron, et leur dit: Approchez-vous, emportez vos frères de devant le sanctuaire, hors du camp. ^{10:5}Alors ils s'approchèrent et les emportèrent avec leurs tuniques hors du camp, comme Moïse l'avait dit.

[Instructions données par Moïse]

^{10:6} Puis Moïse dit à Aaron, à Eléazar et à Ithamar, ses fils: Ne découvrez point vos têtes, et ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez, et que Yahweh ne se mette en colère contre toute l'assemblée. Mais que vos frères, toute la maison d'Israël, pleurent à cause de l'embrasement que Yahweh a allumé[†]. ^{10:7} Ne sortez point de l'entrée de la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez, car l'huile de l'onction de Yahweh est

p. [9:7] Hé. 7:26-27.

q. [9:24] 1 R. 18:38; 2 Ch. 7:1.

r. [10:1] Ce passage nous avertit du danger auquel s'exposent ceux qui apportent un feu étranger dans le temple. Les feux étrangers sont les fausses doctrines, le péché, les conceptions cartésiennes, pernicieuses, mercantiles, destinés à remplacer la Parole de Dieu et à conduire le chrétien dans les ténèbres.

s. [10:2] No. 3:4.

t. [10:6] Ez. 24:17.

sur vous. Et ils firent selon la parole de Moïse. ^{10:8}Yahweh parla à Aaron, en disant : ^{10:9}Vous ne boirez point de vin, ni de cervoise, ni toi ni tes fils avec toi, quand vous entrerez dans la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez : C'est une loi perpétuelle pour vos descendants ^u, ^{10:10} afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint et ce qui est profane, entre ce qui est impur et ce qui est pur, 10:11 et enseigner aux fils d'Israël toutes les lois que Yahweh leur a prononcées par Moïse. ^{10:12}Puis Moïse parla à Aaron, à Eléazar et à Ithamar, ses fils qui lui restaient : Prenez leur dit-il l'offrande du gâteau, ce qui reste des offrandes de Yahweh consumées par le feu, et mangez-la avec des pains sans levain auprès de l'autel, car c'est une chose très sainte. 10:13 Vous la mangerez dans un lieu saint, car c'est la portion qui est assignée à toi et à tes fils sur les offrandes consumées par le feu à Yahweh: car il m'a été ainsi ordonné. 10:14 Vous mangerez aussi la poitrine offerte par agitation et l'épaule qui a été présentée par élévation dans un lieu pur, toi, tes fils et tes filles avec toi; car ces choses-là t'ont été données comme ton droit et le droit de tes fils, dans les sacrifices d'offrande de paix ^v des fils d'Israël. ^{10:15}Ils apporteront l'épaule d'élévation et la poitrine offerte par agitation, avec les offrandes consumées par le feu, qui sont les graisses, pour les agiter en offrande çà et là devant Yahweh: Cela t'appartiendra et à tes fils avec toi par une loi perpétuelle, comme Yahweh l'a ordonné. ^{10:16}Or Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché, mais voici il avait été brûlé. Et Moïse se mit en grande colère contre Eléazar et Ithamar, les fils d'Aaron qui lui restaient. et leur dit : 10:17 Pourquoi n'avez-vous point mangé l'offrande pour le péché dans le lieu saint? Car c'est une chose très sainte; Yahweh vous l'a donnée pour porter l'iniquité de l'assemblée, afin de faire l'expiation pour eux devant Yahweh. 10:18 Voici, son sang n'a point été porté dans l'intérieur du sanctuaire; ne manquez donc plus à la manger dans

le lieu saint, comme je l'avais ordonné. ^{10:19}Alors Aaron répondit à Moise : Voici, ils ont offert aujourd'hui leur offrande pour le péché et leur holocauste devant Yahweh, et ces choses-ci me sont arrivées. Si j'avais mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela aurait-il plu à Yahweh? ^{10:20}Et Moïse l'entendit, et cela fut bon à ses yeux.

[Lois de purification : les animaux purs et impurs.]

11:1 Yahweh parla à Moïse et à Aaron, et leur dit : ^{11:2}Parlez aux fils d'Israël, et dites-leur : Voici les animaux dont vous mangerez parmi toutes les bêtes qui sont sur la terre w. 11:3 Vous mangerez d'entre les animaux de tous ceux qui ont le sabot fendu, qui ont le pied fourchu, et qui ruminent. 11:4 Mais vous ne mangerez point de ceux qui ruminent seulement, ou qui ont seulement le sabot fendu. Ainsi vous ne mangerez point le chameau, car il rumine mais il n'a point le sabot fendu : Il vous sera impur. ^{11:5}Le daman, car il rumine mais il n'a point le sabot fendu : Il vous sera impur. ^{11:6}Le lièvre, car il rumine mais il n'a point le sabot fendu : Il vous sera impur. ^{11:7}Le porc, car il a bien le sabot fendu et le pied fourchu, mais il ne rumine pas : Il vous sera impur. 11:8 Vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point leur cadavre : Ils vous seront impurs. ^{11:9}Vous mangerez de ceci parmi tout ce qui est dans les eaux. Vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les rivières. ^{11:10}Mais vous ne mangerez rien de ce qui n'a point de nageoires et d'écailles, soit dans la mer, soit dans les rivières, tant des reptiles des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux, cela vous sera en abomination. 11:11 Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair, et vous tiendrez pour une chose abominable leur cadavre. 11:12 Tout ce donc qui vit dans les eaux et qui n'a point de nageoires et d'écailles, vous sera en abomination. ^{11:13}Et d'entre les oiseaux

u. [10:9] No. 6:3; Jg. 13:7.

v. [10:14] Voir commentaire en Lé. 3:1.

w. [11:2] De. 14:4; Ac. 10:11-14.

vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils vous seront en abomination : L'aigle, l'orfraie, l'aigle de mer; 11:14 le vautour, et le milan, selon leur espèce; 11:15 tout corbeau, selon son espèce; 11:16 l'autruche, le hibou, la mouette, et l'épervier selon leur espèce; ^{11:17}le chat-huant, le plongeon, la chouette; ^{11:18}le cygne, le cormoran, le pélican; 11:19 la cigogne, le héron selon leur espèce, la huppe et la chauve-souris, ^{11:20}et tout reptile volant qui marche sur quatre pieds vous sera en abomination. 11:21 Mais vous mangerez de tout reptile volant qui marche à quatre pieds, ayant des jambes sur ses pieds, pour sauter avec elles sur la terre. ^{11:22}Ce sont donc ici ceux dont vous mangerez : La sauterelle selon son espèce, le solam selon son espèce, le hargol, selon son espèce et le hagab, selon son espèce. 11:23 Mais tout autre reptile volant qui a quatre pieds vous sera en abomination. 11:24 Vous serez donc impurs par ces bêtes; quiconque touchera leur cadavre sera impur jusqu'au soir, ^{11:25}et quiconque aussi portera leur cadavre lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir. ^{11:26}Tout animal qui a le sabot fendu, et qui n'a point le pied fourchu et ne rumine point, vous sera impur : Quiconque les touchera sera impur. ^{11:27}Tout ce qui marche sur ses pattes, entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds, vous sera impur : Quiconque touchera leur cadavre sera impur jusqu'au soir, 11:28 et celui qui portera leur cadavre lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir. Ils vous seront impurs. 11:29 Ceci aussi vous sera impur entre les reptiles, qui rampent sur la terre : La taupe, la souris et la tortue, selon leur espèce; 11:30 le hérisson, la grenouille, le lézard, la limace et le caméléon. 11:31 Ces choses vous seront impures entre les reptiles : Quiconque les touchera mortes sera impur jusqu'au soir. ^{11:32} Aussi tout ce sur quoi il en tombera quelque chose quand elles seront mortes sera impur, soit ustensile de bois, soit vêtement, soit peau, ou sac, quelque objet que ce soit dont on se sert à faire quelque chose; il sera mis dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir; puis

il sera pur. ^{11:33}Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vase de terre que ce soit, tout ce qui est dedans sera impur, et vous casserez le vase. ^{11:34}Et tout aliment qu'on mange, sur lequel il y aura eu de l'eau, sera impur; tout breuvage qu'on boit dans quelque vase que ce soit, en sera impur. ^{11:35}Et s'il tombe quelque chose de leur cadavre sur quoi que ce soit, cela sera impur; le four et le foyer seront détruits : Ils seront impurs, et ils vous seront impurs. ^{11:36}Toutefois, la source, le puits ou tel autre amas d'eaux resteront purs; mais celui donc qui touchera leur cadavre sera impur. $^{11:37}{\rm Et}$ s'il est tombé de leur cadavre sur quelque semence qui se sème, elle restera pure. $^{11:38}$ Mais si on avait mis de l'eau sur la semence, et que quelque chose de leur cadavre tombe sur elle, elle vous sera impure. ^{11:39}Et s'il meurt une des bêtes qui vous servent pour nourriture, celui qui en touchera le cadavre sera impur jusqu'au soir: 11:40 celui qui mangera de son cadavre lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir, et celui aussi qui portera le cadavre de cette bête, lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir. 11:41 Tout reptile qui rampe sur la terre vous sera en abomination; on n'en mangera point x. 11:42 Vous ne mangerez point de tout ce qui rampe sur la poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds, ni de tout ce qui a plusieurs pieds entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre; car ils seront en abomination. ^{11:43}Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne; ne vous rendez point impurs par eux, ne vous souillez point par eux. 11:44 Car je suis Yahweh, votre Dieu; vous vous sanctifierez donc et vous serez saints, car je suis saint ^y; ainsi vous ne rendrez point vos personnes impures par aucun reptile qui se traîne sur la terre. ^{11:45}Car je suis Yahweh, qui vous ai fait monter du pays d'Egypte, afin que je sois votre Dieu, et que vous soyez saints ; car je suis saint. ^{11:46}Telle est la loi touchant les animaux, les oiseaux, tout animal ayant vie, qui se meut dans les eaux, et toute chose ayant vie, qui se traîne sur la terre, ^{11:47} afin de discerner entre la chose impure et

x. [11:41] Ge. 3:14.

y. [11:44] 1 Pi. 1:16.

la chose pure, entre les animaux qu'on peut manger et les animaux dont on ne doit point manger.

[Lois de purification : le flux de sang ^z]

^{12:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{12:2}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Si la femme après avoir conçu, enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours; elle sera impure comme au temps de son indisposition menstruelle. ^{12:3}Et au huitième jour, on circoncira la chair du prépuce de l'enfant a. 12:4Et elle restera trente-trois jours à se purifier de son sang; elle ne touchera aucune chose sainte, et ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis. ^{12:5}Si elle enfante une fille, elle sera impure deux semaines, comme au temps de son indisposition menstruelle, et elle restera soixante-six jours à se purifier de son sang. ^{12:6}Lorsque le temps de sa purification sera accompli, soit pour un fils ou pour une fille, elle présentera au sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle en offrande pour le péché, à l'entrée de la tente d'assignation b. 12:7 Et le sacrificateur offrira ces choses devant Yahweh, et fera l'expiation pour elle; et elle sera purifiée du flux de son sang. Telle est la loi pour celle qui enfante un fils ou une fille. 12:8Si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, alors elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, et l'autre en offrande pour le péché. Le sacrificateur fera l'expiation pour elle, et elle sera purifiée.

[Lois de purification : la lèpre c]

^{13:1}Yahweh parla aussi à Moïse et à Aaron, en disant : ^{13:2}L'homme qui aura sur la peau de son corps une tumeur, une dartre, ou une tache blanche, et que cela paraîtra sur la peau de son corps comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron, le sacrificateur, ou à l'un de ses fils sacrificateurs.

^{13:3}Le sacrificateur regardera la plaie qui est sur la peau du corps. Si le poil de la plaie est devenu blanc, et si la plaie, à la voir, est plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre : Le sacrificateur le regardera et le jugera impur. ^{13:4}Mais si la tache est blanche sur la peau du corps, et qu'à la voir, elle n'est point plus profonde que la peau, et si son poil n'est pas devenu blanc, le sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie. ^{13:5}Le sacrificateur la regardera le septième jour. Si à ses yeux la plaie s'est arrêtée, et qu'elle ne s'est point étendue sur la peau, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours. ^{13:6}Et le sacrificateur la regardera une seconde fois le septième jour suivant. Si la plaie est devenue pâle, et qu'elle ne s'est point étendue sur la peau, le sacrificateur le jugera pur : C'est de la dartre ; il lavera ses vêtements, et sera pur. ^{13:7}Mais si la dartre s'est étendue sur la peau, après avoir été vu par le sacrificateur pour être jugé pur, il se fera examiner pour la seconde fois par le sacrificateur. ^{13:8}Le sacrificateur le regardera encore. Si la dartre s'est étendue sur la peau, le sacrificateur le jugera impur : C'est de la lèpre. ^{13:9} Quand il v aura une plaie de lèpre sur un homme, on l'amènera au sacrificateur. ^{13:10}Le sacrificateur le regardera. S'il y a une tumeur blanche sur la peau, que le poil est devenu blanc, et qu'il y a une trace de chair vive dans la tumeur, ^{13:11}c'est une lèpre invétérée dans la peau du corps : Le sacrificateur le jugera impur ; il ne le fera point enfermer, car il est jugé impur. ^{13:12}Si la lèpre fait une éruption sur la peau, et qu'elle couvre toute la peau de celui qui a la plaie, depuis la tête de cet homme jusqu'à ses pieds, partout où pourra voir le sacrificateur, le sacrificateur le regardera, ^{13:13}et si le sacrificateur voit que la lèpre couvre tout le corps de cet homme, alors il jugera pur celui qui a la plaie: La plaie est devenue toute blanche, il est pur. ^{13:14}Mais le jour où l'on apercevra de la chair vive, il sera impur; ^{13:15}alors le sacrificateur regardera

z. Ps. 51:7; Jn.3:6

a. [12:3] Les parents de Jésus ont observé cette loi (Lu. 2:21-24). Jn. 7:22.

b. [12:6] No. 6:10.

c. Ro. 6:12-14; 1 Jn. 1:8

la chair vive, et le jugera impur : La chair vive est impure, c'est de la lèpre. ^{13:16}Si la chair vive se change et devient blanche, alors il viendra vers le sacrificateur; ^{13:17}et le sacrificateur le regardera, et si la plaie est devenue blanche, le sacrificateur jugera pur celui qui a la plaie : Il est pur. ^{13:18}Si le corps a eu sur la peau un ulcère qui soit guéri, ^{13:19}et qu'à l'endroit où était l'ulcère il y ait une tumeur blanche, ou une tache blanche rougeâtre, il sera regardé par le sacrificateur. ^{13:20}Le sacrificateur la regardera. Si, à la voir, elle paraît plus enfoncée que la peau, et que son poil est devenu blanc, alors le sacrificateur le jugera impur : C'est une plaie de lèpre qui a fait éruption dans l'ulcère. ^{13:21}Si le sacrificateur voit que le poil n'est point blanc, et qu'elle n'est point plus enfoncée que la peau, mais qu'elle est devenue pâle, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours. ^{13:22}Si elle s'est étendue sur la peau, le sacrificateur le jugera impur : C'est une plaie de lèpre. 13:23 Mais si la tache est restée à la même place et ne s'est pas étendue, c'est une cicatrice d'ulcère : Ainsi le sacrificateur le jugera pur. ^{13:24}Si le corps a sur la peau une brûlure par le feu, et que la chair vive de la partie enflammée soit une tache blanche rougeâtre ou blanc seulement, le sacrificateur la regardera, ^{13:25}et si le poil est devenu blanc dans la tache, et qu'à la voir, elle est plus profonde que la peau, c'est de la lèpre, elle a fait éruption dans la brûlure; le sacrificateur le jugera impur : C'est une plaie de lèpre. ^{13:26}Mais si le sacrificateur la regardant aperçoit qu'il n'y a point de poil blanc dans la tache, et qu'elle n'est point plus basse que la peau, qu'elle est devenue pâle, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours. 13:27 Puis le sacrificateur la regardera le septième jour. Si la tache s'est étendue sur la peau, le sacrificateur le jugera impur : C'est une plaie de lèpre. ^{13:28}Si la tache est restée à la même place, ne s'est pas étendue, et est devenue pâle, c'est la tumeur de la brûlure ; et le sacrificateur le jugera pur ; c'est la cicatrice de la brûlure. ^{13:29}Si l'homme ou la femme a une plaie à la tête, ou l'homme à la barbe, ^{13:30}le sacrificateur regardera la plaie, et si, à la voir, elle est plus profonde que

la peau, et qu'il y ait en elle du poil jaunâtre et fin, le sacrificateur le jugera impur : C'est de la teigne, c'est une lèpre de la tête ou de la barbe. ^{13:31}Si le sacrificateur regardant la plaie de la teigne, voit qu'elle n'est point plus profonde que la peau, et n'a en elle aucun poil noir, le sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie de la teigne. ^{13:32}Et le septième jour le sacrificateur regardera la plaie. Si la teigne ne s'est point étendue, qu'elle n'a aucun poil jaunâtre, et, qu'à voir la teigne, elle n'est pas plus profonde que la peau, ^{13:33}celui qui a la plaie de la teigne se rasera, mais il ne se rasera point à l'endroit de la teigne, et le sacrificateur fera enfermer pendant sept autres jours celui qui a la teigne. ^{13:34}Puis le sacrificateur regardera la teigne au septième jour. Si la teigne ne s'est point étendue sur la peau et, qu'à la voir, elle n'est point plus profonde que la peau, le sacrificateur le jugera pur, et cet homme lavera ses vêtements, et il sera pur. ^{13:35}Mais si la teigne s'est étendue sur la peau, après sa purification, le sacrificateur la regardera, ^{13:36}et si la teigne s'est étendue sur la peau, le sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre : Il est impur. ^{13:37}Mais si la teigne s'est arrêtée, et qu'il y ait poussé du poil noir, la teigne est guérie : Il est pur, et le sacrificateur le jugera pur. ^{13:38}Si l'homme ou la femme ont sur la peau de leur corps des taches, des taches qui sont blanches, ^{13:39}le sacrificateur les regardera. Si sur la peau de leur corps il y a des taches d'un blanc pâle, c'est une tache blanche qui a fait éruption sur la peau : Il est donc pur. ^{13:40}Si l'homme a la tête dépouillée de cheveux, c'est un chauve : Il est pur. ^{13:41}Et si sa tête est dépouillée de cheveux du côté de son visage, c'est un front chauve : Il est pur. ^{13:42}Mais si dans la partie chauve de devant ou de derrière, il y a une plaie d'un blanc rougeâtre, c'est une lèpre qui a fait éruption dans sa partie chauve de derrière ou de devant. ^{13:43}Et le sacrificateur le regardera. Si la tumeur de la plaie est d'un blanc rougeâtre dans sa partie chauve de derrière ou de devant, semblable à la lèpre de la peau du corps, $^{13:44}$ l'homme est lépreux, il est impur : Le sacrificateur ne manquera pas de le juger impur ; sa plaie est à la tête. ^{13:45}Or

le lépreux en qui sera la plaie aura ses vêtements déchirés, et sa tête nue; et il se couvrira la barbe et il criera : Impur! Impur! ^{13:46}Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé impur : Il est impur. Il demeurera seul; sa demeure sera hors du camp d. 13:47 Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit sur un vêtement de laine, soit sur un vêtement de lin, ^{13:48}à la chaîne ou à la trame du lin, ou de laine, sur la peau ou sur quelque ouvrage de peau, ^{13:49}et si cette plaie est verdâtre ou rougeâtre sur le vêtement ou sur la peau, à la chaîne ou à la trame, ou sur quelque chose de peau, ce sera une plaie de lèpre, et elle sera montrée au sacrificateur. ^{13:50}Le sacrificateur regardera la plaie, et fera enfermer pendant sept jours celui qui a la plaie. ^{13:51}Et au septième jour, il regardera la plaie. Si la plaie s'est étendue sur le vêtement, à la chaîne ou à la trame, sur la peau ou sur quelque ouvrage de peau, la plaie est une lèpre invétérée : La chose est impure. ^{13:52}Il brûlera le vêtement, la chaîne ou la trame de laine ou de lin, et toutes les choses de peau, qui auront cette plaie, car c'est une lèpre invétérée : Cela sera brûlé au feu. ^{13:53}Mais si le sacrificateur regarde, et que la plaie ne s'est point étendue sur le vêtement, sur la chaîne ou sur la trame, ou sur quelque autre chose de peau, ^{13:54}le sacrificateur ordonnera qu'on lave la chose où est la plaie, et il le fera enfermer pendant sept autres jours. ^{13:55}Si le sacrificateur, après qu'on aura fait laver la plaie, la regarde, et si la plaie n'a point changé sa couleur, et qu'elle ne s'est point étendue, c'est une chose impure: Tu la brûleras au feu; c'est une partie de l'endroit ou de l'envers qui a été rongée. ^{13:56}Si le sacrificateur regarde, et que la plaie est devenue pâle, après qu'on l'ait fait laver, il la déchirera du vêtement ou de la peau, de la chaîne ou de la trame. ^{13:57}Si elle paraît encore sur le vêtement, à la chaîne ou à la trame, ou sur quelque chose de peau, c'est une lèpre qui a fait éruption : Vous brûlerez au feu la chose où est la plaie. ^{13:58}Mais si tu as lavé le vêtement, la chaîne ou la trame, ou quelque chose de peau, et que la plaie s'en est allée, il sera lavé une seconde fois, puis il sera pur. ^{13:59}Telle est la loi sur la plaie de la lèpre sur un vêtement de laine ou de lin, la chaîne ou la trame, ou quelque chose de peau, pour la juger pure ou impure.

[Lois de purification de la lèpre.]

^{14:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{14:2}C'est ici la loi du lépreux pour le jour de sa purification. On l'amènera au sacrificateur ^e. ^{14:3}Le sacrificateur sortira hors du camp et le regardera. Si la plaie de la lèpre du lépreux est guérie, ^{14:4}le sacrificateur ordonnera qu'on prenne pour celui qui doit être purifié, deux oiseaux vivants et purs, avec du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope f. 14:5 Et le sacrificateur ordonnera qu'on égorge l'un des oiseaux sur un vase de terre, sur de l'eau vive. ^{14:6}Puis il prendra l'oiseau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope; et il trempera toutes ces choses avec l'oiseau vivant, dans le sang de l'autre oiseau qui aura été égorgé sur de l'eau vive. ^{14:7}Il en fera sept fois l'aspersion sur celui qui doit être purifié de la lèpre. Il le déclarera pur, et il laissera aller par les champs, l'oiseau vivant. 14:8 Et celui qui doit être purifié lavera ses vêtements, rasera tout son poil, et se lavera dans l'eau; et il sera pur. Ensuite il entrera dans le camp, mais il demeurera sept jours hors de sa tente. $^{14:\bar{9}}$ Au septième jour, il rasera tout son poil, sa tête, sa barbe, les sourcils de ses yeux, tout son poil; il rasera tout son poil; puis il lavera ses vêtements et son corps, et il sera pur. ^{14:10}Et au huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut, une brebis d'un an sans défaut, et trois dixièmes de fine farine en offrande de gâteau, pétrie à l'huile, et un log d'huile. ^{14:11}Le sacrificateur qui fait la purification présentera celui qui doit être purifié et ces choses-là devant Yahweh, à l'entrée de la tente d'assignation. ^{14:12}Puis le sacrificateur prendra l'un des agneaux et l'offrira en offrande de culpabilité avec un log d'huile; il agitera ces choses

d. [13:46] La. 4:15; 2 R. 7:3; Lu. 17:12-13.

e. [14:2] Mt. 8:2-4; Mc. 1:42-44; Lu. 5:12-14.

f. [14:4] Ex. 12:22.

devant Yahweh, en offrande agitée. ^{14:13}Et il égorgera l'agneau dans le lieu où l'on égorge l'offrande pour le péché et l'holocauste, dans le lieu saint; car l'offrande de culpabilité comme l'offrande pour le péché, appartiennent au sacrificateur; c'est une chose très sainte. ^{14:14}Le sacrificateur prendra du sang de l'offrande de culpabilité; il en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui doit être purifié, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. ^{14:15}Puis le sacrificateur prendra du log d'huile et en versera dans la paume de sa main gauche. ^{14:16}Et le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans sa paume gauche, et fera l'aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant Yahweh. 14:17Et du reste de l'huile qui sera dans sa paume, le sacrificateur en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui doit être purifié, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, par-dessus le sang pris de l'offrande de culpabilité. ^{14:18}Mais ce qui restera de l'huile sur la paume du sacrificateur, il le mettra sur la tête de celui qui doit être purifié; et ainsi le sacrificateur fera l'expiation pour lui devant Yahweh. 14:19 Ensuite le sacrificateur offrira l'offrande pour le péché et fera l'expiation pour celui qui doit être purifié de son impureté. Puis il égorgera l'holocauste. ^{14:20}Le sacrificateur offrira l'holocauste et le gâteau sur l'autel, et fera l'expiation pour celui qui doit être purifié, et il sera pur. 14:21 Mais s'il est pauvre et s'il n'a pas le moyen de fournir ces choses, il prendra un seul agneau en offrande agitée de culpabilité, afin de faire l'expiation pour lui. Il prendra un seul dixième de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau, et un log d'huile. 14:22 Il prendra aussi deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, selon ce qu'il pourra fournir, dont l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste. ^{14:23}Le huitième jour de sa purification, il les apportera au sacrificateur, à l'entrée de la tente d'assignation, devant Yahweh. 14:24 Le sacrificateur recevra l'agneau de l'offrande de culpabilité et le log d'huile, et les agitera devant Yahweh en offrande agitée. ^{14:25}Il égorgera l'agneau de l'offrande de culpabilité. Puis

le sacrificateur prendra du sang de l'offrande de culpabilité, il en mettra sur le lobe de l'oreille droite de celui qui doit être purifié, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit. ^{14:26} Puis le sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche. ^{14:27}Et avec le doigt de sa main droite, il fera l'aspersion de l'huile qui est dans sa main gauche sept fois devant Yahweh. 14:28 Il mettra de cette huile qui est dans sa paume, sur le lobe de l'oreille droite de celui qui doit être purifié, sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu du sang pris de l'offrande de culpabilité. ^{14:29} Après il mettra le reste de l'huile qui est dans sa paume sur la tête de celui qui doit être purifié, afin de faire l'expiation pour lui devant Yahweh. ^{14:30} Puis il sacrifiera l'une des tourterelles ou l'un des jeunes pigeons, selon ce qu'il aura pu fournir. ^{14:31}De ce que sa main aura pu fournir, l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste. avec le gâteau; ainsi le sacrificateur fera l'expiation devant Yahweh pour celui qui doit être purifié. ^{14:32}Telle est la loi de celui qui a une plaie de lèpre, et dont les ressources sont insuffisantes à sa purification.

[Plaies de lèpre sur une maison]

^{14:33}Puis Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : 14:34 Quand vous serez entrés dans le pays de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoie une plaie de lèpre sur une maison du pays que vous posséderez, 14:35 celui à qui la maison appartiendra viendra et le fera savoir au sacrificateur, en disant : Il me semble que j'aperçois comme une plaie dans ma maison. 14:36 Alors le sacrificateur ordonnera qu'on vide la maison avant qu'il y entre pour regarder la plaie, afin que rien de ce qui est dans la maison ne soit impur, puis le sacrificateur entrera pour voir la maison. ^{14:37}Et il regardera la plaie. Si la plaie qui est sur les murs de la maison a des creux verdâtres ou rougeâtres, qui soient, à les voir, plus bas que le mur; 14:38 le sacrificateur sortira de la maison, à l'entrée, et fera fermer la maison pendant sept jours. 14:39 Au septième jour, le sacrificateur retournera et la regardera. Si la plaie

s'est étendue sur les murs de la maison, ^{14:40} alors il ordonnera de retirer les pierres sur lesquelles est la plaie, et de les jeter hors de la ville, dans un lieu impur. ^{14:41}Il fera aussi racler l'enduit de la maison à l'intérieur, tout autour; et l'enduit qu'on aura raclé, on le jettera hors de la ville, dans un lieu impur. ^{14:42}Puis on prendra d'autres pierres, et on les mettra à la place des premières pierres; et on prendra d'autres mortiers pour recrépir la maison. ^{14:43}Mais si la plaie revient et fait éruption dans la maison, après avoir retiré les pierres, après avoir raclé et recrépi la maison, ^{14:44}le sacrificateur y entrera et la regardera. Si la plaie s'est étendue dans la maison, c'est une lèpre invétérée dans la maison : Elle est impure. 14:45 On démolira la maison, ses pierres, son bois, et tout le mortier de la maison; et on les transportera hors de la ville, dans un lieu impur. ^{14:46}Si quelqu'un est entré dans la maison pendant tout le temps que le sacrificateur l'avait faite fermer, il sera impur jusqu'au soir. ^{14:47}Celui qui dormira dans cette maison lavera ses vêtements. Celui aussi qui mangera dans cette maison lavera ses vêtements. 14:48 Mais quand le sacrificateur y sera entré, et qu'il aura aperçu que la plaie ne s'est point étendue dans cette maison, après l'avoir recrépie, il jugera la maison pure, car sa plaie est guérie. ^{14:49} Alors il prendra pour purifier la maison deux oiseaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope. ^{14:50}Il égorgera l'un des oiseaux sur un vase de terre, sur de l'eau vive. 14:51 Il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et l'oiseau vivant; il trempera le tout dans le sang de l'oiseau qu'on aura égorgé et dans l'eau vive, puis il fera sept fois l'aspersion sur la maison. ^{14:52}Il purifiera la maison avec le sang de l'oiseau, avec l'eau vive, avec l'oiseau vivant, le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi. ^{14:53}Puis il laissera aller hors de la ville par les champs l'oiseau vivant. C'est ainsi qu'il fera l'expiation pour la maison, et elle sera pure. ^{14:54}Telle est la loi pour toute plaie de lèpre et de teigne, ^{14:55}de lèpre de vêtement et de maison, ^{14:56}de tumeur, de dartre, et de tache : ^{14:57}Pour

enseigner quand une chose est impure et quand elle est pure. Telle est la loi sur la lèpre.

[Lois de purification : Gonorrhée et flux menstruel ^g]

^{15:1}Yahweh parla aussi à Moïse et à Aaron, en disant: 15:2 Parlez aux fils d'Israël et dites-leur: Tout homme qui a une gonorrhée h sera impur à cause de son flux. ^{15:3}Et telle sera l'impureté de son flux: Quand sa chair laissera aller son flux, ou que sa chair retiendra son flux, c'est son impureté. ^{15:4}Tout lit sur lequel se couchera celui qui est atteint d'un flux sera impur; et toute chose sur laquelle il se sera assis sera impure. ^{15:5}L'homme aussi qui touchera son lit lavera ses vêtements et se lavera avec de l'eau; et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:6}Et celui qui s'assiéra sur quelque chose sur laquelle celui qui a ce flux s'est assis, lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:7}Et celui qui touchera la chair de celui qui a ce flux lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:8}Si celui qui a ce flux crache sur celui qui est pur, celui qui était pur lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:9}Toute monture que celui qui a ce flux aura montée sera impure. ^{15:10}Quiconque touchera quelque chose qui aura été sous lui sera impur jusqu'au soir; et quiconque portera une telle chose lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau; il sera impur jusqu'au soir. ^{15:11}Quiconque aura été touché par celui qui a ce flux, sans qu'il ait lavé ses mains dans l'eau, lavera ses vêtements et il se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:12}Et le vase de terre que celui qui a ce flux aura touché sera cassé, mais tout vase de bois sera lavé dans l'eau. 15:13 Or quand celui qui a ce flux sera purifié de son flux, il comptera sept jours pour sa purification; il lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau vive, et ainsi il sera pur. ^{15:14}Au huitième jour, il prendra pour lui deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, et il viendra devant Yahweh à l'entrée de la tente d'as-

g. Jn. 13:3-10; Ep. 5:25-27; 1 Jn. 1:9

h. [15:2] Gonorrhée:infection des organes génito-urinaires.

signation, et les donnera au sacrificateur. ^{15:15}Le sacrificateur les sacrifiera, l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste; ainsi le sacrificateur fera l'expiation pour lui devant Yahweh à cause de son flux. ^{15:16}L'homme aussi duquel sera sortie de la semence lavera dans l'eau tout son corps, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:17}Et tout vêtement et toute peau sur lequel il v aura de la semence seront lavés dans l'eau, et seront impurs jusqu'au soir. ^{15:18}Même la femme qui couchera avec un tel homme se lavera dans l'eau avec son mari, et ils seront impurs jusqu'au soir. ^{15:19}Et quand la femme aura un flux, un flux de sang en sa chair, elle sera séparée sept jours. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir ⁱ. ^{15:20} Toute chose sur laquelle elle aura couché durant sa séparation sera impure, toute chose aussi sur laquelle elle aura été assise sera impure. ^{15:21}Quiconque aussi touchera le lit de cette femme lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:22}Et quiconque touchera quelque chose sur laquelle elle se sera assise lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:23}Même si la chose que quelqu'un aura touchée était sur le lit ou sur quelque chose sur laquelle elle était assise, quand quelqu'un aura touché cette chose-là, il sera impur jusqu'au soir. ^{15:24}Et si un homme a couché avec elle et que son impureté est sur lui, il sera impur sept jours, et toute couche sur laquelle il dormira sera impure. ^{15:25}La femme qui aura un flux de sang pendant plusieurs jours, hors de l'époque de ses menstruations, ou dont le flux durera plus longtemps que l'époque de ses menstruations, sera impure tout le temps du flux de son impureté, comme au temps de sa séparation. ^{15:26}Toute couche sur laquelle elle couchera tous les jours de son flux lui sera comme la couche de sa séparation, et toute chose sur laquelle elle s'assiéra sera impure comme pour l'impureté de sa séparation. ^{15:27}Et quiconque aura touché ces choses-là sera impur; il lavera ses vêtements et se lavera dans l'eau, et il sera impur jusqu'au soir. ^{15:28}Mais si elle est purifiée de son flux, elle comptera sept jours, et après elle sera pure. ^{15:29}Au huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, et les apportera au sacrificateur à l'entrée de la tente d'assignation. ^{15:30}Et le sacrificateur sacrifiera l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste ; ainsi le sacrificateur fera l'expiation pour elle devant Yahweh, à cause du flux de son impureté. ^{15:31} Ainsi vous séparerez les fils d'Israël de leurs impuretés, et ils ne mourront point à cause de leurs impuretés, en rendant impur mon tabernacle, qui est au milieu d'eux. ^{15:32}Telle est la loi pour celui qui a une gonorrhée ou de celui duquel sort la semence qui le rend impur. ^{15:33}Telle est aussi la loi pour celle qui a son indisposition menstruelle ou de toute personne qui découle et qui a son flux, soit mâle, soit femelle, et de celui qui couche avec celle qui est impure.

[Expiation pour le sacrificateur, sa maison et le peuple. ^j]

16:1 Or Yahweh parla à Moïse après la mort des deux fils d'Aaron, qui moururent lorsqu'ils s'étaient approchés de la présence de Yahweh. 16:2 Yahweh donc dit à Moïse: Parle à Aaron, ton frère, et dis-lui qu'il n'entre point en tout temps dans le sanctuaire, au-dedans du voile, devant le propitiatoire qui est sur l'arche, afin qu'il ne meure point; car j'apparaîtrai dans une nuée sur le propitiatoire. 16:3 Aaron entrera dans le sanctuaire de cette manière, après avoir offert un jeune taureau du troupeau pour le péché, et un bélier pour l'holocauste. 16:4 Il se revêtira de la sainte tunique de lin, et portera les caleçons de lin sur son corps; il se ceindra de la ceinture de lin^k, et se couvrira la tête de la tiare l de lin, qui sont les saints vêtements, et il s'en vêtira

i. [15:19] Mt. 9:18-22; Mc. 5:21-34; Lu. 8:41-48.

j. Hé. 9:1-14

k. [16:4] La ceinture de vérité (Ep. 6:14).

l. [16:4] La tiare, le casque du salut (Ep. 6:17).

m. [16:4] Le lavement préfigure ici la régénération (Tit. 3:5).

après avoir lavé son corps avec de l'eau ^m. ^{16:5}Et il prendra de l'assemblée des fils d'Israël deux jeunes boucs en offrande pour le péché et un bélier pour l'holocauste . ^{16:6}Puis Aaron offrira son taureau en offrande pour le péché, et fera l'expiation tant pour lui que pour sa maison.

[Les deux boucs expiatoires ⁿ]

^{16:7}Et il prendra les deux boucs, et les présentera devant Yahweh, à l'entrée de la tente d'assignation. ^{16:8}Puis Aaron jettera le sort sur les deux boucs, un sort pour Yahweh et un sort pour le bouc qui doit être Azazel. 16:9Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera échu pour Yahweh, et le sacrifiera en offrande pour le péché. ^{16:10}Mais le bouc sur lequel le sort sera tombé pour être Azazel, sera présenté vivant devant Yahweh pour faire l'expiation par lui, et on l'enverra dans le désert pour être Azazel. 16:11 Aaron donc offrira son taureau en offrande pour le péché, et fera l'expiation pour lui et pour sa maison. Il égorgera son taureau qui est l'offrande pour le péché. ^{16:12}Puis il prendra un encensoir plein de charbons ardents, de dessus l'autel devant Yahweh, et deux poignées de parfum odoriférant en poudre ; et il les apportera au-dedans du voile; 16:13 et il mettra le parfum sur le feu devant Yahweh, afin que la nuée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage, ainsi il ne mourra point. 16:14 Il prendra aussi du sang du taureau, et il en fera l'aspersion avec son doigt au-devant du propitiatoire vers l'orient; il fera l'aspersion de ce sang-là sept fois avec son doigt devant le propitiatoire. 16:15 Il égorgera aussi le bouc du peuple, qui est l'offrande pour le péché, et il apportera son sang au-dedans du voile. Il fera de son sang comme il a fait du sang du taureau, en faisant l'aspersion sur le propitiatoire et sur le devant du propitiatoire. ^{16:16}Et il fera l'expiation pour le sanctuaire, le purifiant des impuretés des fils d'Israël, et de leurs transgressions, selon tous leurs péchés. Il fera la même chose pour la tente d'assignation, qui demeure avec eux au milieu de leurs impuretés. 16:17 Personne ne sera dans la tente d'assignation quand le sacrificateur y entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lorsqu'il fera l'expiation pour lui et pour sa maison, et pour toute l'assemblée d'Israël. 16:18 Puis il sortira vers l'autel qui est devant Yahweh, et fera l'expiation pour lui; il prendra du sang du taureau et du sang du bouc, il en mettra sur les cornes de l'autel tout autour. ^{16:19}Et il fera par sept fois l'aspersion du sang avec son doigt sur l'autel, et le purifiera et le sanctifiera des impuretés des fils d'Israël. ^{16:20}Et quand il achèvera de faire l'expiation pour le sanctuaire, pour la tente d'assignation et pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant. ^{16:21}Et Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des fils d'Israël et toutes leurs transgressions, selon tous leurs péchés; et il les mettra sur la tête du bouc, et l'enverra au désert par un homme qui aura cette charge. ^{16:22}Et le bouc portera sur lui toutes leurs iniquités dans une terre inhabitable, puis cet homme laissera aller le bouc par le désert. ^{16:23}Et Aaron reviendra dans la tente d'assignation; il quittera les vêtements de lin dont il s'était vêtu quand il était entré dans le sanctuaire, et les posera là. ^{16:24}Il lavera aussi son corps avec de l'eau dans le lieu saint, et se revêtira de ses vêtements. Puis il sortira, il offrira son holocauste et l'holocauste du peuple, et fera l'expiation pour lui et pour le peuple. 16:25 Il brûlera aussi sur l'autel la graisse de l'offrande pour le péché. ^{16:26}Et celui qui aura conduit le bouc pour être Azazel lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau; après cela, il rentrera dans le camp. ^{16:27}Mais on tirera hors du camp le taureau et le bouc qui auront été offerts en offrande pour le péché, et desquels le sang aura été porté dans le sanctuaire pour y faire l'expiation, et on brûlera au feu leurs peaux, leur chair et leurs excréments °. 16:28 Et celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau; après cela, il rentrera dans le camp.

n. 2 Co. 5:21

o. [16:27] Hé. 13:11.

^{16:29}Et ceci sera pour vous une loi perpétuelle : Le dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes, et vous ne ferez aucune œuvre, tant celui qui est du pays que l'étranger qui fait son séjour parmi vous ^p. ^{16:30}Car en ce jour-là le sacrificateur fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier : Ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés devant Yahweh. $^{16:31}$ Ce sera pour vous donc un sabbat, un jour de repos, et vous affligerez vos âmes. C'est une loi perpétuelle. ^{16:32}Et le sacrificateur qu'on aura oint, et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera l'expiation, s'étant revêtu des vêtements de lin, qui sont les saints vêtements. ^{16:33}Et il fera l'expiation pour le saint sanctuaire, pour la tente d'assignation et pour l'autel, et pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée. ^{16:34}Ceci donc sera pour vous une loi perpétuelle, afin de faire l'expiation pour les fils d'Israël de tous leurs péchés une fois par an. On fit comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

[Les sacrifices apportés à l'entrée de la tente d'assignation]

^{17:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{17:2}Parle à Aaron et à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et dis-leur : C'est ici ce que Yahweh a ordonné, en disant : ^{17:3}Quiconque de la maison d'Israël aura égorgé un bœuf, un agneau ou une chèvre dans le camp, ou qui l'aura égorgé hors du camp ^q, ^{17:4}et ne l'aura point amené à l'entrée de la tente d'assignation, pour en faire une offrande à

Yahweh, devant le tabernacle de Yahweh, le sang sera imputé à cet homme-là; il a répandu du sang, c'est pourquoi cet homme-là sera retranché du milieu de son peuple. ^{17:5}C'est afin que les fils d'Israël amènent leurs sacrifices, qu'ils sacrifient dans les champs, qu'ils les amènent à Yahweh, à l'entrée de la tente d'assignation, vers le sacrificateur, et qu'ils les sacrifient en sacrifices d'offrande de paix r à Yahweh; ^{17:6}et que le sacrificateur en répande le sang sur l'autel de Yahweh, à l'entrée de la tente d'assignation, et en brûle la graisse en bonne odeur à Yahweh. ^{17:7}Et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons, avec lesquels ils se sont prostitués. Que ce soit une loi perpétuelle pour eux et leurs descendants ^s. ^{17:8}Tu leur diras donc : Si un homme de la maison d'Israël, ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, aura offert un holocauste ou un sacrifice, ^{17:9}et qui ne l'aura point amené à l'entrée de la tente d'assignation, pour le sacrifier à Yahweh, cet homme-là sera retranché d'entre ses peuples.

[Importance du sang]

^{17:10}Quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, aura mangé de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé du sang, et je la retrancherai du milieu de son peuple ^t. ^{17:11}Car l'âme de la chair est dans le sang. C'est pourquoi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel, afin de faire l'expiation pour vos âmes, car c'est le sang qui fera l'expiation pour l'âme. ^{17:12}C'est pourquoi j'ai

p. [16:29] La fête des expiations (ou yom kippour) avait lieu une fois par an, le dixième jour du septième mois (Ex. 30:10; Lé. 16:29). A cette occasion, le souverain sacrificateur jetait le sort sur deux boucs : un sort pour Yahweh et un sort pour Azazel (Lé. 16:8-10). Le bouc pour Yahweh était sacrifié, il préfigurait la mort expiatoire de Christ. Le bouc émissaire, pour Azazel, n'avait lui-même rien fait de mal, mais il était choisi par Dieu pour porter le péché du peuple afin qu'il soit dégagé de toute accusation. Ce que l'on faisait de ce bouc, préfigurait l'œuvre de Jésus-Christ. Il symbolisait le Seigneur qui s'est chargé de nos péchés pour les emporter loin de nous (Ps. 103:12; Es. 53; Hé. 10:17; Hé. 13:12-14). Christ est mort et ressuscité hors du camp et c'est là qu'il nous appelle à le rejoindre : hors du monde et des systèmes religieux (Hé. 13:10-14).

q. [17:3] De. 12:6.

r. [17:5] Voir commentaire en Lé. 3:1.

s. [17:7] Ps. 106:37; De. 32:17.

t. [17:10] De. 12:16-23; Ge. 9:4; 1 S. 14:33.

dit aux fils d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang, et que même l'étranger qui fait son séjour parmi vous ne mange point de sang. ^{17:13}Si quelqu'un des fils d'Israël, ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, aura pris à la chasse une bête sauvage ou un oiseau que l'on mange, il répandra leur sang et le couvrira de poussière. ^{17:14}Car l'âme de toute chair est dans son sang, c'est son âme. C'est pourquoi j'ai dit aux fils d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair; car l'âme de toute chair est son sang : Quiconque en mangera sera retranché. ^{17:15}Toute personne qui aura mangé de la chair de quelque bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, tant celui qui est né dans le pays que l'étranger, lavera ses vêtements et se lavera avec de l'eau, et il sera impur jusqu'au soir; puis il sera pur. ^{17:16}S'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

[Condamnation des incestes]

^{18:1}Yahweh parla encore à Moïse, en disant : ^{18:2}Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{18:3}Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Egypte où vous avez habité, ni ce qui se fait dans le pays de Canaan, auquel je vous amène : Vous ne vivrez point selon leurs statuts u. ^{18:4}Mais vous pratiquerez mes ordonnances, et vous garderez mes lois pour marcher en elles. Je suis Yahweh, votre Dieu. 18:5 Vous garderez donc mes lois et mes ordonnances, l'homme qui les pratiquera vivra par elles. Je suis Yahweh v. 18:6 Que nul ne s'approche de celle qui est sa proche parente pour découvrir sa nudité. Je suis Yahweh. ^{18:7}Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère. C'est ta mère : Tu ne découvriras point sa nudité. ^{18:8}Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père. C'est la nudité de ton père w. ^{18:9}Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou hors de la maison. Tu ne découvriras point leur nudité. ^{18:10} Quant à la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité. Car elles sont ta nudité. ^{18:11}Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père. C'est ta sœur. ^{18:12}Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père. Elle est la proche parente de ton père. ^{18:13}Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère; car elle est la proche parente de ta mère. ^{18:14}Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père. Tu ne t'approcheras point de sa femme. Elle est ta tante. ^{18:15}Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille. Elle est la femme de ton fils : Tu ne découvriras point sa nudité. ^{18:16}Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère. C'est la nudité de ton frère. ^{18:17}Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille. Tu ne prendras point la fille de son fils, ni la fille de sa fille pour découvrir leur nudité. Elles sont tes proches parentes : C'est un crime. ^{18:18}Tu ne prendras point aussi une femme avec sa sœur pour exciter une rivalité en découvrant sa nudité à côté d'elle pendant sa vie.

[Condamnation des abominations]

^{18:19}Tu ne t'approcheras point d'une femme durant son impureté menstruelle, pour découvrir sa nudité. ^{18:20}Tu ne coucheras point avec la femme de ton prochain pour te souiller avec elle ^x par effusion de semence. ^{18:21}Tu ne donneras point tes enfants pour les faire passer par le feu devant Moloc ^y, et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis Yahweh. ^{18:22}Tu ne coucheras point aussi avec un mâle, comme on couche avec une femme. C'est

u. [18:3] Jé. 10:2.

v. [18:5] Ez. 20:11-13; Ro. 10:5; Ga. 3:12.

w. [18:8] De. 22:30; 1 Co. 5:1.

x. [18:20] Ex. 20:17; De. 5:21; Mt. 5:28.

y. [18:21] Moloc est le nom du dieu auquel les Ammonites, peuple issu de la relation incestueuse de Loth et sa fille, sacrifiaient leurs premiers-nés en les jetant dans un brasier. De. 18:9-10; Jé. 32:35; 1 R. 11:5-7; 2 R. 23:10.

z. [18:22] 1 Co. 6:9-10; Ge. 13:13; Ro. 1:26-27.

une abomination z. 18:23 Tu ne t'approcheras point aussi d'aucune bête pour te rendre impur avec elle. La femme ne se prostituera point à une bête. C'est une confusion. 18:24 Ne vous rendez point impurs par aucune de ces choses, car les nations que je vais chasser de devant vous se sont rendues impures par toutes ces choses. ^{18:25}Le pays a été rendu impur; et je punirai sur lui son iniquité, et le pays vomira ses habitants. ^{18:26} Mais quant à vous, vous garderez mes lois et mes ordonnances, et vous ne ferez aucune de ces abominations, tant celui qui est né dans le pays que l'étranger qui fait son séjour parmi vous. ^{18:27}Car les gens de ce pays-là qui ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations, et le pays en a été rendu impur. ^{18:28}Prenez garde que le pays ne vous vomisse, si vous le rendez impur, comme il aura vomi les nations qui y étaient avant vous. ^{18:29}Car tous ceux qui feront l'une de toutes ces abominations, seront retranchés du milieu de leur peuple. 18:30 Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder, et vous ne pratiquerez aucune de ces coutumes abominables qui ont été pratiquées avant vous, et vous ne vous rendrez point impurs par elles. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[Mise en garde contre l'idolâtrie]

^{19:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{19:2}Parle à toute l'assemblée des fils d'Israël, et disleur : Soyez saints, car je suis saint, moi, Yahweh, votre Dieu. ^{19:3}Chacun de vous craindra sa mère et son père, et vous garderez mes sabbats. Je suis Yahweh, votre Dieu ^a. ^{19:4}Vous ne vous tournerez point vers les idoles, et vous ne vous ferez aucun dieu de fonte. Je suis Yahweh, votre Dieu ^b.

[Recommandation pour les sacrifices]

19:5 Si vous offrez un sacrifice d'offrande de paix c à Yahweh, vous le sacrifierez de votre bon gré. 19:6 II se mangera le jour où vous l'aurez sacrifié, et le lendemain, mais ce qui restera jusqu'au troisième jour sera brûlé au feu. 19:7 Si on en mange au troisième jour, ce sera une abomination: Il ne sera point agréé. 19:8 Quiconque aussi en mangera portera son iniquité; car il aura profané la chose sainte de Yahweh: Cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

[les rapports avec son prochain: le pauvre]

19:9Quand vous ferez la moisson de votre pays, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point ce qui restera à cueillir de ta moisson. $^{19:10}$ Tu ne grappilleras point ta vigne, ni ne recueilleras point les grains tombés de ta vigne, mais tu les laisseras au pauvre et à l'étranger ^d. Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{19:11}Vous ne déroberez point, et vous ne vous tromperez point les uns les autres; et aucun de vous ne mentira à son prochain e. 19:12 Vous ne jurerez point par mon Nom en mentant, car tu profanerais le Nom de ton Dieu ^f. Je suis Yahweh. ^{19:13}Tu n'opprimeras point ton prochain, et tu ne le pilleras point g. Le salaire de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au lendemain. ^{19:14}Tu ne maudiras point le sourd, et tu ne mettras point d'achoppement devant l'aveugle, mais tu craindras ton Dieu. Je suis Yahweh. ^{19:15} Vous ne ferez point d'iniquité dans vos jugements : Tu n'auras point d'égard à la personne du pauvre, et tu n'honoreras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice. ^{19:16}Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'élèveras point

a. [19:3] Ex. 20:12; De. 5:16; Mt. 15:4.

b. [19:4] Ex. 20:3-5.

c. [19:5] Voir commentaire en Lé. 3:1.

d. [19:10] De. 24:19.

e. [19:11] Ex. 20:15; Ep. 4:25; Col. 3:9.

f. [19:12] Ex. 20:7; De. 5:11.

g. [19:13] De. 24:14-15; Ja. 5:4.

contre le sang de ton prochain. Je suis Yahweh. ^{19:17}Tu ne haïras point ton frère dans ton cœur; tu reprendras soigneusement ton prochain h, et tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui. ^{19:18}Tu n'useras point de vengeance, et tu ne la garderas point aux fils de ton peuple; mais tu aimeras ton prochain comme toi-même i. Je suis Yahweh.

[les mélanges de nature différentes]

^{19:19}Vous garderez mes lois. Tu n'accoupleras point tes bêtes de deux espèces différentes; tu ne sèmeras point ton champ de diverses sortes de grains; et tu ne mettras point sur toi de vêtements de diverses espèces, comme de la laine et du lin. 19:20 Si un homme couche et a commerce avec une femme, si c'est une esclave, fiancée à un homme, qui n'a pas été rachetée, et que la liberté ne lui a pas été donnée, ils auront le fouet, mais on ne les fera point mourir, parce qu'elle n'a pas été affranchie. ^{19:21}L'homme amènera son offrande de culpabilité à Yahweh à l'entrée de la tente d'assignation, à savoir un bélier en offrande de culpabilité. 19:22 Et le sacrificateur fera l'expiation pour lui devant Yahweh avec le bélier de l'offrande de culpabilité, à cause de son péché qu'il aura commis, et son péché qu'il aura commis lui sera pardonné.

[Ordonnaces diverses]

^{19:23}Quand vous serez entrés dans le pays, et que vous y aurez planté quelque arbre fruitier, vous considérerez son fruit comme incirconcis; il vous sera incirconcis pendant trois ans, on n'en mangera point. ^{19:24}Mais à la quatrième année, tout son fruit sera une chose sainte à la louange de Yahweh. ^{19:25}Et à la cinquième année, vous mangerez son fruit, afin qu'il vous multiplie son produit. Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{19:26}Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous n'userez point de divinations, et vous ne pronostiquerez point le

temps j. 19:27 Vous ne couperez point en rond les coins de votre chevelure, et vous ne raserez point les coins de votre barbe. 19:28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de caractères sur vous. Je suis Yahweh. ^{19:29}Tu ne profaneras point ta fille en la prostituant; afin que le pays ne se prostitue point et ne se remplisse point de crimes. ^{19:30} Vous garderez mes sabbats et vous révérerez mon sanctuaire. Je suis Yahweh. 19:31 Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de python, ni après les devins k; ne cherchez point à vous rendre impurs avec eux. Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{19:32}Tu te lèveras devant les cheveux blancs, et tu honoreras la personne du vieillard. Tu craindras ton Dieu. Je suis Yahweh. ^{19:33}Si quelque étranger séjourne dans votre pays, vous ne lui ferez point de tort. ^{19:34}L'étranger qui séjourne parmi vous, vous sera comme celui qui est né parmi vous, et vous l'aimerez comme vousmêmes, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte. Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{19:35} Vous ne ferez point d'iniquité dans les jugements, ni dans les mesures de dimension, ni dans les poids, ni dans les mesures de capacité. ^{19:36}Vous aurez les balances justes, les pierres à peser justes, l'épha juste et le hin juste. Je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte. ^{19:37}Gardez donc toutes mes lois et mes ordonnances, et pratiquez-les. Je suis Yahweh.

[Mise en garde contre les abominations diverses]

20:1 Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{20:2}Tu diras aux fils d'Israël : Quiconque des fils d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël, qui donnera de sa postérité à Moloc, sera puni de mort : Le peuple du pays le lapidera. ^{20:3}Je mettrai ma face contre un tel homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné de sa postérité à Moloc, pour rendre impur mon sanc-

h. [19:17] Ge. 4:8; 1 Jn. 2:9-11; Mt. 18:15.

i. [19:18] Mt. 7:12; Mc. 12:28-34.

j. [19:26] De. 12:23.

k. [19:31] Ac. 16:16.

tuaire et profaner le Nom de ma sainteté. ^{20:4}Si le peuple du pays ferme les yeux en quelque manière que ce soit sur cet homme-là, qui donne de sa postérité à Moloc, et s'il ne le fait pas mourir, ^{20:5}je mettrai ma face contre cet homme-là, contre sa famille, et je le retrancherai du milieu de mon peuple, avec tous ceux qui se prostituent comme lui, en se prostituant après Moloc. ^{20:6}Quant à la personne qui se tournera vers ceux qui ont l'esprit de python, vers les devins, en se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personnelà, et je la retrancherai du milieu de son peuple. ^{20:7}Sanctifiez-vous donc, et soyez saints, car je suis Yahweh, votre Dieu. ^{20:8}Gardez aussi mes lois et pratiquez-les. Je suis Yahweh, qui vous sanctifie. ^{20:9}Tout homme qui maudit son père ou sa mère sera puni de mort ; il a maudit son père ou sa mère : Son sang retombera sur lui. ^{20:10} Quant à l'homme qui commet un adultère avec la femme d'un autre, parce qu'il a commis un adultère avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultères seront mis à mort. $^{20:11}$ L'homme qui couche avec la femme de son père, découvre la nudité de son père, les deux seront mis à mort, leur sang retombera sur eux. ^{20:12}Si un homme couche avec sa bellefille, ils seront mis à mort, tous deux; ils ont fait une confusion: Leur sang est sur eux. 20:13 Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont tous deux fait une chose abominable; ils seront mis à mort : Leur sang est sur eux. ^{20:14}Et si un homme prend pour femmes la fille et la mère, c'est un crime : Il sera brûlé au feu avec elles, afin que ce crime n'existe pas au milieu de vous. ^{20:15}Si un homme a commerce avec une bête, il sera puni de mort; vous tuerez aussi la bête. ^{20:16}Et si une femme s'approche d'une bête, tu tueras cette femme et la bête; ils seront mis à mort : Leur sang sera sur eux. ^{20:17}Si un homme prend sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère, et voit sa nudité, et qu'elle voie la nudité de cet homme, c'est une chose infâme; ils seront retranchés sous les yeux des fils de leur peuple : Il a découvert la nudité de sa sœur, il portera son iniquité. ^{20:18}Si un homme couche avec une

femme qui a son indisposition menstruelle, et qu'il découvre la nudité de cette femme, en découvrant son flux, et qu'elle découvre le flux de son sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple. ^{20:19}Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père, car c'est découvrir sa proche parente, ils porteront tous deux leur iniquité. ^{20:20}Si un homme couche avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle; ils porteront leur péché, et ils mourront privés d'enfants. $^{20:21}$ Si un homme prend la femme de son frère, c'est une impureté; il a découvert la nudité de son frère, ils seront privés enfants. ^{20:22}Vous garderez toutes mes lois et mes ordonnances et vous les pratiquerez, afin que le pays où je vous fais entrer pour y habiter ne vous vomisse point. ^{20:23}Vous ne suivrez point les statuts des nations que je vais chasser devant vous; car elles ont fait toutes ces choses-là, et je les ai eues en abomination. ^{20:24}Et je vous ai dit : Vous posséderez leur pays, je vous le donnerai en possession : C'est un pays où coulent le lait et le miel. Je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous ai séparés des autres peuples. ^{20:25}C'est pourquoi séparez les bêtes pures de celles qui sont impures, les oiseaux purs de ceux qui sont impurs, et ne rendez point abominables vos personnes en mangeant des bêtes et des oiseaux impurs, ni rien qui rampe sur la terre, rien de ce que je vous ai défendu comme une chose impure. 20:26 Vous me serez donc saints, car je suis saint, moi, Yahweh; je vous ai séparés des autres peuples afin que vous soyez à moi. ^{20:27}Si un homme ou une femme ont un esprit de python ou de divination, on les mettra à mort; on les lapidera: Leur sang sera sur eux.

[Recommandation aux sacrificateurs]

^{21:1}Yahweh dit aussi à Moïse : Parle aux sacrificateurs, fils d'Aaron, et dis-leur : Aucun d'eux ne se rendra impur parmi son peuple pour un mort, ^{21:2}excepté pour son proche parent, pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille, et pour son frère, ^{21:3}et aussi pour sa sœur vierge, qui lui est proche, et qui n'aura point eu de mari, il se rendra impur pour elle. ^{21:4}Chef parmi son peuple, il ne se

rendra point impur en se profanant. ^{21:5}Ils ne se feront point de place chauve sur la tête, ils ne raseront point les coins de leur barbe, ni ne feront d'incisions dans leur chair. ^{21:6}Ils seront consacrés à leur Dieu, et ils ne profaneront point le Nom de leur Dieu; car ils offrent à Yahweh les sacrifices consumés par le feu, qui sont la nourriture de leur Dieu : C'est pourquoi ils seront très saints. ^{21:7}Ils ne prendront point une femme prostituée ou déshonorée; ils ne prendront point une femme répudiée par son mari, car ils sont saints pour leur Dieu. ^{21:8}Tu regarderas chacun d'eux comme saint, parce qu'ils offrent la nourriture de ton Dieu; ils seront saints, car je suis saint, moi, Yahweh, qui vous sanctifie. ^{21:9}Si la fille du sacrificateur se déshonore en se prostituant, elle déshonore son père : Qu'elle soit brûlée au feu. ^{21:10}Le souverain sacrificateur d'entre ses frères, sur la tête duquel l'huile d'onction a été répandue, et qui se sera consacré pour vêtir les saints vêtements, ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements. ^{21:11}Il n'ira vers aucune personne morte, il ne se rendra point impur pour son père ni pour sa mère. ^{21:12}Il ne sortira point du sanctuaire, et ne profanera point le sanctuaire de son Dieu; car l'huile d'onction de son Dieu est une couronne sur lui. Je suis Yahweh. ^{21:13}Il prendra pour femme une vierge. ^{21:14}Il ne prendra point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée ou prostituée; mais il prendra pour femme une vierge parmi son peuple. ^{21:15}Il ne déshonorera point sa postérité parmi son peuple; car je suis Yahweh qui le sanctifie. ^{21:16}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{21:17}Parle à Aaron, et dis-lui : Si quelqu'un de ta postérité, parmi tes descendants, qui a quelque défaut corporel, il ne s'approchera point pour offrir la nourriture de son Dieu. ^{21:18}Car tout homme en qui il y aura un défaut n'en approchera point; l'homme aveugle, boiteux, ayant le nez camus ou qui aura un membre allongé; ^{21:19}ou l'homme qui aura une fracture aux pieds ou aux mains; $^{21:20}$ ou qui sera bossu ou grêle, qui aura une tache à l'œil, qui aura une gale sèche, une dartre, ou qui aura les testicules écrasés. ^{21:21}Nul homme de la postérité d'Aaron, le sacrificateur, en qui il y aura un défaut

corporel, ne s'approchera pour offrir les offrandes consumées par le feu à Yahweh; il y a un défaut en lui, il ne s'approchera donc point pour offrir la nourriture de son Dieu. ^{21:22}Il pourra manger la nourriture de son Dieu, des choses très saintes et des choses saintes. ^{21:23}Mais il n'entrera point vers le voile, ni ne s'approchera point de l'autel, car il a un défaut corporel, et il ne profanera point mes sanctuaires, car je suis Yahweh, qui les sanctifie. ^{21:24}Moïse parla ainsi à Aaron et à ses fils, et à tous les fils d'Israël.

[Consécration d'Aaron et de ses fils]

^{22:1}Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{22:2}Parle à Aaron et à ses fils, qu'ils s'abstiennent des choses saintes des fils d'Israël, et qu'ils ne profanent point le Nom de ma sainteté dans les choses qu'euxmêmes me sanctifient. Je suis Yahweh. ^{22:3}Disleur donc : Tout homme parmi vos descendants et de votre race qui, étant impur, s'approchera des choses saintes que les fils d'Israël auront sanctifiées à Yahweh, cette personne-là sera retranchée de devant moi. Je suis Yahweh. ^{22:4}Tout homme de la postérité d'Aaron, qui aura la lèpre ou une gonorrhée, ne mangera point des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit pur. Il en sera de même pour celui qui touchera quelqu'un s'étant rendu impur en touchant un mort, ou celui qui aura une perte séminale, ^{22:5}et celui qui touchera un reptile et qui en aura été impur, ou un homme atteint d'une impureté quelconque, il en sera rendu impur. ^{22:6}Celui qui touchera ces choses sera rendu impur jusqu'au soir; il ne mangera point des choses saintes s'il n'a point lavé son corps dans l'eau; ^{22:7}il sera pur après le coucher du soleil, et il mangera des choses saintes, car c'est sa nourriture. ^{22:8}Il ne mangera de la chair d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée, pour se rendre impur par elle. Je suis Yahweh. ^{22:9}Ils garderont ce que j'ai ordonné de garder, et ils ne commettront point de péché au sujet de la nourriture sainte, afin qu'ils ne meurent point, pour l'avoir profanée. Je suis Yahweh, qui les sanctifie. ^{22:10} Aucun étranger ne mangera des choses saintes; l'étranger logé chez le sacrificateur

et le mercenaire ne mangeront point des choses saintes. ^{22:11}Mais si le sacrificateur achète une personne avec son argent, elle en mangera, de même pour celui qui sera né dans sa maison ; ils mangeront de sa nourriture. ^{22:12}Si la fille du sacrificateur est mariée à un homme étranger, elle ne mangera point des choses saintes présentées en offrande par élévation. ^{22:13}Mais si la fille du sacrificateur est veuve ou répudiée, et si elle n'a point d'enfants, et est retournée dans la maison de son père, comme dans sa jeunesse, elle mangera de la nourriture de son père. Mais aucun étranger n'en mangera. ^{22:14}Si quelqu'un, par ignorance, mange d'une chose sainte, il y ajoutera un cinquième et le donnera au sacrificateur avec la chose sainte. ^{22:15}Et ils ne profaneront point les choses sanctifiées des fils d'Israël, qu'ils auront offertes à Yahweh. ^{22:16}Mais on leur fera porter la peine du péché, parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes : Car ie suis Yahweh, qui les sanctifie.

[Des victimes sans defaut pour les sacrifices¹]

 $^{22:17}$ Yahweh parla encore à Moïse, en disant : ^{22:18}Parle à Aaron, à ses fils, et à tous les fils d'Israël, et dis-leur : Quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui sont en Israël, offrira son offrande, selon tous ses vœux, ou toutes ses offrandes volontaires, qu'on offre en holocauste à Yahweh, ^{22:19}il offrira de son bon gré, un mâle sans défaut, parmi les bœufs, les agneaux ou les chèvres. ^{22:20} Vous n'offrirez rien qui ait un défaut, car elle ne serait point agréée pour vous. ^{22:21}Si un homme offre à Yahweh un sacrifice d'offrande de paix m en s'acquittant d'un vœu, ou en faisant une offrande volontaire, soit de gros ou de menu bétail, elle sera sans défaut pour être agréée; il ne doit y avoir aucun défaut. 22:22 Vous n'offrirez point à Yahweh ce qui sera aveugle, estropié, ou mutilé, qui ait un ulcère, une gale sèche ou une dartre; et vous n'en ferez point sur l'autel un sacrifice consumé par le feu pour Yahweh. ^{22:23}Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un bœuf, ou d'une brebis, ou d'une chèvre ayant quelques membres allongés, ou quelque défaut dans ses membres, mais ils ne seront point agréés pour le vœu. ^{22:24} Vous n'offrirez point à Yahweh, et ne sacrifierez point en votre pays un animal qui ait les testicules froissés, cassés, arrachés ou taillés. ^{22:25} Vous ne prendrez point de la main de l'étranger aucune de toutes ces choses pour les offrir comme nourriture à votre Dieu; car la corruption qui est en eux est un défaut en elles : Elles ne seront point agréées pour vous. ^{22:26}Yahweh parla encore à Moïse, en disant : ^{22:27}Quand un veau, un agneau ou une chèvre seront nés, et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les suivants, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice consumé par le feu à Yahweh. ^{22:28}Vous n'égorgerez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre, avec son petit. ^{22:29}Quand vous offrirez un sacrifice de remerciement à Yahweh, vous le sacrifierez de votre bon gré. ^{22:30}Il sera mangé le jour même; vous n'en laisserez rien jusqu'au matin. Je suis Yahweh. ^{22:31}Gardez mes commandements et pratiquez-les. Je suis Yahweh. ^{22:32}Ne profanez point le nom de ma sainteté, car je serai sanctifié entre les fils d'Israël. Je suis Yahweh, qui vous sanctifie, ^{22:33}et qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, pour être votre Dieu. Je suis Yahweh.

[Les fêtes de Yahweh]

^{23:1} Yahweh parla aussi à Moïse en disant : ^{23:2} Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Les fêtes ⁿ solennelles de Yahweh, que vous publierez, seront de saintes convocations. Ce sont ici mes fêtes solennelles. ^{23:3} On travaillera six jours ; mais au septième jour, qui est le sabbat, le jour du repos, il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre, car c'est

l. Hé. 9:14

m. [22:21] Voir commentaire en Lé. 3:1.

n. [23:2] Les fêtes de Yahweh étaient des jours solennels, c'est-à-dire des temps fixés pour s'approcher de Dieu et présenter des sacrifices (Voir également le dictionnaire).

le sabbat à Yahweh, dans toutes vos demeures.

[La pâque]

^{23:4}Ce sont ici les fêtes solennelles de Yahweh, qui seront de saintes convocations, que vous publierez en leur saison. ^{23:5}Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs, sera la Pâque ° à Yahweh.

[La fête des pain sans levain ^p]

^{23:6}Et le quinzième jour de ce même mois, sera la fête solennelle des pains sans levain ^q à Yahweh; vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours. ^{23:7}Le premier jour, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{23:8}Mais vous offrirez à Yahweh pendant sept jours des offrandes consumées par le feu. Et au septième jour, il y aura une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile.

[Les prémices ^r]

^{23:9}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{23:10}Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, et que vous en aurez fait la moisson, vous apporterez alors au sacrificateur une gerbe des premiers fruits ^s

de votre moisson. $^{23:11}$ Et il agitera cette gerbelà devant Yahweh, afin qu'elle soit agréée pour vous : Le sacrificateur l'agitera le lendemain du sabbat. $^{23:12}$ Et le jour où vous agiterez cette gerbe, vous sacrifierez un agneau sans défaut et d'un an, en holocauste à Yahweh; $^{23:13}$ et le gâteau de cet holocauste sera de deux dixièmes de fine farine, pétrie à l'huile, pour offrande consumée par le feu, en bonne odeur à Yahweh; et sa libation de vin sera le quart d'un hin. $^{23:14}$ Vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi, jusqu'à ce jour-là, même jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants, dans toutes vos demeures.

[Les pains]

^{23:15}Vous compterez aussi dès le lendemain du sabbat, à savoir dès le jour où vous aurez apporté la gerbe qu'on doit agiter, sept semaines entières. ^{23:16}Vous compterez donc cinquante jours ^t jusqu'au lendemain du septième sabbat; et vous offrirez à Yahweh un gâteau nouveau. ^{23:17}Vous apporterez de vos demeures deux pains pour en faire une offrande agitée, ils seront de deux dixièmes, et de fine farine, pétris avec du levain: Ce sont les premiers fruits à Yahweh. ^{23:18}Vous offrirez aussi avec ce pain-là sept agneaux sans défaut et d'un an, un jeune taureau pris du troupeau et deux béliers, qui

o. [23:5] La pâque était une fête qui commémorait la sortie d'Egypte (Ex. 12:1-14), elle préfigurait la rédemption en Jésus-Christ, notre Pâque (1 Co. 5:7). Elle était fixée au 14ème jour du mois de Nisan, le premier mois.

p. Ex. 12:18; 13:6-8; 1 Co. 11:23-26

q. [23:6] La fête des pains sans levain commençait le 15ème jour du même mois (Nisan) et durait sept jours. Elle annonçait Christ, notre Pain descendu du ciel (Jn. 6:32-35). Seul le Seigneur Jésus a été sans levain, c'est-à-dire sans aucun péché. Le croyant est sauvé à la Pâque de Christ et doit vivre une vie sans péché (la fête des pains sans levain).

r. 1 Co. 15:23

s. [23:10] La fête des prémices annonce d'abord la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, ensuite celle de tous ceux qui lui appartiennent (1 Co. 15:23; 1 Th. 4:13-18). Elle commençait le premier jour de la semaine suivant le sabbat de la Pâque, au mois de Nisan.

t. [23:16] La fête des semaines ou fête de la moisson est désignée également comme la Pentecôte. Elle avait lieu au mois de Sivan et préfigurait l'effusion du Saint-Esprit et l'inauguration de la Nouvelle Alliance (Ac. 2:1-4). Le levain autorisé lors de cette fête évoquait par avance la présence de l'ivraie, symbole du péché et des fils du malin, parmi le blé, c'est-à-dire les enfants de Dieu (Mt. 13:24-41). Cinquante jours séparent la Pâque de la Pentecôte, cet intervalle correspond exactement à la période séparant la résurrection du Seigneur Jésus-Christ de la naissance de l'Eglise (Ac. 2:1-4).

seront un holocauste à Yahweh, avec leurs gâteaux et leurs libations, des sacrifices consumés par le feu, en bonne odeur à Yahweh. ^{23:19}Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché, et deux agneaux d'un an pour le sacrifice d'offrande de paix ^u. ^{23:20}Et le sacrificateur les agitera avec le pain des premiers fruits, et avec les deux agneaux, en offrande agitée devant Yahweh: Ils seront saints à Yahweh, pour le sacrificateur. ^{23:21} Vous publierez donc, en ce même jour-là, une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. C'est une loi perpétuelle dans toutes vos demeures, pour vos descendants. ^{23:22}Et quand vous ferez la moisson de votre pays, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ, et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson. Mais tu les laisseras pour le pauvre et pour l'étranger. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[Les trompettes]

^{23:23}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{23:24}Parle aux fils d'Israël et dis-leur : Au septième mois, le premier jour du mois, il y aura un jour de repos pour vous, publié au son des trompettes ^v, et une sainte convocation. ^{23:25}Vous ne ferez aucune œuvre servile, et vous offrirez à Yahweh des offrandes consumées par le feu.

[Le jour des expiations w]

 $^{23:26}$ Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : $^{23:27}$ Pareillement en ce même mois, qui est le sep-

tième, le dixième jour sera le jour des expiations x: Vous aurez une sainte convocation, vous humilierez vos âmes, et vous offrirez à Yahweh des sacrifices consumés par le feu. ^{23:28}En ce jour-là, vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le jour des expiations, afin de faire l'expiation pour vous devant Yahweh, votre Dieu. ^{23:29}Toute personne qui ne s'humiliera point en ce jour-là sera retranchée d'entre son peuple. ^{23:30}Et toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour-là, je ferai périr cette personne-là du milieu de son peuple. ^{23:31}Vous ne ferez donc aucune œuvre. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants dans toutes vos demeures. ^{23:32}Ce sera pour vous un sabbat, un jour de repos, et vous humilierez vos âmes. Le neuvième jour du mois, au soir, depuis le soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre sabbat.

[La fête des Tabernacles ^y]

^{23:33}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{23:34}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Au quinzième jour de ce septième mois sera la fête solennelle des tabernacles ^z pendant sept jours, à Yahweh. ^{23:35}Au premier jour, il y aura une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{23:36}Pendant sept jours, vous offrirez à Yahweh des offrandes consumées par le feu. Et au huitième jour, vous aurez une sainte convocation, et vous offrirez à Yahweh des offrandes consumées par le feu; ce sera une assemblée solennelle : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{23:37}Ce sont là les fêtes solennelles de Yahweh, que vous publierez pour

u. [23:19] Voir commentaire en Lé. 3:1.

v. [23:24] La fête des trompettes préfigure le rassemblement futur du peuple d'Israël après sa longue dispersion et l'enlèvement de l'Eglise. Cette fête était fixée au premier jour du septième mois (Tishri).

w. Hé. 9:1-16

x. [23:27] Le jour des expiations ou du grand pardon (Voir Lé. 16) était célébré le dixième jour du septième mois (Tishri). Le Seigneur Jésus-Christ a fait l'expiation de nos péchés afin de nous amener à Dieu. Le propitiatoire au lieu d'être le trône du jugement, devenait ainsi le lieu de rencontre de Dieu avec le croyant (Ex. 25:22). Christ est la propitiation pour nos péchés (1 Jn. 2:2), mais il est aussi lui-même le propitiatoire (Ro. 3:25). Le péché ôté, les fautes confessées, le pardon acquis, l'holocauste offert, le chemin est ouvert pour la joie de la fête des tabernacles.

y. Esd. 3:4

z. [23:34] La fête des tabernacles ou des récoltes, était la fête du souvenir et de la joie. Célébrée au mois de Tishri, elle était aussi celle du repos, dans l'accomplissement des promesses. Elle préfigure le Royaume millénaire (Za. 14).

être des convocations saintes, afin d'offrir à Yahweh des offrandes consumées par le feu; à savoir un holocauste, un gâteau, un sacrifice et une libation, chacune de ces choses en son jour; ^{23:38}outre les sabbats de Yahweh, et outre vos dons, et outre tous vos vœux, et outre toutes les offrandes volontaires que vous présenterez à Yahweh. ^{23:39}Et aussi au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le produit du pays, vous célébrerez la fête solennelle de Yahweh pendant sept jours : Le premier jour sera un jour de repos, le huitième aussi sera un jour de repos. $^{23:40}$ Et au premier jour, vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palmier, des rameaux d'arbres touffus et des saules de rivière; et vous vous réjouirez pendant sept jours, devant Yahweh, votre Dieu. ^{23:41}Et vous célébrerez à Yahweh cette fête solennelle pendant sept jours dans l'année. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants. Vous la célébrerez le septième mois. ^{23:42}Vous demeurerez sept jours sous des tentes; tous ceux qui seront nés entre les Israélites demeureront sous des tentes, ^{23:43}afin que votre postérité sache que j'ai fait habiter les fils d'Israël sous des tentes, quand je les ai fait sortir du pays d'Egypte. Je suis Yahweh, votre Dieu. ^{23:44}Moïse déclara ainsi aux fils d'Israël les fêtes solennelles de Yahweh.

[L'huile du chandelier a]

^{24:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{24:2}Ordonne aux fils d'Israël de t'apporter pour le chandelier de l'huile pure d'olives pressées, pour faire brûler les lampes continuellement. ^{24:3}Aaron les arrangera sur le chandelier devant Yahweh continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, en dehors

du voile du témoignage dans la tente d'assignation. C'est une loi perpétuelle pour vos descendants. ^{24:4}Il arrangera les lampes sur le chandelier d'or pur, pour qu'elles brûlent continuellement devant Yahweh.

[Les pains de proposition ^b]

^{24:5}Tu prendras aussi de la fleur de farine ^c, et tu en feras cuire douze gâteaux ^d, chaque gâteau sera de deux dixièmes. ^{24:6}Tu les exposeras devant Yahweh en deux rangées sur la table d'or pur, six à chaque rangée. ^{24:7}Et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée, qui sera comme un mémorial sur le pain, c'est une offrande consumée par le feu à Yahweh. ^{24:8}On les arrangera chaque jour de sabbat continuellement devant Yahweh, de la part des enfants d'Israël: C'est une alliance perpétuelle. ^{24:9}Ils appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront dans un lieu saint; car ce sera pour eux une chose très sainte d'entre les offrandes de Yahweh consumées par le feu. C'est une loi perpétuelle.

[Le blasphème contre le Nom de Yahweh e]

 $^{24:10}$ Le fils d'une femme israélite, qui était aussi fils d'un homme égyptien, sortit parmi les fils d'Israël, et ce fils de la femme israélite se querella dans le camp avec un homme israélite. $^{24:11}$ Et le fils de la femme israélite blasphéma et maudit le Nom de Yahweh. On l'amena à Moïse. Or sa mère s'appelait Schelomith, fille de Dibri, de la tribu de Dan. $^{24:12}$ Et on le mit en prison, jusqu'à ce que Moïse ait déclaré ce qu'il devrait faire selon la parole de Yahweh. $^{24:13}$ Et Yahweh parla à Moïse, en disant :

a. Ex. 25:6

b. Ex. 25:23-30

c. [24:5] La fleur de farine est une farine de blé très pure, la première qui passe à travers les tamis de bluterie.

d. [24:5] Les pains de proposition étaient au nombre de douze et ne pouvaient être consommés que par les sacrificateurs (Lé. 24:9). Ils préfiguraient Christ, le véritable pain de vie descendu du ciel (Jn. 6:48-51). Sous la Nouvelle Alliance, chaque enfant de Dieu est également un sacrificateur (Ap. 1:6), et est invité par conséquent à manger ce pain. Le nombre douze nous parle du fondement sur lequel nous devons êtres bâtis, à savoir Jésus-Christ lui-même et l'enseignement des apôtres et des prophètes (1 Co. 3:11; Ep. 2:20).

e. Jn. 8:59; 10:31

^{24:14}Tire hors du camp celui qui a maudit; et que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête, et que toute l'assemblée le lapide. ^{24:15}Tu parleras aux fils d'Israël, et tu leur diras: Quiconque aura maudit son Dieu, portera la peine de son péché. ^{24:16}Et celui qui aura blasphémé le Nom de Yahweh sera puni de mort: Toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider, on fera mourir tant l'étranger que celui qui est né au pays, lequel aura blasphémé le Nom de Yahweh.

[La violence punie]

 $^{24:17}$ On punira aussi de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit. ^{24:18}Celui qui aura frappé un animal à mort, le remplacera : Vie pour vie. ^{24:19}Et quand quelque homme aura blessé son prochain, on lui fera comme il a fait : ^{24:20}Fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent, selon le mal qu'il aura fait à un homme, il lui sera fait de même. ^{24:21}Celui qui frappera un animal à mort, le remplacera : mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort. ^{24:22} Vous rendrez un même jugement. Vous traiterez l'étranger comme celui qui est né au pays; car je suis Yahweh, votre Dieu. ^{24:23}Moïse parla aux fils d'Israël, qui firent sortir hors du camp celui qui avait maudit, et le lapidèrent. Ainsi les fils d'Israël firent comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse.

[L'année sabbatique]

 $^{25:1}$ Yahweh parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï, en disant : $^{25:2}$ Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre se reposera : Ce sera un sabbat à Yahweh. $^{25:3}$ Pendant six ans tu sèmeras ton champ, et pendant six ans tu tailleras ta vigne ; et tu en recueilleras le produit. $^{25:4}$ Mais la septième année il y aura un sabbat à Yahweh : Tu ne sèmeras point ton champ, et tu ne tailleras point ta vigne. $^{25:5}$ Tu ne moissonneras point ce qui proviendra des grains tombés dans ta moisson, et tu ne vendangeras point les raisins de ta vigne non taillée : Ce sera une

année de repos total pour la terre. $^{25:6}$ Mais ce qui proviendra de la terre l'année du sabbat vous servira de nourriture, à toi, à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger qui demeurent avec toi, $^{25:7}$ à ton bétail et aux animaux qui sont dans ton pays ; tout son produit servira de nourriture.

[L'année du jubilé]

^{25:8}Tu compteras aussi sept sabbats d'années, à savoir sept fois sept ans, et les jours de sept sabbats feront quarante-neuf ans. ^{25:9}Puis tu feras sonner le shofar de jubilation le dixième jour du septième mois; le jour des expiations, vous ferez sonner le shofar dans tout votre pays. ^{25:10} Vous sanctifierez la cinquantième année, et publierez la liberté dans le pays à tous ses habitants : Ce sera pour vous l'année du jubilé; et vous retournerez chacun dans sa possession, et chacun dans sa famille. ^{25:11}Cette cinquantième année vous sera l'année du jubilé : Vous ne sèmerez point et vous ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même, et vous ne vendangerez point les fruits de la vigne non taillée. ^{25:12}Car c'est l'année du jubilé, elle vous sera sainte. Vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là. ^{25:13}En cette année du jubilé chacun de vous retournera dans sa possession. ^{25:14}Et si tu fais une vente à ton prochain, ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne trompe son frère. ^{25:15}Mais tu achèteras de ton prochain selon le nombre des années après le jubilé. Pareillement on te fera les ventes selon le nombre des années de rapport. ^{25:16}Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes; et selon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras ; car on te vend le nombre des récoltes. ^{25:17}Que nul de vous ne trompe son prochain, mais craignez votre Dieu; car je suis Yahweh, votre Dieu. ^{25:18}Pratiquez mes ordonnances, gardez mes lois et observez-les, et vous habiterez en sécurité dans le pays. ^{25:19}Et le pays vous donnera ses fruits, vous en mangerez, vous en serez rassasiés, et vous y habiterez en sécurité. ^{25:20}Et si vous dites : Que mangerons-nous la septième année si nous ne semons point, et si nous ne recueillons point notre récolte? $^{25:21}$ J'ordonnerai à ma bénédiction de se répandre sur vous dans la sixième année, et la terre rapportera pour trois ans. $^{25:22}$ Puis vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième année; jusqu'à ce que sa récolte soit venue, vous mangerez de l'ancienne. $^{25:23}$ La terre ne sera point vendue à perpétuité; car le pays est à moi, et vous êtes étrangers et forains f chez moi. $^{25:24}$ C'est pourquoi dans tout le pays dont vous aurez la possession, vous donnerez le droit de rachat g pour la terre.

[Le droit de rachat]

^{25:25}Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, à savoir son plus proche parent, viendra et rachètera la chose vendue par son frère. ^{25:26}Si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, et qu'il ait trouvé de lui-même suffisamment de quoi faire le rachat de ce qu'il a vendu, ^{25:27}il comptera les années du temps qu'il a fait la vente, et il restituera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite, et ainsi il retournera dans sa possession. ^{25:28}Mais s'il n'a pas trouvé suffisamment de quoi lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera dans les mains de celui qui l'aura acheté, jusqu'à l'année du jubilé; puis l'acheteur en sortira au jubilé, et le vendeur retournera dans sa possession. ^{25:29}Et si quelqu'un a vendu une maison d'habitation dans quelque ville entourée de murs, il aura le droit de rachat jusqu'à la fin de l'année de sa vente ; son droit de rachat sera d'une année. ^{25:30}Mais si elle n'est point rachetée dans l'année accomplie, la maison qui est dans la ville entourée de murs, demeurera à l'acheteur absolument et à ses descendants; il n'en sortira point au jubilé. ^{25:31} Mais les maisons des villages, qui ne sont point entourés de murs, seront comptées comme des fonds de terre; le vendeur aura droit de rachat, et l'acheteur sortira au jubilé. ^{25:32}Et quant aux villes des Lévites, les Lévites auront un droit de rachat perpétuel des maisons des villes

de leur possession. ^{25:33}Et celui qui achètera une maison des Lévites, sortira au jubilé de la maison vendue, qui est dans la ville de sa possession; car les maisons des villes des Lévites sont leur possession parmi les fils d'Israël. ^{25:34}Mais les champs situés autour des villes des Lévites ne seront point vendus; car c'est leur possession perpétuelle.

[Les traitements envers un frère pauvre]

^{25:35}Quand ton frère sera devenu pauvre, et qu'il tendra vers toi ses mains tremblantes, tu le soutiendras, tu soutiendras aussi l'étranger, et le forain, afin qu'il vive avec toi. ^{25:36}Tu ne prendras point de lui d'usure ni d'intérêt, tu craindras ton Dieu, et ton frère vivra avec toi. $^{25:37}$ Tu ne lui prêteras point ton argent à intérêt ni ne lui prêteras de tes vivres pour en tirer du profit. ^{25:38}Je suis Yahweh, votre Dieu qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, pour vous donner le pays de Canaan, afin d'être votre Dieu. ^{25:39}Pareillement, quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi, et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui comme on se sert des esclaves. ^{25:40}Mais il sera chez toi comme serait le mercenaire et l'étranger, et il te servira jusqu'à l'année du jubilé. ^{25:41} Alors il sortira de chez toi avec ses fils, il s'en retournera dans sa famille, et rentrera dans la possession de ses pères. ^{25:42}Car ils sont mes serviteurs, parce que je les ai retirés du pays d'Egypte; c'est pourquoi ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves. ^{25:43}Tu ne domineras point sur lui avec dureté, et tu craindras ton Dieu. $^{25:44}\mathrm{C'est}$ des nations qui vous entourent que tu prendras ton esclave et ta servante qui t'appartiendront; c'est d'elles que vous achèterez l'esclave et la servante. ^{25:45}Vous pourrez aussi en acheter des fils des étrangers qui demeureront chez toi, et même de leurs familles qui seront parmi vous, qui auront engendré dans votre pays, et vous les posséderez. ^{25:46}Vous les aurez comme un héritage pour les laisser à vos fils après vous, afin qu'ils en héritent la possession, et

f. [25:23] Forain : Quelqu'un d'extérieur, d'étranger à un lieu.

g. [25:24] Pour voir un exemple de ce droit de rachat, voir Ru. 4:1-13.

vous vous servirez d'eux à perpétuité. Mais quant à vos frères, les fils d'Israël, nul ne dominera avec dureté sur son frère. ^{25:47}Et lorsque l'étranger ou le forain qui est avec toi se sera enrichi, et que ton frère qui est avec lui sera devenu si pauvre qu'il se soit vendu à l'étranger, ou au forain qui est avec toi, ou à quelqu'un de la postérité de la famille de l'étranger, ^{25:48} après s'être vendu, il v aura droit de rachat pour lui : Un de ses frères le rachètera. ^{25:49}Son oncle, ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang d'entre ceux de sa famille, le rachètera; ou lui-même, s'il en trouve le moyen, se rachètera. ^{25:50}Et il comptera avec son acheteur depuis l'année qu'il s'est vendu à lui, jusqu'à l'année du jubilé; de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu, se comptera à raison du nombre des années, le temps qu'il aura servi lui sera compté comme les journées d'un mercenaire. ^{25:51}S'il v a encore plusieurs années, il restituera le prix de son achat à raison de ces années, selon le prix pour lequel il a été acheté ; $^{25:52}$ et s'il reste peu d'années jusqu'à l'année du jubilé, il comptera avec lui, et restituera le prix de son achat à raison des années qu'il a servi. ^{25:53}Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année, et cet étranger ne dominera point sur lui avec dureté en ta présence. ^{25:54}S'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui. $^{25:55}$ Car c'est de moi que les fils d'Israël sont esclaves; ce sont mes esclaves que j'ai fait sortir du pays d'Egypte. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[Mise en garde contre le péché]

^{26:1}Vous ne vous ferez point d'idoles, vous ne vous dresserez point d'image taillée, ni de statue, et vous ne mettrez point de pierre sculptée dans votre pays, pour vous prosterner devant elles; car je suis Yahweh, votre Dieu. ^{26:2}Vous garderez mes sabbats et vous révérerez mon sanctuaire. Je suis Yahweh.

[La bénédiction conditionnelle à l'obéissance à Yahweh]

 $^{26:3}\mathrm{Si}$ vous marchez dans mes lois et si vous gardez mes commandements et les pratiquez, ^{26:4}je vous donnerai les pluies en leur temps, la terre donnera ses produits, et les arbres des champs donneront leurs fruits. ^{26:5}Le foulage des grains atteindra la vendange chez vous, et la vendange atteindra les semailles; vous mangerez votre pain à satiété et vous habiterez en sécurité dans votre pays. ^{26:6}Je mettrai la paix dans le pays, vous dormirez sans que personne ne vous trouble; je ferai disparaître les bêtes féroces du pays, et l'épée ne passera point par votre pays. ^{26:7}Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont par l'épée devant vous. ^{26:8}Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent en poursuivront dix mille, et vos ennemis tomberont par l'épée devant vous. ^{26:9}Je me tournerai vers vous, je vous ferai fructifier et multiplier, et j'établirai mon alliance avec vous. ^{26:10}Vous mangerez de vieilles provisions, et vous sortirez le vieux pour v loger le nouveau. ^{26:11}Je mettrai mon tabernacle au milieu de vous, et mon âme ne vous aura point en horreur. ^{26:12}Je marcherai au milieu de vous, je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple. ^{26:13}Je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, afin que vous ne soyez point leurs esclaves; j'ai brisé les liens de votre joug, et je vous ai fait marcher la tête levée.

[Les châtiments en cas de désobéissance à Yahweh]

^{26:14}Mais si vous ne m'écoutez point et que vous ne pratiquez pas tous ces commandements, ^{26:15} et si vous rejetez mes lois, et que votre âme a en horreur mes jugements, afin de ne point pratiquer tous mes commandements, et que vous rompiez mon alliance,

[La domination par les ennemis]

26:16 voici ce que je vous ferai : Je répandrai sur vous la frayeur, la langueur et la fièvre, qui rendront vos yeux languissants et votre âme souffrante; et vous sèmerez en vain votre semence car vos

ennemis la mangeront. $^{26:17}$ Je tournerai ma face contre vous, vous serez battus devant vos ennemis; ceux qui vous haïssent domineront sur vous; et vous fuirez sans que personne ne vous poursuive.

[Le manque de fertilité de la terre]

^{26:18}Si après ces choses vous ne m'écoutez point, je vous châtierai sept fois plus à cause de vos péchés. ^{26:19}Je briserai l'orgueil de votre force et je ferai que votre ciel soit pour vous comme du fer, et votre terre comme de l'airain. ^{26:20}Votre force se consumera en vain, votre terre ne donnera point ses produits, et les arbres de la terre ne donneront point leurs fruits.

[Attaques des bêtes des champs]

^{26:21}Si vous marchez en opposition avec moi et que vous ne voulez point m'écouter, je vous frapperai sept fois plus, selon vos péchés. ^{26:22}J'enverrai contre vous les bêtes des champs, qui vous priveront de vos enfants, qui détruiront votre bétail, et vous réduiront à un petit nombre, et vos chemins seront déserts.

[La peste]

 $^{26:23}$ Si après ces choses, vous ne recevez pas ma correction, et que vous marchiez en opposition avec moi, $^{26:24}$ je marcherai aussi en opposition avec vous, et je vous frapperai sept fois plus, selon vos péchés. $^{26:25}$ Je ferai venir sur vous l'épée qui fera la vengeance de mon alliance; et quand vous vous rassemblerez dans vos villes, j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés entre les mains de l'ennemi.

[Le manque de nourriture]

^{26:26}Lorsque je vous briserai le bâton du pain, dix femmes cuiront votre pain dans un seul four, et vous

rendront votre pain au poids; vous en mangerez, et vous n'en serez point rassasiés. $^{26:27}$ Si avec cela vous ne m'écoutez point, et que vous marchiez en opposition avec moi, $^{26:28}$ je marcherai aussi en opposition avec vous, avec fureur, et je vous châtierai aussi sept fois plus, selon vos péchés; $^{26:29}$ vous mangerez la chair de vos fils, et vous mangerez aussi la chair de vos filles h. 1 . $^{26:30}$ Je détruirai vos hauts lieux, j'abattrai vos statues consacrées au soleil, je mettrai vos cadavres sur les cadavres de vos idoles, et mon âme vous aura en horreur. $^{26:31}$ Je réduirai vos villes en désert, je dévasterai vos sanctuaires, et je ne respirerai plus l'agréable odeur de vos parfums.

[La dispersion dans les nations ⁱ]

^{26:32}Je dévasterai le pays, et vos ennemis qui l'habiteront, en seront étonnés. ^{26:33}Je vous disperserai parmi les nations, et je tirerai l'épée après vous, et votre pays sera dévasté, et vos villes désertes. ^{26:34}Alors la terre prendra plaisir à ses sabbats ^j, tout le temps qu'elle sera dévastée, et lorsque vous serez dans le pays de vos ennemis, la terre se reposera et prendra plaisir à ses sabbats. ^{26:35}Tout le temps qu'elle sera dévastée, elle se reposera parce qu'elle ne s'était point reposée dans vos sabbats, lorsque vous y habitiez. ^{26:36}Et quant à ceux d'entre vous qui survivront dans le pays de leurs ennemis, je rendrai leur cœur lâche, de sorte que le bruit d'une feuille agitée les poursuivra, ils fuiront comme on fuit devant l'épée, et ils tomberont sans que personne ne les poursuive. ^{26:37}Et ils trébucheront les uns sur les autres comme devant l'épée, sans que personne ne les poursuive; et vous ne tiendrez point devant vos ennemis; ^{26:38} vous périrez parmi les nations, et le pays de vos ennemis vous consumera. ^{26:39}Et ceux d'entre vous qui survivront, se fondront à cause de leurs iniquités, dans les pays de vos ennemis: ils se fondront aussi à cause des iniquités de leurs pères.

h. [26:29] La. 4:10.

i. De. 28:58-67

j. [26:34] 2 Ch. 36:21.

[Repentance et restauration de l'alliance d'Abraham d'Isaac et de Jacob]

^{26:40} Alors ils confesseront leurs iniquités et les iniquités de leurs pères, selon les transgressions qu'ils auront commises contre moi; et aussi parce qu'ils auront marché en opposition avec moi. 26:41 Moi aussi je marcherai en opposition avec eux, je les amènerai dans le pays de leurs ennemis. Et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils recevront la peine de leur iniquité. ^{26:42}Et alors je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, et de mon alliance avec Isaac, et je me souviendrai aussi de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai de la terre. ^{26:43}La terre sera abandonnée par eux, et elle prendra plaisir à ses sabbats, ayant été désolée à cause d'eux; et ils recevront la peine de leur iniquité, parce qu'ils ont rejeté mes ordonnances, et que leur âme a eu mes lois en horreur. ^{26:44}Malgré cela, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai point, et je ne les aurai point en horreur pour les consommer jusqu'à rompre mon alliance avec eux; car je suis Yahweh, leur Dieu. ^{26:45} Je me souviendrai en leur faveur de la première alliance, par laquelle je les ai fait sortir du pays d'Egypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis Yahweh. ^{26:46}Ce sont là les statuts, les ordonnances, et les lois que Yahweh établit entre lui et les fils d'Israël sur la montagne de Sinaï, par Moïse.

[Les personnes et les biens voués à Yahweh]

^{27:1}Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{27:2}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Lorsque quelqu'un aura fait un vœu important, les personnes vouées à Yahweh seront mises à ton estimation. ^{27:3}Et l'estimation que tu feras d'un mâle, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans, sera du prix de cinquante sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire. ^{27:4}Mais si c'est une femme, alors ton estimation sera de trente sicles. ^{27:5}Si c'est un mâle de cinq ans jusqu'à vingt ans, alors ton estimation sera de vingt sicles; et quant à la femme, de dix sicles. ^{27:6}Et si c'est un mâle d'un

mois jusqu'à cinq ans, ton estimation sera de cinq sicles d'argent; et l'estimation d'une fille sera de trois sicles d'argent. ^{27:7}Et lorsque c'est un mâle de soixante ans et au-dessus, ton estimation sera de quinze sicles; et si c'est une femme, de dix sicles. ^{27:8}Et si celui qui a fait le vœu est plus pauvre que ton estimation, on le présentera devant le sacrificateur, qui en fera l'évaluation, et le sacrificateur fera l'estimation selon les ressources de celui qui a fait le vœu. ^{27:9}Si c'est d'une des bêtes que l'on présente en offrande à Yahweh, tout ce qu'on donnera à Yahweh sera saint. ^{27:10}On ne la changera point, et on n'en mettra point une mauvaise à la place d'une bonne ni une bonne à la place d'une mauvaise; si l'on remplace une bête par une autre, elles seront l'une et l'autre chose sainte. ^{27:11}Si c'est d'une bête impure, qu'on ne peut présenter en offrande à Yahweh, on présentera la bête devant le sacrificateur. ^{27:12} qui en fera l'évaluation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, et il en sera fait ainsi, selon l'estimation du sacrificateur. ^{27:13} Mais si on veut la racheter, on ajoutera un cinquième à ton estimation. ^{27:14}Et quand quelqu'un sanctifiera sa maison pour être sainte à Yahweh, le sacrificateur l'estimera selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, et on se tiendra à l'estimation que le sacrificateur aura faite. ^{27:15}Mais si celui qui l'a sanctifiée veut racheter sa maison, il ajoutera par-dessus un cinquième de l'argent de ton estimation, et elle lui appartiendra. ^{27:16}Et si l'homme sanctifie à Yahweh une partie du champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y sème, le homer de semence d'orge à cinquante sicles d'argent. ^{27:17}S'il a sanctifié son champ dès l'année du jubilé, on s'en tiendra à ton estimation: ^{27:18} mais s'il sanctifie son champ après le jubilé, le sacrificateur estimera l'argent selon le nombre des années qui restent jusqu'à l'année du jubilé, et il sera fait une réduction sur ton estimation. ^{27:19}Et si celui qui a sanctifié le champ veut le racheter, il ajoutera par-dessus un cinquième de l'argent de ton estimation, et il lui restera. ^{27:20} Mais s'il ne rachète point le champ, et que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachètera plus. ^{27:21}Et ce champ-là ayant passé le jubilé sera

consacré à Yahweh, comme un champ d'interdit, la possession en sera au sacrificateur. ^{27:22}Et s'il sanctifie à Yahweh un champ qu'il ait acheté, qui ne soit point des champs de sa possession, ^{27:23}le sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du jubilé, et il donnera en ce jour-là ton estimation, afin que ce soit une chose consacrée à Yahweh. ^{27:24}Mais l'année du jubilé, le champ retournera à celui de qui il avait été acheté, et auquel était la possession du fond. ^{27:25}Et toute estimation que tu auras faite, sera selon le sicle du sanctuaire : Le sicle est de vingt guéras.

[Consécration des premiers-nés du bétail]

^{27:26}Toutefois, nul ne pourra sanctifier le premierné de son bétail, car il appartient à Yahweh par droit de primogéniture, soit de bœuf, soit d'agneau, il est à Yahweh. ^{27:27}Mais s'il s'agit d'un animal impur, il le rachètera selon ton estimation, et il ajoutera à ton estimation un cinquième; et s'il n'est point racheté, il sera vendu selon ton estimation.

[Consécration des choses et personnes dévouées par interdit à Yahweh]

^{27:28}Toute chose dévouée que quelqu'un dévouera par interdit à Yahweh, de tout ce qui est sien, soit homme, ou animal, ou champ de sa possession, ne se vendra ni ne se rachètera; toute chose dévouée sera entièrement consacrée à Yahweh. ^{27:29} Aucune personne dévouée par interdit ne pourra être rachetée, mais on la fera mettre à mort.

[Consécration de la dîme de la terre]

^{27:30}Toute dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres, est à Yahweh; c'est une chose consacrée à Yahweh. ^{27:31}Mais si quelqu'un veut racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera un cinquième par-dessus. ^{27:32}Mais toute dîme de gros et de menu bétail, pour tout ce qui passe sous la verge, le dixième en sera consacrée à Yahweh. ^{27:33}On ne distinguera point le bon ou le mauvais, et l'on ne fera point d'échange; si on l'échange, la bête changée et l'autre seront sanctifiées, et ne seront point rachetées. ^{27:34}Ce sont là les commandements que Yahweh donna à Moïse sur la montagne de Sinaï, pour les fils d'Israël.

Nombres

(Bamidbar)

Signification : Dans le désert Thème : Pérégrination dans le désert Auteur : Probablement Moïse Date de rédaction : Env. 1450-1410 av. J.-C.

Ce livre, qui commence par le recensement des fils d'Israël, raconte trente-huit des quarante années passées dans le désert par les fils de Jacob. Il débute dans le désert du Sinaï, la deuxième année après la sortie d'Égypte, et se termine à la veille de l'entrée en Canaan, la terre que Dieu avait jurée de donner à la descendance d'Abraham. Ce pays où coulaient le lait et le miel s'étendait depuis Sidon, du côté de Guérar, jusqu'à Gaza et du côté de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama et de Tseboïm jusqu'à Lesha. En plus des cananéens, il accueillait en son sein des enfants d'Anak, les Amalécites, les Hétiens, les Jébusiens et les Amoréens.

Ces écrits retracent le chemin parcouru dans le désert et les premières victoires d'Israël. Ils contiennent diverses lois et les instructions sur le partage de la terre promise. Ils témoignent également de la révolte et de l'incrédulité de la génération sortie d'Egypte dont la quasi-totalité périt dans le désert.

[Dénombrement des hommes de guerre]

1:1 Yahweh parla à Moïse dans le désert de Sinaï, dans la tente d'assignation, le premier jour du second mois, la seconde année après leur sortie du pays d'Egypte. Il dit : 1:2 Faites le dénombrement de toute l'assemblée des fils d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms de tous les mâles; 1:3 depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre, vous les compterez selon leurs divisions, toi et Aaron. 1:4Il y aura avec vous un homme par tribu, le chef de la maison de ses pères. ^{1:5}Voici les noms des hommes qui vous assisteront. Pour la tribu de Ruben : Elitsur, fils de Schedéur; ^{1:6} pour celle de Siméon : Schelumiel, fils de Tsurischaddaï; ^{1:7}pour celle de Juda: Nachschon, fils d'Amminadab; 1:8 pour celle d'Issacar : Nethaneel, fils de Tsuar; 1:9 pour celle de Zabulon : Eliab, fils de Hélon; 1:10 pour les fils de Joseph, pour la tribu d'Ephraïm : Elischama, fils d'Ammihud; pour celle de Manassé: Gamliel, fils de Pedahtsur; 1:11 pour la tribu de Benjamin : Abidan, fils de Guideoni ; ^{1:12}pour celle de Dan : Ahiézer, fils d'Ammischaddaï; 1:13 pour celle d'Aser : Paguiel, fils d'Ocran; 1:14 pour celle de Gad : Eliasaph, fils de Déuel ; 1:15 pour celle de Nephthali: Ahira, fils d'Enan. 1:16 Tels sont ceux qui furent convoqués à l'assemblée; ils étaient les princes des tribus de leurs pères, chefs des milliers d'Israël. 1:17 Moïse et Aaron prirent ces hommes qui avaient été désignés par leurs noms, ^{1:18}et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour du second mois. On les enregistra selon leurs familles et selon la maison de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus. 1:19 Moïse en fit le dénombrement dans le désert de Sinaï comme Yahweh le lui avait ordonné. ^{1:20}On enregistra les fils de Ruben, premier-né d'Israël, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant par tête les noms de tous les mâles de l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:21}Ceux de la tribu de Ruben, qui furent dénombrés, furent quarante-six mille cinq cents. 1:22 On enregistra les fils de Siméon, selon leurs générations, leurs fa-

milles, et les maisons de leurs pères, ceux qui furent dénombrés par leur nom et par tête, à savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:23}Ceux de la tribu de Siméon, qui furent dénombrés, furent cinquanteneuf mille trois cents. 1:24On enregistra les fils de Gad, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:25}Ceux de la tribu de Gad, qui furent dénombrés, furent quarante-cinq mille six cent cinquante. 1:26On enregistra les fils de Juda, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:27}Ceux de la tribu de Juda, qui furent dénombrés, furent soixantequatorze mille six cents. 1:28On enregistra les fils d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:29 Ceux de la tribu d'Issacar, qui furent dénombrés, furent cinquantequatre mille quatre cents. ^{1:30}On enregistra les fils de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:31 Ceux de la tribu de Zabulon, qui furent dénombrés, furent cinquantesept mille quatre cents. 1:32On enregistra d'entre les fils de Joseph les fils d'Ephraïm, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:33}Ceux de la tribu d'Ephraïm, qui furent dénombrés, furent guarante mille cinq cents. 1:34On enregistra les fils de Manassé, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:35 Ceux de la tribu de Manassé, qui furent dénombrés, furent trente-deux mille deux cents. ^{1:36}On enregistra les fils de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de

leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:37 Ceux de la tribu de Benjamin, qui furent dénombrés, furent trente-cinq mille quatre cents. 1:38On enregistra les fils de Dan, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:39 Ceux de la tribu de Dan, qui furent dénombrés, furent soixante-deux mille sept cents. 1:40On enregistra les fils d'Aser, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. 1:41 Ceux de la tribu d'Aser, qui furent dénombrés, furent quarante et un mille cinq cents. ^{1:42}On enregistra les fils de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles, et les maisons de leurs pères, en comptant les noms depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre. ^{1:43}Ceux de la tribu de Nephthali, qui furent dénombrés, furent cinquante-trois mille quatre cents. ^{1:44}Tels sont ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, avec les douze princes d'entre les fils d'Israël; il y avait un homme pour chacune des maisons de leurs pères. ^{1:45}Tous ceux des fils d'Israël, dont on fit le dénombrement, selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, tous ceux d'entre les Israélites qui pouvaient aller à la guerre. $^{1:46}$ Tous ceux dont on fit le dénombrement furent six cent trois mille cinq cent cinquante. 1:47 Les Lévites ne furent point dénombrés avec eux, selon la tribu de leurs pères. ^{1:48}Car Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{1:49}Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi, tu ne les comptabiliseras pas avec les autres enfants d'Israël. ^{1:50}Mais tu donneras aux Lévites la charge du tabernacle du témoignage, de tous ses ustensiles, et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le tabernacle et tous ses ustensiles; ils y serviront, et camperont autour du tabernacle. 1:51 Quand le tabernacle partira, les Lévites le démonteront, et quand le tabernacle campera, ils le dresseront; et l'étranger qui en approchera sera puni de mort.

^{1:52}Les fils d'Israël camperont chacun dans son camp, et chacun sous sa bannière, selon leurs divisions. ^{1:53}Mais les Lévites camperont autour du tabernacle du témoignage, afin que ma colère n'éclate point sur l'assemblée des fils d'Israël, et les Lévites auront la charge du tabernacle du témoignage. ^{1:54}Les fils d'Israël se conformèrent à tous les ordres que Yahweh avait donnés à Moïse, ils firent ainsi.

[Disposition du camp d'Israël par tribu]

^{2:1}Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ^{2:2}Les fils d'Israël camperont chacun sous sa bannière, sous les enseignes des maisons de leurs pères, vis-à-vis et tout autour de la tente d'assignation. ^{2:3}Le camp de Juda, avec sa bannière, et avec ses corps d'armée campera droit vers l'est. Nachschon, fils d'Amminadab, sera le chef des fils de Juda; ^{2:4}son corps d'armée se compose de soixantequatorze mille six cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:5}Près de lui campera la tribu d'Issacar. Nethaneel, fils de Tsuar, sera le chef des fils d'Issacar; ^{2:6} son corps d'armée se compose de cinquantequatre mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:7} Puis la tribu de Zabulon. Eliab, fils de Hélon, sera le chef des fils de Zabulon; ^{2:8}son corps d'armée se compose de cinquante-sept mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:9}Le camp de Juda se compose en tout de cent quatre-vingt-six mille quatre cents hommes, selon leurs corps d'armée, d'après le dénombrement; ils partiront les premiers. ^{2:10}La bannière du camp de Ruben, selon ses corps d'armée, sera vers le midi; et Elitsur, fils de Schedéur, sera le chef des fils de Ruben; ^{2:11}son corps d'armée se compose de quarante-six mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:12}Près de lui campera la tribu de Siméon. Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, sera le chef des fils de Siméon; ^{2:13}son corps d'armée se compose de cinquante-neuf mille trois cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:14}Puis la tribu de Gad. Eliasaph, fils de Déuel, sera le chef des fils de Gad; ^{2:15}son corps d'armée se compose de quarante-cinq mille six cent cinquante hommes, d'après le dénombrement. ^{2:16}D'après le dénombrement, le camp de Ruben se compose en tout de cent cinquante et un mille quatre cent cinquante hommes, selon leurs corps d'armée; ils partiront les seconds. ^{2:17}Ensuite, le tabernacle d'assignation partira avec le camp des Lévites, placé au milieu des autres camps. Ils suivront dans la marche l'ordre dans lequel ils auront campé, chacun dans son rang, selon sa bannière. ^{2:18}Le camp d'Ephraïm, avec sa bannière et avec ses corps d'armée, sera vers l'ouest. Elischama, fils d'Ammihud, sera le chef des fils d'Ephraïm; ^{2:19}son corps d'armée se compose de quarante mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:20}Près de lui campera la tribu de Manassé. Gamliel, fils de Pedahtsur, sera le chef des fils de Manassé; ^{2:21}son corps d'armée se compose de trente-deux mille deux cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:22} Puis la tribu de Benjamin. Abidan, fils de Guideoni, sera le chef des fils de Beniamin; ^{2:23}son corps d'armée se compose de trentecinq mille quatre cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:24}Le camp d'Ephraïm se compose de cent huit mille et cent hommes, selon leurs corps d'armée, d'après le dénombrement. Ils partiront les troisièmes. ^{2:25}Le camp de Dan avec sa bannière et avec ses corps d'armée sera vers le nord. Ahiézer, fils d'Ammischaddaï, sera le chef des fils de Dan; ^{2:26}son corps d'armée se compose de soixante-deux mille sept cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:27}Près de lui campera la tribu d'Aser. Paguiel, fils d'Ocran, sera le chef des fils d'Aser; ^{2:28}son corps d'armée se compose de quarante et un mille cinq cents hommes, d'après le dénombrement. ^{2:29}Puis la tribu de Nephthali. Ahira, fils d'Enan, sera le chef des fils de Nephthali: ^{2:30}son corps d'armée se compose de cinquante-trois mille quatre cents hommes d'après le dénombrement. ^{2:31}Le camp de Dan, se compose de cent cinquante-sept mille six cents hommes, d'après le dénombrement. Leurs bannières partiront les dernières. ^{2:32}Tels sont ceux des fils d'Israël dont on fit le dénombrement selon les maisons de leurs pères. Tous ceux dont on fit le dénombrement et qui formèrent les camps selon leurs corps d'armée furent six cent trois mille

cinq cent cinquante. ^{2:33}Les Lévites ne furent point dénombrés avec les autres fils d'Israël, suivant l'ordre que Yahweh avait donné à Moïse. ^{2:34}Les fils d'Israël se conformèrent à tous les ordres que Yahweh avait donnés à Moïse. Ils campèrent ainsi selon leurs bannières; et c'est ainsi qu'ils se mettaient en marche, chacun selon sa famille et selon la maison de ses pères.

[Organisation des sacrificateurs et des Lévites]

3:1 Voici la postérité d'Aaron et de Moïse, au temps où Yahweh parla à Moïse sur la montagne de Sinaï. ^{3:2}Voici les noms des fils d'Aaron : Nadab, le premier-né, Abihu, Eléazar, et Ithamar. ^{3:3}Ce sont là les noms des fils d'Aaron, qui reçurent l'onction comme sacrificateurs, et qui furent consacrés pour l'exercice du sacerdoce. ^{3:4}Nadab et Abihu moururent devant Yahweh, lorsqu'ils apportèrent du feu étranger devant Yahweh dans le désert de Sinaï ; ils n'avaient point de fils. Eléazar et Ithamar exercèrent le sacerdoce en présence d'Aaron, leur père. ^{3:5}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{3:6}Fais approcher la tribu de Lévi, tu la placeras devant le sacrificateur Aaron, afin qu'elle le serve. 3:7 Ils auront le soin de ce qui est remis à sa garde et à la garde de toute l'assemblée, devant la tente d'assignation : Ils feront le service du tabernacle. 3:8 Ils auront le soin de tous les ustensiles de la tente d'assignation, et de ce qui est remis à la garde des enfants d'Israël: Ils feront le service du tabernacle. ^{3:9}Tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils; ils lui seront entièrement donnés d'entre les fils d'Israël. ^{3:10}Tu établiras Aaron et ses fils afin qu'ils exercent leur sacerdoce; et l'étranger qui approchera sera puni de mort. ^{3:11}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{3:12}Voici, j'ai pris les Lévites du milieu des fils d'Israël, à la place de tous les premiers-nés, des premiers-nés des fils d'Israël; c'est pourquoi les Lévites m'appartiendront. ^{3:13}Car tout premierné m'appartient, depuis le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte; je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, tant les hommes que les bêtes ; ils m'appartiendront. Je suis Yahweh.

[Les familles des Lévites]

 $^{3:14}$ Yahweh parla aussi à Moïse dans le désert de Sinaï, en disant : 3:15 Fais le dénombrement des fils de Lévi, selon les maisons de leurs pères, selon leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois et au-dessus. 3:16 Moïse en fit le dénombrement sur l'ordre de Yahweh, en se conformant à l'ordre qui lui avait été donné. ^{3:17}Voici les fils de Lévi d'après leurs noms : Guerschon, Kehath, et Merari. 3:18 Voici les noms des fils de Guerschon, selon leurs familles : Libni et Schimeï. ^{3:19}Voici les fils de Kehath, selon leurs familles : Amram, Jitsehar, Hébron et Uziel; ^{3:20}et les fils de Merari, selon leurs familles : Machli et Muschi. Ce sont là les familles de Lévi, selon les maisons de leurs pères. 3:21 De Guerschon descendent la famille de Libni, et la famille de Schimeï formant les familles des Guerschonites. 3:22 Ceux dont on fit le dénombrement en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus furent au nombre de sept mille cina cents. ^{3:23}Les familles des Guerschonites campaient derrière le tabernacle à l'ouest. ^{3:24}Eliasaph, fils de Laël, était le chef de la maison paternelle des Guerschonites.

[Les fonctions des Lévites]

^{3:25}Pour ce qui concerne la tente d'assignation, on remit aux soins des fils de Guerschon le tabernacle et la tente, la couverture, le rideau qui est à l'entrée de la tente d'assignation, ^{3:26}les toiles du parvis et le rideau de l'entrée du parvis, tout autour du tabernacle et de l'autel, et tous les cordages pour le service du tabernacle. ^{3:27}De Kehath descendent la famille des Amramites, la famille des Jitseharites, la famille des Hébronites, et la famille des Uziélites, formant les familles des Kehathites. ^{3:28}En comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, il y en eut huit mille six cents qui furent chargés des soins du sanctuaire. ^{3:29}Les familles des fils de Kehath campaient du côté sud du tabernacle. ^{3:30}Elitsaphan, fils d'Uziel, était le chef de la maison paternelle des familles des Kehathites. ^{3:31}On remit à leurs soins l'arche, la

table, le chandelier, les autels, et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, et le voile, et tout ce qui en dépend. ^{3:32}Le chef des chefs des Lévites était Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur; il était établi sur ceux qui avaient la charge du sanctuaire. ^{3:33}De Merari descendent la famille de Machli, et la famille de Muschi; formant les familles des Merarites. 3:34 Ceux dont on fit le dénombrement, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent six mille deux cents. ^{3:35}Tsuriel, fils d'Abihaïl, était le chef de la maison paternelle des familles des Merarites; ils campaient du côté nord du tabernacle. ^{3:36}On remit à la garde et aux soins des fils de Merari les planches du tabernacle, ses barres, ses colonnes et leurs bases, tous ses ustensiles, et tout ce qui en dépend; ^{3:37}les colonnes du parvis tout autour, leurs bases, leurs pieux, et leurs cordages. 3:38 Moïse, Aaron et ses fils avaient la garde et le soin du sanctuaire, ils campaient devant le tabernacle, à l'orient, devant la tente d'assignation; et l'étranger qui s'en approchera sera puni de mort. 3:39 Tous les Lévites, dont Moïse et Aaron, firent le dénombrement, selon leurs familles, sur l'ordre de Yahweh, en comptant tous les mâles de l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille.

[Le rachat des premiers-nés]

^{3:40}Yahweh dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles parmi les fils d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus, et compteles d'après leurs noms. ^{3:41}Tu prendras les Lévites pour moi, Yahweh, à la place de tous les premiers-nés des fils d'Israël ; tu prendras aussi les bêtes des Lévites, à la place de tous les premiers-nés des bêtes des fils d'Israël. ^{3:42}Moïse fit le dénombrement de tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël, selon l'ordre que Yahweh lui avait donné. ^{3:43}Tous les premiers-nés mâles, dont on fit le dénombrement, en comptant les noms, depuis

l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-deux mille deux cent soixante-treize. ^{3:44}Yahweh parla à Moïse, en disant : 3:45 Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés des fils d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail; et les Lévites m'appartiendront. Je suis Yahweh. ^{3:46}Pour le rachat des deux cent soixante-treize qui dépassent le nombre des Lévites, parmi les premiers-nés des fils d'Israël, ^{3:47}tu prendras cinq sicles par tête ; tu les prendras selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. ^{3:48}Tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent pour le rachat de ceux qui dépassaient le nombre des Lévites. ^{3:49}Moïse prit l'argent pour le rachat de ceux qui dépassaient le nombre des rachetés par les Lévites. 3:50 Il prit l'argent des premiers-nés des fils d'Israël : Mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire. ^{3:51}Et Moïse donna l'argent du rachat à Aaron et à ses fils, sur l'ordre de Yahweh, en se conformant à l'ordre que Yahweh lui avait donné.

[Les fonctions des fils de Kehath]

4:1 Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ^{4:2}Faites le dénombrement des enfants de Kehath parmi les fils de Lévi, selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, ^{4:3}depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentrent en fonction pour s'employer à la tente d'assignation. 4:4 Voici les fonctions des fils de Kehath dans la tente d'assignation, elles concernent le Saint des saints. 4:5 Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront démonter le voile a de tapisserie, et en couvriront l'arche du témoignage; 4:6 ils mettront dessus une couverture de peaux de dauphins, ils étendront par-dessus un drap de pourpre, puis ils y mettront ses barres. 4:7 Ils étendront un drap de pourpre sur la table des pains de proposition, et mettront dessus les plats, les tasses, les bassins, et les calices pour les libations; le pain y sera toujours; ^{4:8}ils étendront

a. [4:5] Le voile intérieur est l'image du corps humain de Christ (Mt. 26 : 26). Ce voile fut déchiré de haut en bas lorsque le Seigneur est mort sur la croix (Mt. 27:50-51). Désormais, le croyant peut pénétrer dans la présence du Père (Hé. 10:19-20).

dessus un drap de cramoisi, ils le couvriront d'une couverture de peaux de dauphins, et ils y mettront ses barres. 4:9 Ils prendront un drap de pourpre et en couvriront le chandelier du luminaire avec ses lampes, ses mouchettes, ses vases à cendre, et tous les vases à huile, dont on se sert pour son service; ^{4:10}ils le mettront avec tous ses ustensiles, dans une couverture de peaux de dauphins; puis le mettront sur des leviers. ^{4:11}Ils étendront sur l'autel d'or un drap de pourpre, ils le couvriront d'une couverture de peaux de dauphins, et ils y mettront ses barres. 4:12 Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert au sanctuaire, ils les mettront dans un drap de pourpre, et ils les couvriront d'une couverture de peaux de dauphins, et les mettront sur des leviers. 4:13 Ils ôteront les cendres de l'autel, et étendront dessus un drap d'écarlate. 4:14 Ils mettront dessus les ustensiles dont on se sert pour l'autel, les brasiers, les crochets, les racloirs, les bassins. et tous les vases de l'autel; ils étendront dessus une couverture de peaux de dauphins, puis ils y mettront ses barres. ^{4:15}Le camp partira après qu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses ustensiles, et après cela les fils de Kehath viendront pour le porter, et ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent ; c'est là ce que les fils de Kehath porteront de la tente d'assignation.

[Les fonctions d'Eléazar]

^{4:16}Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur, aura la charge de l'huile du chandelier, du parfum odoriférant, de l'offrande perpétuelle, et de l'huile d'onction; il aura la charge de tout le tabernacle, et de toutes les choses qui sont dans le sanctuaire, et de ses ustensiles. ^{4:17}Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant: ^{4:18}N'exposez point la race des familles des Kehathites à être retranchée du milieu des Lévites. ^{4:19}Faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent et ne meurent point; quand ils approcheront des choses très saintes, Aaron et ses fils viendront, ils prescriront à chacun son service, et ce qu'ils devront porter. ^{4:20}Ils n'entreront point pour regarder quand on enveloppera les choses saintes, afin qu'ils ne

meurent point.

[Les fonctions des fils de Guerschon]

 $^{4:21}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{4:22}$ Fais aussi le dénombrement des fils de Guerschon, selon les maisons de leurs pères, et selon leurs familles; 4:23 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentrent en fonction, afin de servir dans la tente d'assignation. ^{4:24}Voici le service des familles des Guerschonites, ce qu'ils devront faire et ce qu'ils devront porter. $^{4:25}$ Ils porteront les tapis du tabernacle et la tente d'assignation, sa couverture, la couverture de dauphins qui se met par dessus, et la tapisserie qui est à l'entrée de la tente d'assignation; 4:26 les toiles du parvis et la tapisserie de l'entrée de la porte du parvis, tout autour du tabernacle et de l'autel, leurs cordages, et tous les ustensiles qui en dépendent. Ils feront tout le service qui s'y rapporte. ^{4:27} Dans leurs fonctions, les fils des Guerschonites seront sous les ordres d'Aaron et de ses fils, pour tout ce qu'ils porteront et pour tout le service qu'ils devront faire; vous remettrez à leurs soins tout ce qu'ils ont à porter. $^{4:28}$ Telles sont les fonctions des familles des fils des Guerschonites dans la tente d'assignation, et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le sacrificateur.

[Les fonctions des fils de Merari]

4:29 Tu dénombreras aussi les fils de Merari, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères; 4:30 tu les dénombreras depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentrent en fonction dans la tente d'assignation. 4:31 Voici ce qu'ils ont à porter, selon leurs fonctions dans la tente d'assignation : Les planches du tabernacle, ses barres, et ses piliers, avec ses bases, 4:32 les piliers du parvis tout autour et leurs bases, leurs clous, leurs cordages, tous les ustensiles qui se rattachent à leur service, et vous leur compterez tous les ustensiles qu'ils ont à charge de porter, pièce par pièce. 4:33 Voici les fonctions des familles des fils de Merari, tout le service qu'ils

doivent faire dans la tente d'assignation, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le sacrificateur. 4:34 Moïse et Aaron, et les princes de l'assemblée, dénombrèrent les fils des Kehathites, selon leurs familles, et selon les maisons de leurs pères, 4:35 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentraient en fonction dans la tente d'assignation. ^{4:36}Ceux dont on fit le dénombrement, selon leurs familles, étaient deux mille sept cent cinquante. 4:37 Tels sont ceux des familles des Kehathites, tous ceux qui exerçaient des fonctions dans la tente d'assignation, que Moïse et Aaron dénombrèrent sur l'ordre de Yahweh par Moïse. 4:38 Quant aux dénombrés des fils de Guerschon, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, 4:39 depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentraient en fonction dans la tente d'assignation, 4:40 ceux qui furent dénombrés selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, étaient deux mille six cent trente. 4:41 Tels sont les dénombrés des familles des fils de Guerschon, tous servant dans la tente d'assignation. Moïse et Aaron les dénombrèrent selon le commandement de Yahweh. 4:42 Quant aux dénombrés des familles des fils de Merari, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, ^{4:43}depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui rentraient en fonction pour servir dans la tente d'assignation, 4:44 ceux qui furent dénombrés, selon leurs familles, étaient trois mille deux cents. 4:45 Tels sont les dénombrés des familles des fils de Merari, que Moïse et Aaron dénombrèrent, sur l'ordre de Yahweh par Moïse. ^{4:46}Tous ces dénombrés, que Moïse, Aaron et les princes d'Israël dénombrèrent, parmi les Lévites, selon leurs familles et selon les maisons de leurs pères, ^{4:47}depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient propres à exercer quelque fonction, et à servir de porteurs dans la tente d'assignation, 4:48 tous ceux qui furent dénombrés furent huit mille cinq cent quatre-vingts. 4:49 On les dénombra sur l'ordre de Yahweh par Moïse, en indiquant à chacun le service

qu'il devait faire, et ce qu'il devait porter; on en fit le dénombrement sur l'ordre que Yahweh avait donné à Moïse.

[Mise en garde contre toute souillure]

^{5:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{5:2}Ordonne aux fils d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux. et quiconque a une gonorrhée, ou est souillé par un mort. ^{5:3}Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme, vous les mettrez hors du camp, afin qu'ils ne souillent point le camp de ceux au milieu desquels j'habite. ^{5:4}Les fils d'Israël firent ainsi, et les mirent hors du camp; comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse, ainsi firent les fils d'Israël. ^{5:5}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{5:6}Parle aux fils d'Israël : Lorsqu'un homme ou une femme péchera contre son prochain en commettant une infidélité à l'égard de Yahweh, et qu'il se rendra ainsi coupable, ^{5:7}il confessera son péché, et il restituera dans son entier l'objet mal acquis, en y ajoutant un cinquième, et il le donnera à celui envers qui il s'est rendu coupable. ^{5:8}S'il n'y a personne qui ait droit à la restitution de l'objet mal acquis, cet objet revient à Yahweh, et il appartiendra au sacrificateur, outre le bélier expiatoire avec leguel on fera l'expiation pour le coupable. ^{5:9}Toute offrande des choses consacrées par les fils d'Israël appartiendra au sacrificateur à qui elles seront présentées. ^{5:10}Les choses qu'on aura consacrées lui appartiendront, ce qu'on lui aura remis lui appartiendra. 5:11 Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{5:12}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Si une femme tombe dans la débauche, et commet une infidélité envers son mari; ^{5:13}si un autre homme couche avec elle, et la connaît sans que son mari en ait rien su; mais qu'elle se soit rendue impure en secret, sans qu'il y ait de témoin contre elle, et sans qu'elle ait été prise sur le fait; ^{5:14}si le mari est saisi de l'esprit de jalousie et a des soupçons sur sa femme qui s'est rendue impure; ou si l'esprit de jalousie le saisit et a des soupçons sur sa femme qui ne s'est point rendue impure; ^{5:15}cet homme amènera sa femme devant le sacrificateur, et apportera en offrande pour elle un dixième d'épha de farine d'orge; mais

il ne répandra point d'huile dessus et n'y mettra point d'encens, car c'est une offrande de jalousie, une offrande de souvenir, qui rappelle l'iniquité. ^{5:16}Le sacrificateur la fera approcher et la fera tenir debout devant Yahweh. 5:17Le sacrificateur prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, et de la poussière sur le sol du tabernacle, et la mettra dans l'eau. 5:18Le sacrificateur fera tenir debout la femme devant Yahweh, il découvrira la tête de cette femme, et lui posera sur les mains l'offrande de souvenir, l'offrande de jalousie; le sacrificateur tiendra dans sa main les eaux amères, qui apportent la malédiction. ^{5:19}Le sacrificateur fera jurer la femme et lui dira : Si aucun homme n'a couché avec toi, et si étant en la puissance de ton mari tu ne t'es point débauchée pour te souiller, sois exempte du mal de ces eaux amères qui apportent la malédiction. ^{5:20}Mais si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es débauchée et tu t'es souillée, et si un autre homme que ton mari a couché avec toi, ^{5:21}-alors le sacrificateur fera jurer la femme avec un serment d'imprécation- et lui dira : Que Yahweh te livre à la malédiction et à l'exécration au milieu de ton peuple, en faisant dessécher ta cuisse et enfler ton ventre, ^{5:22}et que ces eaux qui apportent la malédiction entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et dessécher ta cuisse! Et la femme dira : Amen! Amen! ^{5:23}Le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations, puis les effacera avec les eaux amères. 5:24Et il fera boire à la femme les eaux amères qui apportent la malédiction, et les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour produire l'amertume. ^{5:25}Le sacrificateur prendra des mains de la femme l'offrande de jalousie, et l'agitera de côté et d'autre devant Yahweh, et l'offrira sur l'autel; ^{5:26}le sacrificateur prendra une poignée de cette offrande comme souvenir, et il la brûlera sur l'autel. C'est après cela qu'il fera boire les eaux à la femme. 5:27 Quand il lui aura fait boire les eaux, si elle s'est souillée et a été infidèle à son mari, les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle pour produire l'amertume; son ventre s'enflera, sa cuisse se desséchera, et cette femme sera en malédiction au milieu de son peuple.

5:28 Mais si la femme ne s'est point souillée, et qu'elle est pure, elle sera reconnue innocente et aura des enfants. 5:29 Telle est la loi sur la jalousie, pour le cas où une femme sous la puissance de son mari se débauche et se souille, 5:30 et pour le cas où un mari saisi d'un esprit de jalousie a des soupçons sur sa femme : Le sacrificateur la fera tenir debout devant Yahweh et lui appliquera toute cette loi. 5:31 Le mari sera exempt de faute, mais la femme portera la peine de son iniquité.

[Le naziréat]

 $^{6:1}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{6:2}$ Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme se séparera des autres en faisant un vœu de naziréat pour se consacrer à Yahweh, 6:3il s'abstiendra de vin et de boissons enivrantes; il ne boira ni vinaigre fait avec du vin ni vinaigre fait avec une boisson enivrante; il ne boira d'aucune liqueur tirée des raisins, et il ne mangera point de raisins frais ni de raisins secs. 6:4Durant tous les jours de son naziréat il ne mangera d'aucun fruit de la vigne, depuis les pépins jusqu'à la peau du raisin. 6:5Le rasoir ne passera point sur sa tête durant tous les jours de son naziréat. Il sera saint jusqu'à ce que les jours pour lesquels il s'est consacré à Yahweh soient accomplis, et il laissera croître librement les cheveux de sa tête. 6:6 Durant tous les jours pour lesquels il s'est consacré à Yahweh il ne s'approchera point d'une personne morte; 6:7il ne se souillera point à la mort de son père, ni de sa mère, ni de son frère, ni de sa sœur, car il porte sur sa tête la consécration de son Dieu. ^{6:8}Durant tous les jours de son naziréat, il sera consacré à Yahweh. 6:9Si quelqu'un meurt subitement près de lui, et que sa tête consacrée devienne ainsi souillée, il se rasera la tête le jour de sa purification, il se la rasera le septième jour. ^{6:10}Le huitième jour, il apportera au sacrificateur deux tourterelles ou deux pigeonneaux, à l'entrée de la tente d'assignation. 6:11 Le sacrificateur sacrifiera l'un comme victime expiatoire et l'autre comme holocauste, et il fera pour lui l'expiation de son péché à l'occasion du mort. Le naziréen sanctifiera ainsi sa tête ce jour-

là. 6:12 Il consacrera de nouveau à Yahweh les jours de son naziréat, et il offrira un agneau d'un an en sacrifice de culpabilité; les jours précédents ne seront point comptés, car son naziréat a été souillé. 6:13 Voici la loi du naziréen. Lorsque les jours de son naziréat seront accomplis, on le fera venir à la porte de la tente d'assignation. ^{6:14}Il présentera son offrande à Yahweh : Un agneau d'un an et sans défaut pour l'holocauste, une brebis d'un an et sans défaut pour le sacrifice d'expiation, et un bélier sans défaut pour le sacrifice d'offrande de paix; 6:15 une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine pétrie à l'huile, et de beignets sans levain, arrosés d'huile, avec l'offrande et la libation ordinaires. 6:16 Le sacrificateur les présentera à Yahweh; il offrira sa victime expiatoire et son holocauste; 6:17 il offrira le bélier en sacrifice d'offrande de paix à Yahweh, outre la corbeille des pains sans levain; le sacrificateur offrira aussi son offrande et sa libation. ^{6:18}Le naziréen rasera sa tête consacrée à l'entrée de la tente d'assignation, il prendra les cheveux de sa tête consacrée et les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice d'offrande de paix. 6:19 Le sacrificateur prendra l'épaule cuite du bélier, un gâteau sans levain de la corbeille et un beignet sans levain; et les mettra sur les mains du naziréen, après qu'il aura rasé sa tête consacrée. 6:20 Le sacrificateur les agitera de côté et d'autre devant Yahweh : C'est une chose sainte qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine agitée et l'épaule offerte par élévation. Ensuite, le naziréen pourra boire du vin. ^{6:21}Telle est la loi pour celui qui fait vœu de naziréat, telle est son offrande à Yahweh pour son naziréat, outre ce qu'il aura encore moyen d'offrir; il accomplira ce qui est ordonné pour le vœu qu'il a fait, selon la loi de son naziréat.

[Bénédiction prononcée par Aaron et ses fils]

6:22 Yahweh parla à Moïse, en disant : 6:23 Parle à Aaron et à ses fils, et dis-leur : Vous bénirez ainsi les fils d'Israël, vous leur direz : 6:24 Que Yahweh te bénisse, et qu'il te garde ! 6:25 Que Yahweh fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce ! 6:26 Que Yahweh tourne sa face vers toi, et qu'il te

donne la paix ! $^{6:27}$ Ils mettront donc mon Nom sur les fils d'Israël, et je les bénirai.

[Les offrandes des princes]

7:1Lorsque Moïse eut achevé de dresser le tabernacle, il l'oignit et le sanctifia avec tous ses ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, il les oignit et les sanctifia. ^{7:2} Alors les princes d'Israël, chefs des maisons de leurs pères, présentèrent leur offrande : C'étaient les princes des tribus, ceux qui avaient présidé au dénombrement. 7:3 Ils amenèrent leur offrande devant Yahweh : Six chariots couverts et douze bœufs ; chaque chariot pour deux des princes, et chaque bœuf pour chacun d'eux; ils les offrirent devant le tabernacle. 7:4 Yahweh parla à Moïse, en disant : 7:5 Prends d'eux ces choses, afin de les employer pour le service de la tente d'assignation; tu les donneras aux Lévites, à chacun selon ses fonctions. 7:6 Moïse prit les chariots et les bœufs, et il les remit aux Lévites. 7:7 Il donna aux fils de Guerschon deux chariots et quatre bœufs, selon leurs fonctions. 7:8Il donna aux fils de Merari quatre chariots et huit bœufs, selon leurs fonctions, sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, le sacrificateur. ^{7:9}Mais il n'en donna point aux fils de Kehath, parce que le service du sanctuaire était de leur charge; ils portaient ces choses saintes sur les épaules. 7:10 Les princes présentèrent leur offrande pour la dédicace de l'autel, le jour où on l'oignit; les princes présentèrent leur offrande devant l'autel. 7:11 Yahweh dit à Moïse : Les princes viendront un à un, et à des jours différents, présenter leurs offrandes pour la dédicace de l'autel. 7:12 Le premier jour, Nachschon, fils d'Amminadab, présenta son offrande pour la tribu de Juda. ^{7:13}Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; 7:14 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:15 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:16un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:17 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux

d'un an. Telle fut l'offrande de Nachschon, fils d'Amminadab. 7:18Le second jour, Nethaneel, fils de Tsuar, chef de la tribu d'Issacar, présenta son offrande. 7:19 Il offrit pour son offrande un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; 7:20 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:21 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:22 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:23 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nethaneel, fils de Tsuar. 7:24Le troisième jour, Eliab, fils de Hélon, chef des fils de Zabulon, présenta son offrande. ^{7:25}Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; 7:26 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:27 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:28 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:29 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon. 7:30 Le quatrième jour, Elitsur, fils de Schedéur, prince des fils de Ruben, présenta son offrande. 7:31 Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande; 7:32 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:33 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:34un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation: 7:35 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elitsur, fils de Schedéur. ^{7:36}Le cinquième jour, Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, prince des fils de Siméon, présenta son offrande. $\bar{7}:37$ Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile

pour l'offrande; 7:38 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:39 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:40 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:41 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Schelumiel, fils de Tsurischaddaï. 7:42 Le sixième jour, Eliasaph, fils de Déuel, prince des fils de Gad, présenta son offrande. 7:43 Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; 7:44 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:45 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:46 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ^{7:47} et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux boeufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliasaph, fils de Déuel. 7:48Le septième jour, Elischama, fils d'Ammihud, prince des fils d'Ephraïm, présenta son offrande. 7:49 Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ^{7:50} une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:51 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:52 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ^{7:53} et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elischama, fils d'Ammihud. 7:54Le huitième jour, Gamliel, fils de Pedahtsur, prince des fils de Manassé, présenta son offrande. ^{7:55}Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; 7:56 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:57 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:58 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ^{7:59} et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamliel, fils de Pedahtsur. ^{7:60}Le neuvième jour, Abidan, fils de Guideoni, prince des

fils de Benjamin, présenta son offrande. ^{7:61} Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ^{7:62}une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:63 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:64 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ^{7:65} et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guideoni. 7:66Le dixième jour, Ahiézer, fils d'Ammischaddaï, prince des fils de Dan, présenta son offrande. 7:67 Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ^{7:68} une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:69Un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:70 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:71 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahiézer, fils d'Ammischaddaï. 7:72Le onzième jour, Paguiel, fils d'Ocran, prince des fils d'Aser, présenta son offrande. 7:73 Il offrit un plat d'argent, du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; 7:74 une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:75 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:76 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; 7:77 et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paguiel, fils d'Ocran, 7:78Le douzième jour, Ahira, fils d'Enan, prince des fils de Nephthali, présenta son offrande. 7:79 Il offrit un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante-dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande; ^{7:80}une coupe d'or de dix sicles pleine de parfum; 7:81 un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste; 7:82 un jeune bouc pour le sacrifice d'expiation; ^{7:83} et pour le sacrifice d'offrande de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Enan.

[Les dons des princes]

 $^{7:84}$ Telle fut la dédicace de l'autel, qui fut faite par les princes d'Israël, lorsqu'il fut oint. Douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasses d'or; 7:85 chaque plat d'argent était de cent trente sicles, et chaque bassin de soixante-dix; tout l'argent de ces ustensiles montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire; ^{7:86}douze coupes d'or pleines de parfum, chacune de dix sicles, selon le sicle du sanctuaire; tout l'or des tasses montait à cent-vingt sicles. 7:87 Tous les animaux pour l'holocauste étaient douze veaux, douze béliers, et douze agneaux d'un an, avec leurs offrandes, et douze jeunes boucs pour le sacrifice d'expiation. 7:88 Tous les animaux du sacrifice d'offrande de paix étaient vingt-quatre veaux, avec soixante béliers, soixante boucs, et soixante agneaux d'un an. Telle fut donc la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint. 7:89Lorsque Moïse entrait dans la tente d'assignation pour parler avec Yahweh, il entendait une voix qui lui parlait du haut du propitiatoire placé sur l'arche du témoignage, entre les deux chérubins. Et il parlait avec Yahweh.

[Les lampes sur le chandelier]

8:1 Yahweh parla à Moïse, en disant : 8:2 Parle à Aaron, et tu lui diras : Lorsque tu placeras les lampes sur le chandelier, les sept lampes devront éclairer en face. 8:3 Aaron fit ainsi; il plaça les lampes sur le devant du chandelier, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. 8:4 Le chandelier était d'or battu; de sa tige jusqu'à ses fleurs, il était d'or battu; Moïse avait fait le chandelier d'après le modèle que Yahweh lui avait montré.

[Purification pour les Lévites]

^{8:5}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{8:6}Prends les Lévites du milieu des fils d'Israël, et purifie-les.

8:7 Voici comment tu les purifieras. Fais sur eux une aspersion d'eau expiatoire; qu'ils fassent passer le rasoir sur tout leur corps, qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils se purifient. 8:8 Puis ils prendront un jeune taureau avec son offrande ordinaire de fine farine pétrie à l'huile; et tu prendras un autre jeune taureau pour le sacrifice d'expiation. ^{8:9}Tu feras approcher les Lévites devant la tente d'assignation, et tu convoqueras toute l'assemblée des fils d'Israël. 8:10 Tu feras approcher les Lévites devant Yahweh, et les fils d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites. 8:11 Aaron fera tourner de côté et d'autre les Lévites devant Yahweh, comme offrande de la part des fils d'Israël, et ils seront consacrés au service de Yahweh. 8:12 Les Lévites poseront leurs mains sur la tête des taureaux; et tu offriras l'un en sacrifice pour l'expiation, et l'autre en holocauste à Yahweh, afin de faire l'expiation pour les Lévites. 8:13 Après tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils, et tu les présenteras en offrande à Yahweh. $^{8:14}$ Tu sépareras les Lévites du milieu des fils d'Israël; et les Lévites m'appartiendront. 8:15 Après cela, les Lévites viendront pour servir dans la tente d'assignation. C'est ainsi que tu les purifieras, et que tu les feras tourner de côté et d'autre comme une offrande. ^{8:16}Car ils me sont entièrement donnés du milieu des fils d'Israël; je les ai pris pour moi à la place des premiers-nés; de tous les premiers-nés des fils d'Israël. 8:17 Car tout premier-né des fils d'Israël m'appartient, tant des hommes que des animaux ; je me les suis consacrés le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte. 8:18 Et j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés des fils d'Israël. ^{8:19} J'ai donné les Lévites entièrement à Aaron et à ses fils du milieu des fils d'Israël, pour faire le service des fils d'Israël dans la tente d'assignation, et pour servir d'expiation pour les fils d'Israël; afin qu'il n'y ait point de plaie sur les fils d'Israël, s'ils s'approchaient du sanctuaire. 8:20 Moïse, Aaron, et toute l'assemblée des fils d'Israël firent à l'égard des Lévites tout ce que Yahweh avait ordonné à Moïse touchant les Lévites; ainsi firent les fils

d'Israël. ^{8:21}Les Lévites se purifièrent et lavèrent leurs vêtements; Aaron les fit tourner de côté et d'autre comme une offrande devant Yahweh, et il fit l'expiation pour eux afin de les purifier. 8:22 Après cela, les Lévites vinrent faire leur service dans la tente d'assignation devant Aaron, et devant ses fils, selon ce que Yahweh avait ordonné à Moïse touchant les Lévites; ainsi fut-il fait à leur égard. 8:23 Yahweh parla à Moïse, en disant : 8:24 Voici ce qui concerne les Lévites. Depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus, tout Lévite rentrera en fonction dans la tente d'assignation. 8:25 Depuis l'âge de cinquante ans, il sortira du service et ne servira plus. 8:26 Cependant il servira ses frères dans la tente d'assignation, pour garder ce qui est remis à leurs soins, mais il ne fera plus de service. Tu agiras ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui concerne leurs fonctions.

[la Pâque]

9:1 Yahweh parla à Moïse, dans le désert de Sinaï, le premier mois de la seconde année après leur sortie du pays d'Egypte. Il dit : 9:2 Que les fils d'Israël célèbrent la Pâque ^b au temps fixé. ^{9:3}Vous la célébrerez au temps fixé, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux soirs, selon toutes les lois et selon toutes les ordonnances qui s'y rapportent. ^{9:4}Moïse parla aux fils d'Israël afin qu'ils célèbrent la Pâque. ^{9:5}Et ils célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert de Sinaï; les fils d'Israël se conformèrent à tous les ordres que Yahweh avait donnés à Moïse. ^{9:6}Il y eut quelques-uns qui étaient impurs à cause d'un mort qui ne purent célébrer la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron, 9:7 et ces hommes leur dirent : Nous sommes impurs à cause d'un mort; pourquoi serions-nous privés de présenter l'offrande à Yahweh au temps fixé au milieu des fils d'Israël? 9:8 Moïse leur dit : Attendez que je sache ce que Yahweh vous ordonne. 9:9 Alors Yahweh parla à Moïse, en disant : 9:10 Parle aux fils d'Israël,

et dis-leur : Si quelqu'un d'entre vous, ou de votre postérité, est impur à cause d'un mort, ou est en voyage dans un lieu éloigné, il célébrera cependant la Pâque en l'honneur de Yahweh. 9:11 Ils la feront le quatorzième jour du second mois, entre les deux soirs; ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères. 9:12 Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin et n'en briseront aucun os. Ils la célébreront selon toutes les ordonnances de la Pâque. 9:13 Si celui qui est pur et qui n'est pas en voyage s'abstient de célébrer la Pâque, il sera retranché de son peuple parce qu'il n'a pas présenté l'offrande de Yahweh au temps fixé. 9:14Si un étranger en séjour chez vous célèbre la Pâque de Yahweh, il se conformera aux lois et aux ordonnances de la Pâque. II y aura une même loi parmi vous, pour l'étranger comme pour l'indigène.

[La nuée conduit Israël]

9:15Le jour où le tabernacle fut dressé, la nuée couvrit le tabernacle, la tente d'assignation; et depuis le soir jusqu'au matin, elle eut sur le tabernacle l'apparence d'un feu. 9:16 Il en fut ainsi continuellement : La nuée le couvrait, et elle avait de nuit l'apparence d'un feu. 9:17 Quand la nuée s'élevait de dessus le tabernacle, les fils d'Israël partaient; et les fils d'Israël campaient dans le lieu où la nuée s'arrêtait. 9:18 Les fils d'Israël partaient sur l'ordre de Yahweh, et ils campaient sur l'ordre de Yahweh; ils campaient aussi longtemps que la nuée se tenait sur le tabernacle. 9:19 Quand la nuée restait longtemps sur le tabernacle, les fils d'Israël obéissaient au commandement de Yahweh, et ne partaient point. 9:20 Quand la nuée restait peu de jours sur le tabernacle, ils campaient sur l'ordre de Yahweh, et ils partaient sur l'ordre de Yahweh. $^{9:21}\mathrm{Si}$ la nuée s'arrêtait du soir au matin, et s'élevait le matin, ils partaient. Si la nuée s'élevait après un jour et une nuit, ils partaient. 9:22 Si la nuée s'arrêtait sur le tabernacle deux jours, ou un mois, ou une année, les fils d'Israël restaient campés, et ne partaient point; et quand elle s'élevait, ils partaient. 9:23 Ils campaient sur l'ordre de Yahweh, et ils partaient sur l'ordre de Yahweh; ils obéissaient au

commandement de Yahweh, sur l'ordre de Yahweh, par Moïse.

[Les trompettes d'argent]

^{10:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{10:2}Fais-toi deux trompettes d'argent, battues au marteau. Elles te serviront pour convoquer l'assemblée, et pour le départ des camps. 10:3 Quand on en sonnera, toute l'assemblée s'assemblera auprès de toi à l'entrée de la tente d'assignation. ^{10:4}Si l'on ne sonne que d'une trompette, les princes, les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront auprès de toi. 10:5 Quand vous sonnerez avec éclat, ceux qui campent à l'orient partiront. 10:6 Quand vous sonnerez la seconde fois avec éclat, ceux qui campent au midi partiront, on sonnera avec éclat pour leur départ. ^{10:7}Lorsque vous convoquerez l'assemblée, vous ne sonnerez pas avec éclat. 10:8Les fils d'Aaron, les sacrificateurs, sonneront des trompettes. Ce sera une loi perpétuelle pour vous et pour vos descendants. 10:9 Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi qui vous combattra, vous sonnerez des trompettes avec éclat, et Yahweh votre Dieu, se souviendra de vous, et vous serez délivrés de vos ennemis. 10:10 Dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles, et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes en offrant vos holocaustes, et vos sacrifices d'offrande de paix et elles vous serviront de souvenir devant votre Dieu. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[La nuée se lève, reprise de la marche dans le désert]

10:11 Le vingtième jour du second mois de la seconde année, la nuée se leva de dessus le tabernacle du témoignage. 10:12 Et les fils d'Israël partirent du désert de Sinaï, selon l'ordre fixé pour leur marche. La nuée se posa dans le désert de Paran. 10:13 Ils firent ce premier départ sur l'ordre de Yahweh par Moïse. 10:14 La bannière du camp des fils de Juda partit la première, avec ses corps d'armée. Nachschon, fils d'Amminadab, commandait le corps d'armée de Juda; 10:15 Nethaneel, fils de Tsuar, commandait le corps d'armée de la

tribu des fils d'Issacar; 10:16 Eliab, fils de Hélon, commandait le corps d'armée de la tribu des fils de Zabulon. ^{10:17}Le tabernacle fut démonté; et les fils de Guerschon, et les fils de Merari, partirent, portant le tabernacle. ^{10:18}La bannière du camp de Ruben partit, avec ses corps d'armée. Elitsur, fils de Schedéur, commandait le corps d'armée de Ruben; ^{10:19}Schelumiel, fils de Tsurischaddaï, commandait le corps d'armée de la tribu des fils de Siméon; ^{10:20}Eliasaph, fils de Déuel, commandait le corps d'armée des fils de Gad. ^{10:21}Les Kehathites, qui portaient le sanctuaire, partirent; et l'on dressait le tabernacle, en attendant leur arrivée. ^{10:22}La bannière du camp des fils d'Ephraïm partit, avec ses corps d'armée. Elischama, fils d'Ammihud, commandait le corps d'armée d'Ephraïm; ^{10:23}Gamliel, fils de Pedahtsur, commandait le corps d'armée de la tribu des fils de Manassé; 10:24 Abidan, fils de Guideoni, commandait le corps d'armée de la tribu des fils de Benjamin. 10:25 La bannière des camps des fils de Dan, qui faisait l'arrière-garde, partit avec ses corps d'armée. Ahiézer, fils d'Ammischaddaï, commandait le corps d'armée de Dan. ^{10:26}Paguiel, fils d'Ocran, commandait le corps d'armée de la tribu des fils d'Aser; 10:27 Ahira, fils d'Enan, commandait le corps d'armée de la tribu des fils de Nephthali. 10:28 Tel fut l'ordre d'après lequel les fils d'Israël se mirent en marche selon leurs corps d'armée, c'est ainsi qu'ils partirent. ^{10:29}Moïse dit à Hobab, fils de Réuel, le Madianite, beau-père de Moïse : Nous partons pour le lieu dont Yahweh a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car Yahweh a promis de faire du bien à Israël. ^{10:30}Hobab lui répondit : Je n'irai point, mais je m'en irai dans mon pays, et dans ma patrie. ^{10:31}Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous quitte pas; car tu nous serviras de guide, parce que tu connais les lieux où nous campons dans le désert. ^{10:32}Et si tu viens avec nous, nous te ferons jouir du bien que Yahweh nous fera. ^{10:33}Ils partirent de la montagne de Yahweh et marchèrent trois jours; l'arche de l'alliance de Yahweh alla devant eux, et fit une marche de trois jours pour leur chercher un lieu de repos. 10:34 La nuée de Yahweh était sur eux le jour, lorsqu'ils partaient du camp. ^{10:35}Quand l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi Yahweh, et que tes ennemis soient dispersés! Que ceux qui te haïssent fuient devant ta face! ^{10:36}Et quand on la posait, il disait : Reviens Yahweh, aux myriades des milliers d'Israël!

[Jugement contre les murmures du peuple]

^{11:1}Le peuple murmura et cela déplut aux oreilles de Yahweh. Lorsque Yahweh l'entendit, sa colère s'enflamma, et le feu de Yahweh s'alluma parmi eux et consuma l'extrémité du camp. ^{11:2}Alors le peuple cria à Moïse. Moïse pria Yahweh, et le feu s'arrêta. ^{11:3}On donna à ce lieu le nom de Tabeéra, parce que le feu de Yahweh s'était allumé parmi eux.

[Le peuple regrette l'Egypte]

^{11:4}La foule de gens qui se trouvaient au milieu d'Israël fut saisie de convoitise, même les fils d'Israël se mirent à pleurer, disant : Qui nous donnera de la viande à manger? 11:5 Nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Egypte, et qui ne nous coûtaient rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons, et des aulx. ^{11:6}Maintenant nos âmes sont desséchées : Plus rien! Nos veux ne voient que de la manne. 11:7La manne ressemblait à de la graine de coriandre, et avait l'apparence du bdellium. 11:8Le peuple se dispersait pour la ramasser, il la moulait aux meules, ou la pilait dans un mortier, il la cuisait au pot et en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'un gâteau à l'huile. 11:9 Quand la rosée descendait la nuit sur le camp, la manne y descendait aussi.

[Moïse dans l'affliction]

11:10 Moïse entendit le peuple qui pleurait, chacun dans sa famille et à l'entrée de sa tente. La colère de Yahweh s'enflamma fortement. Moïse fut attristé, 11:11 et il parla à Yahweh : Pourquoi affliges-tu ton serviteur et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce à tes yeux, que tu aies mis sur moi la charge de tout

ce peuple? ^{11:12}Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple? Est-ce moi qui l'ai enfanté pour que tu me dises : Porte-le sur ton sein comme le nourricier porte un enfant qui tète, jusqu'au pays que tu as juré à ses pères de lui donner? ^{11:13}D'où auraisje de la viande pour en donner à tout ce peuple? Car il pleure auprès de moi, en disant : Donne-nous de la viande à manger! ^{11:14}Je ne puis pas, à moi seul, porter tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi. ^{11:15}Plutôt que de me traiter ainsi, tue-moi, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, et que je ne voie pas mon malheur.

[Yahweh établit soixante-dix anciens autour de Moïse] (Ex. 18:19)

^{11:16}Yahweh dit à Moïse : Assemble-moi soixantedix hommes des anciens d'Israël, de ceux que tu connais être les anciens du peuple et ses officiers, amène-les à la tente d'assignation, et qu'ils s'y présentent avec toi. 11:17 Puis je descendrai et je parlerai là avec toi, je mettrai de l'Esprit qui est sur toi sur eux; afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, et que tu ne la portes pas toi seul. 11:18 Tu diras au peuple : Sanctifiez-vous pour demain, et vous mangerez de la viande; puisque vous avez pleuré aux oreilles de Yahweh, en disant : Qui nous fera manger de la viande? Car nous étions bien en Egypte; ainsi Yahweh vous donnera de la viande, et vous en mangerez. ^{11:19}Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours, ^{11:20}mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, et que vous en ayez du dégoût, parce que vous avez rejeté Yahweh qui est au milieu de vous ; vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Egypte ? ^{11:21}Moïse dit : Six cent mille hommes de pied forment ce peuple au milieu duquel je suis, et tu as dit : Je leur donnerai de la viande afin qu'ils en mangent un mois entier! 11:22 Leur tuera-t-on des brebis ou des bœufs, en sorte qu'il y en ait assez pour eux? Ou leur assemblera-ton tous les poissons de la mer, en sorte qu'ils en aient assez? 11:23 Yahweh répondit à Moïse: La main de Yahweh serait-elle trop courte? Tu verras

maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non. \$^{11:24}\$Moïse sortit et rapporta au peuple les paroles de Yahweh. Il assembla soixante-dix hommes des anciens du peuple, et les plaça autour de la tente. $^{11:25}$$ Yahweh descendit dans la nuée et parla à Moïse; il prit de l'Esprit qui était sur lui et le mit sur les soixante-dix hommes anciens. Et dès que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent; mais ils ne continuèrent pas.

[Prophétie d'Eldad et de Médad]

11:26 Il eut deux hommes restés au camp, dont l'un s'appelait Eldad, et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa; ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits, mais ils n'étaient pas allés à la tente; et ils prophétisaient dans le camp. 11:27 Un garçon courut le rapporter à Moïse, en disant: Eldad et Médad prophétisent dans le camp. 11:28 Josué, fils de Nun, qui servait Moïse depuis sa jeunesse, répondit en disant: Mon seigneur Moïse, empêcheles! 11:29 Moïse lui répondit: Es-tu jaloux pour moi? Puisse tout le peuple de Yahweh être composé de prophètes, et veuille Yahweh mettre son Esprit sur eux! 11:30 Puis Moïse se retira au camp, lui et les anciens d'Israël.

[Les cailles et le jugement de Yahweh]

^{11:31}Yahweh fit lever un vent de la mer qui amena des cailles et les répandit sur le camp environ le chemin d'une journée, de çà et de là, tout autour du camp; et il v en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre. ^{11:32}Le peuple se leva tout ce jour-là, et toute la nuit, et tout le jour suivant, et amassa des cailles; celui qui en avait amassé le moins en avait dix homers; et ils les étendirent soigneusement pour eux tout autour du camp. ^{11:33}Comme la chair était encore entre leurs dents, sans être mâchée, la colère de Yahweh s'embrasa contre le peuple, et il frappa le peuple d'une très grande plaie. 11:34On donna à ce lieu le nom de Kibroth-Hattaava; car on ensevelit là le peuple qui avait convoité. ^{11:35}De Kibroth-Hattaava le peuple partit pour Hatséroth, et il s'arrêta à Hatséroth.

[Marie et Aaron murmurent contre Moïse]

^{12:1}Marie et Aaron parlèrent contre Moïse au sujet de la femme Ethiopienne qu'il avait prise, car il avait pris une femme Ethiopienne. 12:2 Ils dirent : Est-ce seulement par Moïse que Yahweh parle? N'est-ce pas aussi par nous qu'il parle? Yahweh entendit cela. 3 Or Moïse était un homme fort patient, plus que tous les hommes qui étaient sur la terre. ^{12:4}Soudain Yahweh dit à Moïse, à Aaron, et à Marie : Allez, vous trois, à la tente d'assignation. Et ils y allèrent tous les trois. ^{12:5}Yahweh descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente. Il appela Aaron et Marie, qui s'avancèrent tous les deux. 12:6 Et il dit : Ecoutez maintenant mes paroles! Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, moi qui suis Yahweh je me ferai bien connaître à lui en vision, et je lui parlerai en songe. ^{12:7}Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est fidèle dans toute ma maison. ^{12:8} Je lui parle bouche à bouche, je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de Yahweh. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse? 12:9 Puis la colère de Yahweh s'embrasa contre eux. Et il s'en alla. $^{12:10}$ La nuée se retira de dessus la tente. Et voici, Marie était frappée d'une lèpre blanche comme la neige. Aaron se tourna vers Marie et la vit lépreuse. 12:11 Alors Aaron dit à Moïse : De grâce, mon seigneur, je te prie, ne nous fais pas porter la peine du péché que nous avons commis en insensés, et dont nous nous sommes rendus coupables! 12:12 Je te prie qu'elle ne soit pas comme un enfant mort-né, dont la moitié de la chair est déjà consumée quand il sort du ventre de sa mère! 12:13 Alors Moïse cria à Yahweh, en disant : Ô Dieu, je te prie, guérisla! 12:14 Et Yahweh répondit à Moïse : Si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas pendant sept jours un objet de honte? Qu'elle soit enfermée sept jours en dehors du camp, après quoi, elle y sera reçue. ^{12:15}Marie fut enfermée hors du camp sept jours ; et le peuple ne partit pas de là jusqu'à ce que Marie fût rentrée. ^{12:16}Après cela le peuple partit de Hatséroth, et il campa dans le désert de Paran.

[Des hommes envoyés pour explorer le pays de Cannan]

^{13:1}Yahweh parla à Moïse et dit : ^{13:2}Envoie des hommes pour explorer le pays de Canaan, que je donne aux fils d'Israël. Tu enverras un homme de chaque tribu de leurs pères, tous seront des principaux d'entre eux. 13:3 Moïse les envoya du désert de Paran, d'après l'ordre de Yahweh; tous ces hommes étaient des chefs des fils d'Israël. ^{13:4}Voici leurs noms. Pour la tribu de Ruben : Schammua, fils de Zaccur; ^{13:5}pour la tribu de Siméon : Schaphath, fils de Hori ; ^{13:6} pour la tribu de Juda : Caleb, fils de Jephunné ; ^{13:7} pour la tribu d'Issacar : Jigual, fils de Joseph; ^{13:8} pour la tribu d'Ephraïm : Hosée, fils de Nun ; ^{13:9} pour la tribu de Benjamin : Palthi, fils de Raphu ; ^{13:10} pour la tribu de Zabulon : Gaddiel, fils de Sodi ; ^{13:11} pour l'autre tribu de Joseph : la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi; ^{13:12} pour la tribu de Dan : Ammiel, fils de Guemalli; ^{13:13}pour la tribu d'Aser : Sethur, fils de Micaël; ^{13:14}Pour la tribu de Nephthali : Nachbi, fils de Vophsi; ^{13:15}Pour la tribu de Gad : Guéuel, fils de Maki. 13:16 Tels sont les noms des hommes que Moïse envoya pour explorer le pays. Moïse donna à Hosée, fils de Nun, le nom de Josuéc. ^{13:17}Moïse les envoya pour explorer le pays de Canaan. Il leur dit : Montez de ce côté par le midi ; et vous monterez sur la montagne. ^{13:18}Vous verrez le pays, ce qu'il est, et le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible; s'il est en petit ou en grand nombre; 13:19 ce qu'est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais; et quelles sont les villes dans lesquelles il habite, si c'est dans des tentes ou dans des villes fortifiées; ^{13:20}ce qu'est le terrain, s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou non. Ayez bon courage, et prenez des fruits du pays. C'était le temps des premiers raisins. ^{13:21}Ils montèrent, ils explorèrent

c. [13:16] Moïse changea le nom d'Hosée en y ajoutant le nom de Yahweh. Hosée signifie « sauveur » et Josué (ou Jésus) « Yahweh est salut ». Josué préfigurait Jésus-Christ qui nous a délivrés et transportés dans le Royaume des cieux (Col. 2:12-14). Moïse avait compris prophétiquement que seul Jésus peut nous faire rentrer dans notre héritage.

le pays, depuis le désert de Tsin jusqu'à Rehob, à l'entrée de Hamath. ^{13:22}Ils montèrent par le midi, et ils allèrent jusqu'à Hébron, où étaient Ahiman, Schéschaï, et Talmaï, enfants d'Anak. Hébron avait été bâtie sept ans avant Tsoan en Egypte. ^{13:23}Ils vinrent jusqu'au torrent d'Eschcol, et coupèrent de là un sarment de vigne, avec une grappe de raisins; ils étaient deux à le porter avec un levier. Ils apportèrent aussi des grenades et des figues. ^{13:24}On donna à ce lieu le nom de vallée d'Eschcol; à cause de la grappe que les fils d'Israël y coupèrent. ^{13:25}Au bout de quarante jours, ils furent de retour du pays qu'ils étaient allés explorer.

[Compte rendu des envoyés]

^{13:26}A leur arrivée, ils se rendirent auprès de Moïse et d'Aaron, et de toute l'assemblée des fils d'Israël, dans le désert de Padan à Kadès. Ils leur firent le rapport, ainsi qu'à toute l'assemblée, ils leur montrèrent les fruits du pays. ^{13:27}Ils firent donc leur rapport à Moïse, et lui dirent : Nous sommes allés dans le pays où tu nous as envoyés. Véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel, et en voici les fruits. ^{13:28}Mais le peuple qui habite ce pays est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes; nous y avons vu des enfants d'Anak. ^{13:29}Les Amalécites habitent la contrée du midi: les Héthiens, les Jébusiens et les Amoréens habitent la montagne; les Cananéens habitent le long de la mer, et vers le long du Jourdain. ^{13:30}Caleb fit taire le peuple qui murmurait contre Moïse. Il dit : Montons, emparons-nous du pays, nous v serons vainqueurs! ^{13:31}Mais les hommes qui y étaient allés avec lui dirent : Nous ne pouvons pas monter contre ce peuple-là, car il est plus fort que nous. ^{13:32}Et ils décrièrent devant les fils d'Israël le pays qu'ils avaient exploré. Ils dirent : Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un pays qui dévore ses habitants; tous ceux que nous y avons vus sont des gens de grande stature; 33 et nous y avons vu aussi des géants, des enfants d'Anak, de la race des géants : nous paraissions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles.

[Rébellion et incrédulité d'Israël d]

^{14:1}Alors toute l'assemblée éleva la voix et poussa des cris, et le peuple pleura pendant la nuit. $^{14:2}$ Tous les fils d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, et toute l'assemblée leur dit : Que ne sommes-nous morts dans le pays d'Egypte, ou que ne sommesnous morts dans ce désert! 14:3 Pourquoi Yahweh nous fait-il aller dans ce pays, où nous tomberons par l'épée, où nos femmes et nos petits enfants deviendront une proie? Ne vaut-il pas mieux pour nous de retourner en Egypte? 14:4Et ils se dirent l'un à l'autre : Etablissons-nous un chef, et retournons en Egypte. 14:5 Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leurs visages devant toute l'assemblée des fils d'Israël. 14:6 Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, qui étaient parmi ceux qui avaient exploré le pays, déchirèrent leurs vêtements, ^{14:7}et parlèrent à toute l'assemblée des fils d'Israël, en disant : Le pays que nous avons exploré est un pays bon et agréable. ^{14:8}Si nous sommes agréables à Yahweh, il nous fera entrer dans ce pays, et il nous le donnera : C'est un pays où coulent le lait et le miel. 14:9 Seulement, ne soyez point rebelles contre Yahweh, et ne craignez point le peuple de ce pays, car ils nous serviront de pâture, ils n'ont plus d'ombrage pour les couvrir, Yahweh est avec nous, ne les craignez point! 14:10 Toute l'assemblée parlait de les lapider lorsque la gloire de Yahweh apparut à tous les fils d'Israël, devant la tente d'assignation.

[Moïse intercède pour le pardon d'Israël]

^{14:11}Et Yahweh dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple me méprisera-t-il? Jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi, malgré tous les signes que j'ai faits au milieu de lui? ^{14:12}Je le frapperai par la peste et je le détruirai; mais je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui. ^{14:13}Moïse dit à Yahweh: Mais les Egyptiens l'entendront, car tu as

fait monter par ta puissance ce peuple-ci du milieu d'eux, ^{14:14} et ils le diront aux habitants de ce pays. Ils savaient que toi, Yahweh, tu es au milieu de ce peuple, que tu apparais visiblement, toi, Yahweh, que ta nuée tient sur lui, et que tu marches devant lui le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu. $^{14:15}$ Si tu fais mourir ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de toi diront : ^{14:16}Yahweh n'avait pas le pouvoir de faire entrer ce peuple dans le pays qu'il avait juré de leur donner : C'est pour cela qu'il l'a égorgé dans le désert. ^{14:17} Maintenant, je te prie, que la puissance du Seigneur se montre dans sa grandeur, comme tu l'as déclaré en disant : ^{14:18}Yahweh est lent à la colère et riche en bonté, il ôte l'iniquité et pardonne la rébellion, il ne tient point le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les fils, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. ^{14:19} Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Egypte jusqu'ici.

[Réponse de Yahweh à Moïse]

^{14:20}Et Yahweh dit : Je pardonne, comme tu l'as demandé. 14:21 Mais je suis vivant! La gloire de Yahweh remplira toute la terre. ^{14:22}Tous ceux qui ont vu ma gloire, et les prodiges que j'ai faits en Egypte et dans le désert, qui m'ont déjà tenté par dix fois, et qui n'ont point écouté ma voix, ^{14:23}tous ceux-là ne verront point le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner, tous ceux qui m'ont méprisé ne le verront pas. 14:24 Et parce que mon serviteur Caleb a été animé d'un autre Esprit, et qu'il a persévéré dans ma voie, je le ferai entrer dans le pays où il a été, et ses descendants le posséderont en héritage. ^{14:25}Les Amalécites et les Cananéens habitent la vallée : Demain, tournezvous et partez pour le désert, dans la direction de la Mer Rouge. 14:26 Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : 14:27 Jusqu' à quand laisserai-je cette méchante assemblée murmurer contre moi? J'ai entendu les murmures des fils d'Israël, qui murmuraient contre moi. 14:28 Dis-leur : Je suis vivant! dit Yahweh, je vous ferai ainsi que vous avez parlé à mes oreilles. $^{14:29}$ Vos cadavres tomberont dans ce désert. Vous tous, dont on a fait le dénombrement, en vous comptant depuis l'âge de vingt ans et audessus, vous tous qui avez murmuré contre moi, ^{14:30}vous n'entrerez pas dans le pays que j'avais juré de vous faire habiter, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun. ^{14:31}Et vos petits enfants, dont vous avez dit : Ils deviendront une proie! Je les y ferai entrer, et ils connaîtront le pays que vous avez méprisé. 14:32 Vos cadavres à vous tomberont dans le désert; 14:33 et vos enfants paîtront dans ce désert quarante ans; ils porteront la peine de vos infidélités, jusqu'à ce que vos cadavres soient tous tombés dans le désert. 14:34 De même que vous avez mis quarante jours à explorer le pays, vous porterez la peine de vos iniquités quarante années, un jour pour une année, et vous saurez ce que c'est que d'être privé de ma présence. ^{14:35}Je suis Yahweh, j'ai parlé! C'est ainsi que je traiterai cette méchante assemblée, qui s'est assemblée contre moi; ils seront consumés dans ce désert, et ils y mourront. 14:36 Les hommes que Moïse avait envoyés pour explorer le pays, et qui à leur retour avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée en décriant le pays; ^{14:37}ces hommes, qui avaient décrié le pays, moururent frappés d'une plaie devant Yahweh. 14:38 Mais Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jephunné, restèrent seuls vivants parmi ceux qui étaient allés pour explorer le pays.

[Israël battu par les Amalécites et les Cananéens]

14:39 Moïse rapporta ces choses à tous les fils d'Israël, et le peuple fut dans une grande désolation. 14:40 Ils se levèrent de bon matin et montèrent au sommet de la montagne, en disant : Nous voici! Nous monterons au lieu dont Yahweh a parlé car nous avons péché. 14:41 Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous l'ordre de Yahweh? Cela ne réussira point. 14:42 Ne montez pas! Car Yahweh n'est pas au milieu de vous. Ne vous faites pas battre par vos ennemis. 14:43 Car les Amalécites et les Cananéens sont là devant vous, et vous tomberez par l'épée. Parce que vous vous êtes détournés de

Yahweh, Yahweh ne sera point avec vous. ^{14:44}Ils s'obstinèrent à monter au sommet de la montagne; mais l'arche de l'alliance de Yahweh et Moïse ne sortirent point du milieu du camp. ^{14:45}Alors les Amalécites et les Cananéens qui habitaient cette montagne descendirent, les battirent, et les taillèrent en pièces jusqu'à Horma.

[Consignes pour le pays de Canaan]

^{15:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{15:2}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, où vous devez demeurer, ^{15:3}et que vous voudrez faire un sacrifice consumé par le feu à Yahweh, un holocauste, soit un sacrifice en accompagnement d'un vœu, ou en offrande volontaire, ou bien dans vos fêtes, pour produire avec votre gros ou votre menu bétail une agréable odeur à Yahweh, ^{15:4}celui qui fera son offrande à Yahweh présentera en offrande un dixième de fleur de farine, pétrie dans un quart de hin d'huile, ^{15:5}et un quart de hin de vin pour la libation que tu feras sur l'holocauste, ou sur un autre sacrifice pour chaque agneau. ^{15:6}Si c'est pour un bélier, tu présenteras en offrande deux dixièmes de fleur de farine, pétrie dans un tiers de hin d'huile, ^{15:7}et un tiers de hin de vin pour la libation, comme offrande d'une agréable odeur à Yahweh. 15:8Si tu sacrifies un veau, soit comme holocauste, soit comme sacrifice en accompagnement d'un vœu, ou comme sacrifice d'offrande de paix à Yahweh. ^{15:9}on présentera en offrande avec le veau trois dixièmes de fleur de farine, pétrie dans un demihin d'huile. $^{15:10}$ Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour la libation, en offrande consumée par le feu d'une agréable odeur à Yahweh. 15:11 On fera ainsi pour chaque boeuf, chaque bélier, et chaque petit des brebis ou des chèvres. ^{15:12}Selon le nombre de victimes, vous ferez ainsi pour chacune, d'après leur nombre. 15:13 Tout indigène fera ces choses ainsi, lorsqu'il offrira un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh.

[Consignes pour l'Etranger vivant au milieu d'Israël]

^{15:14}Si un étranger séjournant chez vous, ou se trouvant à l'avenir au milieu de vous, offre un sacrifice consumé par le feu d'une agréable odeur à Yahweh, il l'offrira de la même manière que vous. ^{15:15}Il y aura une seule loi pour vous et pour l'étranger qui séjourne au milieu de vous, il y aura une même loi perpétuelle parmi vos descendants : Il en sera ainsi de l'étranger comme de vous en la présence de Yahweh. ^{15:16}Il y aura une seule loi et une seule ordonnance pour vous et pour l'étranger qui séjourne au milieu de vous.

[Consignes diverses]

 $^{15:17}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{15:18}$ Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez arrivés dans le pays où je vous ferai entrer, ^{15:19} et que vous mangerez du pain de ce pays, vous prélèverez une offrande pour Yahweh. ^{15:20}Vous présenterez par élévation un gâteau, les prémices de votre pâte; vous le présenterez comme ce qu'on prélève de l'aire. ^{15:21}Vous prélèverez pour Yahweh une offrande des prémices de votre pâte, dans les temps à venir. ^{15:22}Si vous péchez par ignorance ^e, en n'observant pas tous ces commandements que Yahweh a fait connaître à Moïse, 15:23 tout ce que Yahweh vous a ordonné par Moïse, depuis le jour où Yahweh a donné des commandements et plus tard dans les temps à venir; $^{15:24}$ si l'on a péché involontairement, sans que l'assemblée s'en soit aperçue, toute l'assemblée sacrifiera un jeune taureau en holocauste d'une agréable odeur à Yahweh, avec l'offrande et la libation, d'après les règles établies; elle offrira encore un jeune bouc en sacrifice d'expiation. ^{15:25}Le sacrificateur fera l'expiation pour toute l'assemblée des fils d'Israël, et il leur sera pardonné; car ils ont péché involontairement, et ils ont apporté leur offrande, un sacrifice consumé par le feu en l'honneur de Yahweh et une victime expiatoire devant Yahweh, à cause du péché qu'ils ont involontairement commis. ^{15:26}Il sera pardonné à toute l'assemblée des fils

e. [15:22] Voir commentaire en Lé. 4:2.

d'Israël, et à l'étranger qui séjourne au milieu d'eux, car c'est involontairement que tout le peuple a péché. ^{15:27}Si c'est une seule personne qui a péché involontairement, elle offrira une chèvre d'un an en sacrifice pour le péché. ^{15:28}Le sacrificateur fera l'expiation pour la personne qui a péché involontairement devant Yahweh; quand il aura fait l'expiation pour elle, il lui sera pardonné. ^{15:29}Il v aura pour vous une même loi tant pour l'indigène parmi les fils d'Israël, que pour l'étranger qui séjourne au milieu d'eux. ^{15:30}Mais si quelqu'un, indigène ou étranger, agit la main levée, il outrage Yahweh; celui-là sera retranché du milieu de son peuple. ^{15:31}Il a méprisé la parole de Yahweh et il a violé son commandement : Celui-là sera retranché, il portera la peine de son iniquité.

[Un homme lapidé selon la loi ^f]

^{15:32}Comme les fils d'Israël étaient dans le désert. on trouva un homme qui ramassait du bois le iour du sabbat. ^{15:33}Ceux qui l'avaient trouvé ramassant du bois, l'amenèrent à Moïse, à Aaron, et à toute l'assemblée. ^{15:34}On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré. ^{15:35} Yahweh dit à Moïse : On punira de mort cet homme, et toute l'assemblée le lapidera hors du camp. ^{15:36}Toute l'assemblée le mena hors du camp et le lapida, et il mourut, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse. ^{15:37}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{15:38}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Qu'ils se fassent de génération en génération des franges aux bords de leurs vêtements, et qu'ils mettent sur les franges des bords de leurs vêtements un cordon de couleur pourpre. ^{15:39}Quand vous aurez cette frange, vous la regarderez et vous vous souviendrez de tous les commandements de Yahweh, pour les mettre en pratique, et vous ne suivrez pas les désirs de vos cœurs et de vos yeux, pour vous laisser entraîner à l'infidélité. ^{15:40}Vous vous souviendrez ainsi de mes commandements, vous les mettrez en pratique, et vous serez saints pour votre Dieu. ^{15:41}Je suis Yahweh, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte, pour être votre Dieu. Je suis Yahweh, votre Dieu.

[Révolte de Koré g]

^{16:1}Koré ^h, fils de Jitsehar, fils de Kehath, fils de Lévi, se révolta avec Dathan et Abiram, fils d'Eliab, et On, fils de Péleth, tous trois fils de Ruben. 16:2Ils se soulevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des fils d'Israël, des principaux de l'assemblée, de ceux que l'on convoquait pour tenir le conseil, et qui étaient des gens de renom. 16:3 Ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron, et leur dirent : C'en est assez! Car toute l'assemblée, tous sont saints, et Yahweh est au milieu d'eux. Pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Yahweh? 16:4 Quand Moïse eut entendu cela, il tomba sur son visage. ^{16:5}Il parla à Koré et à toute sa troupe, et leur dit : Demain, Yahweh fera connaître celui qui lui appartient et qui est saint, et il le fera approcher de lui; il fera approcher de lui celui qu'il choisira. ^{16:6}Faites ceci. Prenez des brasiers, Koré et toute sa troupe. ^{16:7}Demain, mettez-y du feu, et mettez-y du parfum devant Yahweh; et celui que Yahweh choisira, c'est celui-là qui sera saint. C'en est assez, fils de Lévi! ^{16:8}Moïse dit à Koré : Ecoutez donc, fils de Lévi : ^{16:9}Est-ce trop peu de chose pour vous, que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, pour vous faire approcher de lui, afin de faire le service du tabernacle de Yahweh, et pour vous tenir devant l'assemblée, afin de la servir ? 16:10 Il vous a fait approcher de lui, toi et tous tes frères, les enfants de Lévi, et vous voulez encore la sacrificature! ^{16:11}C'est à cause de cela que toi et toute ta

f. [15:31] Ro. 3:19; 7:7-11; 2 Co. 3:7-9; Ga. 3:10

g. [16:41] Jud. 11

h. [16:1] Koré, Dathan et Abiram, s'étaient révoltés contre Aaron et Moïse, car ils voulaient s'attribuer l'honneur d'offrir à Dieu des sacrifices. Ils voulaient exercer la sacrificature (sacerdoce) alors que Yahweh ne les avait pas établis ministres du culte. Vouloir servir Dieu sans avoir reçu un appel divin est dangereux

troupe vous vous assemblez contre Yahweh! Car qui est Aaron pour que vous murmuriez contre lui ? ^{16:12}Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, fils d'Eliab, qui répondirent : Nous n'y monterons point. 16:13 N'est-ce pas assez que tu nous aies fait sortir d'un pays où coulent le lait et le miel, pour nous faire mourir dans ce désert, sans que tu continues à dominer sur nous ? ^{16:14}Et ce n'est pas dans un pays où coulent le lait et le miel que tu nous as menés, et tu ne nous as pas donné en héritage des champs ou des vignes. Penses-tu crever les yeux de ces gens? Nous ne monterons point. 16:15 Moïse fut très irrité, et il dit à Yahweh : N'aie point égard à leur offrande. Je n'ai point pris d'eux un seul âne, et je n'ai fait de mal à aucun d'eux. 16:16 Moïse dit à Koré: Toi et toute ta troupe, trouvez-vous demain devant Yahweh, toi et eux avec Aaron. 16:17 Prenez chacun vos brasiers, et mettez-y du parfum; et que chacun présente devant Yahweh son brasier : Il v aura deux cent cinquante brasiers; toi et Aaron aussi, chacun avec son brasier. 16:18 Ils prirent donc chacun son brasier, et y mirent du feu, et y posèrent du parfum, et ils se tinrent à l'entrée de la tente d'assignation, avec Moïse et Aaron. 16:19 Koré fit assembler contre eux toute l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation. Alors la gloire de Yahweh apparut à toute l'assemblée. ^{16:20}Et Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : 16:21 Séparez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un seul instant. ^{16:22}Mais ils tombèrent sur leur visage et dirent : Ô Dieu! Dieu des esprits de toute chair! Un seul homme a péché, et tu te mettrais en colère contre toute l'assemblée? 16:23 Et Yahweh parla à Moïse, en disant : 16:24 Parle à l'assemblée et dis : Retirez-vous de toutes parts loin de la demeure de Koré, de Dathan, et d'Abiram. 16:25 Moïse se leva. et alla vers Dathan et Abiram; et les anciens d'Israël le suivirent. 16:26 Il parla à l'assemblée, en disant : Eloignez-vous des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne périssiez en même temps qu'ils seront punis pour tous leurs péchés. ^{16:27}Ils se retirèrent de toutes parts loin des demeures de Koré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs fils, et leurs petits-enfants. $^{16:28}$ Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que Yahweh m'a envoyé pour faire toutes ces choses, et que je n'agis pas de moi-même. ^{16:29}Si ces gens meurent comme tous les hommes meurent, s'ils subissent le sort commun à tous les hommes, Yahweh ne m'a point envoyé; ^{16:30} mais si Yahweh fait une chose nouvelle, si la terre ouvre sa bouche pour les engloutir avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent vivants dans le scheol, vous saurez alors que ces gens ont méprisé Yahweh. 16:31 Aussitôt qu'il acheva de dire toutes ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit. $^{16:32}$ La terre ouvrit sa bouche et les engloutit, avec leurs tentes et tous les hommes qui étaient à Koré, et tous leurs biens. ^{16:33}Ils descendirent vivants dans le scheol, eux et tout ce qui leur appartenait; la terre les recouvrit, et ils disparurent au milieu de l'assemblée. ^{16:34}Tout Israël qui était autour d'eux s'enfuit à leurs cris; car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse! ^{16:35}Un feu sortit d'auprès de Yahweh et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum. ^{16:36}Yahweh parla à Moïse, en disant : 16:37 Dis à Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur, de retirer de l'incendie les brasiers et d'en répandre au loin le feu, car ils sont sanctifiés. ^{16:38} Avec les brasiers de ceux qui ont péché au péril de leur vie, que l'on fasse des lames étendues dont on couvrira l'autel. Puisqu'ils ont été offerts devant Yahweh et qu'ils sont sanctifiés, ils serviront de souvenir aux fils d'Israël. 16:39 Eléazar, le sacrificateur, prit les brasiers d'airain, que ces hommes qui furent brûlés avaient présentés, et on en fit des lames pour couvrir l'autel. ^{16:40}C'est un souvenir pour les fils d'Israël, afin qu'aucun étranger à la race d'Aaron, ne s'approche pour offrir du parfum devant Yahweh, et ne soit comme Koré, et comme toute sa troupe, selon ce que Yahweh avait déclaré par Moïse.

[Le peuple frappé d'une plaie à cause de ses mumures]

^{16:41}Dès le lendemain, toute l'assemblée des fils d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron, en

disant : Vous avez fait mourir le peuple de Yahweh. ^{16:42}Comme l'assemblée s'amassait contre Moïse et contre Aaron, et comme ils tournaient les regards vers la tente d'assignation, voici la nuée la couvrit, et la gloire de Yahweh apparut. ^{16:43}Moïse et Aaron vinrent devant la tente d'assignation. ^{16:44}Yahweh parla à Moïse, en disant : 16:45 Retirez-vous du milieu de cette assemblée, et je les consumerai en un instant. Ils tombèrent sur leur visage; ^{16:46}et Moïse dit à Aaron : Prends le brasier, et metsy du feu de dessus l'autel, mets-y du parfum, et va promptement à l'assemblée, et fais pour eux l'expiation; car la colère de Yahweh a éclaté, la plaie a commencé. ^{16:47} Aaron prit le brasier, comme Moïse lui avait dit, et il courut au milieu de l'assemblée, et voici la plaie avait déjà commencé sur le peuple, il offrit le parfum et fit l'expiation pour le peuple. ^{16:48}Il se plaça entre les morts et les vivants, et la plaie fut arrêtée. ^{16:49}Il y eut quatorze mille sept cents personnes qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts à cause de Koré. ^{16:50}Aaron retourna auprès de Moïse, à l'entrée de la tente d'assignation. La plaie était arrêtée.

[Yahweh confirme l'appel d'Aaron, sa verge fleurit]

^{17:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{17:2}Parle aux fils d'Israël, et prends d'eux une verge selon les maisons de leurs pères, soit douze verges de la part de tous leurs princes, selon les maisons de leurs pères. Tu écriras le nom de chacun sur sa verge, ^{17:3}et tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi ; car il y aura une verge pour chaque chef des maisons de leurs pères. ^{17:4}Tu les déposeras dans la tente d'assignation, devant le témoignage, où je me rencontre avec vous. ^{17:5}Et la verge de l'homme que j'aurai choisi fleurira; et je ferai cesser de devant moi les murmures des fils d'Israël, par lesquels ils murmurent contre vous. ^{17:6}Moïse parla aux fils d'Israël, tous leurs princes lui donnèrent une verge, chaque prince une

verge, selon les maisons de leurs pères, soit douze verges; la verge d'Aaron était au milieu des leurs. ^{17:7}Moïse mit les verges devant Yahweh, dans la tente du témoignage. 17:8Le lendemain, lorsque Moïse entra dans la tente du témoignage, voici, la verge d'Aaron, pour la maison de Lévi, avait fleuri, elle avait poussé des boutons, produit des fleurs et mûri des amandes. ^{17:9}Moïse ôta de devant Yahweh toutes les verges et les porta à tous les fils d'Israël, afin qu'ils les voient et qu'ils prennent chacun leurs verges. ^{17:10}Yahweh dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage, pour être conservée comme un signe pour les fils de rébellion, afin que tu fasses cesser de devant moi leurs murmures et qu'ils ne meurent point. ^{17:11}Moïse fit ainsi; il se conforma à l'ordre que Yahweh lui avait donné. 17:12 Les fils d'Israël parlèrent à Moïse, en disant : Voici, nous expirons, nous périssons, nous périssons tous! 17:13 Quiconque s'approche du tabernacle de Yahweh meurt. Nous faudra-t-il tous expirer?

[Droits et devoirs des sacrificateurs et des Lévites]

^{18:1}Alors Yahweh dit à Aaron : Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire; et toi, et tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de votre sacrificature. ^{18:2}Fais aussi approcher de toi tes frères, la tribu de Lévi, qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient attachés et qu'ils te servent, et toi et tes fils avec toi, vous servirez devant la tente du témoignage. 18:3 Ils garderont ce que tu leur ordonneras de garder, et ce qu'il faut garder de tout le tabernacle; mais ils n'approcheront point des ustensiles du sanctuaire ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent, et que vous ne mouriez avec eux. ^{18:4}Ils te seront attachés, et ils garderont tout ce qu'il faut garder dans la tente d'assignation, selon tout le service du tabernacle. Aucun étranger n'approchera de vous. ^{18:5}Vous prendrez garde à ce

i. [17:3] La verge d'Aaron est une image du Messie ressuscité. Elle avait produit la vie tandis que celles des autres princes n'avaient produit aucun fruit. Cette histoire nous parle également de la confirmation de l'appel d'Aaron face aux critiques dont il était l'objet. On connaît l'arbre par ses fruits (Mt. 7:16-20; Lu. 7:17-22).

qu'il faut faire dans le sanctuaire, et à ce qu'il faut faire à l'autel, afin qu'il n'y ait plus d'indignation sur les fils d'Israël. 18:6 Voici, j'ai pris vos frères les Lévites du milieu des fils d'Israël, donnés en pur don pour Yahweh, afin qu'ils soient employés au service de la tente d'assignation. ^{18:7}Toi et tes fils avec toi, vous observerez les fonctions de votre sacrificature pour tout ce qui concerne l'autel et ce qui est au dedans du voile : C'est le service que vous ferez. Je vous accorde en pur don l'exercice de la sacrificature. L'étranger qui approchera sera mis à mort. ^{18:8}Et Yahweh dit à Aaron : Voici, je t'ai donné la garde de mes offrandes prélevées sur toutes les choses consacrées par les enfants d'Israël; je te les ai données, et à tes enfants, par ordonnance perpétuelle, à cause de l'onction. ^{18:9}Voici ce qui t'appartiendra parmi les choses très saintes qui ne sont pas consumées par le feu : Toutes leurs offrandes, soit de tous leurs dons, tous leurs sacrifices d'expiation pour le péché, et tous leurs sacrifices de culpabilité qu'ils m'offriront; ce sont des choses très saintes pour toi et pour tes fils. ^{18:10}Vous les mangerez dans un lieu très saint; tout mâle en mangera; vous les regarderez comme saintes. ^{18:11}Voici encore ce qui t'appartiendra: Tous les dons que les fils d'Israël présenteront par élévation et en les agitant de côté et d'autre, je te les donne à toi, à tes fils, et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle. Quiconque sera pur dans ta maison en mangera. ^{18:12}Je te donne aussi leurs prémices qu'ils offriront à Yahweh : Tout ce qu'il y aura de

meilleur en huile, et tout le meilleur du moût et du blé. ^{18:13}Les premiers produits de leur terre qu'ils apporteront à Yahweh t'appartiendront. Quiconque sera pur dans ta maison en mangera. ^{18:14}Tout ce qui sera dévoué par le moyen de l'interdit en Israël t'appartiendra. ^{18:15}Tout premier-né de toute chair, qu'ils offriront à Yahweh, tant des hommes que des animaux t'appartiendront. Seulement, tu feras racheter le premier-né de l'homme, et tu feras racheter le premier-né d'un animal impur. ^{18:16}Tu les feras racheter dès l'âge d'un mois, selon l'estimation que tu en feras, au prix de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt guéras. ^{18:17}Mais tu ne feras point racheter le premierné du boeuf, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre : Ce sont des choses saintes. Tu répandras leur sang sur l'autel, et tu brûleras leur graisse : Ce sera un sacrifice consumé par le feu d'une agréable odeur à Yahweh. 18:18 Mais leur chair t'appartiendra, comme la poitrine qu'on agite de côté et d'autre, et comme l'épaule droite. ^{18:19}Je t'ai donné, à toi et à tes fils, et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle, toutes les offrandes présentées par élévation des choses sanctifiées, que les fils d'Israël offriront à Yahweh. C'est une alliance de sel ^j et à perpétuité devant Yahweh, pour toi et pour ta postérité avec toi. ^{18:20} Yahweh dit à Aaron : Tu ne posséderas rien dans leur pays, et il n'y aura point de part pour toi au milieu d'eux; c'est moi qui suis ta part et ta possession, au milieu des fils d'Israël. ^{18:21}Je donne comme possession aux fils de Lévi,

j. [18:19] Le sel est un aliment pratiquement impérissable et incorruptible. Dans l'Antiquité, il symbolisait l'incorruptibilité (Lé. 2:13).

k. [18:21] Il y avait plusieurs sortes de dîmes sous la loi Mosaïque Alliance : — La 1ère dîme : Le peuple devait payer une dîme générale au bénéfice des Lévites (No. 18:21). Toutes les tribus d'Israël, à l'exception des Lévites, eurent une possession géographique qu'ils reçurent comme héritage après leur entrée en Canaan. Mais les Lévites devaient accomplir une tâche particulière au sein de la nation. Ils devaient s'occuper du service dans la tente d'assignation. En compensation de ce service, ils devaient percevoir un impôt de 10 % des revenus de tous les Israélites. — La 2ème dîme : Les Lévites devaient payer la « dîme de la dîme », au bénéfice des sacrificateurs (No. 18:25-31). Tous les sacrificateurs étaient des Lévites, mais tous les Lévites n'étaient pas des sacrificateurs. Les sacrificateurs descendaient d'Aaron et ils exerçaient des responsabilités particulières dans la tente d'assignation, puis dans le temple. Cette seconde dîme permettait aux sacrificateurs d'être nourris et assurait donc le bon fonctionnement du service du temple. — La 3ème dîme : Tous les Israélites devaient conserver une dîme de toute leur production en prévision de leurs pèlerinages annuels à Jérusalem (De. 14:22-26). Trois fois par an, tout le peuple devait s'assembler à Jérusalem, l'endroit choisi par le Seigneur, à l'occasion des principales fêtes. Dieu avait prévu que chacun puisse

toutes les dîmes ^k d'Israël, pour le service auquel ils sont employés, le service de la tente d'assignation. ^{18:22}Les fils d'Israël n'approcheront plus de la tente d'assignation, afin qu'ils ne se chargent d'un péché et qu'ils ne meurent point. ^{18:23}Les Lévites s'emploieront au service de la tente d'assignation, et ils resteront chargés de leurs iniquités. Cette loi sera perpétuelle parmi vos descendants, et ils ne posséderont point d'héritage parmi les fils d'Israël. ^{18:24}Je donne comme possession aux Lévites les dîmes que les fils d'Israël présenteront à Yahweh par élévation; c'est pourquoi je dis à leur égard : Ils n'auront point d'héritage parmi les fils d'Israël. ^{18:25}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{18:26}Tu parleras aussi aux Lévites, et tu leur diras : Quand vous recevrez des fils d'Israël les dîmes que je vous donne de leur part comme possession, vous en prélèverez une offrande pour Yahweh, la dîme de la dîme; 18:27 et votre offrande vous sera comptée comme le blé qu'on prélève de l'aire, et comme le moût qu'on prélève de la cuve. 18:28 C'est ainsi que vous prélèverez une offrande pour Yahweh de toutes les dîmes que vous recevrez des fils d'Israël, et vous donnerez au sacrificateur Aaron l'offrande que vous en aurez prélevée pour Yahweh. ^{18:29}Sur tous les dons qui vous seront faits, vous prélèverez toutes les offrandes pour Yahweh; sur tout ce qu'il y aura de meilleur, vous prélèverez la portion consacrée. ^{18:30}Et tu leur diras : Quand vous aurez offert en offrande élevée le meilleur de la dîme, pris de la dîme même, il sera imputé aux Lévites comme le revenu de l'aire, et comme le revenu de la cuve. ^{18:31}Vous la mangerez en tout lieu, vous et votre maison; car c'est votre salaire pour le service auquel vous êtes employés dans la tente d'assignation. ^{18:32}Vous ne serez point coupables de péché au sujet de la dîme, quand vous en aurez offert en offrande prélevée sur ce qu'il y aura de meilleur et vous ne souillerez point les choses saintes des enfants d'Israël et vous ne mourrez point.

[la jeune vache rousse, l'eau de purification]

^{19:1}Yahweh parla à Moïse et à Aaron, en disant : ^{19:2}Voici ce qui est ordonné par la loi que Yahweh a prescrite, en disant : Parle aux fils d'Israël, et dis-leur qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, sans défaut, et qui n'ait point porté le joug.

disposer de ressources suffisantes pour leur permettre de se réjouir pleinement à ces occasions. C'est pour cela qu'ils devaient mettre de côté 10 % de leurs productions agricoles annuelles. Il est intéressant de noter que la dîme n'était jamais payée en argent, mais toujours en nature. — La 4ème dîme : Il fallait payer une dîme spéciale à l'intention des pauvres, des orphelins et des veuves (De. 14:28-29). Certains affirment que la dîme existait bien avant la loi. Mais ils ignorent que la Bible parle de plusieurs sortes de lois. — Les lois cérémonielles (Hé. 9:1) Ces lois étaient relatives au culte et concernaient le tabernacle puis le temple, les sacrifices, les ablutions (Lé. 16; Hé. 9: 1-10). Les dîmes (la dîme des sacrificateurs) devaient être amenées dans le temple (Mal. 3:10), elles faisaient donc partie des lois cérémonielles. Or les Lévites et les sacrificateurs de la Première Alliance n'existent plus sous la Nouvelle Alliance car les enfants de Dieu sont un royaume de rois et de sacrificateurs (Ap. 1:6; Ap. 5:10). — Les lois morales (Ex. 20: 1-17). Dieu est saint et il veut un peuple saint qui marche dans sa crainte, dans la sainteté et dans l'obéissance. Lé. 18 nous parle des lois morales ; elles n'ont pas été abolies, elles existent toujours. Elles sont inscrites dans la conscience de l'homme, elles sont gravées dans notre cœur (Hé. 8:10). — Les lois sociales (Ex. 21:1-24). Ce sont des lois civiles régissant la vie sociale d'Israël, comme nous pouvons le lire dans Ex. 21 par exemple. Ces lois n'ont rien à voir avec les croyants de la Nouvelle Alliance. Les lois morales témoignent de la nature de Dieu, ce sont des lois éternelles qui existaient bien avant Abraham. Les lois cérémonielles ont commencé dès la fondation du monde (Ap. 13 : 8) car l'agneau de Dieu était immolé avant la fondation du monde (1 Pi. 1:19-20). Seules les lois sociales ont débuté avec Moïse car elles concernaient exclusivement les Israélites. Ces trois sortes de lois ont été institutionnalisées par Moïse, mais les deux premières (morales et cérémonielles) existaient avant ce dernier. Les quatre sortes de dîmes faisaient bel et bien partie des lois sociales et cérémonielles. Or, ces lois ne sont plus d'actualité sous la Nouvelle Alliance. En conclusion, nous pouvons dire que Jésus nous a rachetés en accomplissant les lois cérémonielles afin que nous pratiquions les lois morales (Ep. 2:10). Voir également commentaire en Mal 3 : 10.

^{19:3}Puis vous la donnerez à Eléazar, le sacrificateur, qui la mènera hors du camp, et on l'égorgera en sa présence. ^{19:4}Ensuite, Eléazar, le sacrificateur, prendra de son sang avec son doigt, et fera sept fois l'aspersion du sang vers le devant de la tente d'assignation. 19:5 On brûlera la jeune vache en sa présence; on brûlera sa peau, sa chair, son sang et ses excréments. ^{19:6}Le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope, et du cramoisi, et les jettera dans le feu où sera brûlée la jeune vache. ^{19:7}Puis le sacrificateur lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau; après cela, il rentrera au camp, et le sacrificateur sera impur jusqu'au soir. 19:8Celui qui aura brûlé la vache lavera ses vêtements dans l'eau, il lavera aussi dans l'eau son corps ; et il sera impur jusqu'au soir. ^{19:9}Un homme pur ramassera les cendres de la jeune vache, et les mettra hors du camp, dans un lieu pur; elles seront gardées pour l'assemblée des fils d'Israël; afin d'en faire l'eau de purification. C'est une eau expiatoire. ^{19:10}Celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache, lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir; ce sera une loi perpétuelle pour les fils d'Israël, et pour l'étranger en séjour au milieu eux. ^{19:11}Celui qui touchera un mort, un corps humain quelconque, sera impur pendant sept jours. ^{19:12}Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur ; mais s'il ne se purifie pas le troisième jour, il ne sera pas pur le septième jour. ^{19:13}Celui qui touchera un mort, le corps d'un homme qui sera mort et qui ne se purifiera pas, souille le tabernacle de Yahweh; celui-là sera retranché d'Israël. Il est impur, comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, son impureté demeure encore sur lui. 19:14 Voici la loi. Lorsqu'un homme mourra dans une tente, quiconque entrera dans la tente, et quiconque se trouvera dans la tente sera impur pendant sept jours. ^{19:15}Tout vase découvert, sur lequel il n'y aura point de couvercle attaché, sera impur. ^{19:16}Quiconque touchera, dans les champs, un homme qui aura été tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur durant sept jours. 19:17 On prendra, pour celui qui

est impur, de la poudre de la jeune vache brûlée pour faire la purification, on la mettra dans un vase, avec de l'eau vive par-dessus. 19:18 Un homme pur prendra de l'hysope, et la trempera dans l'eau; il en fera aspersion sur la tente, et sur tous les ustensiles, et sur toutes les personnes qui auront été là, et sur celui qui a touché des ossements ou un homme tué, ou un mort, ou un sépulcre. 19:19 Celui qui est pur fera l'aspersion sur celui qui est impur, le troisième jour et le septième jour, et il le purifiera le septième jour. Il lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau, et il sera pur le soir. ^{19:20}Un homme qui sera impur, et qui ne se purifiera point, sera retranché du milieu de l'assemblée, parce qu'il a souillé le sanctuaire de Yahweh; comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur. ^{19:21}Ce sera pour eux une loi perpétuelle. Celui qui fera l'aspersion de l'eau de purification lavera ses vêtements; et quiconque touchera l'eau de purification sera impur jusqu'au soir. ^{19:22}Tout ce que l'homme impur touchera sera souillé, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.

[Mort de Marie]

^{20:1}Toute l'assemblée des fils d'Israël arriva dans le désert de Tsin au premier mois, et le peuple s'arrêta à Kadès. Marie mourut là, et y fut ensevelie.

[Murmures du peuple à cause du manque d'eau¹]

^{20:2}Il n'y avait point d'eau pour l'assemblée; et ils se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron.

^{20:3}Le peuple chercha querelle à Moïse. Ils lui dirent: Pourquoi ne sommes-nous pas morts quand nos frères moururent devant Yahweh?

^{20:4}Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de Yahweh dans ce désert, pour que nous y mourions, nous et notre bétail?

^{20:5}Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Egypte, pour nous amener dans ce méchant lieu? Ce n'est pas un lieu où l'on puisse semer, et il n'y a ni figuiers, ni vignes, ni grenadiers, ni d'eau à boire?

^{20:6}Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée à l'entrée de la tente d'assignation. Ils

tombèrent sur leurs faces; et la gloire de Yahweh apparut.

[incrédulité de Moïse et d'Aaron à Meriba]

^{20:7}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{20:8}Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et Aaron, ton frère. Vous parlerez en leur présence au rocher m, et il donnera ses eaux ; ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à leur bétail. ^{20:9}Moïse prit la verge qui était devant Yahweh, comme il lui avait ordonné. ^{20:10}Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée devant le rocher. Et Moïse leur dit : Ecoutez donc, rebelles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau? ^{20:11}Puis Moïse leva sa main, et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il en sortit des eaux en abondance. L'assemblée but, et leur bétail aussi. ^{20:12}Alors Yahweh dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des fils d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. ^{20:13}Ce sont les eaux de Meriba, où les fils d'Israël contestèrent avec Yahweh, qui fut sanctifié en eux.

[La méchanceté d'Edom n]

^{20:14}De Kadès, Moïse envoya des messagers au roi d'Edom, pour lui dire : Ainsi parle ton frère Israël: Tu sais toutes les souffrances que nous avons éprouvées. 20:15 Nos pères descendirent en Egypte, et nous y demeurâmes longtemps. Mais les Egyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. ^{20:16}Nous avons crié à Yahweh, et il a entendu notre voix. Il a envoyé un ange et nous a fait sortir d'Egypte. Et voici, nous sommes à Kadès, ville qui est à l'extrémité de ton territoire. ^{20:17}Laisse-nous passer par ton pays; nous ne traverserons ni les champs ni les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous marcherons par le chemin royal; nous ne nous détournerons ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous avons franchi ton territoire. ^{20:18}Edom lui dit : Tu ne passeras point par mon pays, sinon je sortirai à ta rencontre avec l'épée. $^{20:19}$ Les fils d'Israël lui dirent: Nous monterons par le grand chemin, et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je t'en payerai le prix; je ne ferai que passer avec mes pieds, pas autre chose. $^{20:20}$ Edom lui répondit: Tu ne passeras pas! Edom sortit à sa rencontre avec un peuple nombreux, et à main armée. $^{20:21}$ Ainsi Edom refusa de donner le passage à Israël par son territoire. Et Israël se détourna de lui. $^{20:22}$ Toute l'assemblée des fils d'Israël partit de Kadès et arriva à la montagne de Hor.

[Mort d'Aaron]

^{20:23}Yahweh parla à Moïse et à Aaron à la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom, en disant : ^{20:24} Aaron sera recueilli auprès de son peuple, car il n'entrera pas dans le pays que je donne aux fils d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon ordre aux eaux de Meriba. 20:25 Prends Aaron et Eléazar, son fils, et fais-les monter sur la montagne de Hor. ^{20:26}Dépouille Aaron de ses vêtements, et fais-les revêtir à Eléazar, son fils. C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra. ^{20:27}Moïse fit ce que Yahweh avait ordonné; et ils montèrent sur la montagne de Hor, aux veux de toute l'assemblée. 20:28 Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements et en fit revêtir Eléazar, son fils. Aaron mourut là, au sommet de la montagne. Moïse et Eléazar descendirent de la montagne. ^{20:29}Toute l'assemblée, toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron était mort, le pleurèrent trente jours.

[Les Cananéens livrés à Israël]

^{21:1}Le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi, apprit qu'Israël venait par le chemin d'Atharim. Il combattit Israël et emmena des prisonniers. ^{21:2}Alors Israël fit un vœu à Yahweh, en disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes par le moyen de l'interdit. ^{21:3}Yahweh exauça la voix d'Israël et livra entre ses mains

m. [20:8] Christ, le rocher des âges (Es. 8:13-17; 1 Co. 10:1-4).

n. [20:13] Ge. 25:30; Ab. 10

les Cananéens. On les dévoua par le moyen de l'interdit, avec leurs villes; et on donna à ce lieu le nom de Horma.

[Le serpent d'airain °]

^{21:4}Ils partirent de la montagne de Hor, par le chemin de la Mer Rouge, pour contourner le pays d'Edom. Le peuple s'impatienta en route, ^{21:5}et parla contre Dieu, et contre Moïse, en disant : Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour mourir dans ce désert? Car il n'y a point de pain ni d'eau, et notre âme est dégoûtée de cette nourriture misérable. ^{21:6}Et Yahweh envoya contre le peuple des serpents brûlants qui mordaient le peuple; il en mourut un grand nombre en Israël. ^{21:7}Alors le peuple vint vers Moïse et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre Yahweh et contre toi. Invoque Yahweh afin qu'il éloigne de nous les serpents. Moïse pria pour le peuple. ^{21:8}Yahweh dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et metsle sur une perche; quiconque aura été mordu et le regardera conservera la vie. ^{21:9}Moïse fit un serpent d'airain p, et le mit sur une perche; quiconque avait été mordu par un serpent et regardait le serpent d'airain conservait la vie. ^{21:10}Les fils d'Israël partirent et campèrent à Oboth. 21:11 Ils partirent d'Oboth et ils campèrent en Ijjé-Abarim, dans le désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant. ^{21:12}Ils partirent de là et campèrent vers le torrent de Zéred. ^{21:13}Ils partirent de là et campèrent de l'autre côté d'Arnon, qui est dans le désert, en sortant du territoire des Amoréens; car Arnon est la frontière de Moab, entre les Moabites et les Amoréens. ^{21:14}C'est pourquoi il est dit dans le livre des Guerres de Yahweh: Vaheb en Supha, et les torrents de l'Arnon, ^{21:15}et le cours des torrents qui s'étend du côté d'Ar et touche à la frontière de Moab. ^{21:16}De là ils allèrent à Beer. C'est ce Beer où Yahweh dit à Moïse : Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau. ^{21:17}Alors Israël chanta ce cantique : Monte, puits! Chantez en son honneur! ^{21:18}Puits que des princes ont creusés. Que les grands du peuple ont creusé, avec le sceptre, avec leurs bâtons! Du désert ils vinrent à Matthana; ^{21:19}de Matthana à Nahaliel; et de Nahaliel à Bamoth; ^{21:20}de Bamoth à la vallée qui est dans le territoire de Moab, au sommet de Pisga, et qui regarde vers Jeshimon.

[Israël bat le roi des Amoréens et celui de Basan]

^{21:21}Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens, pour lui dire : ^{21:22}Laisse-moi passer par ton pays; nous ne nous détournerons ni dans les champs ni dans les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous marcherons par la route royale, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. ^{21:23}Sihon ne permit pas à Israël de passer sur son territoire; il rassembla tout son peuple et sortit à la rencontre d'Israël, dans le désert; il vint à Jahats, et combattit Israël. ^{21:24}Israël le fit passer au fil de l'épée et conquit son pays, depuis l'Arnon jusqu'à Jabbok, et jusqu'à la frontière des enfants d'Ammon; car la frontière des fils d'Ammon était forte. ^{21:25}Israël prit toutes les villes et s'établit dans toutes les villes des Amoréens, à Hesbon, et dans toutes les villes de son ressort. ^{21:26}Car Hesbon était la ville de Sihon, roi des Amoréens; il avait fait la guerre au précédent roi de Moab, et lui avait enlevé tout son pays jusqu'à l'Arnon. ^{21:27}C'est pourquoi les poètes disent : Venez à Hesbon! Que la ville de Sihon soit rebâtie et fortifiée! ^{21:28}Car un feu est sorti de Hesbon, et une flamme de la cité de Sihon; elle a consumé Ar-Moab, les habitants des hauteurs de l'Arnon. ^{21:29}Malheur à toi, Moab! Peuple de Kemosch, tu es perdu! Il a fait de ses fils des fuyards, et il a livré ses filles captives à Sihon, roi des Amoréens. ^{21:30}Nous les avons défaits à coups de flèches : De Hesbon à Dibon tout

o. [21:3] Ge. 3:1; Jn. 3:14-15; 2 Co. 5:20

p. [21:9] Voir Jn. 3:14-16. Ceux qui regardent à Jésus-Christ, et non aux hommes, obtiennent la délivrance. L'airain nous parle du jugement (Job. 20:24), le serpent de la malédiction (Gn. 3:14), et la perche parle de la croix (1 Co. 1:18). Jésus a pris nos malédictions sur la croix de Golgotha (Ga. 3:13).

est détruit; nous les avons mis en déroute jusqu'à Nophach, jusqu'à Médeba. ^{21:31} Israël s'établit dans le pays des Amoréens. ^{21:32} Moïse envoya des gens pour reconnaître Jaezer, ils prirent les villes de son ressort, et chassèrent les Amoréens qui y étaient. ^{21:33} Ensuite, ils changèrent de direction et montèrent par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à leur rencontre, avec tout son peuple pour les combattre à Edréï. ^{21:34} Yahweh dit à Moïse: Ne le crains point, car je le livre entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon. ^{21:35} Ils le battirent donc, lui et ses fils, et tout son peuple, sans en laisser échapper un seul, et ils s'emparèrent de son pays.

[Balaam q]

^{22:1}Les fils d'Israël partirent, et ils campèrent dans les plaines de Moab, au-delà du Jourdain, visà-vis de Jéricho. 22:2 Balak, fils de Tsippor, vit tout ce qu'Israël avait fait aux Amoréens. ^{22:3}Et Moab eut une grande frayeur du peuple, parce qu'il était en grand nombre, il fut saisi de terreur en face des fils d'Israël. 22:4 Moab dit aux anciens de Madian: Maintenant cette multitude va dévorer tout ce qui nous entoure, comme le bœuf broute l'herbe des champs. Balak, fils de Tsippor, était alors roi de Moab. ^{22:5}Il envoya des messagers auprès de Balaam, fils de Beor, à Pethor, située sur le fleuve, dans le pays des fils de son peuple, afin de l'appeler et de lui dire : Voici, un peuple est sorti d'Egypte, il couvre la surface de la terre, et il habite vis-àvis de moi. ^{22:6}Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi ; peut-être que je serai le plus fort, et que nous le battrons, et que je le chasserai du pays; car je sais que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit. ^{22:7}Les anciens de Moab s'en allèrent avec les anciens de Madian, ayant dans leurs mains de quoi payer le devin. Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui rapportèrent les paroles de Balak. ^{22:8}Il leur répondit : Demeurez ici cette

nuit, et je vous répondrai d'après ce que Yahweh me dira. Et les chefs des Moabites restèrent chez Balaam. ^{22:9}Dieu vint à Balaam et dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi? 22:10 Balaam répondit à Dieu : Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, les a envoyés pour me dire : ^{22:11}Voici, un peuple est sorti d'Egypte, et il couvre la face de la terre ; viens donc, maudis-le-moi; peut-être qu'ainsi je pourrai le combattre, et je le chasserai. ^{22:12}Dieu dit à Balaam: Tu n'iras point avec eux, et tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni. ^{22:13}Balaam se leva le matin, et il dit aux chefs qui avaient été envoyés par: Retournez dans votre pays, car Yahweh refuse de me laisser venir avec vous. ^{22:14}Les chefs des Moabites se levèrent et retournèrent auprès de Balak, et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous. ^{22:15}Balak envoya encore des chefs en plus grand nombre, et plus considérés que les premiers. ^{22:16}Ils arrivèrent auprès de Balaam, et lui dirent : Ainsi parle Balak, fils de Tsippor : Que l'on ne t'empêche donc pas de venir vers moi; ^{22:17}car je te rendrai beaucoup d'honneurs, et je ferai tout ce que tu me diras; je te prie donc viens, maudis-moi ce peuple. ^{22:18}Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak : Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais point transgresser l'ordre de Yahweh, mon Dieu; je ne pourrais faire aucune chose, ni petite ni grande. ^{22:19}Toutefois, je vous prie, restez maintenant ici encore cette nuit, et je saurai ce que Yahweh aura de plus à me dire. ^{22:20}Dieu vint, la nuit à Balaam, et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi, et va avec eux; mais quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai. ^{22:21}Balaam se leva le matin, et sella son ânesse, et partit avec les chefs de Moab. $^{22:22}$ La colère de Dieu s'enflamma parce qu'il était parti ; et l'Ange de Yahweh se plaça sur le chemin pour lui résister. Balaam était monté sur son ânesse, et ses deux serviteurs étaient avec lui. ^{22:23}L'ânesse vit l'Ange de Yahweh qui se tenait sur le chemin, son épée nue dans la main; elle se détourna du chemin et alla dans les champs. Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin. ^{22:24}L'Ange de Yahweh

se plaça dans un sentier entre les vignes; il y avait un mur de chaque côté. ^{22:25}L'ânesse vit l'Ange de Yahweh; elle se serra contre le mur, et elle serra le pied de Balaam contre le mur. Balaam la frappa de nouveau. ^{22:26}L'Ange de Yahweh passa plus loin et s'arrêta dans un lieu étroit où il n'y avait point d'espace pour se détourner à droite ou à gauche. ^{22:27}L'ânesse vit l'Ange de Yahweh, et elle s'abattit sous Balaam. Balaam se mit en grande colère, et il frappa l'ânesse avec son bâton. ^{22:28} Alors Yahweh ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Balaam : Que t'ai-je fait, pour que tu m'aies déjà frappée trois fois? ^{22:29}Balaam répondit à l'ânesse : C'est parce que tu t'es moquée de moi; si j'avais une épée dans la main, je te tuerais sur le champ. ^{22:30}Et l'ânesse dit à Balaam: Ne suis-je pas ton ânesse, sur laquelle tu as monté depuis que je suis à toi jusqu'à aujourd'hui? Ai-je l'habitude de te faire ainsi? Et il répondit : Non. ^{22:31}Alors Yahweh ouvrit les veux de Balaam, et il vit l'Ange de Yahweh qui se tenait sur le chemin, et qui avait dans sa main son épée nue; et il s'inclina et se prosterna sur son visage. ^{22:32}L'Ange de Yahweh lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois? Voici je suis sorti pour te résister, car c'est un chemin de perdition qui est devant moi. ^{22:33}L'ânesse m'a vu et elle s'est détournée de devant moi déjà trois fois ; autrement, si elle ne s'était détournée de moi, je t'aurais même déjà tué, et je lui aurais laissé la vie. ^{22:34}Alors Balaam dit à l'Ange de Yahweh : J'ai péché, car je ne savais point que tu t'étais placé audevant de moi sur le chemin; et maintenant, si tu me désapprouves, je m'en retournerai. ^{22:35}L'Ange de Yahweh dit à Balaam : Va avec ces hommes ; mais tu ne feras que répéter les paroles que je te dirai. Et Balaam alla avec les chefs envoyés par Balak. ^{22:36}Quand Balak apprit que Balaam arrivait, il sortit à sa rencontre jusqu'à la ville de Moab, qui est sur la limite de l'Arnon, à l'extrême frontière. $^{22:37}$ Balak dit à Balaam : N'ai-je pas auparavant envoyé vers toi pour t'appeler? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi? Ne puis-je donc pas te traiter avec honneur? 22:38 Balaam répondit à Balak : Je suis venu vers toi; mais pourrais-je maintenant dire quelque chose? Je ne dirai que ce que Dieu m'aura mis dans la bouche. ^{22:39}Balaam alla avec Balak, et ils arrivèrent dans la cité de Kirjath-Hutsoth. ^{22:40}Balak sacrifia des bœufs et des brebis, et il en envoya à Balaam et aux chefs qui étaient venus avec lui. ^{22:41}Le matin, Balak prit Balaam, et le fit monter aux hauts lieux de Bamoth-Baal, d'où Balaam vit une partie du peuple.

[Balaam bénit Israël sur les hauts lieux de Baal plutôt que de le maudire]

 $^{23:1}$ Balaam dit à Balak : Bâtis-moi ici sept autels, et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers. ^{23:2}Balak fit ce que Balaam avait dit; et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel. ^{23:3}Balaam dit à Balak : Tiens-toi près de ton holocauste, et je m'éloignerai; peut-être que Yahweh viendra à ma rencontre, et je te dirai tout ce qu'il me révélera. Et il alla sur un lieu élevé. ^{23:4}Dieu vint au-devant de Balaam, et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels, et j'ai sacrifié un veau et un bélier sur chaque autel. ^{23:5}Yahweh mit des paroles dans la bouche de Balaam et lui dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ^{23:6}Il retourna vers lui; Balak se tenait près de son holocauste, avec tous les chefs de Moab. ^{23:7}Balaam prononça son discours sentencieux et dit : Balak, roi de Moab, m'a fait descendre d'Aram ^r, des montagnes d'orient, en me disant : Viens, maudis-moi Jacob ! Viens, sois irrité contre Israël! ^{23:8}Mais comment le maudirai-ie? Dieu ne l'a point maudit? Comment le détesteraije ? Yahweh ne l'a point détesté ? ^{23:9}Car je le vois du sommet des rochers, et je le contemple du haut des collines : C'est un peuple qui a sa demeure à part, et il ne sera pas compté parmi les nations. ^{23:10}Qui peut compter la poussière de Jacob, et dire le nombre du quart d'Israël? Que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur! 23:11 Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait? Je t'ai pris pour maudire mon ennemi, et voici, tu le bénis très expressément! ^{23:12}Il répondit et

r. [23:7] De l'hébreu « Aram » traduit par « Aram » ou « Syrie » (1 R. 11:25)

dit : N'aurai-je pas soin de dire ce que Yahweh met dans ma bouche?

[Balaam bénit Israël au sommet de Pisga]

^{23:13}Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi dans un autre lieu d'où tu le verras, tu n'en verras qu'une partie, tu n'en verras pas la totalité. Et de là maudis-le-moi. $^{23:14}$ Il le mena au champ de Tsophim, sur le sommet de Pisga; il bâtit sept autels, et offrit un taureau et un bélier sur chaque autel. ^{23:15}Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici près de ton holocauste, et j'irai à la rencontre de Dieu, comme j'ai déjà fait. ^{23:16}Yahweh vint au-devant de Balaam, il mit des paroles dans sa bouche et dit : Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi. ^{23:17}Il retourna vers lui; et voici, Balak se tenait près de son holocauste, et les chefs de Moab avec lui, Balak lui dit : Ou'est-ce que Yahweh a dit ? ^{23:18}Balaam prononca son discours sentencieux et dit : Lève-toi. Balak, écoute! Fils de Tsippor, prête-moi l'oreille! ^{23:19}Dieu n'est point un homme pour mentir ni fils d'un homme pour se repentir. Ce qu'il a dit, ne le fera-t-il pas? Ce qu'il a déclaré, ne l'exécutera-t-il pas ? ^{23:20}Voici, j'ai reçu l'ordre de bénir : Il a béni, je ne le révoquerai point. ^{23:21}Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob, il ne voit point de perversité en Israël; Yahweh, son Dieu, est avec lui, il est son Roi, l'objet de son allégresse. ^{23:22}Dieu les a fait sortir d'Egypte, il est pour eux comme la vigueur du buffle. ^{23:23}L'enchantement ne peut rien contre Jacob ni la divination contre Israël. Au temps marqué, il sera dit à Jacob et à Israël : Quelle est l'œuvre de Yahweh? ^{23:24}Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion, et se dressera comme un lion qui est dans sa force; il ne se couchera pas jusqu'à ce qu'il ait dévoré la proie, et bu le sang des blessés à mort. 23:25 Balak dit à Balaam : Et bien, ne le maudis pas, mais du moins ne le bénis pas. ^{23:26}Balaam répondit à Balak : Ne t'ai-je pas parlé ainsi: Je ferai tout ce que Yahweh dira?

[Balaam bénit Israël de Peor]

^{23:27}Balak dit encore à Balaam : Viens donc, je te conduirai dans un autre lieu; peut-être que Dieu trouvera bon que tu me le maudisses de là. ^{23:28}Balak conduisit Balaam sur le sommet de Peor, qui regarde du côté de Jeshimon. ^{23:29}Balaam lui dit : Bâtis-moi ici sept autels, et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers. ^{23:30}Balak fit donc comme Balaam lui avait dit; puis il offrit un veau et un bélier sur chaque autel. ^{24:1}Balaam vit que Yahweh voulait bénir Israël, et il n'alla plus comme les autres fois à la rencontre des enchantements; mais il tourna son visage du côté du désert. ^{24:2}Balaam leva les yeux, il vit Israël campé selon ses tribus. Alors l'Esprit de Dieu fut sur lui. ^{24:3}Et il prononça à haute voix son discours sentencieux et dit : Parole de Balaam, fils de Beor, parole de l'homme qui a l'œil ouvert, ^{24:4}parole de celui qui entend les paroles de Dieu, de celui qui voit la vision du Tout-Puissant, de celui qui se prosterne et dont les yeux s'ouvrent. ^{24:5}Oue tes tentes sont belles, ô Jacob! Tes demeures, ô Israël! ^{24:6} Elles s'étendent comme des vallées, comme des jardins près d'un fleuve, comme des arbres d'aloès que Yahweh a plantés, comme des cèdres le long des eaux. ^{24:7}L'eau coule de ses seaux, et sa semence est fécondée par d'abondantes eaux. Son roi s'élève au-dessus d'Agag, et son royaume devient puissant. ^{24:8}Dieu l'a fait sortir d'Égypte; il est pour lui comme la vigueur du buffle; il dévorera les nations, ses ennemies; il brisera leurs os, et les percera de ses flèches. ^{24:9}Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est dans sa force, et comme un vieux lion; qui le réveillera? Quiconque te bénit, sera béni, et quiconque te maudit, sera maudit. ^{24:10}Balak se mit fort en colère contre Balaam, il frappa des mains et dit à Balaam : C'est pour maudire mes ennemis que je t'ai appelé, et voici, tu les as bénis déjà trois fois. ^{24:11}Fuis maintenant, va-t'en chez toi! J'avais dit que je te rendrais des honneurs, mais Yahweh t'empêche de les recevoir. ^{24:12}Balaam répondit à Balak : N'ai-je pas dit à tes messagers que tu m'as envoyés : ^{24:13} Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais

transgresser l'ordre de Yahweh pour faire de moimême du bien ou du mal; mais ce que Yahweh dira, je le dirai. ^{24:14}Maintenant je m'en vais vers mon peuple. Viens, je t'annoncerai ce que ce peuple fera à ton peuple dans les derniers jours.

[Prophétie sur le Roi qui sort de Jacob, le Messie]

^{24:15}Alors il prononça son discours sentencieux et dit : Parole de Balaam, fils de Beor, parole de l'homme qui a l'œil ouvert, ^{24:16} parole de celui qui entend les paroles de Dieu, qui connaît la science du Très-Haut, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui se prosterne et dont les yeux sont ouverts. ^{24:17}Je le vois, mais pas maintenant; je le contemple, mais pas de près; une Etoile sort de Jacob^s, et un Sceptre s'élève d'Israël. Il transpercera les flancs de Moab, il détruira tous les enfants de Seth. ^{24:18}Il se rend maître d'Edom, il se rend maître de Séir, ses ennemis. Israël manifeste sa force. ^{24:19}Celui qui sort de Jacob règne en souverain, il fait périr ceux qui s'échappent des villes. ^{24:20}Balaam vit Amalek, il prononça son discours sentencieux et dit : Amalek est la première des nations, mais un jour il sera détruit. 24:21 Balaam vit les Kéniens. Il prononça son discours sentencieux et dit : Ta demeure est solide, et tu as mis ton nid sur le roc; ^{24:22}toutefois, le Kénien sera chassé, quand l'Assyrien t'emmènera en captivité. ^{24:23}Balaam continua à prononcer son discours sentencieux et il dit : Hélas! Qui vivra après que Dieu l'aura établi? ^{24:24}Mais des navires viendront de Kittim, ils humilieront l'Assyrien et l'Hébreu; et lui aussi sera détruit. ^{24:25}Balaam se leva, partit et retourna chez lui. Balak s'en alla aussi de son côté.

[La doctrine de Balaam^t]

 $^{25:1}$ Israël demeurait à Sittim; et le peuple commença à se livrer à la débauche avec les filles de Moab. $^{25:2}$ Elles invitèrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux; et le peuple mangea et se prosterna devant leurs dieux. $^{25:3}$ Israël s'attacha à Baal-Peor,

c'est pourquoi la colère de Yahweh s'enflamma contre Israël. ^{25:4}Yahweh dit à Moïse : Assemble tous les chefs du peuple, et fais pendre les coupables devant Yahweh en face du soleil, afin que la colère de Yahweh se détourne d'Israël. ^{25:5}Moïse dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous tue ceux de ses gens qui se sont attachés à Baal-Peor. ^{25:6}Un homme des fils d'Israël vint, et amena vers ses frères une Madianite, devant Moïse et devant toute l'assemblée des fils d'Israël, tandis qu'ils pleuraient à l'entrée de la tente d'assignation. ^{25:7}Au vu de cela, Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur, se leva du milieu de l'assemblée et prit une lance dans sa main. ^{25:8}Il entra dans la tente de l'homme Israélite et les transperça tous deux l'homme Israélite puis la femme par le basventre. Et la plaie s'arrêta parmi les fils d'Israël. ^{25:9}Il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie. ^{25:10}Yahweh parla à Moïse, en disant : ²⁵:11 Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur, a détourné ma colère de dessus les fils d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux; et je n'ai point, dans ma colère, consumé les fils d'Israël. ^{25:12}C'est pourquoi tu diras que je traite avec lui une alliance de paix. ^{25:13}Et ce sera pour lui et pour sa postérité après lui, l'alliance d'une sacrificature perpétuelle, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et a fait une expiation pour les enfants d'Israël. ^{25:14}Le nom de l'homme Israélite tué avec la Madianite, était Zimri, fils de Salu, chef d'une maison paternelle des Siméonites. ^{25:15}Le nom de la femme Madianite qui fut tuée était Cozbi, fille de Tsur, chef des peuplades issues d'une maison paternelle en Madian. 25:16 Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{25:17}$ Traitez les Madianites en ennemis et tuez-les; $^{25:18}$ car ils se sont montrés vos ennemis, en vous séduisant par leurs ruses; dans l'affaire de Peor, et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un chef de Madian, leur sœur, tuée le jour de la plaie qui eut lieu à l'occasion de Peor.

s. [24:17] L'Etoile en question est Jésus-Christ, qui se révéla à Jean comme l'Etoile brillante du matin (Ap. 22:16).

t. [25:25] No. 31:16; Ja. 4:4; Ap. 2:14

[Nouveau dénombrement des hommes de querre]

^{26:1} A la suite de cette plaie, Yahweh parla à Moïse, et à Eléazar, fils d'Aaron, le sacrificateur, en disant : ^{26:2}Faites le dénombrement de toute l'assemblée des fils d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et audessus, selon les maisons de leurs pères, de tous ceux d'Israël en état de porter des armes. ^{26:3}Moïse et Eléazar, le sacrificateur, leur parlèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, en disant : ^{26:4}On fera le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme Yahweh l'avait ordonné à Moïse et aux fils d'Israël, quand ils furent sortis du pays d'Egypte. ^{26:5}Ruben, premier-né d'Israël. Fils de Ruben: Hénoc, de qui descend la famille des Hénokites; Pallu, de qui descend la famille des Palluites; ^{26:6}Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Carmi, de qui descend la famille des Carmites. ^{26:7}Ce sont là les familles des Rubénites : Ceux qui furent dénombrés étaient quarante-trois mille sept cent trente. ^{26:8}Fils de Pallu : Eliab. ^{26:9}Fils d'Eliab : Nemuel. Dathan et Abiram. Dathan et Abiram, étaient de ceux que l'on convoquait à l'assemblée, et qui se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron dans l'assemblée de Koré, lors de leur révolte contre Yahweh. ^{26:10}La terre ouvrit sa bouche et les engloutit avec Koré, quand moururent ceux qui s'étaient assemblés avec lui, et que le feu consuma les deux cent cinquante hommes: Ils servirent au peuple d'avertissement. ^{26:11}Les fils de Koré ne moururent pas. ^{26:12}Fils de Siméon selon leurs familles : De Nemuel descend la famille des Némuélites; de Jamin, la famille des Jaminites; de Jakin, la famille des Jakinites; ^{26:13}de Zérach, la famille des Zérachites; de Saül, la famille des Saülites. ^{26:14}Ce sont là les familles des Siméonites, qui furent vingt-deux mille deux cents. ^{26:15}Fils de Gad selon leurs familles. De Tsephon, descend la famille des Tsephonites; de Haggi, la famille des Haggites; de Schuni, la famille des Schunites; ^{26:16}d'Ozni, la famille des Oznites; d'Eri, la famille des Erites; ^{26:17}D'Arod, la famille des Arodites; d'Areéli, la famille des Areélites. ^{26:18}Ce sont là les familles des fils de Gad, d'après leur dénombrement : Quarante mille

cinq cents. ^{26:19}Fils de Juda, Er, et Onan; mais Er et Onan moururent au pays de Canaan. ^{26:20}Voici les fils de Juda selon leurs familles : De Schéla descend la famille des Schélanites; de Pérets, la famille des Péretsites; de Zérach, la famille des Zérachites. ^{26:21}Les fils de Pérets furent : Hetsron, de qui descend la famille des Hetsronites; Hamul, de qui descend la famille des Hamulites. ^{26:22}Ce sont là les familles de Juda, selon leur dénombrement: Soixante-seize mille cing cents. ^{26:23}Fils d'Issacar, selon leurs familles : De Thola descend la famille des Tholaïtes; de Puva, la famille des Puvites; ^{26:24}de Jaschub, la famille des Jaschubites: de Schimron, la famille des Schimronites. ^{26:25}Ce sont là les familles d'Issacar, d'après leur dénombrement : Soixante-quatre mille trois cents. ^{26:26}Fils de Zabulon, selon leurs familles : De Séred, descend la famille des Sardites; d'Elon, la famille des Elonites : de Jahleel, la famille des Jahleélites. ^{26:27}Ce sont là les familles des Zabulonites, d'après leur dénombrement : Soixante mille cinq cents. ^{26:28}Fils de Joseph, selon leurs familles : Manassé et Ephraïm. ^{26:29}Fils de Manassé. De Makir descend la famille des Makirites. Makir engendra Galaad. De Galaad descend la famille des Galaadites. ^{26:30}Voici les fils de Galaad : Jézer, de qui descend la famille des Jézerites; Hélek, la famille des Hélekites. ^{26:31} Asriel, la famille des Asriélites; Sichem, la famille des Sichémites; ^{26:32}Schemida, la famille des Schemidaïtes; Hépher, la famille des Héphrites. ^{26:33}Tselophchad, fils de Hépher, n'eut point de fils, mais des filles. Voici les noms des filles de Tselophchad : Machla, Noa, Hogla, Milca, et Thirtsa. ^{26:34}Ce sont là les familles de Manassé, d'après leur dénombrement : Cinquante-deux mille sept cents. ^{26:35}Voici les fils d'Ephraïm, selon leurs familles : De Schutélach descend la famille des Schutalchites; de Béker, la famille des Bakrites; de Thachan, la famille des Thachanites. 26:36 Voici les fils de Schutélach : d'Eran est descendue la famille des Eranites. ^{26:37}Ce sont là les familles des fils d'Ephraïm, d'après leur dénombrement : Trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les fils de Joseph, selon

leurs familles. 26:38 Fils de Benjamin, selon leurs familles : De Béla descend la famille des Balites ; d'Aschbel, la famille des Aschbélites; d'Achiram, la famille des Achiramites; ^{26:39}De Schupham, la famille des Schuphamites; de Hupham, la famille des Huphamites. ^{26:40}Les fils de Béla furent Ard et Naaman. D'Ard descend la famille des Ardites; et de Naaman la famille des Naamanites. $^{26:41}$ Ce sont là les fils de Benjamin, d'après leurs familles; et leur dénombrement : Quarante-cinq mille six cents. ^{26:42}Voici les fils de Dan, selon leurs familles : De Schucham descend la famille des Schuchamites. Ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles. ^{26:43}Toutes les familles des Schuchamites, selon leur dénombrement : Soixante-quatre mille quatre cents. ^{26:44}Fils d'Aser, selon leurs familles : De Jimna descend la famille des Jimnites; de Jischvi, la famille des Jischvites; de Beria la famille des Beriites. ^{26:45}Des fils de Beria descendent : De Héber, la famille des Hébrites; de Malkiel, la famille des Malkiélites. $^{26:46}$ Le nom de la fille d'Aser était Sérach. 26:47 Ce sont là les familles des fils d'Aser, d'après leur dénombrement : Cinquantetrois mille quatre cents. ^{26:48}Fils de Nephthali, selon leurs familles : De Jahtseel descend la famille des Jahtseélites; de Guni, la famille des Gunites; ^{26:49}de Jetser la famille des Jitsrites; de Schillem, la famille des Schillémites. ^{26:50}Ce sont là les familles de Nephthali, selon leurs familles, et leur dénombrement : Quarante-cinq mille quatre cents. ^{26:51}Voici les dénombrés des fils d'Israël, qui furent six cent un mille sept cent trente. ^{26:52}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{26:53}Le pays sera partagé entre eux pour être leur propriété, selon le nombre des noms. ^{26:54}A ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras la portion la plus grande, et à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras une portion plus petite; on donnera à chacun sa portion selon le nombre de ses dénombrés. ^{26:55}Mais le partage du pays aura lieu par le sort; ils le recevront en propriété selon les noms des tribus de leurs pères. ^{26:56}C'est par le sort que le pays sera partagé entre ceux qui sont en grand nombre et ceux qui sont en petit nombre. 26:57 Voici les dénombrés de Lévi selon leurs familles; de Guerschon, la famille des Guerschonites; de Kehath, la famille des Kehathites; de Merari, la famille des Merarites. ^{26:58}Voici les familles de Lévi; la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Machlites, la famille des Muschites, la famille des Korites. Kehath engendra Amram. ^{26:59}Le nom de la femme d'Amram était Jokébed, fille de Lévi, qui naquit à Lévi en Egypte; elle enfanta à Amram: Aaron, Moïse, et Marie, leur soeur. ^{26:60}Il naquit à Aaron : Nadab et Abihu, Eléazar et Ithamar. ^{26:61}Nadab et Abihu moururent lorsqu'ils apportèrent du feu étranger devant Yahweh. ^{26:62}Ceux dont on fit le dénombrement, tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent vingt-trois mille. Ils ne furent pas compris dans le dénombrement des fils d'Israël, parce qu'il ne leur fut point donné de possession au milieu des fils d'Israël. ^{26:63}Tels sont ceux qui furent dénombrés par Moïse et Eléazar, le sacrificateur, qui firent le dénombrement des fils d'Israël dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ^{26:64}Parmi eux, il n'y avait aucun des fils d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Aaron avaient fait le dénombrement dans le désert de Sinaï. ^{26:65}Car Yahweh avait dit d'eux qu'ils mourront dans le désert, et qu'il n'en restera pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun.

[La loi sur les héritages ^u]

^{27:1}Or les filles de Tselophchad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles de Manassé, fils de Joseph, s'approchèrent; voici les noms de ses filles : Machla, Noa, Hogla, Milca, et Thirtsa. ^{27:2}Elles se présentèrent devant Moïse, devant Eléazar, le sacrificateur, et devant les princes et toute l'assemblée, à l'entrée de la tente d'assignation. Elles dirent : ^{27:3}Notre père est mort dans le désert; il n'était pas au milieu de l'assemblée de ceux qui se révoltèrent contre Yahweh, de l'assemblée de Koré, mais il

est mort pour son péché, et il n'avait point de fils. ^{27:4}Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché de sa famille, parce qu'il n'a point eu de fils? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père. ^{27:5}Moïse rapporta leur cause devant Yahweh. ^{27:6}Et Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{27:7}Les filles de Tselophchad ont raison. Tu leur donneras en héritage une possession parmi les frères de leur père, et c'est à elles que tu feras passer l'héritage de leur père. ^{27:8}Tu parleras aussi aux fils d'Israël, et tu leur diras : Lorsqu'un homme mourra sans avoir de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille. ^{27:9}S'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. ^{27:10}S'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père. ^{27:11}S'il n'a point de frère de son père, vous donnerez son héritage au plus proche parent de sa famille, et c'est lui qui le possédera. Ce sera pour les fils d'Israël une loi et un droit, comme Yahweh en a donné l'ordre à Moïse.

[Moïse voit de loin le pays promis aux fils d'Israël]

 $^{27:12}\mathrm{Yahweh}$ dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne d'Abarim, et regarde le pays que je donne aux enfants d'Israël. $^{27:13}\mathrm{Tu}$ le regarderas ; mais toi aussi tu seras recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron ton frère a été recueilli ; $^{27:14}\mathrm{parce}$ que vous avez été rebelles à mon ordre dans le désert de Tsin, lors de la contestation de l'assemblée, vous ne m'avez point sanctifié au sujet des eaux devant eux ; ce sont les eaux de la contestation, à Kadès, dans le désert de Tsin.

[Yahweh désigne Josué comme successeur de Moïse]

 $^{27:15}$ Moïse parla à Yahweh, en disant : $^{27:16}$ Que Yahweh, le Dieu des esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée un homme, $^{27:17}$ qui sorte devant eux et qui entre devant eux, et qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de Yahweh ne soit pas comme des brebis qui n'ont point de berger. $^{27:18}$ Alors Yahweh dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, homme en qui réside l'Esprit, et tu poseras ta main sur lui. $^{27:19}$ Tu le présenteras

devant Eléazar, le sacrificateur, et devant toute l'assemblée; et tu lui donneras des ordres sous leurs yeux. ^{27:20}Tu le rendras participant de ta dignité, afin que toute l'assemblée des fils d'Israël l'écoute. ^{27:21}Il se présentera devant Eléazar, le sacrificateur, qui consultera pour lui le jugement de l'urim devant Yahweh; et Josué, tous les fils d'Israël avec lui, et toute l'assemblée, sortiront sur l'ordre d'Eléazar et entreront sur son ordre. ^{27:22}Moïse fit comme Yahweh lui avait ordonné. Il prit Josué et le plaça devant Eléazar, le sacrificateur, et devant toute l'assemblée. ^{27:23}Il posa ses mains sur lui, et lui donna des ordres, comme Yahweh l'avait dit par Moïse.

[Consignes relatives au temps des sacrifices]

 $^{28:1}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{28:2}$ Donne cet ordre aux fils d'Israël, et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir en leur temps, mon offrande, ma nourriture, pour mes sacrifices faits par le feu, qui me sont d'une agréable odeur. ^{28:3}Tu leur diras : Voici le sacrifice consumé par le feu que vous offrirez à Yahweh : Deux agneaux d'un an sans défaut, chaque jour, comme holocauste perpétuel. $^{28:4}$ Tu offriras l'un des agneaux le matin, et l'autre agneau entre les deux soirs, ^{28:5}et la dixième partie d'épha de fine farine pour l'offrande pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile d'olives concassées. ^{28:6}C'est l'holocauste perpétuel, qui a été offert à la montagne de Sinaï, c'est un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh. ^{28:7}La libation sera d'un quart de hin pour chaque agneau : C'est dans le lieu saint que tu feras la libation de vin à Yahweh. ^{28:8}Et tu offriras l'autre agneau entre les deux soirs, tu feras la même offrande qu'au matin, et la même libation, en sacrifice consumé par le feu d'une agréable odeur à Yahweh. ^{28:9}Le jour du sabbat vous offrirez deux agneaux d'un an sans défaut, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour l'offrande, avec sa libation. ^{28:10}C'est l'holocauste du sabbat, pour chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel et la libation. ^{28:11}Au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à Yahweh deux jeunes

taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an sans défaut; ^{28:12}trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile, pour l'offrande de chaque taureau, et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile comme offrande pour le bélier. ^{28:13}Un dixième de fine farine pétrie à l'huile, comme offrande pour chaque agneau, en holocauste, d'une agréable odeur, et en sacrifice consumé par le feu à Yahweh. ^{28:14}Les libations seront d'un demi-hin de vin pour chaque veau, d'un tiers de hin pour un bélier, et d'un quart de hin pour chaque agneau, c'est l'holocauste du commencement de chaque mois, selon tous les mois de l'année. ^{28:15}On offrira aussi à Yahweh un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, et sa libation. ^{28:16}Au quatorzième jour du premier mois, ce sera la Pâque de Yahweh. ^{28:17}Le quinzième jour de ce mois sera un jour de fête. On mangera pendant sept jours des pains sans levain. ^{28:18}Au premier jour, il v aura une sainte convocation: Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{28:19}Vous offrirez un sacrifice consumé par le feu en holocauste à Yahweh : Deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut. ^{28:20}Vous y joindrez l'offrande de fine farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour chaque taureau, et deux dixièmes pour un bélier; ^{28:21}tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux. ^{28:22}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, afin de faire pour vous l'expiation. ^{28:23} Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste du matin, qui est l'holocauste perpétuel. ^{28:24} Vous les offrirez chaque jour, pendant sept jours, comme l'aliment d'un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh. On les offrira outre l'holocauste perpétuel, et la libation. ^{28:25}Le septième jour, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{28:26}Le jour des prémices, où vous offrirez à Yahweh une offrande à votre fête des semaines, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. ^{28:27}Vous offrirez en holocauste d'une agréable odeur à Yahweh, deux jeunes taureaux, un bélier, et sept agneaux d'un an. ^{28:28}Vous y joindrez l'offrande de fine farine pétrie à l'huile, trois dixièmes pour chaque taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, ^{28:29}et d'un dixième pour chacun des sept agneaux. ^{28:30}Vous offrirez un jeune bouc, afin de faire pour vous l'expiation. ^{28:31}Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste perpétuel et son offrande. Vous aurez des agneaux sans défaut, et vous joindrez les libations.

[Consignes relatives au temps des sacrifices - suite]

^{29:1}Le premier jour, du septième mois, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce jour sera publié parmi vous au son des trompettes. ^{29:2}Vous offrirez en holocauste, d'une agréable odeur à Yahweh, un jeune taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut. ^{29:3}Vous y joindrez l'offrande de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le taureau, de deux dixièmes pour le bélier, ^{29:4}et un dixième pour chacun des sept agneaux. ^{29:5}Vous offrirez un jeune bouc en sacrifice d'expiation, afin de faire pour vous l'expiation. ^{29:6} Vous offrirez ces sacrifices, outre l'holocauste et l'offrande de chaque mois, et l'holocauste perpétuel et son offrande, et leurs libations, selon les règles établies. Ce sont des sacrifices d'une agréable odeur consumés par le feu à Yahweh. 29:7Le dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation, et vous affligerez vos âmes : Vous ne ferez aucun ouvrage. ^{29:8}Vous offrirez en holocauste, d'une agréable odeur à Yahweh, un jeune taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, qui seront sans défaut. 29:9 Leur offrande sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le taureau, et de deux dixièmes pour le bélier, ^{29:10}et un dixième pour chacun des sept agneaux. ^{29:11}Vous offrirez un jeune bouc aussi en sacrifice d'expiation, outre le sacrifice des expiations, l'holocauste perpétuel et son offrande, avec les libations ordinaires. ^{29:12}Le quinzième jour du septième mois, vous aurez une sainte convocation : Vous ne ferez aucune œuvre servile. Vous célébrerez une fête en l'honneur de Yahweh, pendant sept jours. ^{29:13} Vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh, treize jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut. ^{29:14} Vous y joindrez

l'offrande de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize taureaux, de deux dixièmes pour chacun des deux béliers, ^{29:15}et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux. ^{29:16}Vous offrirez un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, l'offrande, et la libation. ^{29:17}Le second jour, vous offrirez douze jeunes taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:18} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, pour les béliers, et pour les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:19}Vous offrirez un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, et son offrande, avec leurs libations. ^{29:20}Le troisième jour, vous offrirez onze taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut; ^{29:21} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:22}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:23}Le quatrième jour, vous offrirez dix taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:24} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:25}Vous offrirez un jeune bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:26}Au cinquième jour, vous offrirez neuf veaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:27} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:28}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:29}Le sixième jour, vous offrirez huit taureaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:30} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:31}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:32}Le septième jour, vous offrirez sept taureaux, deux béliers, et quatorze agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:33} avec l'offrande et les libations pour les taureaux, les béliers, et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:34}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:35}Le huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle : Vous ne ferez aucune œuvre servile. 29:36 Vous offrirez en holocauste un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à Yahweh: Un taureau, un bélier, et sept agneaux d'un an, sans défaut, ^{29:37} avec l'offrande et les libations pour le taureau, le bélier, et les agneaux, selon leur nombre, d'après les règles établies. ^{29:38}Vous offrirez un bouc en sacrifice d'expiation, outre l'holocauste perpétuel, son offrande, et sa libation. ^{29:39}Tels sont les sacrifices que vous offrirez à Yahweh dans vos fêtes solennelles, outre vos vœux, et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos offrandes, vos libations, et vos sacrifices d'offrande de paix.

[Les voeux]

 $^{30:1}$ Moïse dit aux fils d'Israël tout ce que Yahweh lui avait ordonné. 30:2 Moïse parla aux chefs des tribus des fils d'Israël, en disant : Voici ce que Yahweh ordonne. 30:3 Quand un homme aura fait un vœu à Yahweh, ou aura juré par serment liant son âme par un serment, il ne violera pas sa parole; il fera selon tout ce qui est sorti de sa bouche. $^{30:4}$ Mais quand une femme aura fait un vœu à Yahweh, et qu'elle se soit liée par un serment, dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père, ^{30:5}Et que son père aura entendu son vœu et le serment par lequel elle a lié son âme, et que son père ne lui ait rien dit, tous ses vœux alors seront valables, et tout serment par lequel elle a lié son âme sera valable; ^{30:6}Mais si son père la désapprouve le jour où il l'a entendue, aucun de ses vœux ou de ses serments par lesquels elle a lié son âme ne sera valable, et Yahweh lui pardonnera; parce qu'elle a été désapprouvée de son père. 30:7 Et si elle a un mari, et qu'elle s'est engagée par quelque vœu ou par une parole échappée de ses lèvres par laquelle elle a lié son âme, ^{30:8} et si son mari l'a entendue, et que le jour même où il l'a entendue, il ne lui a rien

dit, ses vœux alors seront valables, et ses serments par lesquels elle a lié son âme seront valables; ^{30:9}Mais si son mari la désapprouve, le jour où il l'a entendue, alors il annulera le vœu par lequel elle s'est engagée et la parole échappée de ses lèvres, par laquelle elle avait lié son âme; et Yahweh lui pardonnera. 30:10 Mais le vœu d'une veuve ou répudiée, tout ce par quoi elle aura lié son âme, sera valable pour elle. 30:11 Et si elle a fait un vœu dans la maison de son mari, ou si elle a lié son âme par serment, ^{30:12}et que son mari l'ait entendue, et ne lui en ait rien dit, et ne l'ait pas désapprouvée, alors tous ses vœux seront valables, et tout serment par lequel elle a lié son âme sera valable. 30:13 Mais si son mari les a entièrement annulés le jour où il les a entendus, alors rien de ce qui est sorti de ses lèvres, soit ses vœux, soit le serment par lequel elle a lié son âme ne seront valables; parce que son mari les a annulés, et Yahweh lui pardonnera. ^{30:14}Son mari pourra ratifier et son mari pourra annuler tout vœu et toute obligation faite par serment, pour affliger l'âme. 30:15 Mais si son mari ne lui en a absolument rien dit, jour après jour, il aura ratifié tous ses vœux ou toutes ses obligations dont elle était tenue; il les a ratifiés, parce qu'il ne lui en a rien dit le jour où il les a entendus. 30:16 Mais s'il les a expressément annulés après les avoir entendus, alors il portera l'iniquité de sa femme. ^{30:17}Telles sont les ordonnances que Yahweh commanda à Moïse, entre un mari et sa femme, entre un père et sa fille, étant encore dans la maison de son père, dans sa jeunesse.

[Jugements sur Madian v]

^{31:1}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{31:2}Venge les fils d'Israël sur les Madianites, puis tu seras recueilli auprès de ton peuple. ^{31:3}Moïse parla au peuple, en disant : Que quelques-uns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre, et qu'ils aillent contre Madian, pour exécuter la vengeance de Yahweh sur Madian. ^{31:4}Vous enverrez à la guerre mille hommes de chaque tribu, de toutes les tribus

d'Israël. 31:5 On donna d'entre les milliers d'Israël mille hommes de chaque tribu, qui furent douze mille hommes équipés pour la guerre. 31:6 Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu, et avec eux Phinées, fils d'Eléazar, le sacrificateur, qui portait les instruments sacrés et les trompettes retentissantes. ^{31:7}Ils s'avancèrent contre Madian, selon l'ordre que Yahweh avait donné à Moïse, et ils tuèrent tous les mâles. 31:8 Ils tuèrent aussi les rois de Madian, avec tous les autres qui v furent tués, Evi, Rékem, Tsur, Hur, et Réba, cinq rois de Madian; ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam, fils de Beor. 31:9Les fils d'Israël emmenèrent prisonniers les femmes de Madian, avec leurs petits enfants, et pillèrent tout leur gros et menu bétail, et toutes leurs richesses. 31:10 Ils incendièrent toutes leurs villes, leurs demeures, et tous leurs châteaux. ^{31:11}Ils prirent tout le butin et tout le pillage, tant des hommes que du bétail : ^{31:12}puis ils amenèrent les captifs, le pillage, et le butin, à Moïse, à Eléazar, le sacrificateur, et à l'assemblée des fils d'Israël, campés dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. ^{31:13}Moïse, Eléazar, le sacrificateur, et tous les princes de l'assemblée sortirent au-devant d'eux, hors du camp. 31:14Et Moïse se mit en grande colère contre les commandants de l'armée, les chefs des milliers, et les chefs des centaines, qui revenaient de cet exploit de guerre. $^{31:15}\mathrm{Mo\"{i}se}$ leur dit : Avez-vous laissé la vie à toutes les femmes? ^{31:16}Ce sont elles qui, sur la parole de Balaam, ont entrainé les fils d'Israël à l'infidélité envers Yahweh dans l'affaire de Peor; et alors éclata la plaie sur l'assemblée de Yahweh. ^{31:17}Maintenant, tuez tous les mâles d'entre les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu un homme en couchant avec lui; ^{31:18} mais vous garderez en vie toutes les jeunes filles qui n'ont point connu la couche d'un homme. ^{31:19}Et vous, campez pendant sept jours hors du camp; quiconque aura tué quelqu'un, et quiconque aura touché un mort, se purifiera le troisième et le septième jour, tant vous que vos prisonniers. $^{31:20}$ Vous purifierez aussi tous vos vêtements, et

tout ce qui sera fait de peau, et tout ouvrage de poil de chèvre, et toute vaisselle de bois. $^{31:21}$ Eléazar, le sacrificateur, dit aux soldats qui étaient allés à la guerre : Voici ce qui est ordonné par la loi que Yahweh a prescrite à Moïse. $^{31:22}$ L'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb ; $^{31:23}$ tout ce qui peut passer par le feu, vous le ferez passer par le feu pour le rendre pur. Mais on purifiera avec l'eau de purification toutes les choses qui ne peuvent aller au feu, vous les ferez passer dans l'eau. $^{31:24}$ Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour, ensuite vous serez purs ; et vous pourrez entrer dans le camp.

[Partage du butin]

 $^{31:25}$ Yahweh parla à Moïse, en disant : $^{31:26}$ Fais le compte du butin et de tout ce qu'on a emmené, tant des personnes que des bêtes, toi et Eléazar, le sacrificateur, et les chefs des pères de l'assemblée. 31:27 Partage par moitié le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre et toute l'assemblée. ^{31:28}Et tu prélèveras aussi pour Yahweh un tribut sur les hommes de guerre qui sont allés à la bataille, savoir un sur cinq cents, tant des personnes, que des bœufs, des ânes et des moutons. 31:29 Vous le prendrez sur leur moitié, et tu le donneras à Eléazar, le sacrificateur, en offrande présentée par élévation à Yahweh. ^{31:30}Et sur la moitié qui appartient aux fils d'Israël, tu prendras un sur cinquante, tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tous autres animaux, et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le tabernacle de Yahweh. ^{31:31}Moïse et Eléazar, le sacrificateur, firent ce que Yahweh avait ordonné à Moïse. ^{31:32}Le butin qui était resté du pillage du peuple qui était allé à la guerre, était de six cent soixante-quinze mille brebis; ^{31:33}de soixante-douze mille bœufs; ^{31:34}de soixante et un mille ânes, 31:35 quant aux femmes qui n'avaient point connu la couche d' un homme, elles étaient en tout trente-deux mille âmes. ^{31:36}La moitié du butin, à savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis; 31:37 dont le tribut pour Yahweh, quant aux brebis, fut de six cent soixantequinze. ^{31:38}Trente-six mille bœufs; dont le tribut pour Yahweh, quant aux boeufs, fut de soixantedouze bœufs, ^{31:39}trente mille cinq cents ânes; dont le tribut pour Yahweh, quant aux ânes, fut de soixante et un ânes; ^{31:40}et à seize mille personnes, dont le tribut pour Yahweh fut de trente-deux personnes. ^{31:41} Moïse donna à Eléazar, le sacrificateur, le tribut de l'offrande présentée par élévation à Yahweh, comme Yahweh le lui avait ordonné. ^{31:42}La moitié qui appartenait aux fils d'Israël, que Moïse avait tiré des hommes qui étaient allés à la guerre, ^{31:43}et formant la part de l'assemblée, fut de trois cent trente-sept mille cinq cents brebis, ^{31:44}trente-six mille bœufs, ^{31:45}trente mille cinq cents ânes, $^{31:46}$ et à seize mille personnes. $^{31:47}$ De cette moitié, qui appartenait aux fils d'Israël, Moïse prit un sur cinquante, tant des personnes que des bêtes, et les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le tabernacle de Yahweh, comme Yahweh le lui avait ordonné. 31:48 Les commandants des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines, s'approchèrent de Moïse, ^{31:49}et lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des soldats qui étaient sous nos ordres, il ne manque pas un homme d'entre nous. 31:50 C'est pourquoi, nous offrons en offrande à Yahweh, chacun les objets que nous avons trouvés : Des joyaux d'or, des jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles, et des colliers, afin de faire l'expiation pour nos personnes devant Yahweh. 31:51 Moïse et Eléazar, le sacrificateur, reçurent d'eux tous ces objets travaillés en or. 31:52 Tout l'or de l'offrande présentée par élévation à Yahweh, de la part des chefs de milliers et des chefs de centaines, pesait seize mille sept cent cinquante sicles. 31:53Les hommes de l'armée gardèrent chacun pour soi ce qu'ils avaient pillé. ^{31:54}Moïse et Eléazar, le sacrificateur, prirent des chefs des milliers et des chefs de centaines cet or-là, et l'apportèrent à la tente d'assignation, comme souvenir pour les fils d'Israël, devant Yahweh.

[Ruben et Gad en Galaad]

32:1 Les fils de Ruben et les fils de Gad avaient une quantité considérable de troupeaux, et ils virent que le pays de Jaezer et le pays de Galaad étaient un lieu propre pour des troupeaux. ^{32:2} Alors les fils de Gad et les fils de Ruben vinrent, et parlèrent à Moïse et à Eléazar, le sacrificateur, et aux princes de l'assemblée, en disant : ^{32:3} Atharoth, Dibon, Jaezer, Nimra, Hesbon, et Elealé, Sebam, Nebo, et Beon, ^{32:4}ce pays que Yahweh a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un pays propre pour des troupeaux, et tes serviteurs ont des troupeaux. ^{32:5}Ils ajoutèrent : Si nous avons trouvé grâce à tes yeux, que ce pays soit donné à tes serviteurs en possession; et ne nous fais point passer le Jourdain. 32:6 Moïse répondit aux fils de Gad, et aux fils de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre, et vous, resterez-vous ici? ^{32:7}Pourquoi voulez-vous décourager les fils d'Israël de passer dans le pays que Yahweh leur a donné? 32:8 C'est ainsi que firent vos pères quand je les envoyai de Kadès-Barnéa pour examiner le pays. ^{32:9}Ils montèrent jusqu'à la vallée d'Eschcol, virent le pays, puis découragèrent les fils d'Israël, afin qu'ils n'entrent point dans le pays que Yahweh leur avait donné. 32:10 C'est pourquoi la colère de Yahweh s'enflamma ce jour-là, et il jura en disant : ^{32:11}Ces hommes qui sont montés hors d'Egypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, ne verront point le pays que j'ai juré de donner à Abraham, Isaac, et à Jacob; car ils n'ont pas suivi pleinement ma voie, ^{32:12} excepté Caleb, fils de Jephunné, le Kénizien, et Josué fils de Nun, qui ont pleinement suivi la voie de Yahweh. $^{32:13}$ La colère de Yahweh s'enflamma contre Israël et il les fit errer dans le désert pendant quarante ans, jusqu'à l'anéantissement de toute la génération qui avait fait le mal aux yeux de Yahweh. 32:14Et voici, vous prenez la place de vos pères, comme des rejetons d'hommes pécheurs, pour augmenter encore l'ardeur de la colère de Yahweh contre Israël. 32:15 Car si vous vous détournez de lui, il continuera encore à laisser Israël au désert, et vous ferez détruire tout ce peuple. ^{32:16}Mais ils s'approchèrent de lui et lui dirent : Nous bâtirons ici des cloisons pour nos troupeaux,

et des villes pour nos petits enfants; ^{32:17}puis nous nous équiperons en hâte pour marcher devant les fils d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans le lieu qui leur est destiné; mais nos petits enfants demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays. 32:18 Nous ne retournerons point en nos maisons avant que chacun des fils d'Israël n'ait pris possession de son héritage; ^{32:19}et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au-delà du Jourdain, ni plus avant; car nous aurons notre héritage de ce côté-ci du Jourdain, à l'orient. ^{32:20}Moïse leur dit : Si vous faites cela, si vous vous équipiez pour combattre devant Yahweh, ^{32:21}si tous ceux de vous qui s'équiperont passent le Jourdain devant Yahweh, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis loin de sa face, 32:22 et que vous ne reveniez qu'après que le pays sera assujetti devant Yahweh, vous serez guittes envers Yahweh et envers Israël, et ce pays sera votre propriété devant Yahweh. 32:23 Mais si vous ne faites point cela, vous péchez contre Yahweh; et sachez que votre péché vous atteindra. ^{32:24}Bâtissez des villes pour vos petits enfants, et des cloisons pour vos troupeaux, et faites ce que vous avez dit. 32:25 Alors les fils de Gad et les fils de Ruben parlèrent à Moïse, en disant: Tes serviteurs feront ce que mon seigneur a ordonné. 32:26 Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux, et tout notre bétail demeureront ici dans les villes de Galaad; 32:27et tes serviteurs passeront chacun armés pour aller à la guerre devant Yahweh, prêts à combattre, comme mon seigneur a parlé. ^{32:28}Moïse donna des ordres à leur sujet à Eléazar, le sacrificateur, à Josué, fils de Nun, et aux chefs des pères des tribus des fils d'Israël. ^{32:29}Il leur dit : Si les fils de Gad et les fils de Ruben passent avec vous le Jourdain tous armés, prêts à combattre devant Yahweh, et que le pays vous soit assujetti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession. ^{32:30}Mais s'ils ne marchent point en armes avec vous, qu'ils s'établissent au milieu de vous dans le pays de Canaan. ^{32:31}Les fils de Gad et les fils de Ruben répondirent, en disant : Nous ferons ce que Yahweh a dit à tes serviteurs. ^{32:32}Nous passerons en armes devant Yahweh au

pays de Canaan, afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est de ce côté-ci du Jourdain. 32:33 Moïse donna aux fils de Gad et aux fils de Ruben, et à la demi-tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon, roi des Amoréens; et le royaume de Og, roi de Basan, le pays avec ses villes, avec les territoires des villes du pays tout autour. ^{32:34}Alors les fils de Gad rebâtirent Dibon, Atharoth, Aroër, 32:35 Athroth-Schophan, Jaezer, Jogbeha, ^{32:36}Beth-Nimra et Beth-Haran, villes fortes. Ils firent aussi des cloisons pour les troupeaux. ^{32:37}Et les fils de Ruben rebâtirent Hesbon, Elealé, Kirjathaim, 32:38 Nébo, Baal-Meon, et Sibma, dont ils changèrent les noms, et ils donnèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent. 32:39 Les fils de Makir, fils de Manassé, marchèrent contre Galaad et s'en emparèrent; ils chassèrent les Amoréens qui y étaient. 32:40 Moïse donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui s'v établit, ^{32:41} Jaïr, fils de Manassé, se mit en marche, prit leurs bourgs, et les appela bourgs de Jaïr. ^{32:42}Nobach se mit en marche, prit Kenath avec les villes de son ressort, et l'appela Nobach d'après son nom.

[Les stations de l'Egypte jusqu'au Jourdain]

^{33:1}Voici les stations des fils d'Israël, qui sortirent du pays d'Egypte, selon leurs corps d'armée, sous la conduite de Moïse et d'Aaron. 33:2 Moïse écrivit leurs marches de station en station, d'après l'ordre de Yahweh! Et voici leurs stations selon leurs marches. ^{33:3}Les fils d'Israël partirent de Ramsès le quinzième jour du premier mois, dès le lendemain de la Pâque, ils sortirent à main levée, à la vue de tous les Egyptiens. 33:4Et les Egyptiens ensevelissaient ceux que Yahweh avait frappés parmi eux, tous les premiers-nés; Yahweh exerçait aussi des jugements contre leurs dieux. 33:5Les fils d'Israël partirent de Ramsès, et campèrent à Succoth. ^{33:6}Ils partirent de Succoth, et campèrent à Etham, qui est à l'extrémité du désert. ^{33:7}Ils partirent d'Etham, se détournèrent vers Pi-Hahiroth, vis-à-vis de Baal-Tsephon, et campèrent devant Migdol. ^{33:8}Ils partirent de devant Pi-Hahiroth, passèrent au milieu de la mer vers le désert, et firent trois journées de chemin par le désert d'Etham, et campèrent à Mara. ^{33:9}Ils partirent de Mara, et vinrent à Elim où il y avait douze fontaines d'eaux et soixantedix palmiers, et ils y campèrent. ^{33:10}Ils partirent d'Elim, et campèrent près de la Mer Rouge. ^{33:11}Ils partirent de la Mer Rouge, et campèrent au désert de Sin. ^{33:12}Ils partirent du désert de Sin, et campèrent à Dophka. 33:13 Ils partirent de Dophka, et campèrent à Alusch. ^{33:14}Ils partirent d'Alusch, et campèrent à Rephidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple. 33:15 Ils partirent de Rephidim, et campèrent dans le désert de Sinaï. ^{33:16}Ils partirent du désert de Sinaï, et campèrent à Kibroth-Hattaava. 33:17 Ils partirent de Kibroth-Hattaava, et campèrent à Hatséroth. ^{33:18}Ils partirent de Hatséroth, et campèrent à Rithma. ^{33:19}Ils partirent de Rithma, et campèrent à Rimmon-Pérets. ^{33:20}Ils partirent de Rimmon-Pérets, et campèrent à Libna. 33:21 Ils partirent de Libna, et campèrent à Rissa. ^{33:22}Ils partirent de Rissa, et campèrent vers Kehélatha. 33:23 Ils partirent de Kehélatha, et campèrent à la montagne de Schapher. ^{33:24}Ils partirent de la montagne de Schapher, et campèrent à Harada. ^{33:25}Ils partirent de Harada, et campèrent à Makhéloth. 33:26 Ils partirent de Makhéloth, et campèrent à Tahath. ^{33:27}Ils partirent de Tahath, et campèrent à Tarach. ^{33:28}Ils partirent de Tarach, et campèrent à Mithka. ^{33:29} Ils partirent de Mithka, et campèrent à Haschmona. 33:30 Ils partirent de Haschmona, et campèrent à Moséroth. ^{33:31}Ils partirent de Moséroth, et campèrent à Bené-Jaakan. 33:32 Ils partirent de Bené-Jaakan, et campèrent à Hor-Guidgad. ^{33:33}Ils partirent de Hor-Guidgad, et campèrent vers Jothbatha. 33:34 Ils partirent de Jothbatha, et campèrent à Abrona, ^{33:35}Ils partirent d'Abrona, et campèrent à Etsjon-Guéber. 33:36 Ils partirent d'Etsjon-Guéber, et campèrent dans le désert de Tsin, qui est Kadès. 33:37 Ils partirent de Kadès, et campèrent à la montagne de Hor, qui est à l'extrémité du pays d'Edom. 33:38 Aaron, le sacrificateur, monta sur la montagne de Hor, suivant l'ordre de Yahweh, et mourut là, la quarantième année après que les fils d'Israël furent sortis du pays d'Egypte, le premier jour du cinquième mois.

33:39 Aaron était âgé de cent vingt-trois ans lorsqu'il mourut sur la montagne de Hor. 33:40Le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi du pays de Canaan, apprit que les fils d'Israël venaient. ^{33:41}Ils partirent de la montagne de Hor, et campèrent à Tsalmona. ^{33:42}Ils partirent de Tsalmona, et campèrent à Punon. ^{33:43}Îls partirent de Punon, et campèrent à Oboth. ^{33:44}Ils partirent d'Oboth, et campèrent à Ijjé-Abarim, sur les frontières de Moab. ^{33:45}Ils partirent d'Ijjé-Abarim et campèrent à Dibon-Gad. 33:46 Ils partirent de Dibon-Gad, et campèrent à Almon-Diblathaïm. ^{33:47}Ils partirent d'Almon-Diblathaïm, et campèrent aux montagnes de Abarim devant Nébo. 33:48 Ils partirent des montagnes d'Abarim, et campèrent aux plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. 33:49 Ils campèrent près du Jourdain, depuis Beth-Jeschimoth jusqu'à Abel-Sittim, dans les plaines de Moab.

[Consignes pour les possessions attribuées à Israël]

33:50 Yahweh parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain de Jéricho, en disant : ^{33:51}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, ^{33:52}Vous chasserez de devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez toutes leurs peintures, et vous détruirez toutes leurs images fondues, et vous démolirez tous leurs hauts-lieux. ^{33:53}Et vous prendrez possession du pays, et vous y habiterez. Car je vous ai donné le pays pour le posséder. ^{33:54}Vous partagerez le pays par le sort selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez une portion plus grande, et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez une portion plus petite. Chacun possédera selon ce qu'il lui sera échu par le sort, et vous hériterez selon les tribus de vos pères. ^{33:55}Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, ceux d'entre eux que vous aurez laissés seront comme des épines dans vos yeux, et comme des aiguillons dans vos côtés, ils seront vos ennemis dans le pays où vous allez vous établir. ^{33:56}Et il arrivera que je vous traiterai comme j'avais l'intention de les traiter.

[Consignes sur les limites de chaque tribu]

 $^{34:1}$ Yahweh parla aussi à Moïse, en disant : ^{34:2}Donne l'ordre aux fils d'Israël, et dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays de Canaan, ce pays deviendra votre héritage, le pays de Canaan, dont voici les limites. ^{34:3}Votre frontière du côté du midi commencera au désert de Tsin, près d'Edom. Ainsi votre limite méridionale partira de l'extrémité de la mer salée, vers l'orient; ^{34:4}elle tournera au sud de la montée d'Akrabbim, passera par Tsin; et s'étendra jusqu'au midi de Kadès-Barnéa; elle continuera par Hatsar-Addar, et passera vers Atsmon. 34:5 Cette frontière tournera depuis Atsmon jusqu'au torrent d'Egypte; et elle aboutira à la mer. ^{34:6}Quant à la frontière d'occident, vous aurez la grande mer et ses limites; ce sera votre frontière occidentale. ^{34:7}Voici quelle sera votre frontière du nord; depuis la grande mer, vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor: 34:8 depuis la montagne de Hor, vous la ferez passer par Hamath, et arriver à Tsedad; ^{34:9} elle continuera par Ziphron, et aboutira à Hatsar-Enan; ce sera votre frontière au nord. $^{34:10}$ Vous tracerez votre limite orientale de Hatsar-Enan à Schepham. 34:11 Cette frontière descendra de Schepham à Ribla, du côté de l'orient d'Aïn; elle descendra et s'étendra le long de la mer de Kinnéreth vers l'orient. 34:12 Elle descendra au Jourdain pour aboutir à la mer salée; tel sera le pays que vous aurez avec ses limites tout autour. ^{34:13}Moïse donna l'ordre aux fils d'Israël, en disant : C'est là le pays que vous hériterez par le sort, et que Yahweh a résolu de donner à neuf tribus, et à la demi-tribu. ^{34:14}Car la tribu des fils de Ruben selon les familles de leurs pères, et la tribu des fils de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage; la demi-tribu de Manassé a pris aussi son héritage. ^{34:15}Deux tribus et la demi-tribu ont pris leur héritage de l'autre côté du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, du côté de l'orient. ^{34:16}Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{34:17}Voici les noms des hommes qui partageront entre vous le pays : Eléazar, le sacrificateur, et Josué, fils de

Nun. ^{34:18}Vous prendrez aussi un prince de chaque tribu pour faire le partage du pays. 34:19 Voici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Juda : Caleb, fils de Jephunné; 34:20 pour la tribu des fils de Siméon : Samuel, fils d'Ammihud; 34:21 pour la tribu de Benjamin : Elidad, fils de Kislon ; ^{34:22} pour la tribu des fils de Dan : Celui qui en est le prince, Buki, fils de Jogli; ^{34:23} pour les fils de Joseph, pour la tribu des fils de Manassé: Le prince Hanniel, fils d'Ephod; ^{34:24}et pour la tribu des fils d'Ephraïm : Le prince Kemuel, fils de Schiphtan; ^{34:25}pour la tribu des fils de Zabulon : Le prince Elitsaphan, fils de Parnac ; $^{34:26}$ pour la tribu des fils d'Issacar : Le prince Paltiel, fils d'Azzan; 34:27 pour la tribu des fils d'Aser : Le prince Ahihud, fils de Schelomi. ^{34:28} pour la tribu des fils de Nephthali : Le prince Pedahel, fils d'Ammihud. ^{34:29}Tels sont ceux à qui Yahweh donna l'ordre de partager l'héritage aux fils d'Israël dans le pays de Canaan.

[Quarante-deux villes et six villes de refuge pour les Lévites]

 $^{35:1}$ Yahweh parla à Moïse dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, en disant : ^{35:2}Donne l'ordre aux fils d'Israël d'accorder aux Lévites, sur l'héritage qu'ils posséderont, des villes où ils puissent habiter. Vous leur donnerez aussi les banlieues qui sont autour de ces villes. ^{35:3}Ils auront donc les villes pour y habiter; et les banlieues de ces villes seront pour leurs bétails, pour leurs biens, et pour tous leurs animaux. 35:4Les banlieues des villes que vous donnerez aux Lévites, seront de mille coudées tout autour depuis la muraille de la ville en dehors. ^{35:5}Vous mesurerez depuis le dehors de la ville du côté de l'orient, deux mille coudées; et du côté du midi, deux mille coudées; et du côté de l'occident, deux mille coudées; et du côté du nord, deux mille coudées; et la ville sera au milieu; telles seront les banlieues de leurs villes. ^{35:6}Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura six villes de refuge où pourra s'enfuir le meurtrier, et quarante-deux autres villes. ^{35:7}Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront quarante-huit villes, avec leurs banlieues. ^{35:8}Et quant aux villes que vous leur donnerez, sur la possession des enfants d'Israël, vous en prendrez plus de ceux qui en auront plus, et moins de ceux qui en auront moins; chacun donnera de ses villes aux Lévites, en proportion de l'héritage qu'il possédera. 35:9 Puis Yahweh parla à Moïse, en disant : ^{35:10}Parle aux fils d'Israël, et dis-leur : Lorsque vous aurez passé le Jourdain, et que vous serez entrés dans le pays de Canaan; ^{35:11}Alors vous vous établirez des villes pour être pour vous des villes de refuge, afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un involontairement puisse s'y enfuir. ^{35:12}Elles seront pour vous des villes de refuge contre le vengeur, afin que le meurtrier ne meure pas, jusqu'à ce qu'il ait comparu en jugement devant l'assemblée. 35:13 Des villes que vous donnerez, six seront pour vous des villes de refuge. ^{35:14}Vous donnerez trois de ces villes au-delà du Jourdain, et les trois autres dans le pays de Canaan : Ce sera des villes de refuge. 35:15 Ces six villes serviront de refuge aux fils d'Israël, à l'étranger, et au forain qui séjourne au milieu de vous. Là pourra s'enfuir tout homme qui aura tué quelqu'un involontairement. ^{35:16} Mais si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer, et qu'il en meure, c'est un meurtrier; Le meurtrier sera puni de mort. ^{35:17}Et s'il le frappe avec une pierre qu'il tenait à la main qui puisse causer la mort, et que la mort en soit la suite, c'est un meurtrier; le meurtrier sera puni de mort. ^{35:18}De même s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il tenait à la main qui puisse causer la mort, et que la mort en soit la suite, c'est un meurtrier ; le meurtrier sera puni de mort. ^{35:19}Et le vengeur du sang fera mourir le meurtrier quand il le rencontrera, il pourra le faire mourir. ^{35:20}Si un homme pousse son prochain par haine, ou s'il a jeté quelque chose sur lui avec préméditation, et s'il en meurt; ^{35:21} ou s'il le frappe de sa main par inimitié, et s'il en meurt, on punira de mort celui qui l'a frappé, car c'est un meurtrier; le vengeur du sang pourra le faire mourir quand il le rencontrera. ^{35:22}Mais s'il l'a poussé subitement, sans inimitié, ou s'il a jeté sur elle un objet quelconque, sans préméditation, ^{35:23}ou s'il fait tomber sur lui par

mégarde une pierre qui puisse causer la mort, et que la mort en soit la suite, sans qu'il ait de la haine contre lui et qu'il lui cherche du mal, 35:24 Alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le vengeur du sang, selon ces lois-ci. ^{35:25}L'assemblée délivrera le meurtrier de la main du vengeur de sang, et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui. Il y demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur, qui aura été oint de la sainte huile. 35:26 Si le meurtrier sort du territoire de la ville de refuge où il s'est enfui, ^{35:27}et si le vengeur du sang le rencontre hors du territoire de la ville de son refuge, et qu'il tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre. ^{35:28}Car le meurtrier doit demeurer dans sa ville de refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur; et après la mort du souverain sacrificateur, le meurtrier pourra retourner dans sa propriété. ^{35:29}Et ces choses-ci seront des ordonnances de jugement pour vous et pour vos descendants, dans tous les lieux où vous habiterez. ^{35:30}Celui qui fera mourir le meurtrier, le fera mourir sur la parole de deux témoins; mais un seul témoin ne sera point reçu en témoignage contre quelqu'un, pour le faire mourir. ^{35:31} Vous ne recevrez point de rançon pour la vie d'un meurtrier qui est coupable et digne de mort; car il doit être puni de mort ^{35:32}Vous ne recevrez point non plus de rançon pour le laisser s'enfuir dans sa ville de refuge, ni pour qu'à la mort du sacrificateur il retourne habiter dans le pays. ^{35:33} Vous ne souillerez point le pays où vous serez, car le sang souille le pays; et il ne sera fait pour le pays aucune expiation du sang qui y sera répandu que par le sang de celui qui l'aura répandu. ^{35:34} Vous ne souillerez point le pays où vous allez demeurer, et au milieu duquel j'habiterai; car je suis Yahweh qui habite au milieu des fils d'Israël.

[Sur les héritages]

 $^{36:1}$ Les chefs des pères de la famille des fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre

les familles des fils de Joseph, s'approchèrent et parlèrent devant Moïse, et devant les princes, les chefs des pères des fils d'Israël, 36:2 et dirent : Yahweh a donné l'ordre à mon seigneur de donner aux fils d'Israël le pays en héritage par le sort; et mon seigneur a reçu l'ordre de Yahweh de donner l'héritage de Tselophchad, notre frère, à ses filles. ^{36:3}Si elles se marient à l'un des fils des autres tribus d'Israël, leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront; ainsi sera diminué l'héritage qui nous est échu par le sort. ^{36:4}Et quand viendra le jubilé pour les fils d'Israël, on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu à laquelle elles appartiendront, et il sera retranché de celui de la tribu de nos pères. ^{36:5}Et Moïse commanda aux fils d'Israël, d'après les commandements de la bouche Yahweh, en disant : Ce que la tribu des fils de Joseph dit est juste. ^{36:6}Voici ce que Yahweh ordonne au sujet des filles de Tselophchad : Elles se marieront à qui bon leur semblera, pourvu qu'elles se marient dans l'une des familles de la tribu de leur père. ^{36:7}Ainsi l'héritage des enfants d'Israël, ne sera pas transféré entre les tribus, de tribu en tribu; car chacun des enfants d'Israël se tiendra à l'héritage de la tribu de ses pères. ^{36:8}Et toute fille, possédant un héritage dans les tribus des fils d'Israël, se mariera à quelqu'un d'une famille de la tribu de son père, afin que chacun des fils d'Israël possède l'héritage de ses pères. 36:9L'héritage ne passera donc point d'une tribu à une autre, mais chacune des tribus des fils d'Israël s'attachera à son héritage. ^{36:10}Les filles de Tselophchad se conformèrent à l'ordre que Yahweh ayait donné à Moïse. ^{36:11} Machla, Thirtsa. Hogla, Milca, et Noa, filles de Tselophchad, se marièrent aux fils de leurs oncles. 36:12 Elles se marièrent aux familles des fils de Manassé, fils de Joseph; et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père. ^{36:13}Tels sont les ordres et les jugements que Yahweh donna par Moïse aux fils d'Israël, dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.